La bonne recette

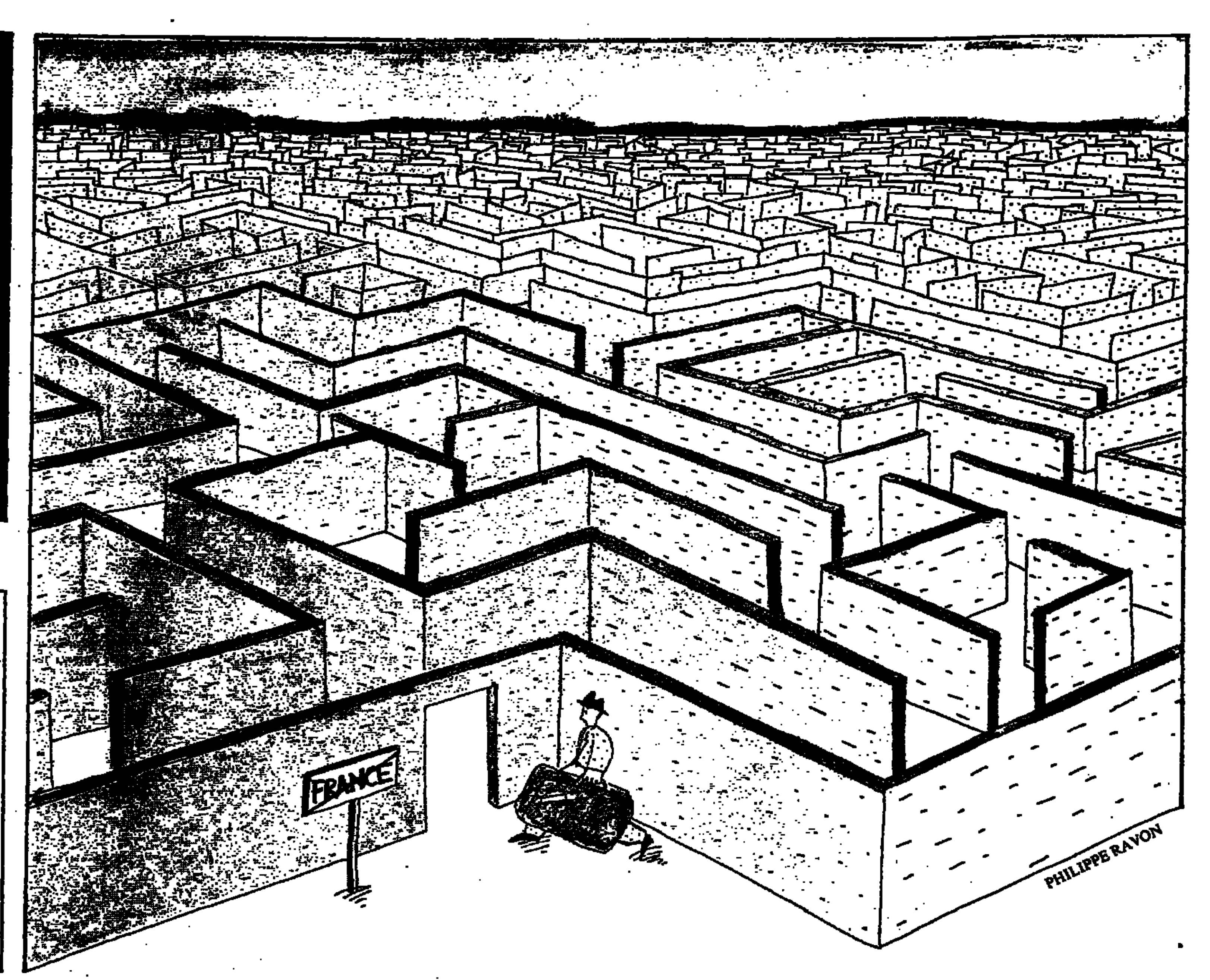
Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à une école d'art. Cette semaine l'École régionale des Beaux Arts de Saint-Etienne

Voir pages III, V, XII et XIV.

Havas ou le bonheur de l'ambiguïté

Société nationale ou groupe publicitaire privé ? Havas joue de son ambiguïté pour accumuler des succès qui ne font pas toujours des heureux ?

(Lire page III.)



Le Monde

DIMANCHE

PORTRAIT IMAGINAIRE...

Les grands personnages ont une double vie : la vraie et celle qu'ils mènent dans l'imagination des hommes. C'est évidemment de la seconde qu'il s'agit ici...

...LOUISE BROOKS

par ROLAND JACCARD

SOUVENT, à l'occasion d'émissions de radio ou de télévision, on lui demandait comment il se faisait qu'il n'ait jamais rencontré Louise Brooks. On connaissait sa passion pour cette actrice du cinéma muet, dont le nom évoquait deux films de Pabst : *Loulou* et *Journal d'une fille perdue*. On savait qu'avec quelques amis partageant la même fascination, il lui avait consacré un livre éperdu d'amour : *Louise Brooks, portrait d'une anti-star* (1). On comprenait d'autant moins qu'il n'ait jamais accompli le pèlerinage à Rochester où, en de rares occasions, l'ex-star, maintenant invalide et ruinée, recevait encore ses admirateurs les plus fervents dans un deux-pièces minable de Goodman Street.

Généralement, il esquivait cette question avec un sourire embarrassé. Parfois, il expliquait que dans la vie les prières les plus pressantes ne doivent jamais être exaucées. Il avait trop souvent éprouvé que le charme formé dans l'imagination se dissipe au premier rendez-vous et que la rançon de la gloire est de décevoir. La leçon de *Sunset Boulevard* lui avait suffi.

Peut-être était-ce moins à Louise Brooks que son culte s'adressait qu'à une figure inaccessible, cette *« poupée intérieure »* dont parle Proust, qu'inlassablement notre imaginaire érotique poursuit – et qui nous poursuit. Il avait reconnu sa présence magique dans *Loulou*; il redoutait, s'il se rendait à Rochester, d'étreindre le fantôme d'un amour et de s'égarer dans les cauchemars de la nostalgie et de la décrépitude.

Non, plutôt que d'entreprendre ce voyage absurde, une idée plus insensée encore avait germé dans son cerveau : sachant qu'il existe une chance sur soixante-quatre milliards pour que deux personnes soient rigoureusement identiques, il avait décidé de parcourir l'univers à la recherche du double de Louise Brooks, telle qu'il l'avait désirée dans *Loulou*. Ce rêve fou, il s'était bien gardé de le partager avec quiconque. De temps en temps, ses amis recevaient une carte postale de Singapour, de Tokyo ou de San-Francisco : les raisons de ces voyages leur paraissaient de plus en plus obscures, et ils craignaient pour son équilibre mental. A Paris, il passait des après-midi entières à la terrasse des cafés : il l'attendait. Il ne doutait pas que tout ce que nous voulons vraiment finit par s'accomplir.

Lorsqu'elle vint s'asseoir à côté de lui, il n'y prêta pas attention. Elle n'avait pas de frange, ne lisait pas les aphorismes de Schopenhauer, n'était pas née à Wichita, dans l'État du Kansas, et n'avait pas quitté la maison de ses parents à l'âge de quinze ans pour danser à New-York dans les revues de Ziegfeld.

Par désœuvrement plus que par curiosité, il l'écouta cependant. Un déclic se fit dans son esprit au moment où elle cita un des mots du philosophe espagnol Ortega y Gasset qui revenait fréquemment dans les lettres que Louise Brooks lui envoyait. Ce mot était : *« Nous sommes tous égarés. »*

« *C'est seulement*, dit la jeune inconnue, *lorsque nous nous sommes avoué cela que nous avons une chance de pouvoir nous trouver et de vivre dans la vérité. Je savais que j'étais de la sorte égarée dès le temps où j'étais petite fille ; ma mère ne pouvait comprendre la raison de mes sanglots solitaires...* » Machinalement, il lui demanda alors pourquoi elle s'était lancée dans le cinéma. Ses yeux brillèrent de malice : *« Je croyais que ce serait un moyen d'apprendre bien des choses... Vous vous souvenez sans doute qu'en 1927 je fus envoyée à Hollywood pour jouer dans différents films. Personne ne pouvait comprendre pourquoi je détestais à ce point ce lieu destructeur, véritable paradis pour tous. Ce que recherchaient mes amis – gloire, argent, pouvoir – n'était pas fait pour me rendre heureuse. Leurs plaisirs – distractions sensuelles, manière de se donner des airs, de se faire valoir – me laissaient insatisfaite.*

» A Hollywood, je vivais perpétuellement dans une sorte de cauchemar. Comme si j'avais été perdue dans le couloir d'un grand hôtel, incapable de retrouver ma chambre. Des gens me frôlaient, mais j'avais l'impression qu'ils ne pouvaient ni me voir ni m'entendre. Aussi me suis-je enfuie d'Hollywood, et, depuis ce temps, je ne cesse de m'échapper. »

Le lendemain, à la même heure

Là-dessus, elle se leva pour s'en aller. Il balbutia quelques mots pour la retenir et l'assura qu'il l'attendrait le lendemain à la même heure, à la même table. Emu, il la regarda s'éloigner. Mais il ne comprenait toujours pas comment cette jeune femme, à l'air lointain de névrosée, avec ses jeans et son pull noir, avait pu évoquer Hollywood en 1927. Astucieuse, elle s'était vraisemblablement jouée de lui. Il n'en doutait pas. Mais pourquoi ?

Le lendemain, il l'accueillit par ces mots : *« Je vous attendais Miss Brooks. »* Elle lui sourit ironiquement et lui demanda : *« Quels souvenirs allez-vous m'extorquer aujourd'hui ? » « Vous avez connu Humphrey Bogart ; pourriez-vous me parler de lui ? »* Elle commença très lentement, comme si elle rassemblait difficilement ses souvenirs : *« En 1924, lorsque je le rencontrai pour la première fois à New-York, mon impression fut celle d'un garçon mince aux manières charmantes, étonnamment placide pour un acteur. Son visage s'organisait autour d'une bouche extraordinairement belle. Elle était pleine, rose et parfaitement modelée. Pour la rendre plus fascinante encore, au coin de sa lèvre supérieure, une cicatrice mal rapiécée pendait en une minuscule balafre. Quand Humphrey débuta dans le cinéma, un chirurgien recouvrit la balafre. Photographiquement, l'avantage était net, mais je regrettai cette touchante déformation.*

» Après bien des échecs et des demi-succès, Bogart comprit que la publicité est le sang vital du vedettariat sans lequel une étoile meurt. Il passa alors tout le temps qu'il dérobait aux caméras en compagnie des journalistes et échotiers qui inventèrent pour lui le personnage de Bogey. Ils sculptèrent en lui le support idéal où ils accrocheraient leurs gags favoris et leurs éternelles intrigues d'arrière-bars. Durant les dix dernières années de sa vie, Humphrey Bogart, poussé par une ambition féroce, accepta de se transformer en fier-à-bras alcoolique et rustaud, un Iago de paille et de son, qui, sans motif réel, fomentait le mal... »

En l'écoutant, une sorte de torpeur l'envahissait, comme s'il entendait pour la millième fois le même disque rayé. Il fut tiré de cet état quasi hypnotique par une réflexion qu'elle lui fit sur un ton sarcastique : *« L'ambition, vous devez connaître cela, vous qui écrivez des livres sur les stars de la vie culturelle... Vous êtes comme moi, comme des millions d'autres égarés : vous vivez la gloire par procuration. Réveillez-vous donc, je ne suis pas Louise Brooks... J'ai seulement rêvé d'être elle, comme vous avez rêvé de la rencontrer... »*

A cet instant précis, noyée dans sa détresse, il la trouva désirable. Il l'imaginait vieillie, invalide, seule face à sa télévision et à ses rêves brisés, se lamentant tel un chiot abandonné, dans son deux-pièces de Rochester. Il lui posa alors cette question qu'il n'avait jamais osé poser à Louise Brooks dans ses lettres, cette question qu'il se posait quotidiennement : *« Pour quelle raison continuez-vous à vivre ? »* Elle lui répondit d'une voix sourde : *« Il n'y a pas de raisons de vivre, mais il n'y pas de raisons de mourir non plus. La seule façon qui nous soit laissée de témoigner notre dédain de la vie, c'est de l'accepter. La vie ne vaut pas qu'on se donne la peine de la quitter. Le suicide est un pis-aller à peine moins antipathique qu'un métier ou qu'une morale. Se tuer, c'est convenir qu'il y a des choses à redouter, ou seulement à prendre en considération. »*

Sur ces mots, elle fit mine de s'en aller. Il ne la retint pas. Il savait qu'il ne la reverrait jamais plus. *« Une chance sur soixante-quatre milliards »*, grommela-t-il en commandant un second espresso. ■

(1) Éd. Phébus.

- **YVES LACOSTE, PENSEUR DE L'ESPACE**

Rendre à la géographie son caractère politique et lui faire dépasser les savoirs spécialisés *(lire page XI)*.

- **LE MONDE DIMANCHE EN TENUE D'ÉTÉ**

Un roman de Catherine Rihoit *(page XIV)* ; une date de l'histoire régionale *(page XIII)* ; une page de jeux *(page VI)*.

COURRIER

Mauvais langage (suite)

Comme le docteur C. Koupernik, dont vous avez publié la lettre dans le *Monde Dimanche* du 12 juin, je m'insurge contre le « mauvais langage ». Auditeur assidu de différents postes de radio, j'adresse à l'intention de ceux qui parlent devant un micro, qu'ils soient présentateurs, journalistes et même ministres, ce petit cours de langue maternelle :

1) Le verbe s'accorde avec son sujet : ne dites donc pas : *« Vous êtes, monsieur, de ceux qui approuvez le gouvernement »*, mais *« de ceux qui approuvent »*.

2) La locution conjonctive *« après que »* gouverne l'indicatif et non le subjonctif, car le verbe de la subordonnée exprime un fait réel, puisqu'il a eu lieu.

La Fontaine écrit donc : *« Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours... »*, *« eut brouté »* sans accent ; passé antérieur de l'indicatif. De nos jours, neuf personnes sur dix disent : *« Après qu'il ait brouté »*.

3) Il n'est pas logique d'accoler l'adverbe « assez » à un adjectif qualificatif ayant en soi un sens superlatif. Renoncez, messieurs, à ces tournures ridicules telles que : « assez extraordinaire », « assez formidable », « assez merveilleux », « assez splendide », etc., perçues quotidiennement. Tournures qui dénotent soit une ignorance du sens des mots, soit une peur des responsabilités.

4) *« Tirer les marrons du feu »* signifie proprement : se brûler les doigts en retirant du feu des marrons qu'un autre savourera. Se sortir adroitement d'une situation délicate, c'est *« tirer son épingle du jeu »*.

5) Ignorance encore du sens des mots quand on nous parle d'un *dialogue* qui s'instaure entre trois personnages. Il en est de même — incursion dans la presse écrite : dépêche A.F.P. reprise dans *le Monde* daté 12-13 juin — d'une alternative à trois possibilités : M. Joumblatt vivant alternativement à Amman, à Damas et à Paris...

6) Et naturellement le classique pont aux ânes : *« Vous n'êtes pas sans ignorer »*, le locuteur ignorant, lui, que deux négations valent une affirmation et disant ainsi, comme au numéro 4, le contraire de ce qu'il veut dire.

JEAN MEYER
(Fresnes)

Anglomanie

Mon ami est entré dans mon bureau : à côté du journal, le dictionnaire anglais-français était ouvert sur ma table ! *« Que fais-tu ? »* « Je traduis un article du *Monde !* ». Eclat de rire. *« Toi aussi ? Comment expliques-tu que ce journal dont je suis, comme toi, un lecteur assidu, fasse campagne pour la langue française ; et, qu'il permette à certains de ses collaborateurs d'ouvrir une si large place aux mots anglais ? Début janvier 1983, agacé par un petit article, où j'avais relevé quantité d'expressions anglaises, j'ai envoyé ma protestation pour le courrier des lecteurs du « Monde Dimanche » ; bien entendu, elle ne fut pas insérée ! J'aimerais que tu tentes ta chance. »* C'est ce que je fais.

J'ajouterai, qu'après des études que j'appellerai normales, j'ai obtenu quelques diplômes universitaires. J'écris donc, je crois, assez correctement mes deux langues maternelles : le français et l'occitan ; je ne me débrouille pas mal en espagnol ; moins, mais un peu, en latin ; mais j'ai un vice rédhibitoire : je n'ai pas appris l'anglais.

Ces quelques lignes auront-elles l'honneur du « Courrier des lecteurs » ? J'en doute, car il n'y a pas un mot d'anglais.

GEORGES LAURAC
(Limoux-Aude.)

« Jeunes harkis »

Dans *le Monde Dimanche* du 19 juin 1983, vous avez publié, sous la signature de M. Daniel Schneider, un article intitulé « Scènes d'Islam en Haute-Normandie ». Dans cet article M. Schneider utilise à maintes reprises l'expression *« jeunes harkis »* pour désigner nos jeunes concitoyens Français musulmans et évoquer leurs spécificités et problèmes actuels.

En ma qualité de président d'une association culturelle d'Algériens français (entendez par là de Français de toutes origines raciales et confessionnelles repliés des anciens départements d'Algérie) je ne puis rester indifférent à ces propos et je tiens à vous faire connaître que cette appellation est tout à fait impropre. En effet, si parmi les pères de ces jeunes Français musulmans beaucoup sont d'anciens harkis, ce terme ne peut pas pour autant s'appliquer à leurs enfants. On n'a pas, que je sache, qualifié de *« jeunes poilus »* les enfants des combattants de 14-18 ni de *« jeunes résistants »* les enfants de ceux qui, lors du dernier conflit mondial, se sont dressés contre l'occupant allemand !

En outre, M. Schneider semble ignorer la signification du mot « harki ». Il affirme qu'il signifie « traître » et c'est là encore une erreur grossière et, fait plus grave, infamante. Le mot « harka » désignait, pendant la guerre d'Algérie, les unités de supplétifs musulmans de l'armée française. Ce mot évoque, en arabe, une idée de marche en avant, de courage, et pas du tout de traîtrise !

MAURICE CALMEIN,
président
du Cercle algérianiste.

Deux cultures

L'enquête intitulée *« Les idées françaises s'exportent mal »*, publiée dans *le Monde Dimanche* daté du 10 juillet me paraît ignorer la distinction pourtant fondamentale entre culture de masse (ou industrie culturelle) et haute culture. S'il est vrai que dans le domaine de la culture de masse — et par culture de masse, j'entends aussi bien un best-seller comme *Ni Marx ni Jésus*, de Jean-François Revel que la série des *Astérix* — la France ne peut plus jouer qu'un rôle relativement secondaire à l'intérieur du monde occidental pour des raisons historiques qu'il est aisé de discerner, il n'en est pas du tout ainsi dans ce que les Américains appellent *« theoretical thinking »*.

Alors que la production française contemporaine dans la sphère des arts plastiques est accueillie aux États-Unis avec l'espèce de condescendance avec laquelle on accueille les manifestations d'un certain provincialisme, il n'est pas un seul critique d'art américain qui songerait à écrire sur les manifestations de l'art occidental sans se référer à tous ces penseurs que votre collaboratrice taxe étrangement de marginaux. Ce furent successivement depuis la guerre, et pour n'en citer que quelques-uns, Sartre et Merleau-Ponty, bien sûr, Lévi-Strauss, Althusser, Foucault, Lacan, Deleuze, Derrida, et maintenant Michel Serres. Sans parler de Roland Barthes, qui a fait l'objet d'un colloque à la New York University en mai dernier où se pressait la fine fleur de l'intelligentsia new-yorkaise. Dire que *« les idées françaises s'exportent mal »* apparaît dès lors pour le moins approximatif.

CLAUDE GINTZ
critique d'art.

Symbole

Franchement ça vous excitait, vous, cette histoire d'Exposition universelle ? Vous attendiez la grande fête, la grande foire ?

La foire de quoi ? des techniques, des voitures, des fusées, des satellites, des ordinateurs ? Tout ce que la télé ne cesse de nous montrer quand ce n'est pas déjà dans la rue ou au bureau ?

L'exotisme ? A l'heure où un séjour en Thaïlande ou aux Seychelles est à la portée de tout vacancier, vous vous seriez précipités comme les Français de 1937 pour voir leurs pavillons... remplis de machines-outils ?

Le symbole ? Soyez rassurés. Même par cette décision négative le symbole a été réaffirmé. Pour le monde entier, la France de 1989 c'est et ça ne pouvait être que Paris. Je dis bien Paris... pas 10 ou 15 kilomètres plus loin comme à Montréal. Paris. Quitte éventuellement à investir pour ça les quelques îlots de beauté qui subsistent dans ce cancer de bruit et de circulation : les Tuileries et le Louvre. Paris, un point c'est tout. On n'est pas des Japonais, tout de même, pour aller faire une Exposition universelle dans un quelconque Osaka.

MICHEL EXCOFFIER
(Lyon).

Rêves d'exposition

A propos du projet — annulé — d'une Exposition universelle en 1989, ne pourrait-on rappeler ces quelques considérations d'un moraliste, écrites en 1895, sur le projet d'exposition de 1900 ?

« L'idée la plus absurde c'est que la beauté d'une exposition se mesure uniquement au nombre d'hectares qu'elle recouvre.

» 1889 nous a légué toutes les variétés de la danse du ventre. Toute exposition est suivie d'une diminution de la pudeur publique. Les lendemains de rêves sont dangereux, surtout quand ces rêves furent d'une qualité un peu basse. » (Jules Lemaitre : *Les Contemporains. Études et portraits littéraires.* 1895.)

B. OULD-AOUDIA,
magistrat en retraite
(Castelnau-le-Lez).

Bourreaux de chèvres

Un de nos lecteurs ayant, dans le Monde Dimanche *du 29 mai, évoqué à propos des projets de « chèvreries intégrées » de la société Capritec (1) l'image d'un « Fleury-Mérogis pour caprins malchanceux », M. Jean-Paul Chapon, fondateur de Capritec, souligne notamment :*

Les chèvres sont des animaux bien trop indépendants pour accepter d'être élevées « en batterie », ce que ce lecteur a l'air de craindre. (...)

Un élevage un peu plus rationnel permet de créer dans les campagnes de petites structures économiques offrant la possibilité aux jeunes de rester dans leurs villages au lieu de s'expatrier à la recherche d'un travail hypothétique dans les bidonvilles des grandes cité.

La chèvre est à même d'utiliser au mieux tous les sous-produits agricoles existants (tourteaux dans les palmeraies au Cameroun, fruits invendables, paille de riz, pâturages et broussailles : aux Etats-Unis, la chèvre est parfois utilisée pour débroussailler les sous-bois dans la prévention contre les incendies de forêts). Pour chaque projet, nous analysons l'alimentation disponible sur place pour obtenir le régime le plus équilibré et le plus économique possible.

Enfin, un pays comme le Pakistan, avec trente millions de chèvres, dépense des millions de dollars pour importer du lait en poudre (fourni par les fameuses multinationales) qui, reconstitué, est souvent très mal digéré par absence d'enzymes nécessaires à sa digestion chez la population, alors qu'une meilleure technique d'élevage permettrait, sans difficulté majeure, d'élever la production annuelle moyenne de 13.3 litres à 100 litres (en France, cette moyenne dans les bons élevages est supérieure à 700 litres) et donc de réduire considérablement ce poste, d'autant que les chèvres produisent sur place et que leur lait n'a donc pas à être transporté à travers le pays.

Nous n'avons nullement l'intention d'être des « bourreaux de chèvres » ni des « exploiteurs du tiers-monde »...

(1) Voir « Capricornes pour les tropiques », dans *le Monde Dimanche* du 8 mai.

POESIE

CHARLES JULIET

Né en 1934 dans l'Ain, Charles Juliet a eu une enfance paysanne. Après des études médicales, il fait le choix d'entrer en écriture. Il a notamment publié : *Journal I, II, III, Affûts* (Hachette-P.O.L.), *Bram van Velde* (Maeght), *Fouilles, L'œil se scrute, Trop ardente* (Fata Morgana). Il a aussi écrit pour le théâtre *l'Incessant* et *Ecarte la nuit.* Immergé dans la langue, Juliet y puise l'énergie d'une relance. Cette voix douce poursuit la recherche précise de ce qu'il y a vraiment lieu de connaître.

CHRISTIAN DESCAMPS.

chaque soir
quand tu reviens
cette joie secrète

tout se retire s'efface
fait silence
et par les galeries familières
je pénètre là
où le dialogue
peut reprendre

seul et silencieux

devant moi et sur mes côtés
sur trois des murs de ma cellule
les ouvrages si souvent interrogés
qui m'ont longtemps guidé et nourri

sur la table
le cercle de douce lumière
où mes mains
sont au repos

seul silencieux
et offert

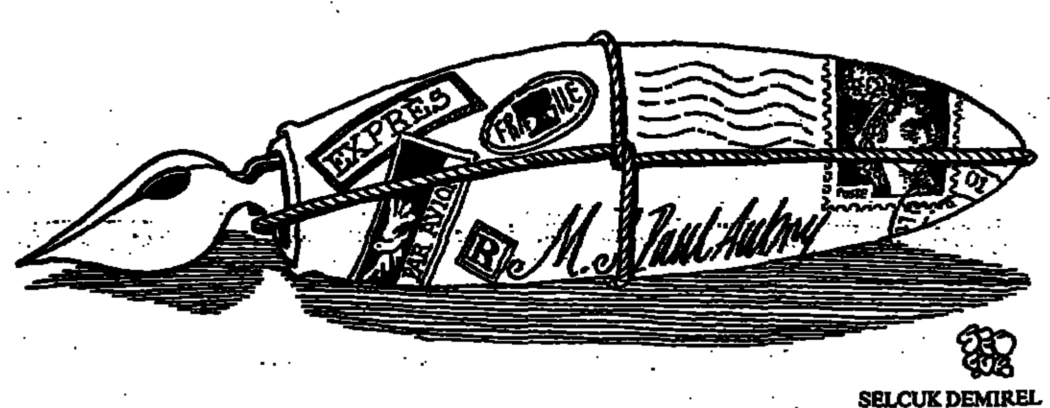
le murmure d'abord
à peine audible

puis la voix qui s'affermit
dans la clarté qui monte

la voix qui s'apaise et déchire
provoque aiguillonne
dévoile
me tient face à l'énigme

je marche marche
me risque
en des contrées extrêmes
m'aventure
sans broncher
là où avant
m'assaillait la peur

lentes heures
spacieuses et fortes
loin du temps aboli



SELCUK DEMIREL

VOUS ET MOI

Locations

Le 1er août, chez nous, c'est toujours le suspense : que va-t-on trouver ? Il s'agit bien entendu de la location retenue par l'intermédiaire d'une agence ou des petites annonces.

Nous en avons eu des surprises en vingt ans de vacances locatives ! Des garnis trop dégarnis avec juste cinq petites cuillères et des trop bichonnés plein de bibelots et de tapis que je m'empressais de rouler sous les lits de peur que le chat n'y fît ses griffes !

Mais aujourd'hui, dans la voiture surchargée des instruments professionnels dont je ne saurais me passer (ma petite machine à laver, mon mixer, l'aspirateur-balai, le grille-viande, le barbecue, etc.), je suis euphorique et me répète « Haute-Provence. Alt. 1000. Bastide de caractère. Vue féerique. Pour amoureux nature et solitude. 5 kms village typique. Remparts Vauban... » Je crois que les remparts Vauban ont été décisifs dans notre choix : pour une fois que nous pouvions concilier le calme, le repos et l'histoire ! Et puis je me sens hirondelle qui retourne au nid car je suis née tout en bas du département (qui s'appelait alors très prosaïquement Basses-Alpes !).

Mon mari ne nous rejoindra que le 15. Bruno, le cadet, conduit. A mes pieds le bac propreté du chat. A l'arrière la Puce — ma fille, qui tient sur ses genoux le plateau avec ses cactus nains, le correspondant irlandais de la Puce, qui se pique stoïquement les bras aux cactus à chaque virage, et Fred, plongé dans un bouquin de Barthes, plus le chat, sur la lunette arrière... Nous faisons très soûtiens, très Français moyens, très Bison futé...

En haut du col d'Allos, nous nous arrêtons pour faire admirer la vue à Colman. Il nous répond froidement : *« En Irlande aussi nous avons montagnes. »*

Nous arrivons à Combe-Noire. Le soir tombe. Tout paraît sinistre. La vue féerique, ce sera pour demain !

Nous avons déniché la clé, ouvert la porte et le compteur. Une odeur de renfermé nous saisit à la gorge. Nous pénétrons dans une salle voûtée, aux murs peints à la chaux où sont accrochés des bouquets de chardons bleus décolorés. La cheminée, la longue table rustique et les bancs sont sympathiques. J'imagine déjà une flambée...

Les garçons déchargent la voiture. La Puce furète partout et annonce d'un ton triomphant : *« Il y a un scorpion dans le bac à douche... les assiettes sont dépareillées... la bouteille butane est vide... le frigo est minus... le chat a attrapé un gros rat ! »* (il s'agit en fait d'un mulot, première victime d'un long génocide).

Moi, tout en accomplissant des gestes mécaniques : ouvrir les valises, sortir les draps et les serviettes, faire les lits, secouer par la fenêtre les couvertures qui empestent la naphtaline, compter les quatre cintres de la penderie, je vis une minute de découragement intense et il en est ainsi chaque année en arrivant dans une maison qui n'est pas la mienne, où je n'ai pas mes habitudes et qui n'est jamais aussi propre ni aussi confortable que je le souhaiterais. Déjà dans ma tête se compose le long poème épique des achats à faire le lendemain, car tout manque dans une location, et il faut repartir de zéro : huile, vinaigre, sel, poivre, sucre, papier toilette, savon, farine, confiture, thé, allumettes, etc.

Je m'apitoie sur mon sort. Des vacances, ça ? Les courses, la vaisselle, la cuisine... Si seulement j'avais pu emmener mon supermarché, mon lave-vaisselle, mon four électrique auto-nettoyant, mes casseroles inox, mes plats à gratin qui n'attachent pas... Si les enfants aidaient plus volontiers, si l'Irlandais souriait, si tous les copains des garçons n'allaient pas rappliquer sac au dos... Si... Si...

Je me prends à rêver au Club Méditerranée, aux croisières Paquet, à Djerba, à Hydra, à Corfou, à Kotor, à Dubrovnic, à Hvar, à Venise, à Ytéa...

« On a faim... Qu'est-ce qu'on mange ? » Je sors de l'auto le carton « urgence » apporté de Paris. Nous grignotons sur la toile cirée, dans les assiettes dépareillées. Colman me fait remarquer aigrement que le repas laisse à désirer ce soir. Je lui promets des merveilles gastronomiques pour le lendemain. Il me réplique qu'il n'aime que les pommes de terre. Bon ! d'accord ! on ne mangera que des patates pendant un mois !

Dans mon lit, je n'arrive pas à me réchauffer malgré les anoraks empilés à mes pieds. Je suis fatiguée. Je voudrais être chez moi. Jamais je ne m'habituerai à cette bastide de caractère. Sale caractère, oui !

J'entends un bruit suspect. J'ai peur. Renseignements pris, il s'agit d'un loir qui grignote les poutres...

Demain pourtant, je le sais, j'ouvrirai mes volets sur les champs de lavande et la forêt de mélèzes... J'apercevrai, en contrebas, le hameau de Combe-Noire, Combe-Noire où ne vivent plus qu'une vieille demoiselle, un berger et ses moutons...

Colman en pyjama rayé, l'air d'un gros bébé rose, se penchera à la fenêtre, à côté de moi, et, pour la première fois, il me dira quelque chose de gentil : *« C'est beau. »*

GABOU.

Havas ou le bonheur de l'ambiguïté

Société nationale ou groupe publicitaire privé ? Interlocuteur obligé de tout ce qui, en France, s'imprime ou se diffuse, Havas a su jouer de son ambiguïté pour accumuler les succès.

INSOLENTE Havas ! En quelques mois, sur le grand monopoly des médias, le premier groupe publicitaire européen, à majorité de capitaux d'État, vient d'avancer de trois cases : allié à son rival Publicis, il rafle à la barbe de la R.F.P. (1) les futures régies de la publicité régionale de FR 3 ; le gouvernement lui confie ensuite une mission d'étude sur la quatrième chaîne, dont chacun voit bien qu'elle n'est qu'un hors-d'œuvre ; il fonde enfin une filiale commune avec *le Matin* pour assurer sa régie.

Une santé si éclatante, un si solide appétit ne font pas que des heureux. Les autres joueurs se renfrognent. Insistantes et indidieuses, les trois accusations anti-Havas se sont soudain réveillées dans les milieux publicitaires : Havas la pieuvre (21 % du marché publicitaire français) étouffe ses concurrents ; Havas aux deux visages fausse le marché : sa flottille d'agences-conseils, en publicité achètent de l'espace à ses régies à des conditions avantageuses et inavouables ; Havas l'élyséenne, enfin (l'État détient 50,26 % du capital), étrangle sournoisement la presse mal-pensante.

Attention, intox. Toute enquête en milieu publicitaire avance sur des sables mouvants. Ces artisans du fantasme, ces modeleurs de l'illusion, mentent comme ils créent, avec une totale candeur. Départager le procès d'intention de l'accusation sérieuse relève de l'exploit. Ainsi Havas a-t-elle toujours été accusée d'être le bras de l'Élysée dans la presse.

Les apparences sont accablantes. Fort de sa majorité, le gouvernement nomme traditionnellement à la tête d'Havas des hommes sûrs. François Mitterrand et avant lui Valéry Giscard d'Estaing, pour ne pas remonter plus loin, ont choisi les trois derniers présidents d'Havas parmi leurs plus proches collaborateurs : Yves Cannac pour le premier, Pierre Nicolay et André Rousselet pour le second. *« Il y a un mythe Havas, dont même le chef de l'État est victime,* explique, patelin, un vieux cadre de la maison. *En fait, on s'exagère beaucoup notre puissance. »*

Et de multiplier les exemples. La position-clé d'Havas dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.), émettrice de la station R.T.L., n'a pas empêché cette dernière de tomber en disgrâce élyséenne à la fin du précédent septennat, pour cause de trop grande liberté de ton de son éditorialiste Philippe Alexandre. Robert Hersant, l'un des anti-Havas les plus soupçonneux depuis le 10 mai, ne continue-t-il pas de confier la régie de *Paris-Normandie*, du *Havre libre* et de *Havre-Presse* à l'abominable pieuvre rose ?

« Le président d'Havas a peut-être sur son bureau le bouton de la pression politique, analyse un connaisseur. *Mais c'est comme la force de frappe. S'il le presse une fois, dix minutes après, c'est Havas qui explose. »* Peut-être. Mais habité du souci obsessionnel de bien faire passer son message et celui de son ami François Mitterrand, André Rousselet doit sentir bien souvent ses doigts le démanger. Avec cet homme d'affaires fonceur, qui revendique la liberté de ne pas adhérer au P.S. — *« même si j'en partage presque toutes les options »*, dit-il, — Havas a hérité d'un président qui lui ressemble : puissant, ambigu et séduisant.

« Parce qu'on est bons »

Oui, ambigu. Privé ou plublic ? Soumis à la jungle de la concurrence, ou au corset du service public ? En jouant à merveille de son ambiguïté fondamentale, Havas a su avoir le beurre et l'argent du beurre. *« Nous sommes un groupe privé, privé, privé ! »*, martèle Bernard Brochand, directeur général d'Eurocom (2), vedette de la récente émission télévisée « Les faiseurs de fric » (3). Et de fourrer sous le nez du sceptique un déluge de statistiques rayonnantes d'optimisme, de courbes toutes ascendantes, horizon radieux d'un avenir exponentiel. Malgré un grave échec dans le passé, malgré des déboires actuels, Eurocom, à moyen terme, ne renonce pas à s'implanter aux États-Unis, même si André Rousselet déclare aujourd'hui que *« ce n'est pas fondamental »*.

De Bernard Brochand (côté agences de pub) à l'agent commercial de Saint-Brieuc (côté régies), qui n'a ce cesse de vendre les colonnes de *Ouest-France* aux hypermachés locaux, Havas est un groupe de vendeurs plongé jusqu'au cou dans un univers concurrentiel. *« Si on progresse, c'est parce qu'on est bons, qu'on a du talent »*, assène encore Bernard Brochand.

Pas si simple. Si Peugeot a décidé de regrouper tous ses budgets de l'automobile chez Havas Conseil, est-ce vraiment parce que le lion a succombé au charme de la pieuvre, ou plus prosaïquement pour s'attirer les bonnes grâces du gouvernement dont il a toujours un bienfait à attendre ? Si Eurocom a recueilli à lui tout seul, en 1982, 45 % des campagnes gouvernementales (soit plus du double de sa part de marché), est-ce vraiment dû à la seule créativité d'I.N.F.-14 et d'Eleuthera, les deux agences du groupe spécialisées dans la « communication sociale » ?

« Un jour, raconte André Rousselet, *j'ai rédigé trois lignes de recommandation pour un gars de chez nous qui souhaitait rencontrer un annonceur. Dans mon esprit, cela ne préjugeait nullement le succès de sa démarche commerciale. Le lendemain, tout le budget avait basculé chez nous. »* Même si le président d'Havas n'a jamais renouvelé l'expérience, il a ainsi pu mesurer le halo de puissance qui entoure son fauteuil. En la matière, la puissance supposée crée la puissance réelle.

Les avantages de l'ambiguïté sont plus flagrants encore dans le cas de la maison mère, qui tire une part substantielle de son profit d'une discrète concession accordée par les télécommunications à l'Office d'annonces (filiale d'Havas à 99,9 %), régisseur exclusif de la très rentable publicité des annuaires téléphoniques (penser à tous les encarts de l'annuaire des professions). *« Si le gouvernement nous a confié le dossier de la quatrième chaîne*, explique-t-on, *c'est parce que nous sommes des vendeurs. Il s'agit avant tout de vendre des abonnements. D'ailleurs, une de nos premières missions d'étude a été à La Redoute. »* Un temps de silence. *« Évidemment, c'est aussi parce que nous sommes une entreprise d'État. »*

Acheteur et vendeur

Autre aspect de la même ambiguïté : Havas est, avec Publicis, le seul groupe en Europe ou aux États-Unis à rassembler des agences, acheteuses d'espace et des régies qui s'efforcent d'en vendre. Une monstruosité, estiment certains. Côté agences, plus de soixante dans Eurocom, chef-d'œuvre du génial architecte d'Havas que fut Jacques Douce, son ancien directeur général, décédé l'année dernière. *« Des dizaines de petites agences permettent de mieux ratisser le marché qu'une grande machine »*, explique un publicitaire. Avantage annexe : en leur confiant des commandements de filiales, Havas l'éparpillée a su garder à elle ses meilleurs cadres, plus efficacement que Publicis la jacobine. Havas est un groupe que l'on ne quitte pas.

En face d'elles, les agences-conseils d'Eurocom trouvent bien souvent... Havas, premier régisseur de France, à travers là encore de nombreuses filiales. Présente partout, Havas vend aussi bien l'espace de journal, de radio, d'affichage, de cinéma, et bientôt de télévision (voir encadré). Quand on sait la guerre que se livrent ces différents médias pour recueillir la manne publicitaire, la situation na manque pas de sel. Si Peugeot, par exemple, souhaite faire une campagne dans *Paris-Match*, c'est son agence Havas Conseil qui passera l'ordre à Intermatch, filiale du groupe Interdeco, lui-même filiale d'Havas. On reste ainsi en famille.

Une situation jugée par beaucoup malsaine : *« Même si l'instituteur ne le favorise effectivement jamais, il est plus sain que son fils ne soit pas dans sa classe »*, estime Michel Richardot, président de la très sage Association des agences-conseils en publicité (A.A.C.P.) dont font partie les agences d'Eurocom. *« Prenez-nous une seule fois en flagrant délit de favoritisme ! »*, rétorque Havas. Et André Rousselet, qui, pour la première fois dans l'histoire de l'agence, cumule les deux présidences d'Havas et d'Eurocom, prenant ainsi le risque d'accroître le malaise, de jurer ses grands dieux qu'il fera toujours la différence entre ses deux casquettes : *« Quand on a besoin d'un taxi, à Havas, on n'appelle pas un G7 (3). Le principe est le même. Un quotidien régional que nous avons en régie m'a demandé un jour de faire pression sur nos agences pour obtenir davantage de publicité. J'ai refusé. »*

Avant même l'attribution à Havas des régies locales de FR 3, sa candidature mit le feu aux poudres. Une vingtaine d'agences, débordant la sage A.A.C.P., se sont regroupées dans un mouvement ouvertement anti-Havas, E.L.P. (association professionnelle pour l'Ethique et la liberté de la publicité), présidé par le responsable en France de l'agence américaine Young et Rubicam. *« La France est le seul pays au monde où la présence de Publicis et d'Havas barre aux agences américaines l'accès aux premiers rangs*, analysent tranquillement les responsables d'Havas. *Alors, elles font leur possible pour nous déstabiliser. »*

Muraille tricolore devant l'invasion yankee, Havas se veut en outre protecteur de la presse écrite. Une tutelle symbolisée par exemple par Roger Lavialle, directeur administratif d'*Ouest-France* et administrateur d'Havas : *« Ne me demandez pas de pleurer sur le sort des agences américaines, qui, en France comme ailleurs, ont toujours joué la télévision contre la presse écrite. »*

Première concrétisation de cette protection accordée par Havas à la presse écrite : *« Dès le début, les tarifs de FR 3 régionale seront « prospectifs »*, explique Pierre Dauzier, directeur général d'Havas, *c'est-à-dire assis non pas sur l'audience réelle, mais sur l'audience espérée. »* Un système de dissuasion par l'argent que l'on espère efficace. *« Dans une démocratie, le rôle de la presse écrite est capital*, renchérit André Rousselet. *Tirons-en les conséquences ! » « Il y a deux façons d'être l'allié de la presse*, nuance cependant Léo Scheer, directeur du développement. *L'aider à construire des fortifications ou, au contraire, à prendre pied dans les nouveaux médias. »*

Privé ou public, Havas, en tout cas, est un colosse. Un point de passage obligé de tout ce qui, en France, s'imprime ou se diffuse. *« Si on travaille avec Havas ? C'est comme si vous nous demandiez si on utilise du courant électrique »*, explique le directeur de la publicité d'un quotidien parisien. De cette puissance, Havas a su tirer le meilleur parti commercial. Pour bien comprendre comment, il faut savoir que le marché français de l'achat d'espace publicitaire est d'une totale opacité. Radios, magazines, quotidiens, nul n'applique plus ses tarifs affichés. C'est la guerre. Tout le monde brade. Les radios ont lancé le mouvement, pour arriver à caser leurs mois d'été, leurs nuits, leurs week-ends. Les magazines ont suivi, puis les quotidiens. Se sont créées ces dernières années des *« centrales d'achat d'espace »* qui achètent en gros, au prix de gros, l'espace publicitaire. Pour rester concurrentielles, les agences ont été obligées de suivre. *« Le prix de la même page de magazine, selon qu'elle est achetée par une petite agence ou par une centrale puissante, peut varier de un à trois »*, explique un connaisseur.

Rabais en cascade

Dans cette jungle, l'avantage est bien entendu aux plus gros acheteurs. Et le plus gros d'entre les gros, c'est Havas, à condition qu'existe une clé de voûte, capable de maîtriser l'ensemble de ce système décentralisé à l'extrême. Cette clé de voûte portait un nom : Georges Roquette, ancien adjoint de Jacques Douce. Homme de l'ombre et redoutable négociateur, Georges Roquette, qui s'est suicidé en août 1982, avait instauré un système de rabais à trois niveaux.

DANIEL SCHNEIDER.

(Lire la suite page IV.)

(1) La Régie française de publicité est déjà régisseur de TF 1 et d'Antenne 2.

(2) Détenue à 45 % seulement par Havas, la holding Eurocom comprend toutes les agences-conseils du groupe.

(3) André Rousselet est président de la compagnie de taxis G7 depuis 1972, après l'avoir été déjà de 1962 à 1967.

Les tentacules

Avec un chiffre d'affaires de 11,5 milliards en 1982, Havas revendique la place de premier groupe européen de communication. Premier régisseur français, Havas « vend » les pages publicitaires de nombreux magazines : *Télé7 jours* (premier tirage français), *Elle, Paris-Match, Jacinte, Vingt Ans, Biba, Confidences, Pif-Gadget*, etc. ainsi que du quotidien *les Échos*. En province, Havas vend 45 % de la publicité locale de la presse quotidienne régionale, et 60 % de l'« extralocale », c'est-à-dire nationale. Les « *pubs* » de l'entracte au cinéma, c'est encore Havas (25 % dans Mediavision), ainsi que les encarts de l'annuaire (99,9 % de l'office d'annonces), les panneaux sur les autobus et les quais de métro (50 % dans Metrobus), les panneaux d'affichage Avenir Publicité, la firme qui nous a montré « le haut » et « le bas » de Myriam, (97,52 %), et les spots sur R.T.L. (94,5 % d'Information et Publicité, régisseur de R.T.L.).

De l'autre côté du comptoir de l'achat d'espace, Havas contrôle une soixantaine d'agences (21 % du marché français) organisées en grands groupes : Havas-Conseil, le Bélier, Futurs, Bazaine Publicité, et Ecom Univas, qui regroupe ses treizes agences européennes, et a vocation à accueillir une agence américaine, le jour où...

Dans la presse et la communication, Havas a aussi de solides possessions. Le groupe détient 30 % d'Audiofina, holding majoritaire dans la C.L.T., qui diffuse R.T.L., et 35 % de la Compagnie européenne de publications (*l'Usine nouvelle, le Moniteur des travaux publics*, Fernand Nathan). En province, l'agence est le premier éditeur de journaux gratuits.

Enfin, Havas est le premier groupe français de tourisme, avec les célèbres agences distributrices Havas Tourisme (99,9 %). Mais il est également fabricant de voyages, avec Touropa (50 %).

LA BONNE RECETTE



COMMENT RECONNAITRE UN TOURISTE EN CHINE

JEAN-CLAUDE PAILLASSON

Les joies familiales du « micro »

Gestion des menus, des rendez-vous ou des dossiers : pour certains cadres ou techniciens le micro-ordinateur devient un instrument familier au foyer comme au bureau.

VOILA près d'un an que Dominique Martin, ingénieur commercial dans une société d'électronique implantée à Toulouse, a décidé de s'équiper d'un micro-ordinateur. Pour moins de 2 000 francs, il a rejoint la grande famille des « fanas du micro ». Les chiffres donnent une idée du phénomène : seize mille micro-ordinateurs vendus dans le monde en 1976, près de deux millions en 1981, plus de quinze millions prévus pour 1985 (1). Dominique n'est pas vraiment un néophyte en la matière. Il a fait connaissance avec l'informatique pendant ses études d'ingénieur, au début des années 70.

A cette époque on faisait encore beaucoup de traitements par lots, en temps différé. L'informatique « universitaire » était encore une technologie laborieuse. *« Nous préparions d'abord les programmes,* se souvient Dominique, *puis il fallait perforer des cartes que notre école envoyait à l'université scientifique, où elles étaient traitées par un gros ordinateur. Une semaine après, nous recevions le résultat. Très souvent c'était :* « erreur de syntaxe sur la carte X ou Y », *et il fallait recommencer. Ces aller et retour duraient parfois un mois, au terme duquel l'écriture du programme était déclarée correcte du point de vue de la syntaxe, mais le programme lui-même ne fonctionnait pas à cause d'une erreur de logique. Il fallait alors tout reprendre de zéro. Une vraie galère ! Aujourd'hui, avec mon micro, j'ai la réponse tout de suite. C'est autrement satisfaisant ».*

Une fois sorti de son école, Dominique n'a plus l'occasion de faire de programmation. Travaillant dans le secteur commercial et responsable d'une gamme de produits, il considère que l'informatique est l'affaire des informaticiens et d'eux seuls. Mais l'apparition des micro-ordinateurs va tout changer. S'équiper devient non seulement possible — pour une somme modique — mais aussi nécessaire : *« J'ai pris conscience que je ne devais pas me laisser distancer par l'évolution technologique. Pour moi, pour mon travail, mais aussi pour mon fils, qui sera certainement appelé à étudier avec l'ordinateur. Il a suffi d'un déclic pour que je décide de m'équiper. »*

Ce déclic, c'est un collègue de bureau qui le provoque. Déjà « informatisé », Serge vient voir ses copains pour leur parler de l'usage qu'il fait de son « micro », leur prête des revues... et finit par leur communiquer son virus. *« On voyait des ordinateurs partout,* se souvient Dominique, *et on se disait qu'on était les derniers à ne pas être équipés. »* Il convainc quatre ingénieurs du service commercial d'acheter leur micro-ordinateur. Ils choisissent une des machines les moins chères du marché, le ZX 81 du constructeur anglais Sinclair. Investissement de base : 1200 francs.

Il faut y ajouter le prix de l'écran de visualisation et d'un lecteur de cassettes. Mais — et le constructeur joue là-dessus — un récepteur de télévision et un magnétophone font très bien l'affaire, d'où une économie substantielle. Dominique a bien un vieux lecteur de cassettes, mais pas de télévision.

Télé couleur et téléphone

Que va-t-il acheter ? La question met en jeu les principes de vie de Dominique et de sa femme : les Martin ont résisté jusque-là à l'envahissement de leur foyer par le petit écran, et même par le téléphone. Que faire ? D'un côté, la pression extérieure : *« Vous n'allez pas acheter un poste noir et blanc, c'est dépassé. »* De l'autre, son épouse : *« Si tu achètes la couleur, je fais installer le téléphone ! »* Heureusement, il se rend compte que le micro-ordinateur en question ne donne pas une très bonne image sur un écran couleur. L'argument est décisif. Pour 600 francs, les Martin achètent d'occasion un minuscule récepteur noir et blanc portable, qui passe totalement inaperçu entre la chaîne hi-fi et le micro-ordinateur dont la taille n'excède pas celle d'un livre format poche.

La taille de l'appareil semble avoir compté beaucoup dans le choix de Dominique. Il cite un de ses collègues qui, ayant fait l'acquisition d'un ordinateur plus important de type clavier-écran, est bien embarrassé par cette « verrue » installée au milieu de son salon. Les temps ont changé. Dans les années 50, les « machines au foyer » devaient être volumineuses pour séduire le public. Aujourd'hui, de nombreux consommateurs demandent aux nouveaux outils de la communication d'être aussi discrets que possible, de ne pas troubler leur décor familial.

Une fois son micro-ordinateur acheté, Dominique a dû « justifier » son acquisition. Certains de ses collègues se sont jetés tête baissée dans les jeux. L'un d'entre eux arrivait le matin épuisé à son bureau pour avoir essayé toute la nuit de sortir de la maison piégée... Dominique traverse lui aussi sa phase « jeux », mais se lasse assez vite de leur manque de logique.

Il préfère se consacrer à la programmation, dont il a conservé quelques notions. Il se met à un programme qui établira pour chaque jour un menu différent, avec son équivalent calorique et la liste des produits à acheter. Aujourd'hui ce programme fonctionne. D'autres sont en projet : agenda téléphonique, gestion de compte bancaire, comptabilité du syndic de l'immeuble où il habite.

Applications élémentaires pour un informaticien de métier ou pour qui achète des programmes tout faits. Mais ce qui compte pour cet amateur, c'est le plaisir de contempler le résultat d'un travail personnel : *« Partir de rien,* explique Dominique, *avancer pas à pas, mettre au point un programme qui tourne, et surtout voir le résultat s'afficher sur l'écran, c'est une grande satisfaction. J'ai vraiment l'impression de créer quelque chose. »* S'y ajoute le plaisir d'apprendre à son épouse à programmer et de faire de temps en temps un exercice d'arithmétique à l'ordinateur avec une petite cousine qui vient d'entrer au lycée — en attendant le tour de son fils Mathieu, qui n'a que trois ans.

Certains collègues de Dominique ont décidé d'utiliser pour leur travail le micro-ordinateur qu'ils ont acheté. Serge, par exemple, a établi un programme de traduction de plans de circuits électroniques. Ceux qu'il reçoit à son bureau sont souvent cotés en inches. Un service spécialisé est chargé de convertir les mesures dans le système métrique. Un problème particulièrement épineux lorsqu'il faut définir les tolérances, tâche fastidieuse et répétitive. Serge la supprime grâce à un programme qu'il réalise chez lui : les traducteurs de plans se voient confier d'autres travaux.

La mémoire de l'entreprise

Il ne s'agissait pourtant que d'un petit programme de gestion de fichiers destiné à lui éviter d'avoir, pour chaque transformation d'un produit, à modifier à la main des colonnes de références — une tâche que l'ordinateur peut établir automatiquement. En fait, le service ne jugeait pas l'opération prioritaire, dans la mesure où l'ingénieur pouvait la réaliser manuellement, et le système informatique n'était pas assez souple pour répondre à la demande : la rigidité des organisations et des systèmes adoptés empêche de mettre à profit toutes les potentialités de l'informatique.

L'évolution technologique donne aujourd'hui davantage de liberté. Restent les rapports entre les services. La passion qui anima aujourd'hui ces quelques ingénieurs peut remettre en question le pouvoir des informaticiens dans la maison. Le bastion « direction informatique » qui, dans la plupart des entreprises, fait encore la pluie et le beau temps pourrait bien tomber sous les coups de boutoir de l'informatique personnelle.

Encore faut-il que les mentalités évoluent. Ici comme dans d'autres entreprises, il est en principe interdit de travailler sur un autre ordinateur que celui de la société, sauf exception. Non sans raisons, notamment de sécurité. Si un cadre utilise son « micro » et ses propres programmes pour traiter ses dossiers, que se passera-t-il s'il quitte son entreprise ? Son successeur ne disposera d'aucune documentation écrite sur les affaires en cours. Le prédécesseur aura emporté avec lui une partie de la mémoire de l'entreprise.

Autre risque : celui de voir se multiplier des kyrielles de programmes non compatibles entre eux, comme cela s'est produit dans des directions régionales des Télécommunications qui comptent de nombreux adeptes de la micro-informatique. Certains services ont acquis des micro-ordinateurs, prudemment classés « matériel de bureau » pour la comptabilité, et se servent de leurs propres programmes pour des tâches qui font l'objet d'applications standardisées sur le plan national, utilisées avec des systèmes informatiques lourds.

Dominique, lui, n'a pas encore réalisé de programme à usage professionnel. Non qu'il manque d'idées. Il pense en particulier à un agenda électronique qui lui permettrait de retrouver facilement ses clients et surtout d'établir un « fichier-action » qui indiquerait chaque jour les choses à ne pas oublier : appeler tel client, relancer telle affaire, commander une pièce, etc. Sa productivité et donc celle de l'entreprise s'en trouveraient accrues.

Mais il ne veut pas passer des nuits à le faire. Il souhaiterait donc obtenir de la direction l'attribution d'une « tranche de mémoire » sur l'ordinateur central de l'entreprise. La plupart des cadres comme lui ont en effet accès à un terminal informatique, mais ils ne peuvent faire que de la consultation de données et non de la programmation. *« Nous faisons de l'informatique morte,* regrette Dominique, *alors que l'investissement en matériel que représentent les terminaux mis à notre disposition pourrait être beaucoup mieux valorisé. »* La plupart des informaticiens amateurs sont encore condamnés à n'utiliser leur micro-ordinateur qu'à la maison, mais les choses n'en resteront certainement pas là très longtemps. ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) Source : Etude I.D.C. International. 39, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 225-35-53.

Havas ou le bonheur de l'ambiguïté

(Suite de la page III.)

Chaque filiale d'Havas négociait d'abord un *« dégressif de quantité »*, un prix de gros, en somme. Rien à redire. Puis, la même, généralement, en fin d'année, demandait aux journaux et aux autres supports une *« surcommission »* s'ajoutant aux 15 % de la *« commission d'agence »* qui, normalement, rémunère l'agence-conseil en publicité. Enfin, au nom de la holding Eurocom, et pour couvrir décemment les frais de sa bonne demi-douzaine de permanents, Georges Roquette demandait une seconde *« surcommission »*, au taux directement proportionnel à la croissance du chiffre d'affaires d'Havas avec le support concerné, variant de 2 à 10 %. A la clé, sans que ce fût jamais dit, un chantage à la baisse des commandes, auquel pas un directeur de pub n'a jamais su résister.

« Un véritable racket ! », murmurent-ils unanimes. *« On n'a fait que pousser à l'extrême la loi du marché »*, rétorque d'une jolie formule André Rousselet. Ce subtil partage des tâches entre la holding et ses filiales a eu, semble-t-il, bien du mal à survivre à Georges Roquette, les filiales ayant récupéré depuis l'année dernière une relative autonomie.

A son arrivée au ministère de la communication, Georges Fillioud s'était mis en tête de défricher un peu la forêt de Bondy de l'achat d'espace, pour rétablir les conditions d'une saine concurrence. Noble tâche, à laquelle s'était attelé un de ses conseillers techniques, Françoise Castro, à la ville Mme Laurent Fabius. Sans remettre en cause le principe des prix de gros, le projet du ministère, élaboré après une âpre discussion, préconisait une plus grande transparence, allant jusqu'à créer un organisme de discipline comparable à la Commission des opérations de Bourse, chargé de réprimer les abus. Quoique André Rousselet se défende d'en avoir eu connaissance, des sources concordantes font état d'un blocage absolu de sa part à l'égard de ce projet, toujours dans les tiroirs aujourd'hui.

Le nouveau président d'Havas a d'autres soucis. Il a imprimé au groupe une stratégie claire qui tient en un mot : audiovisuel. *« Il y a deux ans, quand on parlait d'audiovisuel, tout le monde rigolait. Aujourd'hui, quand Rousselet prononce le mot en conseil de direction, il se fait un silence religieux »*, raconte un des dirigeants.

La quatrième chaîne, Canal Plus, sur laquelle vingt personnes travaillent déjà en permanence au siège d'Havas, sera la pièce centrale du dispositif. Une chaîne payante, accessible seulement aux téléspectateurs équipés d'un décodeur, et pour laquelle, après moult études, on a choisi de viser le grand public (films, sports, variétés, jeux) plutôt qu'un public exigeant. Pour les stratèges d'Havas, la quatrième chaîne n'est qu'un premier pas : *« A très long terme, l'avenir des réseaux de communication est dans le micro-local et dans l'international,* explique Léo Scheer, directeur du développement. *Tous deux inexploitables actuellement, par impossibilité de trouver les montages financiers adéquats. »*

Le 7 juillet, a été annoncée la création d'une filiale de production audiovisuelle avec Pathé (société dont Havas détient déjà 25 %). Cette filiale pourrait vendre des images à Canal Plus. Une façon comme une autre pour le groupe de renouer avec sa vocation : la production d'information et de culture. Depuis que Charles-Louis Havas, le fondateur, sous Louis-Philippe, installa en face de la grande poste de la rue du Louvre son agence de traduction de journaux étrangers, qui devait devenir l'A.F.P. (4), ce groupe de commerciaux et de diffuseurs est fasciné par le cœur de l'industrie de la communication, encore inaccessible, mais ardemment convoité : la production.

« Pas touche », a toujours dit le gouvernement, empêchant en mars 1981 Havas de s'approprier Hachette, par exemple, de crainte sans doute d'une véritable rébellion anti-Havas dans le monde de la communication. Pour se consoler, la pieuvre a effleuré le joyau de plusieurs de ses tentacules, en créant par exemple un observatoire des styles de vie, le Centre de communication avancée (C.C.A.) qui, avec un certain fracas, a classé les Français en *« décalés »*, *« utilitaristes »* et *« recentrés »*.

Les travaux du C.C.A. constituent aujourd'hui le Coran de tous les publicitaires français : le *« recentré »*, groupe majoritaire discerné par le C.C.A., recherchant avant tout la sécurité, on a vu fleurir les yaourts en pots de verre chez bonne-maman et autres « contrats de confiance ».

Les travaux du C.C.A. ont inspiré la maquette et le contenu de plus d'un magazine féminin, davantage que la réflexion propre des journalistes. Mais ce n'était que hors-d'œuvre. La pieuvre tient aujourd'hui à sa portée un premier joyau, qui s'appelle Canal Plus. ■

DANIEL SCHNEIDER.

(4) L'A.F.P. et l'Agence Havas ne se sont séparées qu'au lendemain de la Libération, au moment de leur nationalisation.

Idylle en Bretagne : jeunes loups et grands messieurs

Idylle à Rennes. Le premier quotidien français, *Ouest-France*, coule des jours heureux sur les bords de la Vilaine avec son régisseur Havas. Les jeunes loups de la pub et les grands messieurs qui règnent sur le prestigieux quotidien de l'Ouest se sont mutuellement apprivoisés.

Il faut les entendre se tresser de réciproques couronnes. *« Il est bien plus intéressant de travailler pour* Ouest-France *que pour un journal qui aurait l'argent comme seule finalité ! »*, s'exclame Hervé Pinet, responsable chez Havas de la régie d'*Ouest-France*, cadre commercial jusqu'au bout des dents. Et de s'avouer séduit par le « ton » d'*Ouest-France* et de son éditorialiste vedette, François-Régis Hutin, grand pourfendeur de la peine de mort et de l'avortement, flamboyant héraut de l'école libre : *« Même si je ne partage pas tous ces combats, il y a là une classe qui ne peut laisser indifférent. »*

« Des responsables dynamiques, compréhensifs, brillants », complimente en écho Roger Lavialle, directeur administratif d'*Ouest-France*. Couvrant douze départements, le journal ne pouvait se permettre d'assurer lui-même sa régie. Le mariage de raison des débuts avec Havas s'est donc mué, au fil des décennies, en vieux collage amoureux que les concubins songent aujourd'hui à régulariser en créant, avant la fin de l'année, une filiale commune à 50-50. *« Le comble de la confiance mutuelle »*, s'extasie Roger Lavialle. Et cet ancien dirigeant de l'Action catholique de la jeunesse française de consommer d'une phrase l'idylle de la publicité et du clocher breton : *« Dans un métier comme la pub, les gens doivent avoir foi en ce qu'ils font. »*

Comme tous les vieux couples, celui-ci repose sur quelques frustrations, bien acceptées. *Ouest-France*, qui ne retire de la publicité que 33 % de ses ressources, s'est toujours montré très sourcilleux à son égard, refusant dédaigneusement la dernière campagne du gouvernement « Les yeux ouverts » ou toute publicité pour le pastis.

L'insistance de Havas à entraîner le quotidien sur la voie des suppléments (dominicaux, ou consacrés à une ville) se heurte à un refus, patelin mais inébranlable. *« Pas par principe,* assure Roger Lavialle, *mais parce que jusqu'ici on ne nous a pas proposé de projet qui nous convienne. »* *« Evidemment,* concède Hervé Pinet, *si le conseil général ou la municipalité passent de la pub dans un supplément sur une ville, il serait difficile, dans la partie rédactionnelle, de ne pas rendre compte de leurs activités. »* Rien de bien grave, au total.

Ouest-France et Havas sont par ailleurs conjointement propriétaires d'une chaîne de journaux gratuits, « le Carillon ». Véritables pompes à publicité, les « gratuits » sont une des hantises de la presse régionale (1). Pour protéger le quotidien de leurs agressions commerciales, *Ouest-France* a jugé plus efficace d'être lui-même un puissant éditeur de gratuits.

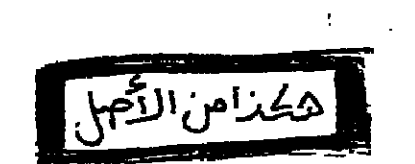
Grâce au savoir-faire du directeur régional de Havas, Jean-Claude Cellard, lui-même grand fondateur de gratuits dans ses précédents postes du Sud-Ouest, *Ouest-France* a édifié, autour du « sanctuaire » du quotidien, une véritable forteresse de gratuits. Retour d'ascenseur : *Ouest-France* a embarqué Havas dans l'association de télématique qui étudie les utilisations possibles de l'équipement actuel de Rennes en terminaux Minitel (lancés à Rennes — le monde est petit ! — par une campagne de pub de l'agence locale de Havas).

Seul nuage pour Havas-Rennes, la lutte au couteau qui l'oppose à... Havas-Paris, régisseur de la publicité extra-locale d'*Ouest-France*, dans Régions-communications, société contrôlée à 51 % par un groupe d'éditeurs *(Ouest-France, la Montagne, Sud-Ouest, la Nouvelle République du Centre-Ouest)* et dont Havas ne détient que 49 %. Les deux frères ennemis de Rennes et de Paris s'arrachent en effet les annonceurs les plus juteux.

La publicité locale, qui ne nécessite qu'un effort de créativité modeste — c'est souvent la simple liste des promotions de l'hypermarché local — n'est pas rémunérée aux agences locales. La même annonce, si elle transite par une agence-conseil parisienne, même fantôme, est alors dite « extra-locale » et l'agence doit être commissionnée par le journal. C'est donc *Ouest-France* qui tranche en dernier ressort : ou bien il accepte l'annonce en extra-locale, payant ainsi un peu plus cher, ou bien il l'exige en locale, faisant une économie mais prenant le risque, selon Havas-Paris, de s'enfermer dans un « ghetto », nul ne faisant plus l'effort de prospecter pour lui les annonceurs nationaux.

Et les pressions ? Les fameuses pressions qu'exercerait sur la presse régionale Havas l'élyséenne ? Roger Lavialle lève les bras au ciel : *« Rousselet ? Exercer une pression politique sur nous ? Inimaginable, Monsieur. »* ■

(1) D'après le rapport sur ce sujet par M. Jean Mottin, on en dénombrait 360 en 1978. (Voir *le Monde* du 30 septembre 1980.)



Le flot croissant des eaux usées

Plus on consomme d'eau, plus il faut en évacuer. Faudra-t-il des canalisations colossales pour répondre à la croissance urbaine et éviter les débordements d'égout ?

UN nouveau problème de robinets : comment évacuer facilement les eaux d'une ville, sachant que chaque habitant rejette en moyenne 200 à 250 litres d'effluent et que la pluie tombe avec une intensité homogénéisée de 31,6 litres par mètre carré et par jour ? Faites le calcul, cela représente, pour une agglomération de 100 000 habitants aux rues macadamisées une quantité d'eau polluée à évacuer proche de 300 millions de litres par jour. Un volume moyen qui représente un cube de 67 mètres d'arête. Encore ne s'agit-il là que d'une quantité moyenne ; les jours d'orage violent, ces volumes peuvent doubler ou tripler.

Le problème n'a commencé à préoccuper les Français qu'au début du dix-neuvième siècle — toutefois les Romains avaient déjà construit des collecteurs d'égout dont les vestiges témoignent de leur technicité en matière d'hydraulique urbaine. Deux chercheurs, Gabriel Dupuy et Georges Knaebel, ont fait récemment l'historique de l'assainissement du dix-neuvième siècle à nos jours (1). Longtemps les eaux de ménage, jetées par les fenêtres, étaient recueillies avec les eaux de pluie dans un caniveau central, qui les évacuait vers la rivière la plus proche.

Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, la consommation d'eau journalière de chaque habitant n'était que de 20 à 30 litres. Pendant le dix-neuvième siècle, avec le développement du réseau de distribution, elle a crû jusqu'à atteindre 100 litres. Or plus on utilise d'eau, plus il faut en évacuer.

Cet accroissement, les travaux des hygiénistes, les répercussions des épidémies de choléra de 1832 et 1894, ont entraîné la construction de canalisations d'assainissement en sous-sol, marquant l'apparition du tout-à-l'égout à Paris : En 1824, 35 kilomètres étaient réalisés, 130 en 1850 et 560 en 1871. Aujourd'hui, il y en a 2 100 kilomètres, dont 1 543 — de grande section — peuvent être visités.

Une tour de vingt étages

Toutes les agglomérations possèdent aujourd'hui un réseau d'égouts. Mais l'évacuation des eaux sales pose encore problème. Les canalisations, datant pour la plupart de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième, sont souvent vétustes (voire mal entretenues) et de dimensions insuffisantes pour faire face à la croissance urbaine et s'adapter aux nouveaux plans d'occupation des sols. A Bordeaux ou à Lyon, il y a des zones parfaitement constructibles sur lesquelles il est impossible d'obtenir un permis de construire, en raison de l'insuffisance du réseau d'assainissement. Si 95 % des logements sont raccordés à un réseau de distribution d'eau, seulement 60 % sont connectés à un réseau d'assainissement efficace : trop souvent celui-ci est mal conçu ou insuffisant.

Trois catégories d'eaux sales doivent être évacuées, et sont souvent traitées séparément : les « eaux vannes » (liquides issus des W.-C.), les eaux usées, provenant des cuisines et des salles de bains, les eaux de pluie qui ruissellent en surface et dont le volume dépend de l'importance des surfaces couvertes (toitures, pavage ou macadam des rues et des trottoirs). Théoriquement moins polluées, les eaux de pluie sont souvent évacuées et traitées à part avant d'être rejetées dans la nature.

On évalue à une cinquantaine de litres par habitant le débit des eaux vannes. De grosses canalisations sont nécessaires pour éviter les engorgements. Récemment mis sur le marché, les « sanibroyeurs », qui mettent en pièces la masse solide, peuvent être connectés à des canalisations de moindre dimension et de plus faible pente. Les eaux vannes, par leur brusque descente, peuvent également créer des engorgements dans les étages inférieurs.

C'est, entre autres, pour calculer les dimensions et la pente nécessaires que le Centre d'études du bâtiment et des travaux publics (C.E.B.T.P.) a construit une tour expérimentale de plus de vingt étages, comportant des W.-C. à chaque niveau. Il s'agit d'observer *in vitro* l'effet conjugué des chasses d'eau si tous les habitants d'un immeuble les utilisent au même instant, comme cela se passe vers 10 heures du soir dans beaucoup d'immeubles après la fin du film à la télévision. Plus le film est long et plus le phénomène est important : chaque descente d'eau risque en rencontrant celle des étages inférieur d'entraîner des débordements. Pour l'éviter, on a mis au point des abaques permettant de calculer le diamètre optimal de la canalisation dans les immeubles neufs, mais le problème n'est pas encore résolu pour les habitations anciennes.

Outre le débit, la présence de masses solides préoccupe les architectes : les canalisations d'évacuation et l'égout lui-même doivent être régulièrement curés si les pentes d'écoulement sont trop faibles.

Le volume des eaux usées dépend de l'équipement ménager de l'immeuble : salle d'eau, buanderie, machines à laver, éviers, etc. Le problème est celui de la concentration des produits polluants, notamment des lessives. Concentration plus faible qu'il y a quelques années, mais les eaux sales demeurent délicates à traiter, bien que la biodégradabilité des lessives, entre autres, permette de diminuer la nocivité de ces eaux.

Eaux usées et eaux vannes sont mélangées en bas de l'immeuble, les unes servant à diluer les autres, ce qui évite de multiplier les réseaux d'égouts. Ce sont les eaux de pluie, soit mélangées aux autres (égout unitaire), soit individualisées (égout séparatif), qui créent le plus de difficultés. Leur volume, très variable, est toujours bien supérieur à celui des autres : dans les villes, la quasi-totalité des surfaces est imperméabilisée pour la circulation des véhicules, mais aussi afin d'éviter une trop forte présence d'eau dans les sols, ce qui serait préjudiciable à la stabilité des immeubles. Mais cette couverture étanche accroît considérablement les volumes de liquide à évacuer.

De plus, des études menées aux États-Unis et en France ont montré que ces eaux sont souvent polluées ; cette pollution provenant des véhicules à moteur (gaz d'échappement, azote, plomb, usure des pneumatiques, hydrocarbures), du chauffage des habitations (poussières, azote, soufre) et de l'utilisation de sels chimiques pour protéger la chaussée du gel en hiver (chlorure de sodium ou de calcium). La concentration en éléments nocifs, généralement faible, peut varier considérablement dans un même lieu. Les premiers flots d'orage sont les plus pollués dans la plupart des cas.

Les collecteurs d'eau pluviale peuvent être pollués par suite d'erreurs de branchement qui y amènent des eaux usées. Sur dix-neuf collectivités du sud de la région parisienne (plus de 13 000 branchements au total), on a constaté un pourcentage d'erreurs non négligeable : 3 % de rejets d'eaux usées dans le réseau pluvial et 18 % de déversement d'eaux de pluie dans le réseau d'eaux usées. Conclusion, il faut traiter les eaux de pluie avec autant de soin que les autres eaux sales avant leur retour au milieu naturel.

Un affaissement de terrain

Canaliser et traiter : simple à concevoir, difficile à mettre en œuvre ; le volume des eaux de pluie peut être si important qu'il faudrait des conduites surdimensionnées pour éviter les inondations. Dans beaucoup de villes, les égouts n'ont pas été prévus pour suivre le rythme d'urbanisation actuel, mais installer un nouveau réseau est une tâche délicate. A Grenoble, où une telle opération avait été entamée, la construction d'un collecteur de fort diamètre dans une rue étroite a provoqué un affaissement de terrain. Il a fallu évacuer les habitants, et, depuis plus de quatre ans, la municipalité est en procès avec les propriétaires de logements et les travaux sont suspendus.

Un tel problème de dimensionnement du réseau s'est également posé pour des villes nouvelles comme Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Evry ou Saint-Quentin-en-Yvelines. Devant les coût colossaux d'aménagement, les urbanistes se sont orientés vers des formules plus économiques copiées sur nos voisins anglo-saxons, allemands ou néerlandais. Il s'agit d'aménager des bassins de retenue de l'eau pluviale afin de retarder son évacuation.

A l'époque, cette technique allait à l'encontre des règlements d'assainissement, mais, sous la contrainte, ceux-ci ont été modifiés en 1977 (2). Les villes nouvelles ont même pris le parti de valoriser les abords du bassin et d'en faire un lieu d'agrément. Le système offre un autre avantage : un bassin permet un prétraitement des eaux par décantation, ce qui peut diminuer les coûts de traitement avant rejet.

Une autre solution a été choisie en Seine-Saint-Denis : utiliser la capacité de stockage de l'égout lui-même. Les différentes sections du réseau n'étant pas toutes remplies au même moment, il est possible d'utiliser les vannes de dérivation pour faire transiter les eaux, au moment de la pointe de l'orage, par un circuit non encore saturé. Un ordinateur gère l'ensemble à l'aide de capteurs électroniques et commande l'ouverture ou la fermeture des vannes. Ce système donnant satisfaction, ses concepteurs peuvent l'étendre à la télédétection des polluants afin d'agir en fonction de leur concentration.

Héritée du passé, l'évacuation des eaux en ville est restée très centralisée : toutes les eaux recueillies sont dirigées vers un point central de traitement ou d'épuration. Ce choix, qui ne peut guère être remis en cause, pose tout de même de gros problèmes aux villes de vacances où le nombre d'habitants peut être multiplié par dix, voire vingt, pendant deux ou trois mois. Concevoir des canalisations d'eaux usées uniquement pour une période de pointe grève considérablement le budget des collectivités locales. Ainsi, entre 1960 et 1977, on a construit autour du lac d'Annecy un collecteur de 42 kilomètres de long aboutissant à une station d'épuration pouvant traiter les eaux usées de cent soixante mille personnes (l'agglomération d'Annecy, dont tous les habitants ne sont pas reliés au réseau en compte moins de cent vingt mille). Cette construction a coûté l'équivalent de 200 millions de francs 1982 : un exemple d'investissement lourd rendu nécessaire notamment par l'afflux de touristes en été.

Cependant, les responsables de l'assainissement commencent aujourd'hui à s'intéresser à l'évacuation et au traitement individuel des eaux qui prévaut aux États-Unis et au Canada : chaque maison a son système d'épuration. L'usage de l'habitat individuel et l'étendue des agglomérations permettent cette solution ; sinon des collecteurs aux capacités limitées sont construits sans raccordements à un réseau général. Mais cela présente le grave inconvénient de ne pas permettre de contrôle des rejets : aussi ces pays ont-ils souvent des eaux de consommation plus polluées. En fait, chaque agglomération est confrontée à des problèmes particuliers résultant de la topographie et du système d'assainissement antérieur. Les collectivités locales les résolvent comme elles peuvent. ■

HUBERT D'ERCEVILLE.

(1) *Assainir la ville hier et aujourd'hui*, collection « Les pratiques de l'espace », Dunod éditeur.

(2) Une circulaire CG 1333 de 1949, donc antérieure à l'extension des villes, baptisée « Bible de l'assainissement » par certains, était alors en vigueur. Ce texte obligeant à évacuer le plus vite possible les eaux polluées interdisait dans les faits leur « stockage ». La circulaire du 22 juin 1977 a modifié cette règle.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Dentifrice anti-fumeur

Un médecin montréalais affirme avoir mis au point un dentifrice susceptible de faire perdre le goût de fumer. La solution agirait au niveau des glandes salivaires et des papilles gustatives et rendrait le goût du tabac exécrable. Ce dentifrice n'entraînerait aucun effet secondaire et n'affecterait en rien le goût des aliments.

Le médecin indique que les éléments de base de son produit, qu'il a mis neuf ans à développer, sont des sels minéraux. Ex-fumeur de cigare, il dit avoir lui-même joué le cobaye pour son produit.

Une bouteille de 100 millilitres dure dix jours, le temps requis pour perdre l'habitude de fumer, assure-t-il.

★ *Hebdo Canada*, D.C.A.P., Ottawa K 1 AO62, Canada.

Pleurs intra-utérins

Une paysanne de l'est de la Chine aurait eu la surprise d'entendre pleurer les jumeaux qu'elle portait quelques jours avant que ceux-ci ne naissent. Le phénomène a été confirmé par quatre médecins qui, à plusieurs reprises, ont entendu les cris des bébés à travers l'oreille droite de leur mère, Mme Zhu Zhengfang, vingt-six ans, a rapporté le 29 mai l'agence Chine nouvelle. Les jumeaux — deux garçons en bonne santé — sont finalement nés par césarienne après que Mme Zhu eut une nouvelle fois entendu leurs pleurs juste avant l'intervention.

Chine nouvelle a précisé que les médecins de Mme Zhu s'étaient mis en rapport avec des spécialistes pour tenter de trouver la cause de ce phénomène, d'autant plus étrange qu'il n'a par ailleurs pas pu être détecté par le stéthoscope.

★ A.F.P. nº 359, 11, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél : (1) 233-44-66.

BOITE A OUTILS

Avant la naissance

L'étude de la vie fœtale menée depuis quelques années a prouvé que le fœtus qui se développe dans la nuit utérine n'est pas une masse inerte subissant des lois aveugles, mais un être vivant, réceptif et réagissant, doué de sensibilité, sinon de conscience, de mémoire, de capacités d'apprentissage étonnantes. Tout ce que vit sa mère, l'enfant le vit avec elle. Ce vécu commun influence la personnalité de l'enfant, oriente son affectivité, s'inscrit dans sa structure cellulaire et sa mémoire organique. L'enfant qui naît a déjà un passé de neuf mois.

Le numéro 12 de *CoEvolution*, intitulé « Naissances », évoque, dans un article d'Andrée Bertin, la vie avant la naissance et présente les conclusions des travaux menés à ce jour : incidences de l'environnement extérieur, du père et de la mère, sur l'enfant à naître, ses comportements, ses goûts, et même sa dentition.

★ *CoEvolution*, B.P. 43, 75661 PARIS CEDEX 14, tél. : (1) 543-10-17.

Comprendre le Japon

On parle surtout du Japon en termes technico-économiques. La *Revue du trans-social*, trimestriel sur la créativité sociale, technologique et artistique publié par l'Institut rural d'informations de Goroldka, dans son premier numéro, nous invite à découvrir sa culture. Le Japon n'apprend pas seulement à « faire », le Japon enseigne à « regarder ». Depuis des millénaires il a épelé les règles de civilisation, basées sur l'observation de la nature : ikebana, haïku, thé, bonsaï, zeu, shunto, nô, kabuki, gô..., peinture, littérature, musique, cinéma, mode. On y trouve aussi de nombreux éléments sur le Japon moderne, des livres, des adresses.

★ Goroldka, 24200 Sarlat, tél. : (53) 59-32-38.

Revues de biotechnologie

L'Association pour le développement des biotechnologies (ADEBIO) vient de publier un recueil de périodiques concernant les biotechnologies. Ce recueil rassemble une centaine de titres de revues traitant des biotechnologies sous les aspects recherche fondamentale, recherche appliquée, technologies ainsi que nouvelles brèves et abstracts.

Outre les noms et adresses de ces publications, ce document, d'environ 200 pages, reproduit les copies des couvertures, sommaires, conditions d'abonnement et de publication de chacun des ouvrages cités.

★ ADEBIO, 3, rue Massenet, 77300 FONTAINEBLEAU, tél. : (6) 422-45-44.

Autocars du troisième millénaire

Le dirigeable est considéré comme faisant partie de la préhistoire de l'aviation. Cependant, ses performances potentielles, sa sobriété énergétique et sa discrétion acoustique lui ouvrent aujourd'hui de multiples « créneaux » complémentaires de ceux des autres moyens aériens. Ces majestueux vaisseaux de l'air peuvent répondre aux besoins de cette nouvelle civilisation de l'énergie rare et de la qualité de la vie qui se met lentement en place à l'aube de notre troisième millénaire. Plusieurs projets sont actuellement étudiés en France.

Ces autobus de l'an 2 000 devraient notamment résoudre les problèmes de transport dans les lieux où climat et nature rendent coûteux l'entretien des routes, des voies ferrées et des aérodromes (par exemple l'Amazonie).

★ *Science et Vie*, 5, rue de la Baume, 75382 Paris Cedex 08, tél. : (1) 563-01-02.

LA BONNE RECETTE



ALEXANDRE HEYRAUD

JEUX

L'invité

J.-CL. GAUDIN

PORTRAIT CHINOIS

Le portrait de notre invité est celui d'un personnage décédé.

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Un métier	Ecclésiastique
Une couleur	Rouge écarlate
Un instrument de musique	Les orgues
Un personnage de bande dessinée	Iznogoud
Un titre de film	« les Trois Mousquetaires »
Un jeu	Les échecs
Une boisson	L'hydromel
Une voiture	Le carrosse
Un animal	Les chats
Un sport	L'escrime
Une matière enseignée	Le latin
Une carte à jouer	Le joker
Une émission de radio	« Le Tribunal de l'histoire »
Un monument	Le Louvre
Une affaire célèbre ou un événement historique	La journée des dupes
Un pays	L'Angleterre

DICO

A quels mots ou expressions notre invité pensait-il lorsqu'il écrivait ces définitions peu orthodoxes ?

DÉFINITIONS

1. « Du côté du Vieux-Port on lui prêtait plus qu'elle ne tenait... » (7 lettres).

2. Il paraît qu'ils sont lourds à porter (6 lettres).

3. A Marseille, on raconte que c'est ce que les socialistes ont à la place du cœur (4 lettres).

4. En politique, elle n'est pas réservée aux seuls Corses... (8 lettres).

5. Les hommes politiques s'en racontent jusqu'au moment où les urnes livrent leur verdict (9 lettres).

6. C'est la langue d'Esope du métier d'enseignant : ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire... (5 lettres).

FANTASME

Qui est ce personnage mystérieux – réel ou de fiction – que notre invité aurait secrètement voulu être ?

Ce qu'il y a de fascinant chez ce personnage, c'est que, au-delà du maniement abusif du bûcher (les templiers en savent quelque chose !), il a ouvert la voie à une certaine idée de la France, tenu tête à ses féodaux et même aux hommes d'Eglise, et favorisé le développement de notre grande et belle administration.

DANS LE DESORDRE

La liste suivante comprend dix inventions et découvertes qui, à des titres divers, ont marqué des étapes importantes dans la connaissance scientifique. Pouvez-vous en rétablir la chronologie, et retrouver les noms des auteurs de ces découvertes ?

- l'aspirine ;
- le microscope ;
- la radioactivité ;
- la penicilline ;
- la pile atomique ;
- la machine à calculer ;
- la loi de l'attraction universelle ;
- les ondes électriques ;
- la loi de la chute des corps ;
- la relativité universelle.

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD BRIS ET ALEXANDRE WICKHAM

QUIZZ

1. – Qui a dit : « La France a toujours été gouvernée au centre depuis Henri IV » ?
   - *a)* M. Giscard d'Estaing ;
   - *b)* M. Barre ;
   - *c)* M. Crépeau.
2. – Ajournant la décision annoncée par M. Delors de réduire les taux d'intérêt des livrets d'épargne en janvier, M. Mauroy a déclaré :
   - *a)* Il n'y a aucune atteinte à la politique de rigueur ;
   - *b)* Il n'y a pas de désaveu de M. Delors ;
   - *c)* Il ne s'agit là que d'un simple problème de communication.
3. – Parmi ces hommes politiques américains, un seul n'est pas candidat à la prochaine investiture de son parti pour l'élection présidentielle.
   - *a)* M. Ted Kennedy ;
   - *b)* M. Mondale ;
   - *c)* M. Glenn.
4. – Le dernier ouvrage de René Monory est intitulé :
   - *a)* « Un plus un font deux » ;
   - *b)* « Combat pour le bon sens » ;
   - *c)* « Point trop n'en faut ».
5. – Pour détention d'une cartouche de pistolet et d'un chargeur, un chauffeur de taxi thaïlandais a été condamné en Malaisie :
   - *a)* à la réclusion perpétuelle ;
   - *b)* à trente ans de travaux forcés ;
   - *c)* à la peine de mort.
6. – Un journal a organisé un concours sur les élections municipales intitulé « Le tiercé électoral » et doté de nombreux lots. Lequel ?
   - *a)* « le Parisien libéré » ;
   - *b)* « le Progrès de Lyon » ;
   - *c)* « Ouest-France ».
7. – Campagne contre les publicités anti-sexistes. Mais quid des hommes ? Qui avait-on déjà pu admirer à peu près nu sur ses affiches ?
   - *a)* Yves Saint-Laurent ;
   - *b)* Alain Delon ;
   - *c)* Michel Polnareff.
8. – La restauration du temple de Borobudur est achevée. Mais où se trouve le temple ?
   - *a)* au Japon ;
   - *b)* au Pérou ;
   - *c)* en Indonésie.
9. – Dans « Tootsie », de Sydney Pollack, Jessica Lange tient le premier rôle féminin. On avait pu l'admirer auparavant dans :
   - *a)* « Nous nous sommes tant aimés » ;
   - *b)* « King-Kong » ;
   - *c)* « Cabaret ».
10. – En battant les Anglais 19 à 15, lors du dernier tournoi des 5 nations les Français marquèrent :
    - *a)* un essai ;
    - *b)* deux essais ;
    - *c)* trois essais.

KIADIKOI

1. – Qui déclara : *« Sur l'Afghanistan, le silence de la France est absolument assourdissant »* ?
   - a) Bernard Pons (R.P.R.) ;
   - b) Georges Sarre (P.S.) ;
   - c) Roger-Gérard Schwartzenberg (M.R.G.).

2. – Qui affirma, péremptoire, en 1968 : *« De Gaulle n'est déjà plus de ce temps »* ?
   - a) Jean-Jacques Servan-Schreiber ;
   - b) Jean-Pierre Chevènement ;
   - c) Alain Geismar.

3. – De qui est ce jugement amical : *« On nous a annoncé qu'Edgar Faure était maintenant député non inscrit. J'ai envie de demander : non inscrit où ? »* ?
   - a) Michel Crépeau (M.R.G.) ;
   - b) Pierre Joxe (P.S.) ;
   - c) Robert Poujade (R.P.R.).

TEST

Quelle race de menteur êtes-vous ?

Le mensonge est sûrement l'un des attributs de la vie sociale qui s'est le plus largement démocratisé ces dernières années. Mais c'est aussi une conduite qui correspond à de multiples motivations d'ordre individuel. Catherine Vergnot-Kriegel et Isabelle Pélé (1) se sont amusées à vous en dévoiler quelques-unes dans ce test.

Vous répondrez aux questions suivantes en choisissant à chaque fois l'attitude qui vous convient le mieux parmi celles qui vous sont proposées.

(1) Psychologues.

1. – Vous est-il arrivé d'accomplir des actes illégaux (petits larcins, déclarations fiscales erronées, etc.).
   a) Oui ; *b)* Non.
2. – Vous est-il arrivé de mentir ?
   a) Oui ; *b)* Non.
3. – Face à un patient atteint de maladie grave, pensez-vous qu'un médecin se doit de lui dire toute la vérité sur sa maladie ?
   a) Oui ; *b)* Non.
4. – Une de vos amies, que vous n'avez pas vue depuis longtemps, a tellement grossi que vous avez du mal à la reconnaître. Vous lui dites :
   a) Tu es méconnaissable ;
   b) Tu n'a pas changé ;
   c) Tu as bonne mine ; les vacances t'ont profité.
5. – Un de vos amis a acheté une horrible veste d'un rouge criard à un prix très élevé. S'il sollicite votre avis, vous lui dites :
   a) Le rouge est très à la mode cette année ;
   b) Les pires horreurs se vendent ;
   c) J'ai failli m'acheter la même ;
   d) Je l'aurais plutôt choisie en bleu marine.
6. – Vous êtes invité à dîner chez quelqu'un qui peut avoir de l'influence sur votre carrière. Le repas est complètement loupé.
   a) Vous évitez tout commentaire ;
   b) Vous faites des remarques désobligeantes d'une manière sarcastique ;
   c) Vous flattez les qualités culinaires de votre hôte ;
   d) Vous lui conseillez d'acheter un livre de cuisine.
7. – La société dans laquelle vous souhaitez travailler vous demande un curriculum vitae :
   a) Vous n'envoyez rien en pensant qu'il pourrait vous desservir ;
   b) Vous valorisez ce qui vous paraît favorable et vous ne mentionnez rien de ce qui pourrait jouer en votre défaveur ;
   c) Vous envoyez la photocopie de vos diplômes et attestations professionnelles ;
   d) Vous inventez des diplômes et des expériences que vous n'avez pas.
8. – Dans une réunion à laquelle vous participez, quelqu'un ne cesse de raconter des « histoires belges » ineptes et de mauvais goût.
   a) Vous faites semblant de les trouver amusantes ;
   b) Vous ne dissimulez pas votre mécontentement ;
   c) Vous prétextez un rendez-vous pour quitter le groupe ;
   d) Vous racontez des « histoires anglaises »...
9. – Votre meilleur (e) ami (e) vous présente son conjoint que vous trouvez particulièrement stupide :
   a) Vous lui faites « amicalement » comprendre qu'il (elle) mérite mieux ;
   b) Vous lui supposez des charmes cachés auxquels vous faites allusion ;
   c) Vous lui souhaitez beaucoup de bonheur ;
   d) Vous le (la) mettez en garde sur son avenir conjugal.
10. – Vous est-il arrivé d'éprouver de l'angoisse ?
    a) Oui ; *b)* Non.
11. – Vous avez dormi durant la presque totalité de la projection du film de Marguerite Duras : *le Camion.* Dans une conversation à ce sujet :
    a) Vous prétendez que tout l'intérêt réside dans le début du film ;
    b) Vous prétextez une nuit d'insomnie pour expliquer votre défaillance ;
    c) Vous avouez vous être endormi, écrasé d'ennui.
12. – Vous vous réveillez insatisfait et de mauvaise humeur près de la créature de rêve qui vous avait tant séduite la veille. Votre jugement étant sollicité par cette personne.
    a) Vous prétendez que tout l'intérêt réside dans les premiers moments ;
    b) Vous prétextez une nuit d'insomnie pour expliquer votre défaillance ;
    c) Vous avouez vous être endormi, écrasé d'ennui.
13. – Vous recevez en cadeau de mariage une pince à sucre de la part de votre vieille maraine ; la douzième de la série.
    a) Vous la lui rendez en précisant que vous regrettez de ne pas avoir déposé la liste ;
    b) Vous simulez votre contentement ;
    c) Vous dites : « Quelle bonne idée » ! ;
    d) Vous lui demandez immédiatement des nouvelles de sa santé.
14. – Quelqu'un que vous connaissez assez peu vous remet un recueil de ses poèmes de 300 pages tous plus mauvais les uns que les autres pour obtenir de vous une appréciation.
    a) Vous lui renvoyez le tout en lui suggérant de faire de la peinture ;
    b) Vous lui conseillez de faire publier les meilleurs ;
    c) Vous lui dites qu'il gagnerait à utiliser son temps dans une autre activité où vous le savez excellent ;
    d) Vous le plaignez d'avoir fait tant d'effort pour rien...
15. – Citant un psychanalyste célèbre au cours d'une discussion savante, quelqu'un vous dit : « La quadrature de ce cercle, pour être possible, n'exige que la complétude de la batterie signifiante installée en A, symbolisant dès lors le lieu de l'Autre. »
    a) Vous répondez : « La quadrature du cercle est pourtant impossible. » ;
    b) Vous prenez un air totalement ahuri et vous dites : « Je ne comprends rien à ces choses-là » ;
    c) Vous conseillez à votre interlocuteur de faire du dessin... c'est plus amusant ;
    d) Vous lui demandez immédiatement des nouvelles de sa santé ;
    e) Vous lui demandez si J. Lacan a été traduit en sud-coréen car sinon les Sud-Coréens louperaient quelque chose !
16. – Pensez-vous, quand vous êtes en situation de mentir, au risque d'être « découvert » même s'il est faible :
    a) Jamais ; *b)* Toujours.

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

Le cardinal de Richelieu

DICO

1. Sardine ; 2. « Beaufs » ; 3. Urne ; 4. Vendetta ; 5. Histoires ; 6. Élève.

FANTASME

Philippe VI le Bel (1268-1314) roi de France

QUIZZ

1 B ; 2 AB ; 3 A ; 4 B ; 5 C ; 6 B ; 7 AC ; 8 C ; 9 B ; 10 C.

TEST

Faites le total des N et celui des A en vous reportant au tableau de cotation suivant :

1. – *a)* 0 ; *b)* 5N ;
2. – *a)* 3N ; *b)* 5N ;
3. – *a)* 0 ; *b)* 5A ;
4. – *a)* 0 ; *b)* 5A ; *c)* 1A.
5. – *a)* 2A ; *b)* 0 ; *c)* 5A : *d)* 1A.
6. – *a)* 1A + 1N ; *b)* 0 : *c)* 5A + 2N : *d)* 0.
7. – *a)* 0 ; *b)* 3N ; *c)* 0 ; *d)* 5N.
8. – *a)* 5A + 2N ; *b)* 0 : *c)* 2A ; *d)* 1A.
9. – *a)* 0 ; *b)* 2A ; *c)* 6A ; *d)* 0.
10. – *a)* 0 ; *b)* 5N.
11. – *a)* 4N ; *b)* 4N ; *c)* 0.
12. – *a)* 5N ; *b)* 4N + 2A ; *c)* 0.
13. – *a)* 0 ; *b)* 2A ; *c)* 5A : *d)* 1A.
14. – *a)* 0 ; *b)* 4A ; *c)* 1A : *d)* 0.
15. – *a)* 5N ; *b)* 0 ; *c)* 1A ; *d)* 2A ; *e)* 3N.
16. – *a)* 5N : *b)* 0.

INTERPRÉTATION DES RÉPONSES

Sachant que les N symbolisent la dimension narcissique du mensonge et les A la dimension altruiste, découvrez votre attitude par rapport à ces deux échelles de valeurs...

De 0 à 8N

Vous répugnez à utiliser le mensonge pour vous valoriser et vous protéger. Par scrupule moral ? Parce que vous avez une mauvaise opinion de vous-même ? Parce que vous craignez d'être démasqué par les autres ? Vous vous trouvez peut-être un peu trop souvent dans des situations d'échec ou de dévalorisation que vous avez tort d'attribuer à un manque de chance ou à l'incompréhension de votre entourage. Vous êtes-vous rendu compte que vous êtes seul (e) à ne pas mentir ?

De 8 à 18 N

Vous savez utilisez le mensonge à votre avantage, tout en le maîtrisant et en préservant votre système de valeurs. Vous êtes également capable de le nuancer en fonction des situations où vous vous trouvez ; aptitude qui favorise votre réussite sociale...

De 18 à 44 N

Vous vous laissez souvent aller – par facilité ?, par plaisir ? – à des mensonges qui visent à préserver votre narcissisme. Mais attention, vous en faites trop. Ne sous-estimez pas trop la clairvoyance d'autrui ! Vous risquez d'obtenir l'effet inverse de celui que vous recherchez. Cette attitude ne serait-elle pas en définitive le signe d'un manque de confiance en vous ? Êtes-vous d'ailleurs sûr (e) que vous pourriez demain sortir de cet engrenage infernal si vous le souhaitiez ?

De 0 à 12 A

Vous préférez souvent une franchise blessante à des compromis qui pourraient ménager la susceptibilité d'autrui. Cette attitude pourrait révéler, sous le couvert de la moralité, une agressivité que vous avez du mal à contenir. Méfiez-vous des animosités que vous provoquez de la sorte.

De 12 à 22 A

Vous avez le don de trouver, dans les situations conflictuelles, la formule qui permet de laisser une porte de sortie à autrui sans entamer vos convictions intimes... Cela vous permet d'être apprécié de votre entourage. Vous savez vous tenir suffisamment à distance pour analyser vos propres réactions et celles des autres.

De 22 à 43 A

Vous êtes un séducteur impénitent. Vous supportez mal de ne pas être apprécié de votre entourage, ce qui vous pousse à une pratique un peu trop systématique du mensonge : au détriment de l'affirmation de votre véritable personnalité ? Cette attitude, qui vous met souvent dans des situations difficiles, révèle sans doute un manque d'autonomie à l'égard de ceux qui vous entourent. Allons, un petit effort : essayez et vous verrez que l'on peut survivre avec un peu plus de franchise...

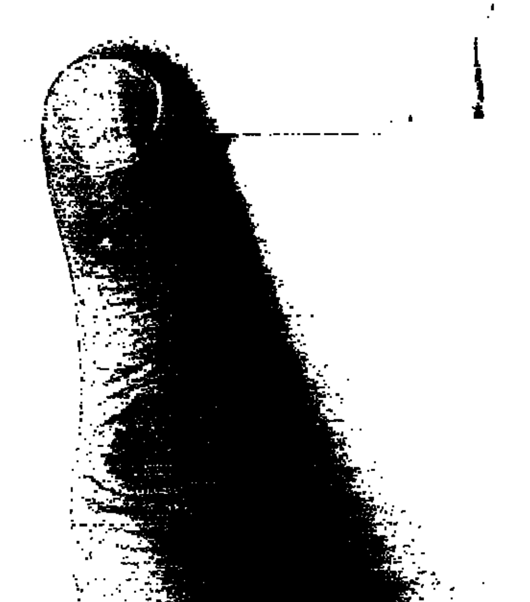
KIADIKOI

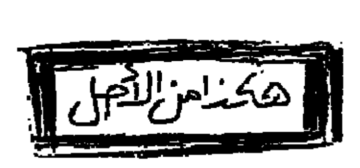
1. – a) Bernard Pons ;
2. – a) J.-J. S.-S. ;
3. – c) Robert Poujade.

DANS LE DÉSORDRE

Le microscope (1590, Jansen), **la loi de la chûte des corps** (1602, Galilée), **la machine à calculer** (1639, Pascal), **l'attraction universelle** (1687, Newton), **l'aspirine** (1853, Gerhardt), **les ondes électriques** (1887, Hertz), **la radioactivité** (1896, Becquerel), **la relativité universelle** (Einstein 1912-1917), **la pénicilline** (1928, Fleming) et **la pile atomique** (1942, Fermi).

Pascal, Gerhardt et Becquerel étaient français ; Hertz et Einstein, allemands ; Galilée et Fermi, italiens ; Fleming, Newton, anglais ; et Jansen, hollandais.





Voyages dans la tête

ou sur le terrain, avec Kafka dans une villa aux environs de New-York sur TF1 ou en Amérique profonde vue par elle-même sur A2. Si ce périple outre-Atlantique vous semble un peu surfait, restent Tahiti de Gauguin, la Cité des doges avec Malraux, une petite balade avec *Rocco et ses frères* de Visconti ou avec Charlot derrière la caméra pour le dernier épisode de cette somptueuse série anglo-saxonne.

« Kafka la flamme et la glace »

UNE maison isolée du reste du monde... aux environs de New-York, dit-on. Un jeune homme, Karl Rossmann, pas du tout dans son assiette, regarde les yeux grands ouverts un certain M. Green enfourner à grands coups de couteau rageurs des morceaux entiers de pigeon, écoute, surpris, les politesses trop polies de M. Pollunder qu'il connaît vaguement, se trouve en face d'une dénommée Miss Clara, qui lui lance des regards aguicheurs. Trois individus, donc, un ogre à la mâchoire musclée, ni bon ni mauvais, un vieil homme tout en clins d'œil, soi-disant ami de l'oncle de Karl, et enfin sa fille Clara, une figure mignonne, un corps frêle joliment modelé, pris dans une robe serrée, d'un rouge violent... une sorte de mante religieuse follement capricieuse, plutôt inquiétante.

Drôle de situation pour un adolescent en costume noir, élevé par un oncle puritain, un garçon sorti de ses pénates pour découvrir notre bas monde. Pourtant, le pauvre Karl, quinze ans tout au plus, est venu ici de son propre gré, outrepassant l'interdiction de son oncle respecté. Que faire devant trois êtres pétant de santé, d'une vitalité de tigre quand on est rien... ou presque rien. Seulement un adolescent qui sait vaguement pianoter une mélodie standard, qui fait semblant de monter à cheval et surtout qui n'a jamais eu de contact avec l'autre sexe ? Karl se tait, subit une situation invraisemblable, il attend sans savoir, se tient droit, à carreau... attendant que les choses se fassent. Sa petite voix sans épaisseur, mal dans une gorge bloquée, se mesure avec la parole au couteau des hommes de grand âge ou celle stridente de Clara, une bergeronnette sans scrupules. Dans ce monde à mi-chemin entre le rêve et la réalité quotidienne, Karl est à la fois absent et trop présent, tiré à hue et à dia par deux hommes, agrippés frénétiquement par une fillette. Il ne songe qu'à une chose : sortir dare-dare de cette villa fantôme où il arrive que l'on quitte sa chambre pour aller à la salle à manger sans retrouver son chemin. Karl pressent que quelque chose d'étrange va lui arriver, mais ce sera trop tôt... ou trop tard. Quoi ? Une lettre un message.

Après l'adaptation astucieuse de *la Métamorphose*, de Franz Kafka, réalisée avec la fameuse caméra de poche, « la paluche » (*le Monde* du 28 mai), la série « Télévision de chambre », de l'Institut national de l'audiovisuel, nous offre un téléfilm de Benoît Jacquot présenté en 1982 au Festival de Cannes (*le Monde* du 18 mai 1982). *« Une villa aux environs de New-York »*, inspiré du chapitre 3 de *l'Amérique* de Kafka, le premier roman écrit dans les années 1910-1912 et repris par la suite.

Kafka à l'image, c'est un pari qui ressemble fort à une entreprise très audacieuse, presque extravagante. Le récit de fiction chez l'écrivain tchèque est en quelque sorte une autobiographie à distance dans laquelle Kafka se met complètement *« en cause dans les deux sens du terme »*, dit Maurice Blanchot : *c'est de lui qu'il est question et c'est lui qui est en question, à la limite supprimé »*. L'homme en chair et en os colle à un texte toujours singulier, parce que propre à un seul homme, à une expérience profondément vécue. Comment s'y prendre pour passer de l'écrit à l'image sans effacer l'épaisseur du texte ?

Ayant décidé de porter à l'écran le plus célèbre de ses romans, *le Procès*, Orson Welles, en dépit d'une grande fidélité à l'ouvrage, rendait délibérément visuel ce qui dans le texte n'est que fantastique au second degré. De la sorte, le héros du roman Joseph K... (incarné par Anthony Perkins), personnage métaphysique, par excellence insondable, se transformait en homme contemporain victime de tracasseries bureaucratiques , et l'univers énigmatique (qu'on appelle communément kafkaïen) en une sorte de reflet de notre société mécanisée... atomique.

Pour rendre le spectacle supportable, il fallait le génie de Welles, une utilisation maximum des effets caméra (prises de vue de labyrinthe, de couloirs infinis, de corridors doubles). Bref, l'expressionnisme de Welles y trouvait son compte et le symbolisme de Kafka disparaissait sous un flot d'images somptueuses.

Cette optique, Benoît Jacquot l'a refusée d'emblée : ouvrant son film sur quelques images documentaires d'un New-York rappellant celui d'*America, America* d'Elia Kazan, on sent de la part du réalisateur des *Ailes de la colombe* un souci passionné de cadrer le texte, de le suivre pas à pas tout au long du film. Les dialogues sont donc signés Kafka, et la rigueur d'une écriture cinématographique épouse au plus près ce que nous dit le texte, arrive à capter finement l'ambiguïté du récit mi-réel mi-rêve entre le quotidien banal et le fantastique inquiétant. Est-ce le jeu savant des éclairages – le décalage entre une lumière électrique et le miroitement biseauté des chandelles vascillantes – qui ouvre un espace onirique où les couleurs rouge, grenat ou sombres se mélangent comme dans un songe ? Ou le minimum d'effets de caméra, compensé par une grande sensibilité, ou encore les acteurs : Anne-Laure Meury (Clara), Hubert Deschamps (M. Pollunder), Michel Delahaye (le ténébreux M. Green), ou Nicolas Baby (Karl l'adolescent prêt à entrer dans la vie), jouants tous directement, comme des enfants, qui font que ce téléfilm tourne à plein régime, conjugant avec bonheur la chaleur de la flamme et la dureté de la glace.

MARC GIANNÉSINI.

★ « Télévision de chambre », mardi 26 juillet, TF 1, 22 h 10.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

LUNDI 25 JUILLET

ROCCO ET SES FRÈRES**

Film franco-italien de Luchino Visconti (1960), avec A. Delon, R. Salvatori, A. Girardot, S. Delair, K. Paxinou, Cl. Cardinale (N.).
FR 3, 20 h 35 (160 mn).

La transplantation difficile, à Milan, d'une famille pauvre de l'Italie du Sud (une veuve et ses fils). Destins individuels, dissolution d'un clan. Si le sujet se rattache, à travers l'adaptation d'un roman de Giovanni Testori, à la tradition naturaliste, Visconti a vu le bonheur et la souffrance, l'amour et la haine, à la manière de Dostoïevski. Il a dépassé la fresque sociale par une mise en scène tragique – et, plastiquement, très raffinée – de la condition humaine. L'interprétation Annie Girardot et Alain Delon en tête, est superbe. La version doublée a malheureusement été amputée de quelques scènes.

DIMANCHE 31 JUILLET

LA RAGAZZA**

Film italien de Luigi Comencini (1963), avec Cl. Cardinale, G. Chakiris, M. Michel, D. Paris, E. Esposito (N.).
FR 3, 22 h 30 (104 mn).

La fidélité d'une petite paysanne à un partisan communiste traqué, puis emprisonné pour avoir abattu un gendarme. D'après un roman de Carlo Cassola : la Ragazza di Bube, *une belle et simple histoire d'amour dans le climat politique troublé de l'Italie d'après-guerre. Une des œuvres maîtresses de Comencini, par la maturité du style, la dignité morale des personnages et la noblesse d'une fille du peuple, incarnée, avec quel talent, quelle sensibilité, par Claudia Cardinale. Une v.o. à ne pas manquer.*

LUNDI 25 JUILLET

LES ÉCHAPPÉS DU NÉANT

Film américain de John Farrow (1956), avec R. Ryan, A. Ekberg, R. Steiger, P. Kirk, K. Andes, G. Barry.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

Un avion fait un atterrissage forcé dans la jungle brésilienne, où rôdent les Indiens Jivaros. Un « film catastrophe » des années 50, où l'on remarque surtout Anita Ekberg en aventurière et Rod Steiger en criminel « idéologique ».

MARDI 26 JUILLET

LA GUEULE DE L'AUTRE*

Film français de Pierre Tchernia (1979), avec M. Serrault, J. Poiret, A. Parisy, B. Lafont, L. Fayol, C. Jurgens, G. Géret, M. Blanc.
A 2, 20 h 35 (98 mn).

Michel Serrault est à la fois un homme politique véreux et un comédien raté, son cousin et son sosie. Divertissement où passent des idées satiriques, un humour et un esprit dignes de Sacha Guitry. Des acteurs très très amusants.

LA VINGT-CINQUIÈME HEURE*

Film franco-italien de Henri Verneuil (1966), avec A. Quinn, V. Lisi, M. Redgrave, G. Aslan, M. Dalio, S. Reggiani, F. Rosay, J. Desailly, M. Goring.
FR 3, 20 h 35 (122 mn).

Un paysan roumain ballotté de pays en pays, de camp en camp, entre 1939 et 1949. Adaptation souvent émouvante, mais réduite à une suite d'anecdotes, du roman de Virgil Georghiu (publié en 1950) sur la tragédie des « personnes déplacées » d'Europe centrale victimes du racisme, du nazisme et des changements de régime.

MERCREDI 27 JUILLET

LES NOVICES

Film français de Guy Casaril (1970), avec B. Bardot, A. Girardot, J. Carmet, J. Jouanneau, N. Roquevert, J. Duby.
FR 3, 22 h 30 (87 mn).

Brigitte Bardot, jeune religieuse échappée de son couvent, aide Annie Girardot à exercer son commerce de prostituée. Une comédie vulgaire même pas à prendre avec des pincettes.

JEUDI 28 JUILLET

VOTE + FUSILS*

Film chilien de Helvio Soto (1971), avec P. Guzman, L. Perucci, G. Guerra, M.H. Gerstner (N. et couleurs).
FR 3, 20 h 40 (86 mn).

La gauche chilienne et le rôle des intellectuels dans la lutte révolutionnaire au moment de l'élection à la présidence de Salvador Allende. Souvenirs et expérience de Helvio Soto lui-même. Analyse historique et critique traversée d'élans lyriques. Aujourd'hui, un document.

VENDREDI 29 JUILLET

ILS*

Film français de Jean-Daniel Simon (1970), avec M. Duchaussoy, Ch. Vanel, A. Stewart, V. Dobtcheff, F. Delahalle.
A 2, 23 H 15 (94 mn).

Etrange histoire à la Kafka, autour de l'invention d'un vieux savant, admirablement interprété par Charles Vanel. Œuvre originale malgré quelques maladresses de mise en scène.

DIMANCHE 31 JUILLET

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE*

Film français de Jean Girault (1972), avec les Charlots G. Croce, J. Legras, B. Chatellier.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Des difficultés de prendre des vacances estivales hors de France. Cela tombe à pic ! Les Charlots sont sympathiques, le film est totalement ringard.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 31
TF 1	**20 h 35 Cinévasion : les Echappés du néant**, de J. Farrow. **22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux.** A Venise. **23 h.25 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Mardivertissement :** Monte-Carlo show. **22 h 10 Télévision de chambre : Une villa aux environs de New York**, de B. Jacquot. Un chapitre de « l'Amérique » de Kafka. **22 h 50 Regards entendus :** W. Hogarth, par un écrivain du XVIIIe siècle. **23 h 35 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Variétés : Vagabondages.** Avec Sapho, Mouloudji. **21 h 35 Arcana :** les musiques mécaniques. **22 h 45 Caméra fantastique :** Réflexion sur un miroir. Le fantastique français. **23 h 20 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Téléfilm : Le boomerang noir. Une coproduction insipide.** **22 h 15 Caméra festival : Le langage des chefs. Une rediffusion.** **23 h 30 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Au théâtre ce soir : Le Pique assiette**, de Tourgueniev. Un homme humilié passe aux aveux. **22 h 35 Le cinéma français de court métrage.** **23 h 10 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.** **21 h 50 Série : Shogun.** Aventures nipponnes d'un capitaine buriné. **22 h 55 22, v'là le rock.** Des vidéos de hard rock. **23 h 35 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Film : les Charlots** font l'Espagne, de Jean Girault. **22 h 10 Droit de questions.** Trois hommes en face de trois femmes. **23 h 10 Lettre aimée.**
A 2	**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Force du destin,** opéra de Verdi (en liaison avec France-Musique).	**20 h 35 Film : la Gueule de l'autre,** de Pierre Tchernia. **22 h 20 Souvenirs de Max-Pol Fouchet :** Gauguin (2e partie). A Tahiti, Panama et ailleurs.	**20 h 35 Téléfilm : Saison violente,** d'après E. Roblès (2e partie). Un enfant à Oran. **21 h 35 Série : Chaplin inconnu.** Dernier volet d'un document rare éblouissant. **22 h 30 Document : l'Amérique vue par elle-même : Amérique profonde.**	**20 h 35 Soirée suédoise : Club des télévisions du monde (S.V.T.) : Encore heureux qu'il ait fait beau,** téléfilm de K. Sundvall. **21 h 35 Variétés : Abba.** **22 h 20 Document : Ingmar Bergman.** Une interview récent du grand cinéaste.	**20 h 35 Série : Verdi.** **21 h 50 Apostrophes :** vie publique et vie privée. Une rediffusion. Hommage à Ingrid Bergman. **23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Ils,** de Jean-Daniel Simon.	**20 h 35 Variétés : La plus belle affiche.** Mistinguette, **J. Sablon, J. Baker.** **22 h 5 Jeu : La chasse aux trésors,** au Yémen du Nord. **23 h 5 Sport : Catch.**	**20 h 35 Série : Bonjour, M. Lewis,** le grand Jerry en folie. **21 h 35 Documentaire : Les paysages du temps,** de C. Gaignaire. L'évolution d'une cité balnéaire. **22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril.** Fouilles franco-tunisiennes.
FR 3	**20 h 35 Film : Rocco et ses frères,** de Luchino Visconti. **23 h 35 Magazine de la mer : Thalassa :** les hommes de l'archipel d'acier. **0 h 5 Prélude à la nuit :** Kœring.	**20 h 35 La vingt-cinquième heure,** d'Henri Verneuil. **22 h 55 Prélude à la nuit :** Chabrier.	**20 h 35 Spectacle 3 : Palais de justice.** La reconstitution d'un procès. **22 h 15 Court métrage :** Epaves en mer Rouge. **22 h 30 Film : les Novices,** de Guy Casaril. **23 h 55 Prélude à la nuit :** Calbi.	**20 h 35 Ciné sans visa : Vote + fusil,** film chilien d'Helvio Soto. **22 h 5 Témoignages.** Debat. **23 h 15 Prélude à la nuit :** Grieg.	**20 h 35 Magazine : Vendredi.** Un reportage canadien sur les mercenaires. **21 h 55 L'aventure : Ramenez-les vivants,** de F. Rossif. **22 h 45 Festival de jazz de Juan-les-Pins.** Chick Corea et Herbie Hancock. **23 h 15 Prélude à la nuit.**	**20 h 35 Festival d'été : Châteauvallon.** Flamenco. **22 h 25 Téléfilm : Zone rouge,** un pique-nique qui finit mal. **23 h 15 Musiclub :** Bartok.	**20 h 35 Documentaire : Antoni Gaudi.** Un architecte. **21 h 35 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : la Ragazza,** de Luigi Comencini. **0 h 15 Prélude à la nuit :** Constant.

RADIO TELEVISION

LUNDI 25 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : l'Homme invisible.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la Vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h).
20 h 35 Cinévasion : les Echappés du néant, de John Farrow.
22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux. A la recherche des arts du monde entier. Promenade imaginaire dans Venise.
Venise, cité orientale, haut lieu de l'art de la Renaissance. Tintoret, Le Titien, Véronèse, par l'auteur de la « Condition Humaine » : une des plus belles émissions de la série de Jean-Marie Drot.
23 h 10 Journal.
23 h 25 Un soir, une étoile.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Dexy's Midnight Runners, Al Jarreau, Simon and Garfunkel...
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 30 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 40 Dessin animé.
15 h 55 Sports été.
Escrime : championnat du monde à Vienne ; Tennis : finale de la Coupe de la fédération.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Force du destin.
Opéra en deux actes de Verdi (en liaison avec France-Musique), enregistré au Théâtre Antique d'Orange en juillet 1982, coprod. ministère de la culture.
Une mise en scène hollywoodienne, une distribution prestigieuse (Montserrat Caballé).
23 h 10 Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Rocco et ses frères, de Luchino Visconti.
23 h 15 Journal.
23 h 35 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Les hommes de l'archipel d'acier (rediff.).
0 h 5 Prélude à la nuit.
« Sonate », de Kœring par Michaël Levinas (au piano).

et si j'étais un fruit ?
JEUX de 20 H.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un grain de sagesse ; à 8 h 32, La couvade.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : la fin des terroirs.
10 h 45, Le texte et la marge, avec C. Dufresne : *Morny.*
11 h 2, Avignon magazine.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visages du Brésil.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *la duchesse de La Vallière,* de Mme de Genlis.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture.
17 h 32, Instantané, magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : R. de la Fresnaye au musée de l'Annonciade à Saint-Tropez.
20 h, Le diable en été, de M. Faure. Avec J. Souchon, H. Labussière...
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : la vertu de tempérance selon saint Thomas d'Aquin.
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE MUSIQUE

Toute cette semaine, les émissions de France-Musique seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence et de Marseille.

6 h, Musiques du matin : œuvres de Haydn, Smetana, Bizet, Byrd...
8 h 30, Le journal de France-musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'archevêché à Aix) : œuvres de Mozart, par Alain Planès, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Puget ; à 15 h, de Régine Crespin ; à 16 h, d'Yves Nat.
17 h, Jazz : à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec... Julia Conwell.
19 h 5, L'imprévu.
20 h, Magazine de Pierre Bouteiller.
20 h 30, Concert (donné le 13 juillet 1982 à Orange, en simultané avec A 2) : *la Force du destin,* opéra de Verdi, par les chœurs de l'opéra de Monte-Carlo, les chœurs du grand théâtre de Bordeaux, les chœurs du théâtre d'Avignon et l'orchestre de Lyon, dir. M.-A. Gomez-Martinez. Sol. M. Caballé, F. Mattiucci, J. Jacques...
23 h, Fréquence de nuit.

MARDI 26 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : l'Homme invisible.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : les Dossiers secrets des trésors.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 21 h 30).
20 h 35 Mardivertissement : Monte-Carlo show, de P. Wayne.
Charles Aznavour, Los Malambos, Shields...
21 h 40 Télévision de chambre : Une villa aux environs de New-York. Film de B. Jacquot, avec N. Baby, A.-L. Meury, H. Deschamps. *(Lire notre sélection).*
22 h 50 Regards entendus : W. Hogarth. Réal. Ph. Colin.
La peinture somptueuse d'Hogarth par Lichtenberg, un écrivain du XVIIIe siècle.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Michel Berger, Ultravox, the blue brothers...
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 30 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Escrime ; rugby.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : la Gueule de l'autre, de Pierre Tchernia.
22 h 20 En souvenir de Max-Pol Fouchet : Gauguin.
Réal. G. Pignol (rediff.)
Deuxième partie : Gaugin en Bretagne, de Panama à la Martinique et à Tahiti. Le périple existentiel d'un peintre symbolique, par un poète et un grand homme de télévision.
23 h 20 Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : la Vingt-cinquième heure, d'Henri Verneuil.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« La Bourrée fantasque », d'E. Chabrier par N. Bera-Tagrine au piano.

● Pour les matinaux du Nord. — Bertrand Lefebvre vous invite à la découverte d'un petit village de la région, en rencontrant le commerçant du coin, l'instituteur, monsieur le maire... («Le charme discret de la paysannerie» tous les samedis de 6 h à 7 h sur Radio-Fréquence-Nord, Radio-France, 94,7 Lille.)

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un gain de sagesse ; à 8 h 32, la Couvade ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, La matinée des autres : placenta, le compagnon des profondeurs (redif.).
10 h 45, Des bâtons rompus, avec F. Bourricaud, sociologue.
11 h 2, Avignon magazine.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visages du Brésil.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Vallée des chevaux », de J.-M. Auel.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture.
17 h 32 Musique : Autour du Festival de Lyon.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la bio-énergie et l'homme moderne, avec A. Lowen.
20 h, Dialogues : problèmes de l'urbanisme et du développement, avec P.-H. Chombart de Lauwe et I. Sachs.
21 h 15 Musique : l'été — le feu — Prométhée (Beethoven, Haendel, Stravinsky, Schaeffer).
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, C.P.E. Bach, Schumann, Marais, Chabrier, Haendel...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'archevêché, à Aix) : « Trios », de Zemlinski et d'Indy, par D. Raclot, R. Fontaine et A. Motard.
13 h 5, L'Arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : du comte de Monte-Cristo ; à 15 h, de Michèle Command et de Charles Burles ; à 16 h, d'André Campra.
17 h, Jazz : à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec... Sandra Browne (en direct du cloître Saint-Sauveur).
19 h 5, L'imprévu.
20 h, Magazine.
20 h 30, Concert (donné le 25 juillet à la cathédrale Saint-Sauveur) : « Motets », de J.-S. Bach, par le Monteverdi Choir, dir. J.-E. Gardiner.
23 h 35, Jazz-Club (en direct du Hot Brass).

MERCREDI 27 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : l'Homme invisible.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Le dossier secret des trésors.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Autour de Sapho et de Mouloudji.
21 h 35 Connaissance de la musique : Arcana. Réal. Edouard Kneuse.
Les musiques mécaniques, manèges de foire, limonaires, orgues de Barbarie... tous les instruments qui ont fait chanter les rues.
22 h 45 Caméra fantastique : Réflexions sur un miroir. Réal. P. Le Gall.
Le fantastique est-il français ? Une réflexion un peu décevante sur l'imaginaire.
23 h 5 Journal.
23 h 20 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Ice House, Ritchy, Buggles...
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent. , réal. F. Rossif.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été. Escrime, hippisme.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Saison violente.
D'après E. Robles, réal. M. Moussy (2e partie)
L'enfance difficile d'un garçon de quatorze ans dans les quartiers d'Oran en 1927.
21 h 35 Série : Chaplin inconnu.
Le dernier numéro de la série anglo-saxonne de K. Brownlow et D. Gill, sur le créateur de Charlot : extraits de séquences inédites des Temps modernes *et des* Lumières de la ville : *éblouissant, rare.*
22 h 30 Document : l'Amérique vue par elle-même, de M. Parbot.
L'Amérique profonde, ses racines, ses richesses, ses angoisses à travers des extraits de films.
23 h Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Spectacle 3 : Palais de justice
Mise en scène de B. Chartreux, D. Muller, S. Muller et J.-P. Vincent, avec E. Didi, A. Philippon, A. Rimoux... Et le concours du ministère de la culture.
La reconstitution d'un procès de justice inspirée de l'Invention de Morel, *de l'écrivain argentin A. Bioy Casares.*
21 h 55 Journal.
22 h 15, Court métrage : Epaves en mer Rouge, de J. Foucher-Créteau.
22 h 30, Film : les Novices, de Guy Casaril.
23 h 55, Prélude à la nuit.
« Deux contrastes » opus 34, d'O. Calbi, par l'Orchestre Michèle Napolitano de Naples, sous la direction de F. Zigante.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un grain de sagesse ; à 8 h 32, la Couvade ou le père et les rites de naissance.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Les petites histoires de Maurice », de A. Broger.
11 h 2, Avignon : Journée Taïra « Au puits de l'épervier », théâtre musical (et à 17 h 32 et à 20 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visages du Brésil.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Roman avec cocaïne », de Agueev.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les jeunes et la passion du jeu, avec P. Delannoy, ethnologue.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? : Savoir, culture, pouvoir.
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits tunisiennes.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de J.-S. Bach, Scarlatti, Ravel, Tchaikovsky...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'Archevêché à Aix) : œuvres de Beethoven, F. Schubert, Schumann, par M. Egel, baryton, et M. Borini, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : La peste, de Ernest Blanc ; à 16 h, de Pierre Monteux.
17 h, Jazz : à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec Rockwell Blake (en direct du Cloître Saint-Sauveur).
19 h 5, L'imprévu.
20 h 30, Magazine, de Pierre Bouteiller.
21 h 30, Concert (en direct du Théâtre de l'Archevêché) : « Hippolyte et Aricie », de J.-P. Rameau, livret de S.-J. de Pellegrin, par l'English Baroque Soloists Monteverdi Choir, New-York Baroque Dance Company, dir. J.-E. Gardiner.
0 h 5, Fréquence de nuit : le Tombeau des Naïades, œuvres de Schoenberg, Debussy, Bach, Webern.

JEUDI 28 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Laver son linge.
13 h 55 Série : l'Homme invisible.
16 h 10 Hippisme.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Les dossiers secrets des trésors.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts.
Un savant biologiste, victime de sa naïveté, est aux prises avec des bandits de grand chemin : mal interprété, sans intérêt.
22 h 15 Caméra festival : Le langage des chefs. Émission de B. Gouley et C. Laperrière (redif.).
Y a-t-il un langage commun aux chefs en France, en 1983. Des hommes politiques, des P.-D.G., un militaire témoignent.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 30 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 50 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée suédoise. Club des télévisions du monde : Encore heureux qu'il ait fait beau, téléfilm de K. Sundvall.
Les mésaventures cocasses d'une famille moyenne en vacances autour de la Suède.
21 h 35 Variétés : Abba.
22 h 20 Document : Ingmar Bergman. Réal. N.P. Sundgren.
Le metteur en scène de « Fanny et Alexandre » du « Septième Sceau », raconte son enfance, ses premiers contacts avec le cinéma.
23 h Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa
Émission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20 h 40 Film chilien : Vote + fusil, d'Helvio Soto.
22 h 05 Témoignages : Le Chili, avant et après Allende.
Avec H. Soto, le réalisateur, A. Touraine, sociologue et spécialiste du Chili, Mmes Carmen Castillo, écrivain, militante de la gauche chilienne, et Flora Lewis, journaliste au « New York Times »
22 h 50 Journal.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Trois mélodies d'E. Grieg, chantées par U. Reinemann, baryton, et interprétées par D. Selig au piano.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un grain de sagesse.
8 32, Images de la caverne ; à 8 h 50, Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Trois inconnus remarquables : Pierre Bettencourt.
11 h 2, Avignon magazine.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visage du Brésil.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Barcelonnettes » ; « Les jardins de l'Alameda », de Dugrand Valleys.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture.
17 h 32, Libre parcours variétés.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le conte de la demoiselle au long nez » de H. Pourrat, lue par C. Giraud.
19 h 05, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, Kean ou Désordre et génie, d'Alexandre Dumas père (Redif.) Avec J.-C. Drouot, J.-P. Andréani, C. Bautheac, C. Bergé...
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Debussy, Marcello, Scheidt, Mozart...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'Archevêché) : « Quintette pour piano et cordes en la majeur » et « Impromptu en si bémol pour piano » de F. Schubert par les solistes de l'Orchestre de chambre de la Philharmonie de Cologne.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux de Saint-John Perse ; à 15 h, de Martine Dupuy et Claude Meloni ; à 16 h, de Zino Francescatti.
17 h, Jazz à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec... Louis Otey (en direct du cloître Saint-Sauveur).
19 h 5, L'imprévu.
20 h 30, Magazine.
21 h 15, Concert (en direct de l'Archevêché) : « Mithridate », de W.A. Mozart, d'après l'œuvre de Racine, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Guschlbauer.
22 h 30, Fréquence de nuit : Penthesilée, œuvres de Wolf et Schœck.

RADIO TELEVISION

VENDREDI 29 JUILLET

TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série action : l'Homme invisible.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : le dossier secret des trésors.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : le Pique-assiette.
D'I. Tourgueniev, adapt. G. Daniel, mise en scène J. Mauclair, avec J. Mauclair, A. Le Youdec, J. Pater.
Kouzovkine, le « pique-assiette », heureux du retour d'Olga et de son mari, est victime pendant un déjeuner des railleries grossières et humiliantes d'un voisin. Kouzovkine révèle les liens qui l'unissent à Olga.
22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Les soixante-dix ans de Marie-Louise, d'Anne Sicard.
22 h 55 Journal et cinq jours en Bourse.
23 h 10 Un soir, une étoile.

A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 05 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Steve Miller Band, Jean-Jacques Goldman, Blondie...
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Escrime ; natation.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.
En 1844, « Ernani » obtient un immense succès. Commence pour Verdi une longue et difficile période de travail. Une série naïve, parfois cocasse.
21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : vie publique et vie privée, est rediffusée l'émission du 26 septembre 1980, avec Ingrid Bergman (Ma vie), *Jacques Chancel* (Tant qu'il y aura des îles), *Jean-Pierre Enard* (la Reine du Technicolor).
23 h 05 Journal.
23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Ils, de Jean-Daniel Simon.

FR3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Les Mercenaires.
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage canadien sur le métier de mercenaire aux États-Unis, des nostalgiques de la guerre du Vietnam, etc. Une enquête menée à Berlin, Paris, Montréal. Des témoignages percutants.
21 h 35 Journal.
21 h 55 L'aventure : Ramenez-les vivants, de F. Rossif.
Java, Sumatra, Bornéo... La jungle des années 30, en compagnie de F. Bock, un aventurier texan.
22 h 45 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de Jean-Christophe Averty.
Avec Chick Coréa et H. Hancock.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Dans le cadre des spectacles présentés par Péniche Opéra, extraits d'« actualités » et « la Bourse ».

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un grain de sagesse ; à 8 h 32, images de la caverne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : avec Georges Lemoine, illustrateur.
11 h 2, Avignon-magazine.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visages du Brésil : Vinicius de Moraes (et à 16 h).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Vadeboncœur », de Saint-Arnaud Caron.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Paul Delesalle).
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Étroite Peau », d'Andrée Chedid, lue par Nicole Courcel.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les noyaux super-lourds.
20 h, Vocation d'une grande école : Polytechnique, avec D. Brefort et J.-P. Callot.
21 h 30, Black and blue : Django, tel qu'il fut.
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : Dvorak, Mozart, Schumann, Cabezon, Ravel, Mendelssohn, Stravinsky, Vivaldi...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le Matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'Archevêché, à Aix) : Œuvres de Beethoven, Brahms, Debussy, Boulez, par P. Gueit, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Raimu ; à 15 h, de Magali Damonte et de Françoise Garner ; à 16 h, de Joseph d'Ortigue.
17 h, Jazz : à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec... : Philippe Corre et Edouard Exerjean (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Poulenc.
19 h 5, Magazine.
20 h 20, Concert : (donné le 27 juillet au théâtre du Pavillon Vendôme à Aix) : « Symphonie n° 4 » ; « la Bataille de Victoria », « Concerto n° 4 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, sol. M. Dalberto, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : L'amour ; 22 h 15, la flèche d'or. 0 h 5, Journal d'une femme soumise, œuvres de Strauss, Monnet et Levinas.

SAMEDI 30 JUILLET

TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h Série : Chéri Bibi.
(Et à 12 h 45, 15 h 45, 16 h 45 et 17 h 45.)
12 h 15 La route buissonnière.
12 h 55 Face à SAS.
13 h Journal.
13 h 15 Série : Salvatore et les Mohicans de Paris.
14 h 40 Magazine du cheval.
15 h Histoire naturelle : le peintre, la pêche et la mer.
15 h 45 Documentaire : Aventures inattendues.
16 h 10 Série : Les irrésistibles.
17 h Croque vacances.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 15 Magazine auto-moto.
18 h 45 Jack spot.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
De J. Antoine et J. Bardin, réal. G. Barrier.
Intrigue policière avec un journaliste et un comédien et un troisième larron qui enquête.
21 h 50 Feuilleton : Shogun.
Réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimada, A. Badel...
Quatrième épisode d'une saga endiablée. Angin emprisonné s'initie à la langue nippone grâce à un prêtre espagnol. Les jésuites, inquiets de voir perturber leur fructueux négoce, voient d'un mauvais œil l'intrusion de cet Anglais au Japon.
22 h 55 22, v'là le rock.
Émission de J.-B. Hebey, réal. C. Roche.
Hard rock avec Queen, I. Maider, D. Léppard, ACDC...
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Souvenirs-souvenirs.
J. Hallyday présente Righteous Brothers.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
Escrime : championnat du monde à Vienne ; Natation : championnat de France à Bordeaux ; Hippisme : championnat d'Europe de saut.
18 h Les carnets de l'aventure.
« Expédition sur le Zaïre », de J. Pass et B. Rankin.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La plus belle affiche.
Le paradis perdu, avec Mistinguett, J. Baker, J. Sablon, T. Rossi...
22 h 5 Jeu : La chasse aux trésors. Au Yémen du Nord.
23 h 5 Sport : Catch.
23 h 35 Journal.



FR3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Festival d'été : Châteauvallon.
Réal. J. Ordines, avec la collaboration du ministère de la culture.
Spectacle de flamenco avec Carmen Linares, Isabel Bayon...
22 h 5 Journal.
22 h 25 Téléfilm : Zone rouge.
De R. Valey, d'après M. Raphaël, avec J.-M. Farcy et A. Soral.
Le pique-nique d'un couple de commerçants dans l'euphorie des premiers jours de vacances mais qui se finit de façon tragique.
23 h 15 Musiclub
« Sonate n° 2 pour violon et piano », de Bela Bartok, par H. Le Floch au violon et G. Pludermacher au piano.

● **Récital Alain Planès.** — Après un concert quotidien depuis la cour du conservattoire de Marseille, la semaine passée, c'est en direct du cloître Saint-Sauveur à Aix-en-Provence que se poursuit la série des récitals du midi, produits par France-Musique. Ne pas manquer le pianiste Alain Planès, interprète inouï de Debussy (voir les éditions japonaises des disques Denon). Il joue ici Mozart : quatre pièces de Mozart. Ceux qui suivaient de près les activités de l'Ensemble Intercontemporain aux temps où Pierre Boulez en tenait les rênes savent quel soliste est Planès. Un artiste désormais solitaire. Et qui avance sans payer peut-être tel tribut (soi disant obligé) aux démons du show business. (F.-M., 12 h, lundi 25 juillet.)

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux, avec François Goguel et Andrée Chedid.
8 h, L'envers de la lettre.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'enfant lecteur.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Jean-Louis Pradel.
11 h 2, Avignon magazine.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : à la rencontre de Gaston Leroux ; textes lus par J. Négroni, J. Topart, M. Cassan... ; extraits du « Fantôme de l'Opéra » (Rediff.).
16 h 20, Radio festival, en direct d'Avignon. Magazine : grands airs et hautes tensions ; paroles en actes : Aragon ; voix off, avec le cinéaste Raoul Ruiz ; auto-stop ; une scène inquiète.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

● **Théâtre musical.** — Musique toute sur « Culture ». Tout d'abord « bœuf de clôture » promis en guise de synthèse des petites pièces créées de jour en jour à la maison des compositeurs : de défense et illustration du théâtre musical (de 16 h 5 à 17 h 30), puis soirée Giovanna Marini : *le Cadeau de l'empereur* (de 20 h 40 à 23 h 55). Ça promet. Car elle a, comme on dit, une « pêche » terrible la Marini. L'Italienne aux accents napolitains, la chanteuse aux trémolos. (France-Culture).

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres d'Arne, Haydn, Mozart, J.S. Bach, Beethoven, Boccherini, Schubert.
9 h 10, Carnet de notes.
12 h, Les Provinciales à Marseille.
16 h, Le centre « Acanthes ».
18 h, Une heure avec... Rachel Yakar (en direct du cloître Saint-Sauveur), œuvres de Schumann, Mendelssohn, Duparc, Poulenc, Wolf, par L. Skrobacs, piano.
19 h 5, Jazz : Festival de Juan-les-Pins.
20 h 30, Présentation du concert.
21 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire, à Marseille) : « Triple concerto en ut majeur », de Beethoven ; « Bleu loin », de G. Masson ; « Première symphonie en ut mineur », de Mendelssohn, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. H. Derrien, P. Barbizet, J. Ter-Merguerian.
23 h, Nuit des traditions.



DIMANCHE 31 JUILLET

TF1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le Jour du Seigneur.
11 h Messe,
célébrée à Seignosse-le-Penon (Landes). Prédicateur : Père M. Joulin.
12 h Télé-foot 1.
12 h 55 Face à SAS.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Enquête en direct.
14 h 30 Le Relais du dimanche en direct du 17.
Sports et divertissements.
17 h Série : Les chevaux du soleil.
17 h 55 Sports dimanche.
18 h 35 Les animaux du monde.
Les messagères du large.
19 h 5 L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau. La glace et le feu
20 h Journal (et à 22 h).
20 h 35 Film : Les Charlots font l'Espagne, de Jean Girault.
22 h 10 Droit de questions.
Emission de M. Briones et O. de Rincquesen.
Trois femmes interrogent trois hommes et inversement. Avec Ghislaine Oppenheimer, Mariella Righini, Kriss Graffiti, Gérard de Villiers et Jean-Claude Brialy.
22 h 55 Journal.
23 h 10 Lettre aimée : Lettre à un amant.
Emission de J.-F. Delassus.
Un comédien lit une lettre d'amour d'un anonyme.

A2

11 h 15 Cheval 2-3.
11 h 45 Gym tonic.
12 h 15 Souvenirs-souvenirs.
Avec Dionne Warwick.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Cirque Knie.
14 h 15 Série : Kung Fu
15 h 5 Variétés : Si on chantait.
A l'île de Ré.
16 h 10 Série : Les amours des années folles.
17 h 15 La Panthère rose.
17 h 25 Série : Madame le juge.
Le feu, réal. P. Condroyer.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Bonjour M. Lewis.
De R. Benayoun.
Extraits de sketches, de films du grand comique américain.
21 h 35 Documentaire : Les Paysages du temps.
Réal. C. Gaignaire.
La naissance, la vie, l'évolution de la petite cité balnéaire de Valras, dans l'Hérault : des temps les plus reculés de l'humanité quand la mer s'est retirée à aujourd'hui où tout le monde a les pieds dans l'eau.
22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril.
Fouilles franco-tunisiennes, réal. P. de Lagarde.
23 h Journal.

FR3

12 h D'un soleil à l'autre.
18 h 35 Pour les jeunes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Documentaire : Gaudi.
D'Ottoman Birth.
Un architecte (1852-1926), inspirateur des surréalistes à Barcelone et dans les environs, où se trouvent la plupart de ses constructions, parmi lesquelles le « parc des rêves » et la « Sagrada Familia » une église.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
Confrontation, de G. Benettar ; Des aventures du risque, de Ch. Sulleman ; la Chanson de Pieire, de C. Quésemand.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : la Ragazza, de Luigi Comencini.
0 h 15 Prélude à la nuit.
« Moulins à prière », de Marius Constant, par E. Chojnacka.



FRANCE CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la fédération française de droit humain.
10 h, Messe, à Villedieu-les-Poêles (Manche).
11 h, Avignon magazine.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Avignon : autour de la voix, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Musique contemporaine.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Il faut danser comme les autres ils dansent, de F. Schulmann. Avec Y. Ceech, V. Feyder, P. Trabaud (rediff.).
16 h 5, Avignon : le « Bœuf » de la maison des compositeurs.
17 h 30, Rencontre avec... Benoîte Groult.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros.
20 h 40, A Avignon : Soirée Gionanna Marini et école du Testaccio : « le Cadeau de l'empereur », de G. Marini.

FRANCE MUSIQUE

De 0 h à 6 h, Nuit des traditions.
6 h, Concert promenade : œuvres de Mozart, Beethoven, Dohnanyi, Langer, Grieg, Ketelbey, Liszt, Paganini, J. Strauss...
8 h, D'une oreille l'autre : Haendel, Debussy, Telemann, Mendelssohn, R. Strauss, Dutilleux.
11 h, Concert (Festival de Salzbourg 1983, en direct du Mozarteum) : œuvres de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. G. Wimberger, sol. E. Filipowna, A. et J. Paratore.
13 h 5, Les festivals d'Europe.
14 h, Les orgues de Provence.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Finissy, Mefano, Maderna, Schubert, Wagner, Mozart...
18 h, Concert (en direct de la cathédrale Saint-Sauveur) : récital de chant Elly Ameling. Œuvres de Mozart, Weldon, Schubert, Wolf, Brahms, Schumann, R. Strauss, Debussy, Fauré, Poulenc, Chausson, Duparc, Rodrigo, Guastavino, Granados et Turina.
19 h 35, Musiques traditionnelles (concert donné le 21 juillet à La Chartreuse-des-Avignon : « A l'écoute des vents solaires », de Hykes, par The Harmonic Choir.
20 h 30, Concert (donné le 24 juillet à la cathédrale Saint-Sauveur) : « Paulus », de Mendelssohn, par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio-France, chef des chœurs : J. Jouineau, dir. M. Janowski. Sol. : B. Hendricks, W. Schoene, S. Browne, R. Blake.
23 h, Fréquence de nuit : rêver à trois aubergines est un signe de bonheur.

Le jeu vidéo en douze leçons

Tout au long de l'été, *le Monde Dimanche* offre aux passionnés comme aux néophytes douze leçons de jeu vidéo.

V. — Grands classiques

Qu'est-ce qui fait d'un jeu un succès international, un produit dont la longévité dépasse sensiblement celle des autres, une référence, un classique de cette étrange culture électronique qui compte déjà quelques millions d'adeptes ? A cette question, les fabricants de jeux vidéo font la même réponse que les éditeurs ou les producteurs de films ou de disques : s'ils connaissaient le secret du best-seller, ils le garderaient pour eux.

Apparemment, il n'y a pas de recette-miracle. Pourquoi les grenouilles sauteuses ou les kangourous volants font-ils des ravages aux États-Unis alors qu'ils n'éveillent en France qu'un enthousiasme relatif ? Pourquoi la terre entière se passionne-t-elle pour un singe lanceur de tonneau ou un glouton dévoreur de pastilles ? Pour diminuer cette marge d'incertitude, les éditeurs de jeux vidéo testent longuement leurs produits sur des marchés ou des populations spécifiques avant de décider un lancement international. Ils surveillent de près le « hit-parade » des jeux d'arcade et signent des accords pour reprendre sur console domestique les jeux les plus en vogue. Même à ce prix, le succès n'est pas garanti.

S'il n'est pas possible d'obtenir des assurances *a priori*, il est intéressant de dégager, *a posteriori*, quelques grands critères qui fondent la pérennité d'un très petit nombre de jeux sur un marché où l'obsolescence est fort rapide. La simplicité tout d'abord : le principe du jeu doit être immédiatement accessible à tout le monde, quel que soit le degré d'habilité qu'il requiert par ailleurs. Pour avoir dérogé à ce principe, Nolan Bushnell, le créateur d'Atari, a connu un échec cinglant lors de sa toute première tentative. L'universalité ensuite : le jeu doit plaire à Tokyo comme à Paris, stimuler l'imaginaire par-delà les spécificités culturelles. Mais il lui faut garder aussi une personnalité, ce petit quelque chose en plus, indéfinissable, qui le distingue de tous ses concurrents. Le nom y est quelquefois pour beaucoup. Connu de tous et même de ceux qui ne jouent pas, le jeu accède ainsi à la notoriété. Quant au cinquième critère, sanction des quatre autres, c'est bien évidemment le succès commercial. Pour satisfaire à ces différentes exigences, parfois contradictoires, les éditeurs sont amenés à jouer avec les pulsions primaires, les grands mythes fondamentaux : la violence destructrice, la défense du territoire, manger ou être mangé.

La vague de fond japonaise

Chronologiquement, le premier grand classique a sans doute été le « Casse briques ». Successeur du « Pong » dans la grande famille des jeux Atari, son principe consiste à renvoyer une balle contre un mur pour détruire celui-ci. Version moderne du jeu de massacre, dirigé non plus contre les institutions mais contre l'aliénation anonyme de l'univers urbain. Ce succès allait vite être éclipsé par une vague de fond nommée « Space invaders ». Précisons toutefois que ces envahisseurs ne venaient pas de l'espace mais du Japon, déferlant dès 1979 sur le marché américain puis européen. Son principe est aujourd'hui universellement connu, à tel point que « Space invaders » est devenu le terme générique pour désigner tous les jeux sur le thème de l'espace. Des rangées d'ennemis mystérieux se déplacent de gauche à droite de l'écran en progressant toutefois à intervalles réguliers vers le bas. Le joueur doit s'opposer à cette angoissante invasion tout en évitant les projectiles lancés par ses ennemis.

A partir de ce principe de base, tous les fabricants proposent aujourd'hui des versions plus ou moins sophistiquées. La plus connue est celle d'Atari, qui a servi pour la plupart des championnats vidéo. Le fabricant annonce 112 jeux différents, bien qu'entre deux variantes les nuances soient parfois infimes. Sur le même thème, on peut signaler « Armada de l'espace » (Mattel), « Le monstre de l'espace » (Philips), « T.I. invaders » (Texas instrument) et « Gorf », prévu pour la console Coleco mais disponible également sur consoles Atari et Mattel.

L'immense succès de « Space invaders » est dû à un saut technologique décisif. Pour la première fois, un jeu vidéo était contrôlé entièrement par micro-processeur. En multipliant le nombre de ces cerveaux électroniques, Atari réussit dès 1980 à promouvoir le succès d'une seconde génération d'envahisseurs qui, sans éclipser la première, rend plus âpre encore la défense du territoire. Dans « Astéroïdes », les ennemis se meuvent de façon autonome et le joueur doit organiser sa défense aux quatre coins de l'espace...

Mais les envahisseurs à peine repoussés, voici qu'une nouvelle vague japonaise déferle sur l'Occident : « Pacman », le plus grand succès de l'histoire des jeux vidéo. Contrairement aux anonymes vaisseaux de l'espace, Pacman a une personnalité. Cette figure ronde et jaune qui dévore tout sur son passage tire son nom de l'onomatopée japonaise « puck-puck », qui correspond à notre « miam-miam » national. Au hasard des labyrinthes, le joueur doit déplacer son Pacman et avaler un maximum de pastilles tout en évitant les fantômes qui le poursuivent. Des « stimulants » répartis sur le parcours lui permettent pendant quelques instants de dévorer les fantômes.

Sur cette trame d'une simplicité géniale, toute une famille de jeux est née. Chez Atari, « Pacman » a été suivi par « Mrs. Pacman ». Chez C.B.S., « Lady Bug » est une charmante coccinelle et « Mouse trap » une souris poursuivie par des chats (cassettes disponibles en format Mattel). Originalité supplémentaire : certains murs du labyrinthe peuvent pivoter, modifiant ainsi le parcours. Signalons également « Clean sweep » de Vectrex et l'excellent « Voraces et gloutons » de Philips, suivi récemment d'un « Superglouton ».

Dernier prétendant au titre de grand classique : le fameux « Donkey Kong ». Un certain Mario tente désespérément de délivrer sa bien-aimée prisonnière d'un monstre, digne héritier de King-Kong ; ce dernier s'obstine à lancer des tonneaux qui roulent sur un échafaudage compliqué pour écraser l'amoureux. Proposé par C.B.S. en format Colecovision, Atari et Mattel, la gamme sera complétée en septembre par un « Donkey Kong junior ».

Parmi les outsiders à surveiller de près dans cette course à la notoriété électronique : « Centipède » d'Atari, un mille-pattes avec sa garde d'insectes, « Frogger » de Miro Meccano avec sa grenouille en proie aux dangers de la circulation, et « Mare à grenouilles » de Mattel, où les batraciens s'emploient jour et nuit à ingurgiter le plus possible d'insectes. Après les cassettes des villes, la vidéo des champs.

Notre sélection : « Space invaders » (Atari), « Gorf » (C.B.S.), « Pacman » (Atari).

JEAN-FRANÇOIS LACAN ET BERNARD SPITZ

Prochain article :

VI. — JOUEUR.

VIDEOCASSETTES SELECTION

ART MAGAZINE

Sur la jaquette, un détail de la *Sainte Catherine d'Alexandrie* du Caravage ; au dos, le *Parking permanent* du sculpteur Arman : l'emballage au moins est parfaitement réussi. A regarder le contenu, par contre, on oscille entre l'intérêt et le dépit. Bien sûr, c'est une très bonne idée d'avoir réalisé ce premier vidéomagazine sur l'art. Les cinémathèques françaises regorgent de films merveilleux et quasiment inédits faute d'une diffusion satisfaisante. Même si le créneau des propriétaires de magnétoscopes est relativement étroit, il reste tous les utilisateurs institutionnels : bibliothèques, écoles, universités, etc.

Bonne idée également d'ouvrir largement le sommaire de la collection Thyssen au Palais du facteur Cheval, de l'art rupestre au photographe Lartigue. Mais l'ensemble paye le prix de cet éclectisme : les documents rassemblés sont trop hétérogènes et il manque à ce magazine l'unité de ton, de style, qui fait toute la force d'une véritable presse. On ne peut pas juxtaposer sans dégâts un documentaire compassé sur le Centre Pompidou et une exploration quasi aérienne de la petite merveille assemblée par le facteur Cheval.

André Malraux pensait que la vidéocassette et la télévision par câble détrôneraient un jour les livres d'art, en accélérant le télescopage du temps et de l'espace qui constitue le « musée imaginaire » de chaque individu. Encore faut-il apporter à ce « musée imaginaire » toute l'attention et l'intelligence que requiert le moindre musée réel.

« *Art* », un vidéomagazine conçu par Catherine Ikam. Une édition Art vidéomagazine, distribuée par R.C.V.

J.-F. L.

DISQUES

Classique

La « Missa gallica » de Bernard Lallement

La tradition de la messe polyphonique sur des chansons populaires naquit et culmina il y a environ un demi-millénaire, mais ne s'est jamais complètement perdue depuis. La *Missa gallica* que vient de « composer » Bernard Lallement, un des principaux animateurs du mouvement A cœur joie, en est un témoignage original et intéressant. L'auteur reconnaît volontiers que l'ouvrage ne relève pas de ce qu'on appelle la musique « moderne ». Il a utilisé, pour chaque séquence, un chant d'une province française (ainsi que, pour l'*Amen* du *Credo*, un chant d'Acadie), en tout une trentaine de mélodies, en les soumettant à un discret traitement harmonique et polyphonique, et fait appel aussi à des instruments classiques (cordes, bois et cuivres, percussion), anciens (violes, théorbe, luth, cornet...) et traditionnels (tambourin, guitare, accordéon...). On reconnaîtra, au *Kyrie* et au *Dona nobis*, la mélodie cévenole rendue célèbre par Vincent d'Indy.

Cette multiplicité, incontestablement, ne nuit pas à l'unité, en raison d'un travail subtil sur les modes et d'un ton de gravité, qui, sauf en des épisodes bien précis, domine. Une fois admis le principe de l'entreprise, on ne peut que constater que Bernard Lallement, en vrai musicien, a su éviter la facilité. Il dirige la chorale franco-allemande de Paris et deux autres chorales, des solistes vocaux dont Jocelyne Chamonin et Jean-Claude Orliac, l'orchestre Jean-François Gonzalès, Pascal Keller (improvisations au piano), les cuivres solistes du Nouvel Orchestre philharmonique, l'ensemble Ile-de-France, l'ensemble A cœur joie de Belgique, la Villanelle de Paris (vielles et musettes)... La *Missa gallica* dure une cinquantaine de minutes, et le titre, l'origine et l'emplacement dans l'œuvre de toutes les chansons utilisées sont indiqués sur la pochette (Auvidis, AV. 4724).

MARC VIGNAL.

« Zaïde de Mozart »

A plus d'un titre, *Zaïde* fait date dans l'œuvre lyrique de Mozart : à la fois son premier *singspiel* et sa première « turquerie », il ouvre une voie nouvelle sur le parcours du compositeur, qui se veut d'emblée différente de la tradition italienne, utilisant pour marquer cette différence des valeurs qui seront portées à leur achèvement avec *l'Enlèvement au sérail* et surtout avec *la Flûte enchantée* : l'utilisation de la langue allemande avec ses euphonies un peu âpres et ses rythmes brisés, des formules stylistiques à l'opposé de la convention du *seria* (une écriture mélodique en boucles et en cellules closes, le pouvoir d'expression et d'action confié aux ensembles).

Que Mozart ait laissé inachevée cette *Zaïde* n'empêche en rien d'en saisir l'importance historique et musicale, celle d'une rupture et celle d'une promesse.

Aussi bien interprétée (une équipe de stylistes mais aussi de fervents, qualité indispensable pour Mozart : Judith Blegen, Werner Hollweg, Wolfgang Schöne, Thomas Moser, Robert Holl) que virtuosement dirigée (Leopold Hager et le Mozarteum de Salzbourg), voici un moment musical privilégié (Orféo, deux disques, S 055832 H).

ALAIN ARNAUD.

«Don Pasquale» de Donizetti

Fréquemment porté à la scène, Don Pasquale est relativement rare dans le catalogue français. D'où l'intérêt que pouvait susciter cette version venue de Hongrie, décidément fervente dans l'exploration du répertoire italien.

Sa distribution affiche deux interprètes déjà bien connus en France : Magda Kalmar, pleinement dans son emploi avec cette Norina qui lui permet une « composition » agile et variée, sûre techniquement, avec malgré tout quelques notes pincées et aigres bien désagréables pour l'oreille ; Jozsef Gregor, superbe basse chantante, qui donne au rôle-titre de nombreuses facettes, du bouffe le plus échevelé à la demi-teinte nostalgique. Les deux autres chanteurs laissent plus réservé : le ténor Bandi Janos accuse de sérieuses difficultés de justesse et d'émission, et une tendance au chant en force qui n'est pas plus dans ses moyens qu'elle n'est adaptée à cette écriture ; Gati Istran enfin, dans un rôle il est vrai ingrat, ne montre guère de personnalité vocale et dramatique.

Ivan Fischer dirige l'orchestre d'Etat et les chœurs de la télévision hongroise sans erreur mais sans originalité non plus. Somme toute, un espoir déçu (Hungaroton 3 d. SLPD 12416-18).

A. A.

La Bohème de Leoncavallo

De Leoncavallo, nul n'ignore le *Paillasse* donné jusqu'à satiété et joué jusqu'à la caricature sur toutes les scènes du monde depuis sa création. Dans son audacieuse politique d'édition de « raretés », qu'il faut saluer hautement à une époque de prudentes rééditions ou, pis, de énièmes éditions d'ouvrages saturant le catalogue, la firme Orfeo nous révèle sa *Bohème* (que celle de Puccini, créée un an plus tôt, a éclipsée, sort d'autant plus injuste que c'est Leoncavallo qui en offrit l'argument à son confrère).

Première constatation, infirmant certains présupposés s'attachant à l'école vériste, c'est une œuvre fort bien écrite, prouvant une réelle maîtrise des processus orchestraux et surtout une connaissance parfaite des limites, des exigences et des pouvoirs de la voix, s'offrant même le luxe de citations et de parodies ou d'ironiques mises en question des critères de justesse.

Une distribution assez hétéroclite (en timbres comme en écoles) a été réunie (Franco Bonisolli, Bernd Weikl, Alan Titus, Raimud Grumbach, Alexandrina Milcheva, Lucia Popp), chantant sans la moindre charge et avec une musicalité éprouvée, soutenue avec finesse mais pourtant avec « carrure » par l'orchestre de la Radio de Munich et les chœurs de la Radio bavaroise dirigés par Heinz Wallberg (3 disques Orfeo 5023-823 F).

A. A.

Jazz

De King Cole aux Peters Sisters : « Nostalgia »

Tous les disquaires sont d'accord : les musiques des années 50 et d'un peu avant, d'un peu après, touchent et passionnent pas mal de jeunes collégiens ou lycéens. Ces musiques, selon la loi qu'on nommait autrefois « de réintégration », rappellent mille images : maquillages de stars, types de vêtements, profils de voitures, tout un monde dont le cinéma entretient la mémoire sociale et que la plupart des nouveaux nostalgiques n'ont pas vécu. Douze volumes, pour commencer, viennent au-devant de la demande, à l'initiative, une fois de plus heureuse, de Gilles Pétard. Déjà, nous en retiendrons six.

Pour l'amateur érudit, est-ce toujours du jazz ? Nous l'espérons. Il serait hautement absurde de réserver le label « jazz » seulement à ce qui représente l'excellence dans un genre et l'exploitation maximale de qualités spécifiques. Pourquoi n'y aurait-il pas du jazz léger, voire, comme chez Ellington ou Lunceford quelquefois, du jazz riquiqui ? Et nul n'ignore que les plus intolérants des critiques ont commencé par affectionner, indistinctement, le pur et le moins pur.

Incohérent serait également de séparer, sans justification, le jazz de *la* variété, parce que le jazz possède, depuis toujours, *sa* propre variété. Il occupe tous les paliers, tous les étages, et il a le droit, à chaque niveau — on pourrait dire, de façon plus neutre, en chaque secteur, — de réussir son coup ou de le manquer. Ce qui est certain, c'est que l'amitié pour le swing dans la variété jazziste est plus proche de l'amour du jazz en ce qu'il a d'essentiel que la curiosité pour des formes ou des a-formes portées par les sonorités issues de sa tradition mais qui ne swinguent pas du tout.

Bien sympathiques, en définitive, sont, au regard des jazzistes convaincus, ces béguins qui vont aux *What'll I Do*, de King Cole, *Tuxedo Junction*, de Glen Gray, *One O'Clock Jump*, de Harry James, *Satin Doll*, de George Shearing, *To Close for Comfort*, d'Eartha Kitt, *Tain't What You Do*, des Peters Sisters. Rééditons ça, il en restera, joyeusement, toujours quelque chose. (Collection « Nostalgia », fabriquée et distribuée en France par Pathé-Marconi, PM 231. King Cole, 068 54571 ; Glen Gray, 068 54574 ; Harry James, 068 54575 ; George Shearing, 068 54076 ; Eartha Kitt, 068 65084 ; Peters Sisters, 068 65085.)

LUCIEN MALSON.

Rock

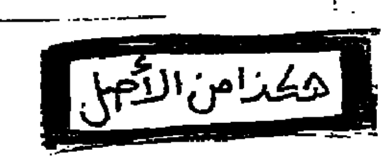
TALKING HEADS « Speaking In Tongues »

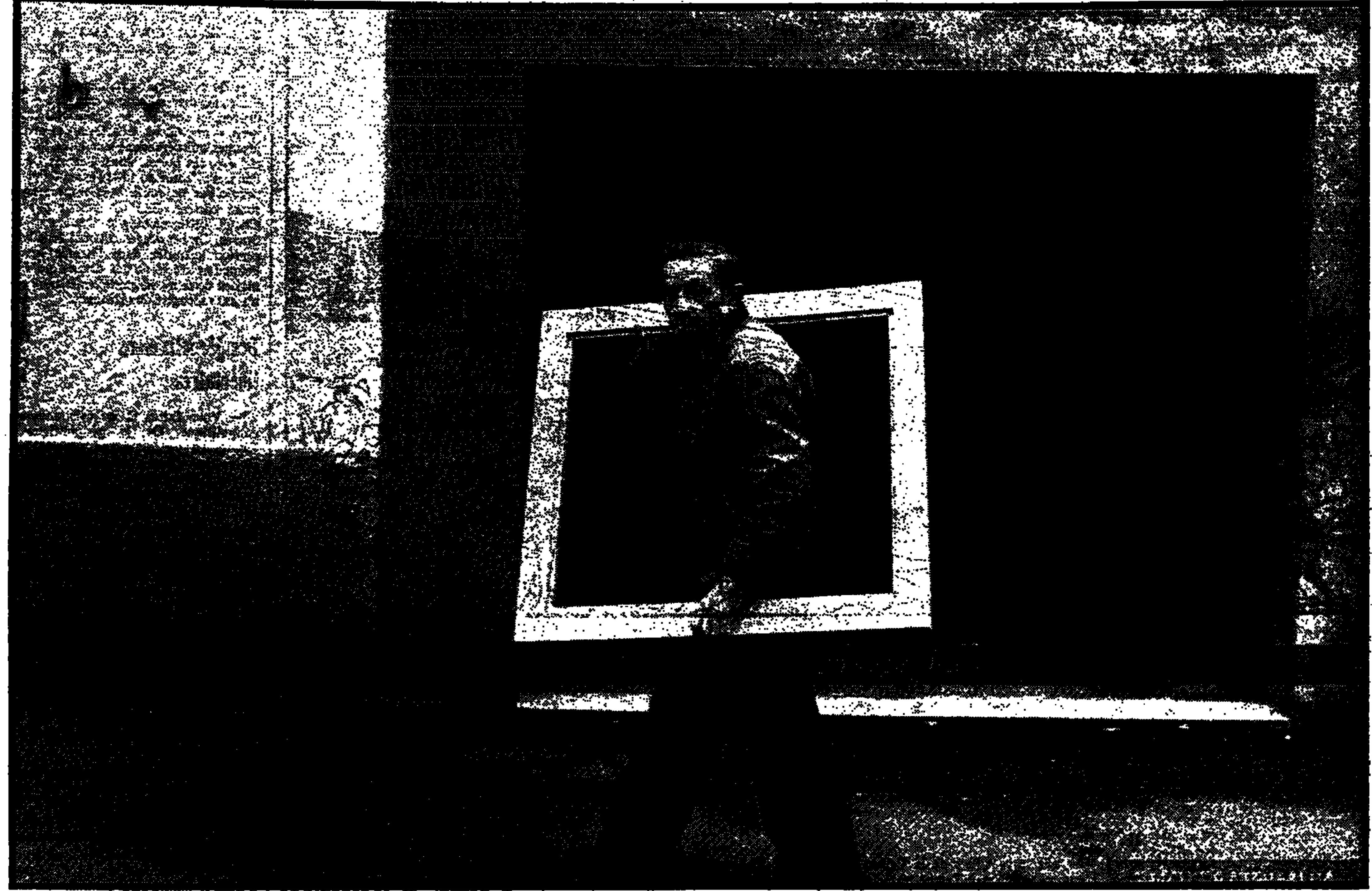
Le voici donc le nouveau Talking Heads tant attendu. Enfin. On se rappelle la confusion qui régnait il y a deux ans au sein du groupe new-yorkais. Un groupe qui, en réalité, n'avait plus grand-chose d'une entité mais ressemblait plutôt à une somme d'individualités dont les motivations se heurtaient. Chacun enregistrait de son côté mais, surtout, Talking Heads devenait l'instrument de David Byrne, qui, avec Brian Eno à la production, en tirait les ficelles. En dépit d'un succès plus important que jamais, le groupe se dénaturait à force de pousser ses explorations africaines.

La démarche était loin d'être inintéressante, mais on sentait bien que, sans y prendre garde, l'étape suivante pouvait tourner à la systématisation, la caricature. Les influences ont du bon tant qu'elles sont utilisées pour ce qu'elles sont. On n'attend pas d'un groupe américain qu'il se substitue à un groupe africain : autant aller directement aux sources.

Le nouveau 33 tours nous réconcilie avec l'un des groupes les plus brillants de sa génération. L'écriture des Talking Heads a repris le dessus sur les influences beaucoup plus estompées, plus éclatées. On sent toujours une volonté marquée de privilégier le rythme, mais, désormais, c'est sans se limiter à un genre, sans entêtement. Superbe machine de danse, les intentions sont plus funky et le propos d'une intelligence rare, les compositions sont d'une richesse admirable. Les musiciens se permettent toutes les audaces, rivalisent de virtuosité, inventent de nouvelles formes et bousculent les normes. La fameuse voix de David Byrne se lance dans des pirouettes impraticables et fait, une fois de plus, la différence. L'avant-garde à la portée de tous (WEA, 923883-1).

ALAIN WAIS.





MARC PAYGNARD

ENTRETIEN

Yves Lacoste penseur de l'espace

Professeur de géographie à l'université Paris-VIII, Yves Lacoste veut rendre à sa discipline son caractère politique et lui faire dépasser les savoirs spécialisés.

PROFESSEUR de géographie à l'université Paris-VIII (ex-Vincennes), Yves Lacoste a notamment publié : *Unité et diversité du tiers-monde*, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* (Maspéro) et *Géographie du sous-développement* (P.U.F.). Depuis 1976, il anime – avec des historiens, des urbanistes, des philosophes – *Hérodote*, une revue de géographie et de géo-politique. En rupture avec un certain nombre de ses collègues, Lacoste fait le pari d'insuffler un sang neuf à une discipline à laquelle il veut rendre un aspect polémique. Autour du savoir de l'espace, Lacoste veut repérer les enjeux des diverses représentations. Chez lui, les cartes renvoient aux stratégies et aux idéologies. Irrévérencieuse, cette pensée veut nous faire saisir comment le raisonnement géographique peut faire observer des choses que les autres ne voient pas.

∴

« Votre travail de géographe veut réfléchir l'espace comme l'histoire réfléchit le temps. Vous vous intéressez à la fois aux phénomènes météorologiques, électoraux, aux modes. Vous élargissez ainsi considérablement le champ géographique.

– Tout ce qui est dans l'espace relève de la géographie. A un certain moment, on s'est demandé si la gastronomie ou la mode n'élargissaient pas trop le champ de l'historicité. Aujourd'hui on ne reproche plus cette ouverture aux historiens, c'est peut-être pourquoi on la reproche aux géographes. Bien sûr beaucoup de géographes excluent les phénomènes sociaux et politiques au nom de la sacro-sainte scientificité. Mais que serait devenue l'histoire si on lui avait demandé de ne pas se préoccuper des phénomènes politiques ?

– Dans l'enseignement secondaire, la géographie, couplée à l'histoire, qui se taille la part du lion, est bien souvent perçue comme une discipline ennuyeuse.

– Vous êtes encore trop bon, elle est *terriblement ennuyeuse*. L'histoire est passionnante parce qu'on y trouve une tension dramatique ; en revanche la géographie est découpée en reliefs, climats, populations, végétations, etc. Ces séries de connaissances sont enseignées comme si elles n'avaient aucun enjeu.

Pour les officiers

– A l'inverse, vous soulignez les enjeux décisifs de la pensée géographique.

– En histoire, on sait qui a gagné la bataille ; alors on tente de saisir, de plus en plus finement, pourquoi le vainqueur l'a emporté. Mais la géographie joue aussi un rôle capital dans la bataille. Le chef de guerre fait un raisonnement géographique en disposant ses forces sur un territoire. De plus, il doit réfléchir à la façon dont son adversaire déploie ses forces. Il y a là une tension fascinante. Les grands groupes multinationaux qui décident d'investir dans tel État, dans telle région, font aussi des raisonnements géographiques. Les médecins qui travaillent sur les milieux écologiques où se trouve le paludisme font également des raisonnements géographiques.

– Vous avez fait scandale parmi vos collègues en affirmant que la géographie servait d'abord à faire la guerre.

– La géographie a existé bien avant son enseignement à l'université. Elle existe, de fait, depuis qu'il y a des cartes. A partir du moment où le chef de guerre, le souverain, doivent prendre des décisions relatives à des zones qu'ils ne peuvent parcourir en une journée, on invente des cartes. Au XIXe siècle, on a réalisé, avec une érudition fascinante, des cartes magnifiques qu'on ne fait que préciser aujourd'hui. En plus d'un siècle, les Cassini ont relevé la carte de France. Tout cela exigeait une maîtrise politique de l'espace.

– Dresser une carte, ce serait être une sorte d'agent de renseignement.

– Oui : celui qui a la carte contrôle le territoire. Longtemps les cartes ont coûté cher ; elles avaient une importance économique, militaire, administrative fondamentale. Quand Charles Quint et François Ier se rencontrent, le roi de France emmène l'empereur dans son cabinet des cartes. Il montre par là qu'il est capable de mener des actions lointaines.

» La carte est faite d'abord pour les officiers. Plus elle est rare plus elle relève de l'autorité supérieure. Napoléon avait des relevés que ses maréchaux ne possédaient pas. On le voit bien sur les tableaux de batailles qui sont souvent réalisés par les géographes de l'état-major.

– Hérodote, revendiqué par les historiens aussi bien que par les géographes, rapporte toutes sortes d'informations, y compris des légendes.

– Les légendes aussi ont une grande portée politique. De plus, les informations d'Hérodote sont tout à fait passionnantes. On a récemment reconstitué des régiments de l'armée perse d'après ses descriptions. Il veut démontrer aux Athéniens que les autres sont des barbares, mais il doit aussi donner de vraies informations parce qu'il risque d'y avoir la guerre. Dire qu'Hérodote est un agent de renseignement, c'est pour moi le plus beau des compliments.

– Aujourd'hui les renseignements ont encore une grande importance stratégique. Savoir, grâce aux satellites, comment évoluent les phénomènes c'est prendre de l'avance sur l'adversaire.

– Connaître l'état des récoltes en Ukraine ou en Chine a évidemment une importance militaire considérable.

» Le savoir de l'espace, en termes de tactique et de stratégie, très souvent réservé qu'à une toute petite minorité, est un pouvoir colossal. Nous devrions tous apprendre à penser l'espace. En effet, tracer un boulevard ou modifier un équilibre écologique, relève de la lecture de cartes. Dans un système démocratique, les citoyens devraient être capables de formuler leurs visées dans des termes corrects. Or l'enseignement géographique que nous avons reçu ne nous y aide guère. Le XIXe siècle nous a appris à lire les mots, il s'agit maintenant d'apprendre à lire l'espace.

– Ne pourrait-on pas dire que les mathématiques aussi peuvent servir à faire la guerre ?

– Je ne dis pas que la géographie sert exclusivement à faire la guerre. Mais, géographe, j'avance qu'on ne peut évacuer cet aspect. Les mathématiques sont, en gros, accessibles aux citoyens qui ont reçu une formation suffisante. Les mathématiciens soviétiques ont accès aux raisonnements mathématiques américains. En France, en Angleterre, je puis acheter une carte de n'importe quelle région. Mais dans les trois quarts des Etats, les cartes sont exclusivement réservées aux chefs de la police et de l'armée. En U.R.S.S., les étudiants en géographie font des travaux pratiques à partir de fausses cartes. On pourrait presque dire que les Etats démocratiques sont ceux où l'on peut librement acheter une carte.

Des échelles différentes

– On vous a aussi reproché de déporter la géographie du côté de la géographie humaine.

– Traditionnellement, la géographie est découpée en géographie physique et en géographie humaine. Pour l'une : l'hydrologie, la botanique, la climatologie ; pour l'autre : la démographie, la sociologie... En fait, je ne voudrais pas privilégier l'une aux dépens de l'autre. Si l'on me classe comme géographe humain, c'est peut-être que j'ai beaucoup écrit sur le tiers-monde ; mais ces travaux n'étaient pas spécifiquement géographiques.

» En fait travailler en géographe sur le sous-développement, c'est formuler des objectifs opératoires comme par exemple la mise en valeur d'une vallée ou la lutte contre les maladies. D'ailleurs sur le terrain les distinctions entre géographie physique et géographie humaine n'ont plus de sens.

– Quand vous avez, en 1972, analysé les bombardements des digues du Vietnam par l'aviation américaine, vous publiiez en géographe ?

– Dans la plaine où se trouve Hanoï, les fleuves qui débouchent de montagnes escarpées, soumises à une érosion intense, coulent 10 à 20 mètres au-dessus de la plaine comme une voie ferrée sur un remblai. Le peuple vietnamien a, pour se protéger des inondations, construit d'immenses digues. L'aviation américaine voulait détruire ces digues mais cachait cet objectif qui pouvait faire deux à trois millions de morts. On était là devant un problème d'hydrologie, de topographie, de rythmes de crues, de répartitions de peuplements, etc. Devant des difficultés de cette nature, il s'agissait, en géographe, d'essayer de dépasser des savoirs spécialisés pour dénoncer un certain type d'action.

– Etre géographe, c'est utiliser d'autres sciences...

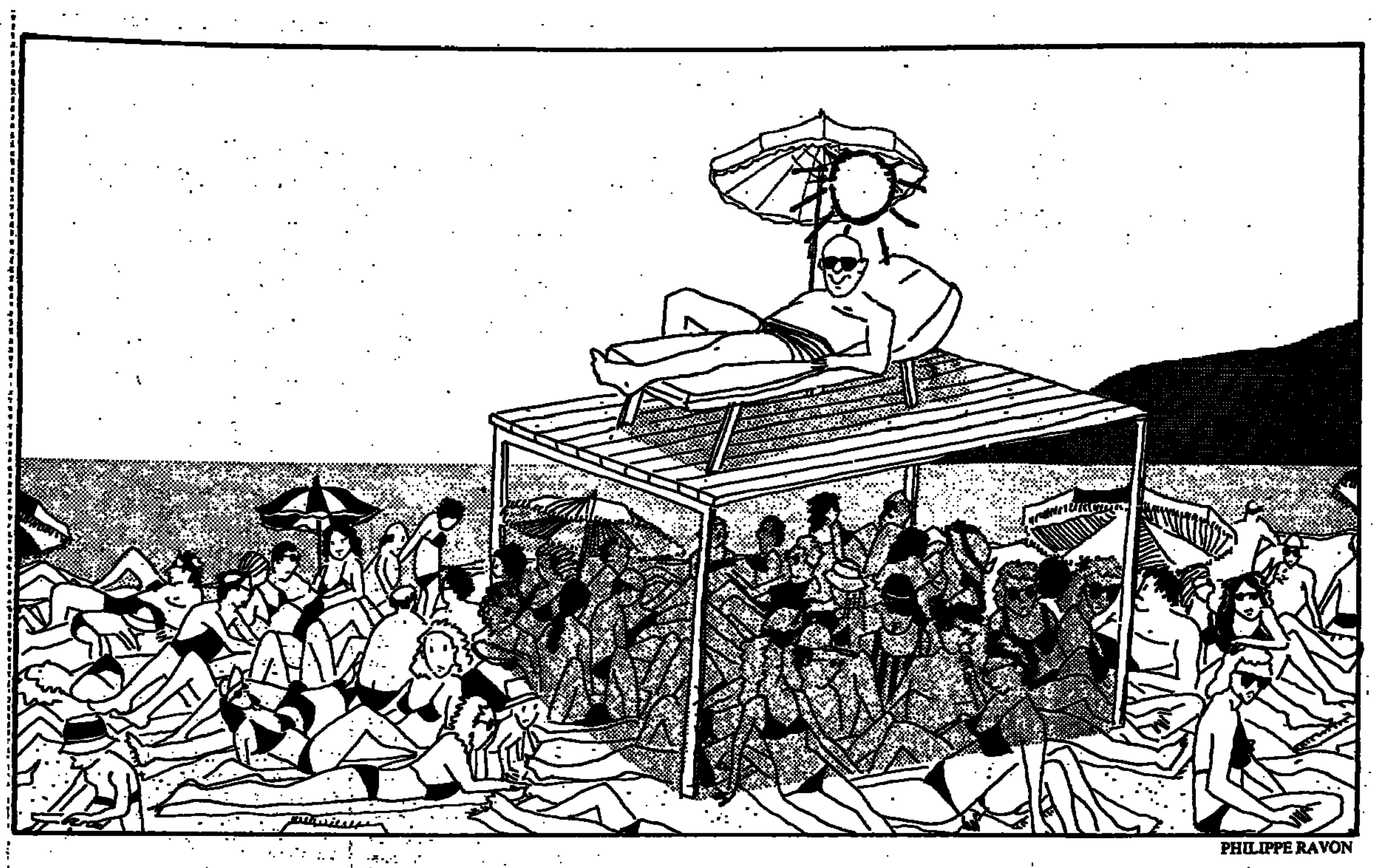
– Un géographe se sert de la géologie même s'il en sait moins qu'un géologue, de sociologie même s'il en sait moins qu'un sociologue. Mais il devrait être capable de mettre ensemble divers types de savoir de l'espace. Le géographe est, peut-être, celui qui sait superposer des cartes très différentes les unes des autres.

– Observer une ville dans une région ou dans un continent, c'est changer d'échelle et faire apparaître des questions différentes.

– En histoire on a distingué – notamment avec Fernand Braudel – différents temps, longs ou courts. Certains historiens préfèrent les temps longs qui se prêtent bien à l'histoire économique et sociale qui s'étend sur plusieurs siècles. D'autres préfèrent les temps courts, l'événementiel. Mais on ne peut expliquer le 14 juillet 1789 en n'analysant que ce jour précis, ni même les seules causes immédiates, même si elles ont leur importance.

CHRISTIAN DESCAMPS.

(*Lire la suite page XII.*)


PHILIPPE RAVON

LA BONNE RECETTE

CHRONIQUES

NUMISMATIQUE

Beaux billets

CENT mille francs, c'est le prix record pour un billet de banque français (1) et c'est aussi la preuve de l'essor extraordinaire d'une nouvelle forme de collection qui, si elle n'a pas encore reçu de nom de baptême (2), compte de plus en plus d'adeptes passionnés. Indice qui ne trompe pas, certains grands marchands de timbres se constituent actuellement des stocks pour faire face à la demande à venir : les philatélistes se convertiront-ils un jour à la « billetophilie » ? En tout cas certains numismates ont franchi le pas et délaissé momentanément leurs trésors métalliques pour s'adonner aux délices du papier-monnaie...

Autres objets, autres plaisirs, autres sensations : le claquement sec du papier fiduciaire remplace le tintement de l'écu d'or sur le comptoir de marbre : le chatoiement des impressions colorées fait oublier l'éclat des métaux précieux, et le collectionneur prêt à se dépouiller pour obtenir des monnaies fleur de coin vendra père et mère pour acheter des billets neufs *sans trous d'épingle*. Ah, ces trous d'épingle, quelle diabolique invention des guichetiers et pourquoi, malgré les directives déjà anciennes de la Banque de France, persiste-t-on à transformer en passoire les nobles productions de Chamalières (3) ? Combien de billets réputés neufs sans plis, sans manques, sans froissures ni salissures n'ont pas résisté à l'épreuve suprême : l'examen à la source lumineuse permettant de détecter le ou plutôt les minuscules trous d'épingles qui, tout comme les gendarmes, vont toujours par deux.

Mais l'amateur de billets, tout comme le numismate, ne recherche pas seulement la qualité ; il lui faut, pour assouvir sa passion, acquérir des raretés, former des séries cohérentes, découvrir des variétés curieuses ou inédites. Très schématiquement on peut classer en trois domaines l'ensemble du papier-monnaie français collectionnable. Tout d'abord ce qu'on pourrait appeler les « incunables » du papier monnaie avec les rarissimes « *billets de monnoye* » de Louis XIV et les non moins rares « *billets de l'Estat* » de Louis XV ; avec également les billets de la Banque générale de John Law (dont aucun spécimen ne nous est parvenu !) et ceux de la Banque royale, gravés ou typographiés (4), avec enfin les très rares billets de la Caisse d'escompte créée par Turgot en 1776. La deuxième grande catégorie du billet français est celle des assignats et du papier-monnaie révolutionnaire avec toutes les curieuses espèces qui ont précédé de peu la grande « banqueroute des deux tiers » du 14 décembre 1797 : rescriptions sur l'emprunt forcé, promesses de mandats territoriaux, mandats territoriaux et bons au porteur divers.

Enfin la troisième catégorie, celle qui attire pour le moment le plus de collectionneurs, est celle des billets de la Banque de France. La Banque de France a été créée par Bonaparte le 13 février 1800 et a reçu le 14 avril 1803 (24 germinal an XI) le privilège d'émission des billets de banque avec liberté de création des types. Pendant les quarante premières années de son privilège, elle n'émettra que des coupures de 500 F et de 1000 F, ainsi que des billets de 250 F pour les comptoirs d'escompte régionaux. Puis, en 1846, est créé un billet de 5000 F qui fut émis en 4000 exemplaires seulement : il n'eut pas beaucoup de succès, et on cite encore l'histoire d'un père qui régla la dot de sa fille avec ces billets, et dont le gendre rapporta toutes les coupures aux caisses de la banque, le lendemain même du mariage ! Il ne resterait aujourd'hui qu'un seul exemplaire de cette émission...

D'une manière générale tous les billets émis par la Banque de France entre 1800 et 1874 sont très rares, ils se reconnaissent aisément, du fait de leur monochromie (noire, rouge ou bleue). Les premiers essais de bichromie apparaissant avec la coupure de 20 F 1874 bleue sur fond ocre ; les résultats sont encourageants mais les impressions monochromes sont maintenues jusqu'en 1888, date à laquelle apparaît la fameuse série de billets « bleu et rose » avec des coupures de 50, 100, 500 et 1 000 F. Le billet de 500 F, type 1888, dont le fond rose se confond à la photographie avec l'impression bleue, est particulièrement difficile à imiter ; il sera imprimé sans discontinuer jusqu'au 18 janvier 1940, remportant ainsi, avec plus d'un demi-siècle d'existence, la palme de la longévité.

Un autre champion d'endurance est le 100 F type 1906 conçu par le peintre Luc-Olivier Merson : premier billet polychrome français, il sera imprimé pendant trente-cinq ans et déjouera presque toutes les tentatives des faussaires. Luc-Olivier Merson signera aussi le charmant et très coloré billet de 50 F de 1927. Mais ses héritiers engageront un procès contre la Banque de France à l'occasion de quelques modifications techniques de la maquette initiale, et, depuis cette affaire, le nom des créateurs n'apparaît plus sur nos billets. Rendons tout de même hommage à Clément Serveau, à Poughéon, à Fontanarosa, artistes de talent qui, parmi d'autres, ont spécialement animé et éclairé de manière anonyme les billets qui passent chaque jour dans nos mains.

Le public n'est pas insensible aux vignettes qui décorent nos billets : rappelons-nous l'accueil réservé aux 500 F « Victor Hugo » de 1953 rapidement baptisé « *Le Misérable* » ! Heureusement Clément Serveau se rattrapa vite avec les 1000 F « Corneille » et surtout avec le superbe 10 000 F « Bonaparte ». Ce dernier billet, lorsqu'il porte la surcharge rouge « *contre-valeur de 100 N.F.* », est déjà recherché par les collectionneurs. Des introuvables « monochromes » aux coupures libellées en nouveaux francs, plus de cent quarante billets de la Banque de France sollicitent la passion et la recherche des nouveaux billetomanes. ■

ALAIN WEIL

* Sources bibliographiques :

– Guitard Henri, *Vos billets de banque*, France Empire 1963.

– Lafaurie Jean, *les Assignats et le papier monnaie émis par l'État au XVIIIe siècle*, le Léopard d'Or 1981.

– Muszynski Maurice, *les Billets de la Banque de France*, Le Landit 1981.

(1) Vente de la collection Marcel Tessier, à l'Hôtel Drouot (5 novembre 1982) Mᵉ Lenormand et Dayen, M. Weil, expert.

(2) Les suggestions à ce sujet seront les bienvenues.

(3) Ville du Puy-de-Dôme où se trouve l'imprimerie de la Banque de France.

(4) Cf. l'article « Les papiers de Monsieur Law » *le Monde Dimanche* du 10 avril 1983.

Yves Lacoste penseur de l'espace

(Suite de la page XI.)

» En géographie, c'est la même chose ; pour une petite vallée, on utilisera la centaine de mètres, pour l'implantation d'une multinationale, les milliers de kilomètres. La multinationale qui investit en Thaïlande fait plusieurs types de raisonnement géographique. D'abord elle prend une carte du monde, ensuite elle choisit des espaces de plus en plus restreints. Le raisonnement géographique doit tenir toutes ces échelles. Quand « Che » Guevara était dans le maquis, les quelques kilomètres carrés qu'il occupait avaient une importance stratégique mondiale.

– Sur la couverture du nº 29-30 de la revue *Hérodote*, on voit une carte du Liban qui superpose le relief, les divers groupes religieux ainsi que les espaces occupés par les Syriens et les Israéliens. On est devant une carte qui matérialise un raisonnement géographique.

– Je pense qu'en représentant le relief et les divers groupes religieux – les druzes, les sunnites, les chiites, les chrétiens – on voit où se battent ces divers groupes qui défendent leur intégrité sur des espaces précis. Ainsi l'armée israélienne a effectué en 1982 l'essentiel de sa percée sur Beyrouth sans emprunter la route côtière. Elle est passée par le Chouf, cette montagne tenue par les druzes. Or les druzes d'Israël font leur service militaire dans l'armée israélienne ; et c'étaient des druzes qui formaient cette avant-garde israélienne qui n'a pas rencontré de résistance.

Des géopoliticiens libertaires

– Vous faites là un raisonnement géopolitique. Or, la géopolitique a longtemps eu mauvaise presse, car Ratzel, qui a forgé la notion de géographie politique, a été ensuite confisqué par des gens fort peu sympathiques.

– Ratzel était pan-germaniste, expansionniste colonial ; mais ses successeurs ont appartenu à divers groupes. Le général Haushofer, par exemple, spécialiste du Pacifique – ami de Rudolf Hess, qui avait une femme juive et dont le fils a participé à l'attentat contre Hitler – a, malgré son idéologie, dit des choses passionnantes. Je pense qu'aujourd'hui l'on doit tenter de reprendre les raisonnements géopolitiques dans leur poids militaire. Il y a des raisonnements géopolitiques de tous les bords ; nous n'avons aucune raison d'abandonner ce type de raisonnement aux penseurs nazis. Il y a des géopoliticiens libertaires.

– Elisée Reclus, l'un des plus grands géographes français du dix-neuvième siècle, était libertaire. L'auteur de *l'Homme et la Terre* était le compagnon intellectuel de Bakounine.

– Cet anarchiste analyse avec érudition le fonctionnement de l'appareil d'Etat. Il montre aussi comment les peuples opprimés ne constituent pas un groupe solidaire, comment ils se battent entre eux de façon effroyable. Cette géographie est passionnante, elle est encore actuelle. Par exemple, on ne comprend rien au tiers-monde si on le considère comme un ensemble solidaire. Pensez à ces Etats africains dont les frontières ont été tracées par la colonisation et qui rassemblent dans une même nation des ethnies dont certaines étaient négrières et d'autres étaient esclaves.

– Mais c'est l'œuvre de Vidal de la Blache qui a occupé toute la place, aux dépens de celle de Reclus.

– Avec Reclus, la géographie, qui n'est pas encore universitaire, se fait outil. Il se demande comment ce savoir pourrait être transmis à l'ensemble des citoyens. Cette œuvre colossale, tellement pillée, sera occultée. Les géographes universitaires vont prendre pour chef de file Vidal de la Blache, qui a écrit, à la demande de l'historien Ernest Lavisse, un livre considéré pendant très longtemps comme un modèle : *Le Tableau géographique de la France*. Cette œuvre se caractérise par l'exclusion de tout ce qui touche au politique.

– Mais si vous avez un moment opposé l'anarchiste Reclus et le patriote conservateur Vidal de la Blache, vous avancez aujourd'hui que l'œuvre de Vidal n'est pas aussi monolithique...

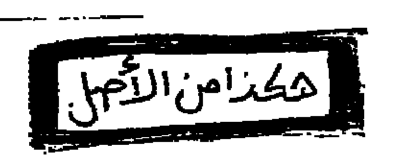
– Je viens de découvrir assez récemment que Vidal avait écrit *La France de l'Est* en 1916. Dans cet ouvrage, on ne retrouve pas l'exclusion du politique qui caractérise son premier livre. Destinée au président des Etats-Unis, la *France de l'Est* visait à démontrer que, en cas de victoire des alliés, l'Alsace et la Lorraine devraient revenir à la France, même si la majorité des habitants parlaient allemand. On a ici un raisonnement géographique complexe. Je suis scandalisé de voir que l'école géographique française a exclu ce livre.

En fait, trop longtemps la géographie a accepté benoîtement d'être la vassale de l'histoire.

– Lucien Fabre, l'immense historien, s'est un moment institué l'arbitre dans la querelle entre Vidal de La Blache et Durkheim.

– Dans l'enjeu du découpage des savoirs, on a laissé la géographie physique faire ce qu'elle voulait ; mais la géographie humaine se devait d'être « modeste ». Elle ne devait pas toucher au politique qui était la chasse gardée des historiens. La géographie devait s'occuper du sol, l'histoire gardait l'Etat. Mais je crois que les choses changent ; beaucoup acceptent aujourd'hui qu'on ne peut exclure le social du champ géographique. La géographie, elle aussi, relève du drame. ■

CHRISTIAN DESCAMPS.



V. — Normandie

Le 19 mars 1315, le roi Louis X le Hutin promulgua une « charte aux Normands », qu'invoquaient encore en 1789 les cahiers de doléances.

par PHILIPPE CONTAMINE

OUVRONS le cahier de doléances rédigé en 1789 par les procureurs au bailliage et siège présidial de Rouen. Parmi bien des requêtes figure celle-ci : *« Que la charte aux Normands soit renouvelée et qu'il en soit ordonné l'exécution. »* Même souhait exprimé par l'assemblée du tiers état de la ville de Rouen : *« Que les députés demanderont aux prochains états généraux la confirmation de la charte normande et le maintien des privilèges qu'elle assure à la province. »* En la circonstance le tiers état de Darnetal se fait encore plus précis : *« Que cette charte soit traduite correctement et fidèlement et qu'elle soit lue tous les ans à la rentrée tant du Parlement* [de Rouen] *que des sièges royaux et seigneuriaux de la province, pour y être gardée de point en point et exécutée suivant sa forme et teneur. »*

Déjà, au milieu du XVIIIe siècle, le Parlement de Rouen invoquait la charte aux Normands dans ses respectueuses remontrances à Louis XV. Et, en 1771, après la suppression temporaire des Parlements, plusieurs pamphlets, notamment la *Lettre de la noblesse de Normandie au roi*, déplorèrent le non-respect de la charte aux Normands.

La « nation normande »

Quel est donc ce document ainsi mis en vedette, malgré sa désignation archaïsante, voire « féodale », en plein siècle de Voltaire, de Rousseau et de l'*Encyclopédie*, par des personnalités qui, tout imprégnées qu'elles fussent d'un vocabulaire juridique suranné, participaient quand même peu ou prou à l'esprit du temps ?

En 1789, la charte aux Normands, expression symbolique d'une certaine identité provinciale et d'une certaine attitude à l'égard de la monarchie française, avait plus de quatre siècles et demi d'existence, puisqu'elle avait été promulguée en 1315 par le roi Louis X le Hutin, fils de Philippe IV le Bel.

Pour bien saisir les raisons qui permirent aux Normands d'obtenir ce document, destiné à devenir le palladium de leurs privilèges, de leurs libertés et de leurs franchises, il n'est pas inutile de remonter jusqu'à la conquête du futur duché de Normandie par des bandes de pirates vikings à partir de la fin du IXe siècle, et jusqu'au traité de Saint-Clair-sur-Epte, conclu en 911 entre le souverain carolingien Charles III le Simple et le chef scandinave Rollon — ou Rou, comme on disait au Moyen Age. Par ce traité, Rollon se voyait attribuer, pour lui et son peuple, un certain territoire, et il s'engageait, en contrepartie, à se faire chrétien et à reconnaître la suprématie du roi de France.

Ainsi prit naissance une nouvelle principauté féodale, qui devint d'autant plus solide et cohérente que les successeurs de Rollon, à travers le reste du Xe siècle et le XIe siècle, se montrèrent des ducs en général capables et énergiques. Le prestige de la Normandie (et des Normands) se trouva encore rehaussé grâce à la conquête, en 1066, du royaume d'Angleterre par le duc Guillaume le Bâtard. Au milieu du XIIe siècle, le comte d'Anjou, Henri II Plantagenêt, devint à son tour duc de Normandie et roi d'Angleterre. Par son mariage avec Aliénor, ex-épouse du roi de France Louis VII, il détenait aussi l'immense duché d'Aquitaine. Comme, d'autre part, il prétendait exercer son protectorat sur la Bretagne, on peut dire que sa domination englobait une grande partie du royaume de France. Et cependant les Capétiens — chance ou savoir-faire ? — surent résister à la formidable poussée du Plantagenêt et de ses fils. Bien mieux : au début du XIIIe siècle, Philippe Auguste parvint à déposséder l'un de ceux-ci, le roi Jean. A partir de 1204, la Normandie, duché sans duc, releva directement de l'autorité royale. Cette situation fut encore consolidée à la suite du traité de Paris de 1259, par lequel Henri III Plantagenêt, fils et héritier du roi Jean, reconnut, entre autres, officiellement la perte de cette province.

Ce n'est pas que le pays de Normandie se soit pour autant fondu à l'intérieur du grand ensemble capétien. Il conserva son unité administrative, son droit, ses usages, le tout soutenu par une conscience collective clairement affirmée. Des textes parlent fréquemment de « nation normande » et, plus rarement, de « langue normande », tout comme on parle, à partir de la fin du XIIIe siècle, de langue d'oc ou de langue d'oïl.

D'abord méfiants, les Normands se rallièrent, apparemment sans arrière-pensée, à leur nouveau maître, et leur province connut, sous Louis IX comme sous Philippe III, une période éclatante de paix et de prospérité.

Les choses se gâtèrent à partir des années 1300. D'une part, en effet, l'horizon économique s'assombrit à cause essentiellement du contraste entre une production et une productivité stagnantes, du moins dans le secteur agricole, et d'une démographie sinon toujours croissante, du moins pléthorique, exubérante. D'autre part et surtout, Philippe le Bel (1285-1314), soucieux d'affirmer son autorité dans toutes les régions du royaume, même les plus lointaines, et sur tous ses sujets, même les plus puissants, entreprit de mettre un terme à l'indépendance de fait dont jouissaient encore quelques grands fiefs. Le comté de Flandre se révéla l'un des plus irréductibles. D'où des campagnes militaires coûteuses, qui furent loin de tourner toujours à l'avantage du Capétien. Force fut de trouver de l'argent pour financer ces expéditions. L'argent des bénéfices ecclésiastiques, des Templiers, des juifs, des Lombards n'ayant pu suffire, il fallut recourir aux dévaluations monétaires et à tout un système d'impositions, directes ou indirectes, pesant sur les habitants des villes et des campagnes, sur les privilégiés et les non-privilégiés, sur les nobles et leurs sujets.

Un premier ministre honni

Dans les années 1310, bien des esprits étaient fort échauffés dans le royaume. Et cela d'autant plus qu'il y avait désormais un bouc émissaire sur lequel convergeaient les mécontentements : Enguerrand de Marigny, âme damnée de Philippe le Bel, en fait son principal conseiller, disons son premier ministre.

A priori, les protestations des vassaux et des sujets du roi auraient pu prendre différentes formes : révoltes urbaines ou féodales, intrigues de cour en vue de modifier la composition du conseil de la couronne, remontrances de tous les grands et de toutes les communautés du royaume, réunis, à la manière anglaise, en une sorte de Parlement. En fait, conformément à la structure politique de la France — une mosaïque de fiefs, de peuples et de pays reconnaissant certes la souveraineté royale mais en même temps très jaloux de leur spécificité, — la réaction aux exigences fiscales et aux abus d'autorité de la monarchie et de ses agents s'organisa, du moins dans un premier temps, au niveau et dans le cadre de différentes provinces. Sous l'impulsion des barons et des châtelains, à l'automne 1314, se nouèrent des « alliances », auxquelles adhérèrent non seulement des nobles mais encore des monastères et autres établissements ecclésiastiques ainsi que des communautés urbaines. Le but était de mettre un terme à l'ensemble des *nouveautés* imposées par le gouvernement de Philippe le Bel, de revenir au bon temps de Saint Louis et d'entreprendre, pour le *commun profit*, une *réforme* générale du royaume.

On en était là lorsque Philippe le Bel mourut (30 novembre 1314). Disparition inattendue, sinon prématurée. Son fils Louis X lui succéda, personnage assez falot, manquant évidemment d'expérience, et dominé de surcroît par l'imposante figure de son oncle Charles de Valois.

Le nouveau pouvoir agit, en l'occurrence, avec habileté. Sans renoncer à aucun des objectifs du défunt roi, il sacrifia Enguerrand de Marigny aux vaines fureurs de l'opinion publique, et par toute une série de chartes répondit favorablement à l'essentiel des revendications formulées par les « alliances ». Se pensant et se sentant victorieuses, celles-ci ne prirent pas la peine de se fédérer au niveau national. Il leur avait suffi de montrer leur force, la preuve ayant été administrée que le roi de France ne pouvait régner sans le consensus, explicite ou implicite, de ses barons.

Vingt-quatre articles

Province spécialement unie, vaste et peuplée, la Normandie fut la première à obtenir satisfaction. Dès le 19 mars 1315, Louis X promulgua en sa faveur une charte, bientôt confirmée en juillet de la même année. N'allons pas imaginer qu'il s'agissait-là d'une Constitution, comparable à la charte accordée à ses fidèles sujets par Louis XVIII lors de la Restauration. Même sous sa forme développée (car il existe une première version, plus courte), c'est un document composé d'un bref préambule, exposant les motifs, et de vingt-quatre articles, le plus souvent succincts, se suivant les uns les autres dans un grand désordre apparent. En tout, quelque deux mille mots. Deux faits cependant méritent d'être soulignés : l'acte est scellé du grand sceau royal de cire verte sur lacs de soie, autrement dit il exprime *« une volonté de perpétuité, ou au moins de permanence, un engagement de longue durée obligeant le roi et ses successeurs vis-à-vis du destinataire »* (Georges Tessier) ; de plus, il est rédigé en latin, les traductions françaises qu'on en possède, bien qu'établies dès l'époque, n'ayant pas la même valeur officielle.

A première vue, rien de bien frappant non plus quant au contenu : tel article concerne l'entretien des ponts, tel autre la réquisition de vivres pour le ravitaillement du roi et de ses gens lorsqu'ils se trouvent en Normandie, tel autre encore la durée de la prescription en matière de justice, ou le montant des gages pour les avocats. Cependant, il faut admettre que ce n'est pas sans raison que les Normands ont attaché tant de prix aux concessions royales. Il était déjà significatif et important que Louis X ait expressément voulu répondre, par écrit, à la *« grave complainte »* des trois composantes, pour une fois réunies, de la société de l'époque : les gens d'Église, les barons, chevaliers et nobles, enfin le menu peuple. Ensuite, il s'engageait, lui et ses justiciers, à respecter la coutume de Normandie, un véritable code, un « registre » réglant minutieusement les rapports juridiques à l'intérieur de la province.

Il reconnaissait qu'il y avait certains usages, certaines habitudes, un réseau strictement défini d'obligations, de redevances et de services ; c'était là un fait acquis ; s'il voulait davantage, s'il estimait avoir besoin d'hommes (pour la guerre) et de plus d'argent, il lui fallait, en conscience, légitimer sa décision. Il renonçait encore à faire juger les Normands hors de Normandie, à Paris par exemple. Enfin, il prétendait vouloir revenir à une monnaie stable et saine, autrement dit à celle qui circulait au temps de Saint Louis. D'une manière générale, les expériences et les initiatives que, sous la pression des circonstances, la monarchie capétienne avait multipliées depuis une génération se trouvaient condamnées. Ce qu'on peut appeler, déjà, la croissance de l'État était arrêté net, avec même une promesse de retour en arrière.

Concédée à toutes les composantes reconnues de la société normande, la charte de Louis X fut soigneusement conservée. Non seulement elle fut transcrite dans les registres de la chancellerie royale, à Paris, mais un des originaux — qui subsiste encore aux archives départementales de la Seine-Maritime — fut confié à la garde des chanoines du chapitre cathédral de Rouen. Des abbayes en insérèrent le texte dans leur cartulaire. Enfin, nombre de manuscrits des XIVe et XVe siècles de la Coutume de Normandie renferment eux aussi une transcription du même document.

Le quart du budget de la France

Au Moyen Age plus encore qu'à d'autres époques, un document législatif qui n'était pas périodiquement revivifié par une nouvelle promulgation ou par une nouvelle proclamation perdait bientôt toute efficacité. Il n'était plus qu'une simple pièce de parchemin, gisant, inutile, dans les « arches » ou les « layettes » de quelque chartrier. Le remarquable dans le cas de la charte aux Normands, c'est que ses bénéficiaires saisirent avec ténacité les circonstances propices pour lui redonner pleine vigueur grâce à la confirmation royale. Ainsi sous Philippe VI de Valois, à la faveur de l'aide promise au roi de France par les Normands en vue de ce qui aurait pu être une seconde conquête de l'Angleterre (1339). De même en 1381, quelques mois après l'avènement du jeune Charles VI. En 1428, lors de l'occupation anglaise par le duc de Bedford, régent du royaume, afin de se concilier l'opinion publique. En 1458, après le recouvrement de la province par Charles VII. En 1462, une fois Louis XI enfin monté sur le trône. En 1485, à l'occasion de la première entrée de Charles VIII dans sa bonne ville de Rouen. En 1508, peu de temps après que Louis XII eut été qualifié de *« père du peuple »* par les états généraux. En 1579, sous Henri III, lors des troubles religieux qui avaient placé la monarchie en position défensive.

Et, cependant, il n'est nullement assuré que la charte aux Normands, même ravivée par de successives sanctions monarchiques, ait suffi à épargner à la province et à ses habitants le sort commun, ordinaire, des sujets du roi de France. On pourrait presque soutenir le contraire puisqu'il était de notoriété publique à l'époque que les Normands étaient, de loin, les plus taxés des Français. En 1484, lors des états généraux de Tours, il fut soutenu que la Normandie — un dixième du royaume en superficie, en richesse, en population — alimentait à elle seule pour près d'un quart le budget de la France. La charte aux Normands n'aurait-elle offert qu'une garantie illusoire à ses destinataires ?

Un duc pour le duché

Pour répondre à cette question, il ne suffit pas de relever les éventuels et aléatoires résultats positifs produits par un document qu'on a souvent comparé à la Grande Charte de 1215, en Angleterre. La charte aux Normands doit être replacée au sein de tout l'agencement des pouvoirs et des contre-pouvoirs dans l'ancienne France. En principe, la monarchie y était omnipotente, ou encore elle n'avait d'autres freins que ceux qu'elle-même se reconnaissait. Théoriquement, elle était en mesure de passer outre à n'importe quelle opposition, résistance ou remontrance, d'avoir toujours et partout le dernier mot. Mais, dans les faits, elle ne pouvait pas ne pas respecter un certain nombre de pratiques, d'usages et de rouages envers lesquels les individus comme les corps sociaux manifestaient un attachement fanatique. Face à l'action souvent arbitraire et brutale de la lourde machine gouvernementale, les Normands pouvaient compter sur les interventions personnelles de quelque éminent protecteur, puissant dans les conseils du roi, écouté dans les avenues du pouvoir central. Ainsi le gouverneur de leur province. Ils pouvaient aussi compter sur la présence de certains organes, de certaines institutions. A la fin du Moyen Age, les Normands souhaitaient d'abord (ou auraient souhaité) un duc à eux. Comme l'écrivait Philippe de Commynes vers 1490, dans ses *Mémoires : « A toujours bien semblé aux Normands, et fait encore, que si grand duché comme la leur requiert bien un duc. »* Ils souhaitaient aussi des États provinciaux réguliers et efficaces, leur propre Parlement, leur propre chambre des comptes, le respect scrupuleux de leur Coutume, et même leur propre université. Dans ce concert de requêtes et de revendications, la charte aux Normands prenait naturellement sa place, symbolique, indépendamment même de son contenu spécifique et de son effet pratique. Ce fut en 1465, à l'issue de la guerre du Bien public, lorsque Louis XI, vaincu par la coalition des princes, dut céder en apanage le duché de Normandie à son frère Charles, que les Normands purent espérer avoir atteint leur but. Il est significatif que, lors de son intronisation dans la cathédrale de Rouen, le dimanche 1er décembre 1465, le nouveau duc ait reçu non seulement les différents insignes de son pouvoir (l'épée, la bannière, l'anneau d'or attestant son mariage avec la Normandie) mais encore ait dû prêter serment, sur les Saintes Évangiles de Dieu, de respecter les libertés de l'Eglise, de la noblesse et des communes, d'observer les lois et coutumes de Normandie ainsi que la charte aux Normands.

Assurément, la charte aux Normands fut, dans une large mesure, l'affaire de la classe dirigeante. Il appartenait en premier lieu aux notables des villes, aux prélats et aux membres du haut clergé, aux représentants des principales familles nobles (ainsi les Harcourt) de la conserver, de la produire à bon escient, d'en faire jouer les clauses. Il n'empêche qu'on est frappé de voir la très large popularité dont jouissait ce document. Ainsi le montre un épisode de la révolte de Rouen contre Charles VI, en 1382, révolte à laquelle les contemporains donnèrent le nom de Harelle. La chronique raconte, en effet, qu'à l'apogée du soulèvement, les chefs des séditieux — en majorité des petites gens, des « menus » — exigèrent des chanoines de la cathédrale la remise de l'exemplaire original de la charte aux Normands. Cet exemplaire fut alors apporté lors d'une assemblée générale au cimetière de Saint-Ouen, et lu publiquement, à haute voix. Tous durent jurer de respecter la charte aux Normands, depuis l'abbé du monastère de Sainte-Catherine jusqu'aux principaux bourgeois et même jusqu'au procureur du roi. On sait que pendant longtemps, dans l'ancienne France, la majorité des soulèvements populaires fut moins dirigée contre le régime seigneurial que contre l'Etat « moderne », sa justice et surtout ses impôts. La place de la charte aux Normands, dans la Harelle de 1382, s'inscrit sans peine dans ce type d'explication. Pendant des siècles — et encore à l'époque de la révolte des « nu-pieds », sous Louis XIII, — la charte aux Normands ne fut pas, ou ne fut pas seulement, l'expression des revendications catégorielles et égoïstes des féodaux ni même de l'ensemble des privilégiés, elle fut aussi le signe de l'union d'un pays, d'un peuple en vue d'obtenir la reconnaissance de son identité et le respect d'une certaine forme de rapports politiques avec le pouvoir souverain. ■

Le Monde
DIMANCHE
FEUILLETON

Tentation

Par CATHERINE RIHOIT

Résumé des chapitres précédents : Dans l'avion qui les emmenait au Cocazul, l'ancienne vedette de cinéma Myriam Molyneux a raconté à Framboise l'histoire de ses rapports avec le cinéaste Verdereau. Le personnage du metteur en scène disparu a commencé à fasciner la jeune journaliste. Elle s'est demandé pour quelle véritable raison Myriam s'apprête à le trahir... Et elle-même s'est mise à éprouver des scrupules à l'égard de sa démarche journalistique...

V. - Aventure sous les Tropiques

LORSQUE l'avion atterrit à Miami, Framboise se sentait ahurie. Pendant le voyage, Myriam avait dormi. Un moment, elle avait semblé agitée par un cauchemar; elle avait même marmonné quelques mots, sur un ton angoissé : *« La fenêtre! Fermez la fenêtre! »*

A son réveil, Framboise n'osa pas l'interroger. La fatigue défaisait les traits de la vieille femme. Au sortir du sommeil, elle ressemblait à une noyée.

A la douane, la file d'attente était longue et avançait à peine. Les jambes de Framboise avaient enflé, elle ne pouvait plus boutonner la bride de ses chaussures. Lorsque leur tour fut venu, on leur demanda leur destination.

« Cocazul », répondit Myriam d'un air royal.

L'employée des douanes, une petite femme boudinée dans son uniforme, fit aussitôt signe d'ouvrir les valises. Framboise songea avec horreur aux cinq malles de la star rangées à côté de sa petite Samsonite achetée exprès pour le voyage.

La dame fouilla tout de fond en comble. Elle alla jusqu'à tâter le tissu des doublures.

« Qu'est-ce qui lui prend? » demanda Framboise, lorsqu'avec difficulté elle eut rangé les monceaux de vêtements, fermé les serrures.

« *La drogue*, dit Molyneux.

— *Comment ça, la drogue?*

— *Le Cocazul est le centre de traitement de la cocaïne. La plante elle-même est cultivée dans d'autres pays de l'Amérique centrale et méridionale. Elle est ensuite transportée au Cocazul, rendue consommable, puis emmenée aux États-Unis, le plus gros consommateur, par une multitude de moyens. Il y a même des passeurs qu'on appelle des « mules ». Ces gens-là avalent de la cocaïne enfermée dans de petits sachets de plastique fabriqués à partir des doigts de gants chirurgicaux, coupés. On fait un nœud. Certaines « mules » avalent une cinquantaine de sachets d'un coup. Ils les récupèrent dans leurs selles, à l'arrivée. Inutile de préciser, ma chérie, que, si par hasard l'un de ces sachets s'ouvre en cours de transit, c'est l'overdose brutale...*

— *Alors ceux-là, on ne peut pas les prendre?*

— *Mais si. Quand les douaniers américains ont des soupçons, ils les passent aux rayons X. Après ça, on les met à l'hôpital avec des menottes, un bassin et un flic à leur chevet.*

— *Comment savez-vous tout ça?*

— *Quand on est journaliste, ma petite, on devrait lire la presse de temps en temps*, dit Myriam sèchement. *En tout cas, toute personne entrant au Cocazul est* a priori *suspecte. Il n'y a pas de touristes là-bas. Il paraît que le pays est une vraie poudrière. »*

Le malaise ressenti par Framboise depuis le début du voyage s'intensifia. Qu'est-ce que Max Verdereau, cet homme que le monde entier fêtait, fabriquait dans un endroit pareil?

Lorsque les deux femmes sortirent du bâtiment principal de l'aéroport pour rejoindre le salon d'attente de la ligne Air Cocozul, la moiteur de l'air frappa Framboise au visage comme un coup de serviette chaude. Un soleil légendaire trouait le ciel bleu de Miami. Cette lumière réconforta la jeune femme qui, sortant de son malaise, se sentit soudain en vacances.

« Et si on allait à la cafétéria? J'ai soif, proposa-t-elle. *Nous avons deux heures devant nous avant le départ de l'avion.*

— *Bonne idée*, approuva Myriam. *Je prendrais bien un petit whisky, ça me remonterait. »*

A peine étaient-elles installées au bar qu'une voix douce et féminine retentit, en anglais d'abord, en espagnol ensuite.

« All passengers for the 457 flight by Air Cocazul are requested to board immediately.

— *Ça alors!* s'écria Framboise. *Mais c'est notre numéro de vol! Ils ne vont quand même pas nous faire embarquer deux heures à l'avance!*

— *Te pose pas de questions et viens*, dit Myriam, tutoyant la jeune femme pour la première fois. *Sous les Tropiques, ma cocotte, l'heure, c'est pas forcément l'heure. »*

En arrivant à l'avion, Framboise eut un mouvement de recul. C'était un minuscule appareil, qui ne devait pas contenir plus de vingt passagers. Il piquait légèrement du nez et ses tôles semblaient quelque peu rapiécées. Sur la carlingue était peint l'emblème national — un fruit de la passion, ou maracuja. Framboise remarqua que le même sigle ornait la poche de chemisier de l'hôtesse.

« Ce foutu dictateur a dû barbouiller ses armoiries sur le pays tout entier, grommela Myriam. *J'imagine que tout Cocazulien a un de ces trucs gravé sur la fesse à la naissance, comme une tache de vin. »*

L'intérieur de l'avion était encore plus inquiétant. Le polyester des sièges, imprimé de couleurs criardes, était maculé de taches de graisse. Les garnitures de certains dossiers pendaient, arrachées.

« Courage, dit Myriam. *Le vol ne dure qu'une heure. »*

L'appareil décolla. A la hauteur de Framboise, de l'autre côté de l'allée centrale, une femme sortit son chapelet et se mit à réciter des prières à mi-voix.

Pour se distraire de la peur qui cette fois l'étreignait fortement, Framboise décida de faire la conversation.

« Pourquoi ces gens sont-ils les champions de la cocaïne? demanda-t-elle.

— *Parce que Maracuja est absolument dépourvu de scrupules, et que son père, Almendor, l'était également. C'est un trait de famille. La cocaïne a été l'instrument de leur arrivée au pouvoir. Le pays est minuscule. Le sous-sol est absolument dépourvu de ressources. La majeure partie du terrain se compose de montagnes arides et sauvages. Au mieux, on y cultive la banane. Dans les années trente, ça rapportait un peu, mais depuis le cours s'est nettement effondré. Quant à la plaine côtière, elle est marécageuse. Le Cocazul n'est riche que d'une chose : les moustiques. La malaria fait rage encore aujourd'hui. Quant à la famine, n'en parlons pas.*

» Maracuja père a compris l'intérêt de la cocaïne d'une façon très simple : il en consommait lui-même. Le sol de son pays ne se prêtant pas à la culture de cette plante intéressante, il a eu l'idée d'installer des laboratoires ultra-modernes, d'importer illégalement le produit brut des pays voisins par des filières de montagne, de le traiter lui-même, et de l'exporter ensuite tout prêt à utiliser vers les États-Unis, réalisant au passage un bénéfice formidable. D'autant qu'il s'entend très bien à délayer la marchandise, car le Cocazul s'enorgueillit d'une carrière de craie.

» Le problème, c'est qu'au départ les Américains ne consommaient pas des masses de coke. Maracuja s'est chargé d'en répandre l'usage au cours de parties luxueuses qu'il donnait lors de ses fréquents séjours au pays de Lincoln. Maracuja Junior a continué le travail avec la jeunesse dorée. La mafia cocazulienne s'est infiltrée partout. C'est la plus féroce du monde. A côté, les Italiens sont de doux agneaux. Lorsqu'un Italien a un compte à régler, il fait assassiner son ennemi. Quand c'est un Cocazulien, c'est tous les clients du bar qu'on abat d'un coup, et on va faire un tour au domicile de la victime, histoire de faucher aussi sa famille.

» Bien entendu, la famille Maracuja a la haute main sur tout ça. Ils perçoivent un pourcentage sur chaque gramme de coke écoulé. Le dictateur possède une écurie de tout petits avions de tourisme. Ils passent la frontière de nuit, larguent un sac dans un champ et reviennent. Ni vus ni connus, insaisissables. Maracuja est fier de son œuvre.

» Évidemment, le peuple est toujours aussi pauvre, mais le Cocazul s'enorgueillit aujourd'hui d'une ploutocratie en or massif. Et dans l'ensemble, les Cocazuliens consomment très peu de drogue. Ils préfèrent voir la vie en rose grâce à l'alcool de canne...

— *Vous n'allez pas me dire que vous avez appris tout ça dans les journaux!* protesta Framboise, piquée au vif par le sarcasme dont elle avait été l'objet.

— *A vrai dire, non*, avoua la vieille dame. *Mais un de mes anciens amants a été ambassadeur de France au Cocazul. Comme tu peux l'imaginer, ce n'est pas une ambassade très cotée. Seulement, ce pauvre Aymeric buvait un peu, alors on l'a exilé dans cet endroit peu voyant. Quand il est revenu à Paris prendre sa retraite, il buvait moins. Il a gardé d'excellents rapports avec la famille Maracuja. Ils lui envoient un peu de cocaïne tous les mois, dissimulée dans un ananas... Avant le départ, j'ai pensé à lui. Je l'ai invité à dîner, histoire de prendre mes renseignements... »*

Je me demande qui n'a pas été l'amant de Myriam Molyneux, pensa Framboise.

L'avion perdait maintenant de l'altitude. Framboise, inquiète, se prépara à l'atterrissage. Elle voyait, par le hublot, l'immensité indigo du Pacifique. Les montagnes du Cocazul, brodées du vert sombre des forêts, la longeaient comme une dentelle.

L'appareil plongeait toujours, avec une rapidité inquiétante. Un bourdonnement douloureux envahit les oreilles de la jeune femme. Myriam dormait à nouveau. On discernait maintenant des champs maigres, une rivière bourbeuse, quelques masures couvertes de tôles rouillées. L'avion heurta le sol et rebondit. Framboise sauta dans son siège. Myriam se réveilla en sursaut, ouvrit des yeux hagards. Il y eut quelques cris. Une poule qu'un Cocazulien avait tenue enfermée sur ses genoux dans une cage de rotin se libéra et voleta de-ci de-là, se cognant aux parois, poursuivie par l'hôtesse. Les roues s'arrêtèrent. La femme, dans le siège d'en face, rangea son rosaire. Le voyage était fini.

∴

Dehors, un vent chaud les accueillit. Dans le ciel couvert, des nuages gris en chassaient d'autres. Trois palmiers se balançaient de droite et de gauche comme des danseuses du ventre.

Framboise chercha des yeux le bâtiment de l'aéroport et conclut que ce devait être une sorte de hangar au premier étage vitré, surmonté de l'immense portrait d'un gros homme d'environ trente-cinq ans, mulâtre, aux joues ombrées de larges favoris, maladroitement exécuté comme ces panneaux peints au fronton des cinémas. *« C'est Maracuja Junior*, dit Myriam, qui avait suivi son regard. *Ou Junior Maracuja, comme tu voudras. Junior, c'est son prénom? »*

A l'intérieur, Framboise vit avec mélancolie l'énorme file qui serpentait devant l'unique bureau de douane. Posé à terre, un enfant hurlait. Une chèvre, levant haut sa mâchoire barbichue, fit écho.

Framboise remarqua un gros homme qui se tenait à l'entrée du bâtiment, fouillant les arrivants du regard, et brandissant une pancarte sur laquelle était calligraphié, en lettres d'imprimerie, *« Miss Molyneux »*.

Myriam se dirigea vers lui sans hésitation.

« Comment vas-tu, mon mignon? », dit-elle.

L'homme eut un bref salut et se tourna vers Framboise.

« Max m'a envoyé vous accueillir, dit-il. *Alors, vous êtes la cousine de Myriam? Rose a finalement été vaincue par l'âge... Venez par ici... »*

Ils contournèrent la foule, et passèrent sur le côté. L'homme agita un papier sous le nez d'un individu en uniforme. En un instant, ils étaient sortis du bâtiment. Le type les fit monter dans une jeep et prit le volant.

Ils s'engagèrent sur une route retapée comme un vieux pneu. Par moments, la jeep sautait sur un nid de poule. Framboise avait l'impression que ses entrailles étaient passées au mixer. Bravement, elle regardait le paysage. Elle voulait tout savoir sur le Cocazul.

Elle voyait des champs jaunes tachés d'étangs brunâtres. Seules quelques publicités pour le Coca-Cola ou pour une bière locale égayaient le tableau. De temps à autre, ils traversaient un hameau, quelques huttes couvertes de feuilles de palmier, un hangar de tôle sous lequel six enfants maigres apprenaient à compter, une placette de terre battue où des femmes accroupies attendaient un hypothétique acheteur de haricots et de piments. Les visages semblaient un quart blanc, un quart noir, deux quarts indien. Les regards semblaient à la fois farouches et empreints d'une résignation lointaine, comme éternellement fixés sur une scène de meurtre qui se serait déroulée à l'intérieur d'eux-mêmes.

L'atmosphère était humide. Les nuages, très bas, s'enflaient et semblaient à chaque instant sur le point de crever. Le jean de Framboise collait à sa peau.

« Qu'est-ce que vous avez dit au douanier, tout à l'heure? demanda-t-elle au chauffeur.

— *J'ai dit :* « Vive le maracujisme! » répondit-il. *Ici toute conversation débute et se termine par cette phrase. C'est réglementaire.*

— *Et il suffit de dire ça pour qu'on vous laisse passer?*

— *Bien sûr que non. Mais si on prononce le nom de Verdereau, alors tout est possible. Max est très ami avec Junior et sa femme, Baby. Junior est très fier qu'il ait choisi le Cocazul pour terre d'élection. Ciudad Verdereau est la plus belle réalisation culturelle du régime. C'est une preuve éclatante de la réussite du maracujisme en tant que politique et qu'idéologie. »*

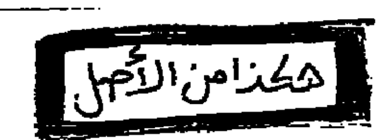
Framboise ne parvenait pas à discerner s'il faisait de l'humour noir ou s'il était sérieux.

« — *C'est quoi, comme idéologie?* demanda-t-elle.

— *Tout pour Junior »*, répondit le chauffeur. Et il jeta à la jeune femme, par le rétroviseur, un regard indéfinissable, qui agita en elle les eaux troubles du souvenir. Quelque part, autrefois, elle ne savait où, Framboise avait déjà vu cet homme.

La semaine prochaine :

UNE PROMENADE AU ZOO



DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11971 – 4,80 F – DIMANCHE 24-LUNDI 25 JUILLET 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris-Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

L'imbroglio libanais

La visite du président Gemayel à Washington s'est achevée dans la confusion, alors que le président Reagan nommait un nouvel émissaire au Proche-Orient et que les bombardements sur Beyrouth provoquaient la mort d'une vingtaine de personnes

De notre correspondante

Washington. – La visite de cinq jours du président du Liban à Washington, qui s'est terminée vendredi 22 juillet par une rencontre avec M. Reagan, n'a guère apporté d'éclaircissements sur la façon dont l'administration américaine envisage de faire face à l'aggravation de la situation au Liban *(voir l'article de Lucien George page 3)*.

Tandis que filtraient la nouvelle des bombardements sur l'aéroport de Beyrouth et les rumeurs d'une démission prochaine du premier ministre israélien, M. Begin, le seul élément de nouveauté a été l'annonce, inattendue, du remplacement de M. Philip Habib, comme envoyé spécial du président américain au Proche-Orient, par M. Robert Mc Farlane, un conseiller adjoint de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité, jusqu'ici peu connu.

La raison officielle du départ de M. Habib, qui avait, depuis plus de deux ans, assumé la tâche ingrate et épuisante de tenter de faire accepter par les diverses capitales du Proche-Orient la politique du département d'Etat et de la Maison Blanche, est son souhait de retourner à une vie plus calme. Mais le moment choisi par M. Reagan – la fin de la visite de M. Gemayel – pour annoncer la nouvelle de la démission de son émissaire fait tout de même un peu figure de replâtrage d'un plan Reagan de paix qui s'enlise chaque jour davantage.

De source officieuse, on laissait entendre dans la soirée de vendredi que l'une des vraies raisons de la démission de M. Habib était le refus de la Syrie de l'associer aux négociations sur le retrait des troupes de Damas du Liban parce qu'elle le juge trop soucieux des intérêts israéliens. M. Habib avait renoncé à accompagner le secrétaire d'Etat, M. Shultz, lors de sa récente visite au président Assad.

Mais, dans certains milieux de la capitale fédérale, on faisait aussi remarquer, vendredi, que la démission de M. Habib et son remplacement par M. McFarlane peut être interprétée comme une nouvelle victoire des « faucons » de la Maison Blanche, et de leur chef de file, M. William Clark, sur les modérés du département d'État, au premier rang desquels M. George Shultz.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

Le Tour de France, ça marche !

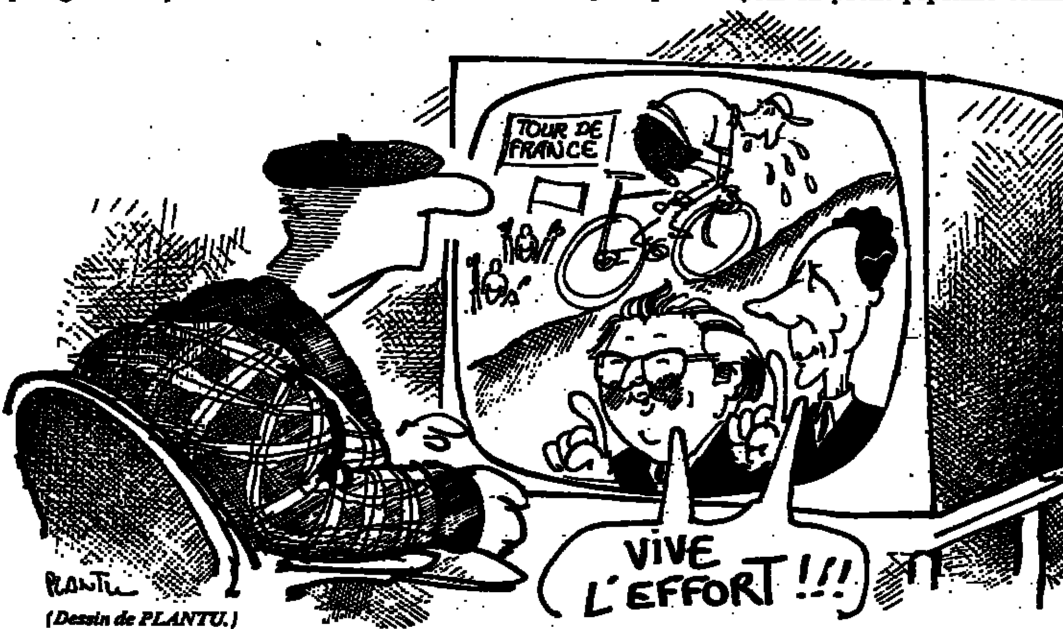
Pendant trois semaines le Tour de France cycliste, qui s'achève dimanche, a encore passionné et fait courir les foules. Quelles sont les affinités entre ce public populaire et une compétition noyée sous la publicité. Affaire de mythe et de rites.

Eh bien ! oui, le Tour de France ça fait mieux que courir, ça marche. Encore, toujours. Au moment d'une nouvelle arrivée sur des Champs-Elysées pavoisés et en liesse, ses organisateurs peuvent se frotter les mains et les sociologues se gratter l'occiput. A quoi donc tient le succès de ce plus grand chapiteau du monde qui, durant trois semaines, cette année encore, celle de son quatre-vingtième anniversaire, a mobilisé au long de toute la route des spectateurs par millions ? C'est vrai que, derrière le spectacle, il y a les coulisses. Depuis 1903 l'épopée n'est plus ce qu'elle fut. Les affaires au sens le plus capitaliste et le plus mercantile y ont pris le pas sur la simple et touchante aventure. Le bilan financier de l'entreprise compte à coup sûr autant et même plus pour la Société du Tour de France, S.A.R.L. en bonne et due forme, que l'exploit sportif et sa seule « glorieuse incertitude ».

Mais qu'importe à vrai dire pour un public populaire comme celui-là de savoir quel prix a payé – 200 000 francs, ou un peu plus, ou un peu moins, – la municipalité d'une bourgade ou d'une métropole pour avoir le titre de ville-étape ? A-t-elle mesuré si la redevance valait le prix de la fête et d'un pareil honneur éphémère. Ces histoires de gros sous, la foule des arrivées, celle des sommets de col ou autres « points chauds », n'en a cure. La liesse qu'elle s'offre autant qu'on la lui offre lui suffit amplement. Le Tour, pour elle, c'est encore et toujours une histoire sentimentale avec ses héros heureux ou malheureux. Il y a beau temps, bien sûr, qu'ils ne surgissent plus, hagards et solitaires, moustachus et farouches, pétris de boue ou de poussière, à l'orée de nuits d'épouvante. Ils sont aujourd'hui, hommes et machines, huilés, bichonnés, escortés tous au même titre, qu'ils soient célèbres ou anonymes, et ce sont des gendarmes par milliers qui leur ouvrent cette voie de princes aussi privilégiés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 8.)



(Dessin de PLANTU.)

Le marché des clandestins

Les nouvelles mesures envisagées contre l'immigration illégale visent d'abord les anglophones

Paris, 8 heures du matin, place du Caire, au cœur du Sentier, le quartier du prêt-à-porter parisien. Des groupes compacts de travailleurs à la peau cuivrée, aux cheveux de jais, attendent du travail. Presque tous sont des Pakistanais. Il y a aussi, un peu à l'écart, des Turcs, des Iraniens, des Indiens, des Sri-Lankais, quelques Mauriciens.

La place du Caire, c'est devenu, en langue ourdou, le « *tchoke* » – ou le « *chowk* », selon la transcription britannique – c'est-à-dire le marché où les hommes de peine louent leurs bras pour presque rien, à l'heure ou à la journée, comme en Orient. Une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci *(le Monde* du 22 février). En cette période de vacances, il y a peu de travail pour les débardeurs, car l'activité des petits patrons de la confection ne reprendra vraiment qu'en septembre, pour culminer en octobre et en février, avant la sortie des collections. La crise économique n'arrange pas les choses.

Le malaise est d'autant plus grand, parmi le petit peuple du Sentier, que de nouvelles mesures viennent d'être annoncées à l'encontre des immigrés en situation irrégulière. C'est vraisemblablement au cours de sa réunion du mercredi 3 août que le conseil des ministres arrêtera ces décisions. Elles concernent notamment, a déclaré M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, certains citoyens britanniques utilisant abusivement *« la qualité de travailleur du Marché commun »*. En d'autres termes : les anglophones non européens, qui, selon M. Gallo, posent *« un problème dans certains quartiers de Paris » (le Monde* du 20 juillet). Les immigrés pakistanais semblent être les premiers concernés.

Lorsqu'on les interroge, tous affirment se trouver en situation légale, soit qu'ils aient bénéficié de la régularisation exceptionnelle consentie en 1981 et 1982, soit qu'ils aient obtenu, dès avant cette procédure, une carte de séjour en bonne et due forme, ou encore le statut de réfugiés. Une sourde inquiétude perce malgré tout, car il reste parmi eux des clandestins.

Combien sont-ils, ces clandestins, au Sentier ? Et combien dans toute la France ? Bien malin qui pourrait le dire. L'opération de régularisation, close l'an dernier, avait permis d'en dénombrer, pour l'ensemble du pays, un peu moins de 150 000 dont 130 000 furent autorisés à rester. Elle avait contribué à la très faible augmentation statistique (0,72 %) de la population étrangère observée en 1982 – augmentation en nombre et non en proportion par rapport à la population globale de la France. Mais pour les autres illégaux, on en est réduit aux conjectures, les organisations syndicales se bornant généralement à citer, à titre d'estimation, le chiffre de 300 000 clandestins. Compte tenu des expulsions et refoulements effectués depuis un an, il en demeurerait donc moins de 150 000.

Selon certains observateurs du milieu immigré, les Pakistanais travaillent dans le quartier du Sentier depuis les années 1972-1973, mais personne n'en parlait, jusqu'à une « nouvelle vague » de primo-immigrants des années 80. Ils étaient déjà, à l'époque, plusieurs centaines et 200 d'entre eux, en situation irrégulière, viennent de se constituer, on le sait, en coopérative ouvrière de location *(le Monde* du 22 février). Les dernières statistiques connues ont révélé que ces Pakistanais étaient, pour l'ensemble de la France, au nombre de 3 274 au 31 décembre 1981, pour 2 488 Indiens et 16 206 Iraniens. Au-delà, c'est le brouillard.

D'où viennent les clandestins ? Selon la police de l'air et des frontières (PAF), plusieurs filières existent. La première prend sa source en République fédérale allemande. A la fin de l'an dernier, une cinquantaine de travailleurs étrangers arrivant de la Sarre, la plupart d'origine pakistanaise, se présentaient aux postes-frontières français pour y demander fort honnêtement l'autorisation d'entrer en France afin de chercher du travail. Ils furent renvoyés en R.F.A. en vertu de la convention franco-allemande de refoulement, ainsi que 72 autres personnes qui avaient tenté de franchir la frontière en fraude...

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 17.)

Des lois pour le chaos ?

par ANDRÉ FONTAINE

Newsweek a publié, dans son numéro du 18 juillet, un article qui donne à penser. A en croire divers mathématiciens et physiciens d'outre-Atlantique, il existerait dans la nature *« un côté jusqu'à présent inconnu... radicalement différent du simple hasard »* : le *« chaos »*, qui pourrait être en fait *« une forme d'ordre plus développée »*, appelée par conséquent à devenir l'objet d'une science. Car le chaos a ses lois propres. Exemple : le temps (qu'il fait) est intrinsèquement chaotique, mais en tout état de cause il ne neigera pas en juillet en Californie.

Il doit donc exister un élément de « contrainte », que les adeptes de la nouvelle science appellent *a strange attractor* (un étrange facteur d'attraction) et qu'ils comparent au fil de fer sur lequel gambade une acrobate ; il lui faut toujours reposer sur lui de quelque manière.

Cette approche, si l'on comprend bien, tend à faire sa part à l'imprévisible sans pour autant admettre que l'imprévisibilité puisse être totale. Elle devrait trouver, selon ses promoteurs, des applications non seulement en météorologie, mais en biologie, tant végétale qu'animale, et en médecine. Mais ne pourrait-elle aussi aider à comprendre les rebondissements souvent inattendus des relations politiques, nationales comme internationales ?

Pendant longtemps, l'humanité a cru que celles-ci n'obéissaient qu'à des volontés célestes ou infernales, quitte à ce que des interprétations plus rationalistes transparaissent dès l'Antiquité grecque, en attendant la Renaissance, et tous ceux qui ont entrepris d'élaborer les préceptes de ce qui allait devenir la *Realpolitik*. Mais il s'agissait plutôt, chez Machiavel ou chez le jésuite espagnol Baltasar Gracian, de conseils adressés au Prince, se résumant en ceci que les affaires dont il a la charge l'autorisent à mettre de côté sans remords les commandements de la morale ordinaire.

Il a fallu attendre le dix-neuvième siècle et les progrès foudroyants des sciences exactes pour qu'on aille plus loin, beaucoup plus loin, en prétendant faire de la politique une science. C'était notamment l'ambition fondamentale de Marx, pour qui le communisme serait l'« *énigme de l'histoire résolue* » et le matérialisme dialectique le principe explicatif central des rapports sociaux. Au nom des « lois » objectives que lui et ses descendants assureront avoir découvertes, la construction du système le plus totalitaire de tous les temps sera présentée comme la voie obligée du dépérissement de l'État. Celle aussi de l'émancipation totale de l'homme, enfin libéré de l'aliénation religieuse, qui lui fait prendre pour Dieu ce qui n'est que la projection de ses propres hantises, et de l'aliénation économique et sociale qui le rend esclave d'un capitalisme déterminé à ne lui donner, en échange de son travail, que ce qui lui est indispensable pour ne pas mourir de faim.

(Lire la suite page 3.)

Dates

RENDEZ-VOUS

24 juillet. *Vancouver :* Assemblée du Conseil œcuménique des Églises.
Mode : Début des présentations des collections d'hiver 1983-1984.

25 juillet. *Paris :* Le ministre péruvien de l'économie rencontre les représentants du Club de Paris pour demander un rééchelonnement de la dette extérieure de son pays.
Bruxelles : Conseil des ministres de l'industrie des Dix.
Moscou : Procès de Yossif Begun, mathématicien poursuivi pour son action en faveur de la culture juive.

26 juillet. *Brésil :* Visite de M. Claude Cheysson.

27 juillet. Trentième anniversaire de l'armistice en Corée.

29 juillet. Centenaire de la naissance de Mussolini.

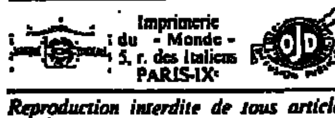
Sports

24 juillet. *Cyclisme :* Arrivée du Tour de France ; *Athlétisme :* Championnat de France.
Escrime : Championnat du monde (jusqu'au 30).

27 juillet. *Football :* Deuxième journée du championnat de France.

28 juillet. *Natation :* Championnat de France.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

25 JUILLET 1944, CHUTE DE MUSSOLINI

La mort subite du fascisme italien

25 juillet 1944... 22 h 45. Soudain, Radio-Rome interrompt la diffusion d'un concert pour annoncer que le roi Victor-Emmanuel III *« a accepté la démission de Son Excellence le chevalier Benito Mussolini, chef du gouvernement »*. A cet instant précis, le « fascisme historique », né le 28 octobre 1922, que symbolisent les chemises noires, les fez et les sauts des ministres dans des cerceaux de feu, s'éclipse d'un seul coup dans toute l'Italie.

Le maréchal d'Italie Pietro Badoglio, duc d'Addis-Abeba, lui succède. Quarante-cinq jours plus tard, le 8 septembre, l'armistice est signé avec les forces américaines et anglaises, qui, ayant débarqué en Sicile au début de juillet, ont commencé à conquérir le sud de la péninsule. Le roi, Badoglio, le prince héritier, fuyant Rome, abandonnent aux Allemands la capitale, où s'esquissent quelques combats de résistance pendant quarante-huit heures. Le 12 septembre, les parachutistes allemands délivrent Mussolini interné dans un hôtel au sommet du Gran-Sasso d'Italia. Un autre épisode de la guerre en Italie commence.

La fascination de l'échec

Mais ce 25 juillet, dans la nuit, toute la nation sort dans les rues, envahie d'une joie folle. Elle ne s'en prend pas aux hommes, mais aux effigies : les portraits du Duce sont lapidés, les faisceaux de pierre brisés, les effigies du roi et de Badoglio portées en triomphe. Pas un mort, pas un militant du parti fasciste poursuivi ou molesté.

La veille encore, plus de quatre millions d'Italiens portaient l'insigne du parti. La milice avait ses unités d'élite, des armes, des chefs. Même le soin de défendre leur passé et leur vie ne les incite pas à réagir. Les cartouches restent dans les étuis. Les cartes du parti — dites aussi « cartes de pain », parce qu'elles facilitaient l'obtention d'un travail — sont déchirées. Ce n'est même pas une liquidation, mais une liquéfaction. Comment et pourquoi est-elle survenue ?

Depuis l'automne 1922, Mussolini agit sous la fascination de ce qui va lui advenir. Plus que jamais, il se comporte en journaliste observateur et commentateur de l'homme d'Etat pris dans l'événement. De cet extraordinaire dédoublement, les témoignages sont multiples, à commencer par le sien. Son flair politique indéniable est servi par la masse de renseignements minutieux que les divers services de police concurrents déversent au palais de Venise. Hiérarques fascistes, membres de la cour, chefs militaires, tous acteurs de l'agitation qui emporte les milieux dirigeants, il les connaît bien et les méprise profondément. Lorsqu'il ne sait pas, il pressent souvent, et pourtant réagit mollement aux complots, regarde jusqu'où ils seront poussés, comme s'il n'était pas concerné.

A la veille du 25 juillet, son médecin dira qu'il ressemble au condamné espérant une grâce impossible, ou que la corde casse, ou que le bourreau meure, et n'ayant plus en main une seule carte pour faire face à son destin. Rachele, son épouse, le conjure de ne pas se rendre à la convocation du roi-empereur, car elle *« n'a plus confiance »*. Et Mussolini lui rétorque que, trois jours avant, Victor-Emmanuel lui a assuré : *« Si tous vous attaquent, moi je serai toujours avec vous. »* Croit-il vraiment à la sincérité « impériale et royale » ?

Les crampes d'estomac, la dérobade profonde du corps, ne suffisent pas à tout expliquer. Ce ne sont que des symptômes. Entre décembre 1942 et juillet 1943, il fait sa tâche presque machinalement. Rien d'un jacobin fouettant les énergies, rien de la frénésie morbide du Hitler de la dernière année de guerre. A la fois las, sceptique et très lucide. Mesurant ses erreurs, dont la pire a été l'alliance avec le Reich, il ne cherche jamais d'échappatoire. A-t-il jamais cru lui-même aux images de démesure qu'il donnait à son peuple ? En tout cas, il est prêt à en payer seul les conséquences.

Le spectacle de ce personnage hanté n'explique pas les événements. C'est un abus de langage que de qualifier sa chute de « tragédie shakespearienne » — cela,



Dessin de ROUIL.

ce sera la fin de la république de Salo et l'exécution — ou de faire appel de façon frelatée au concept de « mort du père ». Car l'histoire d'un homme disparaît derrière la volonté d'un peuple.

Une religion sans foi

De l'enthousiasme au détachement, de la large unanimité nationale qui a porté l'entreprise éthiopienne en 1935 jusqu'au mouvement de désobéissance civile qui s'étend en tache d'huile à partir de l'automne 1942, le processus a été long. C'est la *« brutale amitié »* avec l'Allemagne, selon l'heureuse formule de l'historien britannique Deakin, qui a été le premier agent de ce retournement, amorcé en 1937-38.

Les vingt ans de régime fasciste ont accouché de commodités, de convenances, d'opportunismes. Ils n'ont engendré que très peu de militants, sauf chez les adolescents. Les pressions extérieures qui s'accumulent depuis l'automne 1942 permettent de jauger l'inefficacité du pouvoir et la gratuité de ses rites. A l'instar du catholicisme italien, le fascisme se révèle pour ce qu'il a toujours été : une religion sans foi.

Entre la fin octobre 1942 et le début de février 1943, les événements frappent cruellement, de plein fouet ou non, la population civile : offensive de Montgomery à El-Alamein, offensive soviétique pour dégager Stalingrad suivie par la poursuite dans la boucle du Don où le corps expéditionnaire italien, privé d'équipements d'hiver, se fait massacrer pour couvrir la retraite allemande ; bombardements alliés sur les grandes villes de la péninsule : Milan, Turin, Gênes. S'y ajoutent la misère physiologique, le marché noir, le sentiment d'impuissance devant la poigne allemande.

Bref, s'ils ne se révoltent pas, les Italiens se dégagent psychologiquement d'une affaire dans laquelle ils ne se sont jamais sentis très concernés. La réaction populaire est élémentaire : la paix, la paix à tout prix.

Or la paix passe d'abord par l'élimination de Mussolini, qui est sans doute le seul Italien auquel il est interdit de prendre contact avec les Alliés et de rompre avec les Allemands. Ce qui joue contre lui, c'est le renversement du mécanisme qui l'a porté au pouvoir en 1922. Il y avait été porté par la peur des classes dirigeantes, la colère des classes moyennes, la décomposition des forces ouvrières, le refus du roi de mettre à l'épreuve la loyauté de l'armée par crainte de perdre son trône au bénéfice de son cousin Aoste.

Maintenant, les mêmes éléments se coalisent contre le Duce. Malgré le doublement du taux de la production (et des bénéfices), inquiets des lendemains de guerre, les responsables de la grande industrie s'abouchent avec les Alliés en Suisse. Au-delà de toute colère, les classes moyennes sont prostrées. Et l'armée, gorgée d'années de défaites et d'humiliations, se met entièrement à la disposition du souverain. Une fois Mussolini arrêté, Badoglio pourra instaurer cette dictature militaire dont il n'avait pas pris le risque en 1922.

En réalité, même si le folklore fasciste est aboli, rien ne va changer, hormis un homme, Mussolini.

Le 24 juillet, les membres du grand conseil fasciste, à commencer par son gendre Ciano, et Grandi, ont voté un ordre du jour qui le met en minorité. Le roi l'a entériné et a « accepté » la démission. L'événement n'est rien d'autre. Mais l'ordre social dont le fascisme était un habit, reste en place. Le cabinet de « techniciens » de Badoglio ne se compose à peu près que d'anciens dignitaires du régime ; les hauts fonctionnaires ne bougent pas. Le souverain proclame d'ailleurs : *« Aucune déviation ne doit être tolérée ; aucune récrimination ne peut être permise. »* Et, en quarante-cinq jours, l' « ordre », incarné et maintenu par Badoglio, fait plus de cent morts antifascistes, bien plus proportionnellement que n'en a fait le fascisme en vingt ans. Mussolini lui-même, à peine arrêté, assure son successeur *« qu'il ne créera aucune difficulté »* et *« donnera toute la collaboration possible »*.

La Restauration

Le précédent saute aux yeux : c'est la Restauration en France et la part qu'y ont prise les maréchaux faits par Napoléon. Rien de comparable avec la fin de l'Allemagne nazie, même en ce qui concerne les forces d'opposition au régime. Il n'y a pas de Stauffenberg en Italie parce que demeure la personne du roi, source de toute légitimité et agissant comme telle.

Le rôle de l'antifascisme ? Ses principaux acteurs sont les premiers à convenir qu'il a été très modeste dans le cours des événements. Émigrés, opposants en puissance à l'intérieur du parti, des universités, de l'armée, en sont encore, à partir de l'automne 1942, à amorcer des relations tâtonnantes, à élaborer des doctrines d'action. Même les noyaux clandestins reliés au parti communiste manquent de contacts avec les masses. Et la presse clandestine définit une stratégie simple : la paix avant tout, et l'unité d'action.

Depuis des semaines, les dirigeants antifascistes tergiversent sur ses modalités. C'est la surprise où les trouvent les événements du 25 juillet qui brusque la décision, mais non pas pour tenter une révolution à laquelle nul ne songe. Ils consentent tout de suite à collaborer avec le cabinet Badoglio pour obtenir deux objectifs : accélérer la signature d'un armistice, et libérer les otages en puissance que sont les prisonniers politiques, en résidence forcée ou en prison.

Certaines libérations sont acquises immédiatement et sans ordres. Mais Badoglio attendra un mois avant de les autoriser toutes. De ce fait, le mouvement de résistance armée qui surgira symboliquement les 9 et 10 septembre à Rome, dans les combats de la porte Saint-Paul, disposera rapidement d'un appareil de militants qui ont en majorité appris la guerre de partisans en Espagne ou en France.

Un antifascisme parlementaire

Si Badoglio tolère un antifascisme parlementaire, incarné par les revenants prestigieux et rassurants pour lui des années 1922-1927, il échoue à étouffer l'antifascisme qui, à long terme, remettra en cause la nature même de la monarchie et de l'ordre social. Or ce mouvement, dès le 25 juillet, naît essentiellement unitaire. Il se coagule, se forme dans le comité de libération nationale de Rome, le comité de libération de la Haute-Italie et les forces militaires des *« volontaires de la liberté »*.

Cette unité humaine et politique subsistera au-delà de la guerre, s'exprimera dans les travaux de l'Assemblée constituante, et jusque dans la formule des *« partis constitutionnels »*. Son souvenir représente aujourd'hui plus qu'un thème rhétorique. Même les adversaires les plus déterminés d'une coopération avec le parti communiste demeurent attachés au souvenir du réveil qui suivi le 25 juillet 1943.

Quant au terme *« d'antifascisme »*, il a cessé depuis longtemps de recouvrir une philosophie politique et une doctrine cohérente ; depuis le moment où les forces qui firent Mussolini le 28 octobre 1922 et le défirent le 25 juillet 1943 comprirent qu'il convenait à leurs desseins de se couvrir aussi de ce pavillon.

JACQUES NOBÉCOURT.

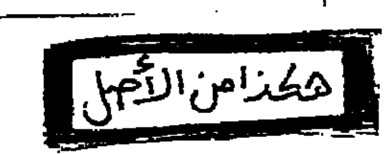
CORRESPONDANCE

La « prison la plus peuplée du monde »

Au sujet de l'article de notre envoyé spécial au Brésil citant le directeur de la prison de Sao-Paulo qui la croit *« la plus peuplée du monde »* (*le Monde* daté 10-11 juillet), un *« Iranien réfugié en France »* nous écrit :

« N'oubliez pas, tout de même, que dans les prisons d'Iran et notamment dans la plus célèbre, celle d'Evin à Téhéran, plus de cinquante personnes s'entassent dans la moindre cellule. Il faut donc revendiquer ce record pour Khomeiny, d'autant que des centaines d'autres lieux de détention, notamment en province, sont tout aussi surpeuplés. Ne retirons pas à l'imam ce titre de gloire. »

● *Mise au point :* à propos de l'article d'Henri Pierre « Cynique Kissinger et tortueux Nixon » publié dans nos éditions datées 10-11 juillet, M. Helmut Sonnenfeldt nous demande de préciser, en ce qui concerne la citation reprise de *Newsweek* : *« C'est un propos qui m'a été faussement attribué par le sénateur Moynihan et que j'ai publiquement répudié »*. Pour sa part, dans le même magazine, M. Moynihan maintient que M. Sonnenfeldt a bien tenu le propos cité.



Etranger

BULLETIN

Télécommunications : l'Amérique étend son réseau

L'accord officiel entre le groupe américain American Telephone and Telegraph (A.T.T.) et la compagnie néerlandaise Philips a été signé vendredi 22 juillet. Son contenu précis ne sera révélé qu'au début du mois d'août, certains détails restant à régler, mais on en a appris l'essentiel depuis qu'un premier protocole d'intention avait été publié en septembre dernier. En fin de compte, A.T.T. et Philips vont créer une filiale commune pour fabriquer et vendre des équipements téléphoniques (centraux et réseaux de transmissions) dans le monde entier, exception faite des Etats-Unis, que se garde A.T.T.

Cet accord entre la plus importante firme mondiale, qui réalise plus de 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires par semaine, et le numéro un de l'électronique en Europe va, d'abord, considérablement modifier les forces respectives au sein du « club » très fermé des industriels mondiaux des télécommunications. Les deux groupes sont en effet complémentaires. A.T.T. dispose des technologies mais manque d'expérience sur les marchés d'exportation, et c'est l'inverse pour Philips. Le tandem a donc toutes les chances de se hisser au premier rang du « club ».

Les entreprises françaises, la C.G.E. et, dans une moindre mesure, Thomson, qui avaient réussi à y faire leur entrée en même temps que le japonais NEC, s'en inquiètent au moment où l'autre groupe américain, International Telephone and Telegraph (I.T.T.), revient au-devant de la scène, comme en témoignent ses réussites en Norvège et en Chine populaire. La compétition dans ce domaine, qui est, rappelons-le, l'unique secteur de l'électronique où la France jouit d'une réputation mondiale, se raffermit.

Mais l'accord A.T.T.-Philips aura vraisemblablement une portée au-delà du strict marché des télécommunications. Il serait logique qu'il soit étendu à l'ensemble des nouveaux marchés de la communication électronique. Cet ensemble est si vaste que plus aucune société ne peut y rester solitaire, fût-elle de la taille d'I.B.M. ou d'A.T.T. Toutes signent des accords croisés tissant une complexe toile d'araignée mondiale que dominent, à l'évidence, les technologies américaines et japonaises.

Les possibilités d'indépendance de l'Europe sont ainsi, fil après fil, réduites. La volonté européenne de la France a été prise à chaque tentative dans ce piège, l'échec le plus marquant ayant été le rapprochement manqué entre Thomson et Grundig. La volonté du gouvernement français de s'opposer à ces attractions extra-européennes afin de conserver son autonomie technologique est louable. Mais, à en mésestimer la force, on risque, échec après échec, de s'isoler.

LA SITUATION AU LIBAN

Les bombardements sur Beyrouth et son aéroport ont fait au moins dix-huit morts et cinquante-deux blessés

Après le cessez-le feu intervenu vendredi 22 juillet, à Beyrouth, en fin d'après-midi, entre les Forces libanaises (chrétiennes) et celles du Parti socialiste progressiste de M. Joumblatt, le calme semblait revenu à Beyrouth et dans sa périphérie, samedi 23 juillet au matin. D'autre part, les représentants de la communauté musulmane druze, dans la montagne du Chouf et d'Aley, ont favorablement accueilli, vendredi 22 juillet, les déclarations de la veille du ministre français des rela tions extérieures, M. Claude Cheysson, liant un éventuel déploiement de troupes françaises dans la montagne libanaise à l'« accord des Druzes et des phalangistes dans cette région » (le* Monde *du 23 juillet).

De notre correspondant

Beyrouth. – L'aéroport n'a pas été, loin de là, la seule cible des bombardements subis par Beyrouth, le vendredi 22 juillet (nos dernières éditions du 23 juillet). Les obus se sont abattus toute la journée, aux quatre coins du secteur chrétien. De toutes les régions bombardées, seul l'aéroport se trouve en secteur musulman ; de plus, s'il a été pris pour cible, c'est en tant que symbole de l'autorité de l'Etat et de son chef, le président Amine Gemayel.

Le bilan des victimes est lourd, bien que les rues du secteur chrétien aient été quasi dépeuplées : au moins dix-huit morts, cinquante-deux blessés. Parmi les morts, des conscrits libanais dans une caserne proche du ministère de la défense et, parmi les blessés, trois « marines » américains, légèrement atteints alors qu'ils se trouvaient à la tour de contrôle de l'aéroport. Les postes et les positions du contingent américain n'ont pas été touchés.

Durant toute la nuit de vendredi à samedi, on n'a cessé d'entendre des explosions un peu partout et des bruits de combats dans la banlieue sud-est, où les milices druzes et chrétiennes sont en contact. Les déplacements entre les deux secteurs de la ville demeurent néanmoins normaux.

Dans ce contexte menaçant, les Libanais se tournent avec angoisse – mais aussi avec scepticisme – vers Washington, où se trouve leur président. Les propos qu'il a tenus, après sa rencontre avec le président Reagan, vendredi, n'ont pas apporté d'éléments déterminants, l'appui américain au gouvernement libanais ne faisant pas de doute au départ. Sur les moyens à mettre en œuvre pour concrétiser l'évacuation des forces étrangères du Liban, rien de nouveau n'est apparu. Seule indication potentiellement positive, ici, le remplacement de l'émissaire du président américain au Proche-Orient, M. Philip Habib, qui était devenu *persona non grata* à Damas. M. Robert McFarlane lui succède. Cela fait espérer que le dialogue américano-syrien pourra être relancé plus aisément, et cela signifie aussi que les Etats-Unis finissent par céder aux exigences syriennes – comme aux israéliennes, – ce qui n'est pas pour calmer les vives inquiétudes des Libanais en ces jours particulièrement délicats.

LUCIEN GEORGE.

Imbroglio

(Suite de la première page.)

Après la nomination, la semaine dernière, de M. Henry Kissinger à la tête de la commission chargée de la politique latino-américaine de M. Reagan (*le Monde* du 20 juillet).

A l'issue de son entretien avec M. Gemayel, qui a duré trois heures, M. Reagan a déclaré qu'il s'était mis d'accord avec son interlocuteur sur les *« prochaines étapes »* de la résolution de la crise libanaise. Mais il n'a donné aucune précision sur la nature de ces *« étapes »* et s'est contenté d'exprimer sa confiance dans *« l'énergie et la persévérance du peuple libanais »*. Le president Gemayel a affirmé sa foi dans l'aide que la communauté arabe et le peuple américain apportent à son pays, mais n'a pas évoqué le rôle joué par la Force multinationale dans le maintien de la paix au Liban.

Dans la matinée, de chef de la diplomatie libanaise, M. Elie Salem, avait démenti que Beyrouth ait demandé une augmentation des effectifs de la Force multinationale, comme le bruit en courait avec insistance depuis l'arrivée de M. Gemayel à Washington. A propos du retrait des Israéliens de la montagne du Chouf, M. Salem a précisé que la Force multinationale n'était destinée qu'à apporter un *« soutien logistique à l'armée libanaise »*.

Après les vigoureuses protestations élevées jeudi contre le retrait partiel des troupes israéliennes, par Beyrouth comme par Washington, le rôle de la Force multinationale fait l'objet d'une polémique grandissante à Washington. Le Pentagone serait, dit-on, peu enthousiaste à l'idée de renforcer les effectifs des « marines » à Beyrouth, et le dernier bombardement de l'aéroport de la capitale libanaise, qui a fait des blessés parmi les militaires américains, ne peut que renforcer sa méfiance. L'administration civile, elle, assure attendre avec confiance la *« réconciliation libanaise »*. Dans un éditorial intitulé *« Sauver le Liban »*, le *Wall Street Journal* évoquait vendredi les risques d'une intervention accrue des armées occidentales après le retrait des forces israéliennes. Et sans trop donner de recette miracle, le quotidien des milieux d'affaires déplorait qu'au début du conflit libanais *« l'Occident ait refusé de prendre les mesures fermes et décisives qui s'imposaient, laissant ainsi la Syrie occuper le vide qu'il laissait »*.

La question du retrait des troupes étrangères du Liban et le rôle de la Force multinationale auraient dû faire l'objet d'une bonne partie des entretiens Reagan-Begin qui devaient immédiatement succéder à la visite de M. Gemayel à Washington. La mystérieuse annulation de la visite du premier ministre israélien a accru les incertitudes américaines.

NICOLE BERNHEIM.

M. Robert McFarlane : un officier de « marines » devenu diplomate

Agé de quarante-six ans, M. Robert McFarlane a fait des études d'ingénieur de la marine et a obtenu le diplôme de l'Institut de hautes études internationales de l'université de Genève avant d'aller servir au Vietnam, au Japon et en Corée dans les « marines » qu'il a quittés avec le grade de lieutenant-colonel.

Il entre ensuite au département d'Etat ; il y a servi sous MM. Nixon, Ford et Carter et a été, notamment, conseiller militaire de M. Henry Kissinger de 1973 à 1975. Spécialiste des questions stratégiques et de la limitation des armements, M. McFarlane est l'auteur de plusieurs ouvrages concernant l'utilisation de la marine dans la guerre moderne. Conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, il faisait partie, avant sa nomination, à la place de M. Philip Habib, de l'équipe de M. William Clark mais n'apparaissait guère en public. – N.B.

LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad et Téhéran font état chacun de pertes importantes dans le camp adverse

Radio-Téhéran a annoncé, ce samedi 23 juillet, que les forces iraniennes avaient déclenché une offensive en Irak au cours de la nuit de vendredi 22 à samedi 23 juillet, dans le même secteur nord du front irano-irakien. Les combats se poursuivaient ce samedi matin, a précisé la radio. L'attaque se déroulerait à l'ouest de la localité iranienne de Piranchar, en Azerbaijan, non loin de la ville de Mahabad. Elle viserait à la prise de deux hauteurs en Irak, les monts King et Hadj-Omran. Jusqu'à samedi matin, *« plus de deux mille ennemis ont été tués, blessés ou faits prisonniers »*, a affirmé Radio-Téhéran. Cette offensive serait la suite d'une opération de moindre envergure lancée au cours de la nuit du mardi 19 juillet dans ce secteur à Téhéran. L'objectif de toute l'opération serait d'anéantir des bases d'approvisionnement de rebelles kurdes iraniens qui se trouvent en Irak.

De son côté, l'Irak affirme que ses forces ont tué plus de mille soldats iraniens, mercredi, dans ce même secteur nord. Un porte-parole militaire irakien a dit qu'un grand nombre de soldats iraniens avaient également été blessés ou faits prisonniers et que de grosses quantités d'armes avaient été saisies intactes. – *(A.F.P., Reuter.)*

● *En Cisjordanie, interdiction d'une manifestation de La paix maintenant.* – L'armée israélienne a interdit *« pour des raisons de sécurité »* la manifestation prévue samedi 23 juillet dans le centre de Hébron, en Cisjordanie, par le mouvement La Paix maintenant pour protester contre la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés. Les responsables de La paix maintenant ont protesté contre cette décision, estimant *« avoir le droit de manifester au même titre que les colons de Kyriat-Arba »* (près de Hébron). Depuis mercredi 20 juillet, des membres de La paix maintenant ont installé un piquet en plein centre de Hébron, avec l'accord des autorités militaires israéliennes. – *(A.F.P.)*

Des lois pour le chaos ?

(Suite de la première page.)

Les millions de morts qui ont été sacrifiés à ce rêve prométhéen, la grisaille de la vie en régime socialiste, l'incapacité du système, malgré l'annonce périodique de réformes décisives, *« à rattraper et dépasser »*, comme il l'avait promis, dans des délais rapides, les performances du système capitaliste, ont amené les plus convaincus à réviser quelque peu leur credo. *« La clé trouvée, la porte ouverte, on entrait au Paradis »*, écrivaient en 1978 les cinq auteurs, alors tous membres du P.C.F., de *« l'U.R.S.S. et nous »*, décrivant ce qu'avait été la foi de leurs jeunes années.

Cette clé a-t-elle été perdue ? Disons que si le marxisme fournit, aujourd'hui encore, une clé essentielle pour l'analyse des sociétés, et donc pour la thérapeutique de leurs maladies, elle n'ouvre pas toutes les serrures du mystère humain. La description de l'avenir que nous a laissée Marx n'est pas plus impressionnante que celle de tous ceux qui, au dix-neuvième siècle, de Napoléon à Thiers, de Tocqueville à l'historien Henri Martin, pour ne pas parler, bien avant eux, de Frédéric Grimm, ont prédit, sans avoir jamais détenu la clé marxiste, le choc inévitable de la Russie et de l'Amérique.

Des enchaînements perceptibles

Qu'ils l'aient annoncé, qu'à chaque époque de l'histoire il se soit ainsi trouvé des hommes pour lire à découvert dans le grand livre du futur, n'est-ce pas la preuve que dans ce *« chaos »*, empli de bruit et de fureur, à quoi par trop souvent paraît se réduire l'histoire en train de se faire, il existe des enchaînements perceptibles non seulement après, mais avant, à qui sait voir et comprendre, et rapporter au présent l'expérience du passé ? Certes, le hasard est là, le *« grain de sable dans l'uretère de Cromwell »* qui impressionnait tellement Pascal et qui remet soudain en cause ce qui paraît le plus acquis. Et aussi la chance, qui sert aveuglément ses favoris jusqu'au jour où, bien souvent par leur faute, elle s'en désintéresse soudain. Mais le poids des hommes, si obsédant lorsqu'ils remplissent la scène de leur éloquence et de leurs coups de poing sur la table, est-il tel qu'il puisse faire vraiment dévier plus d'un instant le cours de l'histoire ?

L'histoire en question n'a ni la précision mathématique que croyait pouvoir en attendre un Staline, qui voulait faire d'elle une science *« aussi exacte que la physique »*, ni la totale irrationalité que lui prêtent ceux qui ne veulent connaître d'autre loi que celle du plus fort. Et c'est ici que l'image du fil-de-fériste, mise en avant par les nouveaux théoriciens américains du « chaos », paraît singulièrement adéquate. Il n'y a pas seulement, sur la longue période, une ligne médiane qui résulte des équilibres et des déséquilibres successifs entraînés par la variation du rapport des forces. Il y a quelques lois essentielles, dont on ne prétend pas certes dresser ici la liste exhaustive, d'autant plus qu'un Jean-Baptiste Duroselle s'y est essayé dans *Tout empire périra* (1), avec beaucoup d'érudition et de talent, mais dont on nous permettra peut-être d'en énumérer quelques-unes :

– *Tout empire*, précisément, *est voué à périr*, tôt ou tard, parce que la loi d'entropie n'affecte pas moins les sociétés humaines que les êtres vivants. Les marxistes ont raison de nous rappeler, dans la foulée d'Héraclite, que tout change, constamment, que toute révolution est grosse de la révolution qui l'effacera, même s'ils ont tort de croire que l'avènement de leur propre système suffira à mettre fin à ce processus inéluctable. Rien n'est donc plus dangereux que de croire à la prolongation indéfinie des courbes : c'est ce qui a été fait pourtant pour la croissance, à tel point que les conventions collectives, en France, comportaient un engagement d'amélioration annuelle régulière du niveau de vie. Les mouvements erratiques du pétrole ou du dollar devraient suffire à eux seuls à montrer le risque des extrapolations ;

– Si changement il y a, en permanence, si tout passe, tout lasse, tout casse, *c'est une erreur capitale* et souvent commise *que de croire à la possibilité de la table rase*. La révolution française ainsi que la révolution bolchevique n'ont pas mis longtemps à reprendre à leur compte la politique étrangère, l'une des Capétiens, l'autre des Romanov. Symbole haï de l'ancien régime, les pattes d'épaule arrachées aux officiers tsaristes ont reparu, à la faveur de la deuxième guerre mondiale, sur les vareuses de leurs successeurs de l'armée rouge. On ne compte plus les autocrates qui, après avoir mis Dieu à la porte, ont rouvert les églises, etc.

– Autant que de pain et de jeux *l'homme a besoin d'une identité*. Cette identité est en grande partie, précisément, *héritée* non seulement parce que tout être est porteur d'un patrimoine génétique, mais aussi parce qu'il est marqué par le milieu dont il est issu. Tel a assez d'orgueil et d'audace pour se battre pour lui seul. La plupart aspirent plutôt à être reconnus comme membres d'un groupe, qu'il s'agisse d'une nation, d'une communauté territoriale, d'une Église, d'un parti politique, d'une amicale sportive ou culturelle, voire d'une simple famille. Le Prince doit donc se persuader que tous les peuples, le sien comme les autres, *ont droit à un minimum de respect* s'il ne veut pas assembler la poudre qui le renversera un jour : le réveil, auquel on assiste partout, des particularismes, des fondamentalismes, des antagonismes tribaux, s'explique avant tout par la déception ressentie devant l'indifférence ou l'incompréhension du pouvoir ;

– *L'ambition est naturelle à l'homme et contribue à lui donner sa dignité propre.* Déviée, elle peut nourrir des rêves criminels, mais c'est à ceux qui ont la responsabilité des divers groupes sociaux d'aider chacun à se donner un but à sa mesure et qui, loin de déranger l'intérêt général, contribue à le servir. Malheur à celui qui décourage la bonne volonté : il est bon de s'en souvenir en ce temps où tant de jeunes et de moins jeunes se voient contester non certes dans le discours, mais dans les faits, le droit au travail ; ou tant de peuples misérables, à travers le monde, tendent en vain la main aux peuples riches ;

– *Tout pouvoir enrage d'être contesté, mais il a besoin de l'être,* car il n'est pas de génie omniscient. Le pire qui puisse arriver à un autocrate, c'est que plus personne ne le contredise. Combien en sont morts ! Tout étant dit des inconvénients, ultra-publics, de la démocratie, il demeure qu'elle seule peut organiser la résistance permanente à l'abus et à la déviation du pouvoir ;

– *Lorsqu'on marque un point sur un adversaire un peu coriace, il ne faut surtout pas s'endormir sur ses lauriers, car il va s'employer à vous le faire tôt ou tard payer.* Les relations Est-Ouest sont remplies d'exemples dans ce sens : chaque fois que les Américains ont cru remporter un net succès sur les Soviétiques, il s'est produit un effet de boomerang. C'est que le jeu des superpuissances a sa règle implicite, qui interdit à chaque joueur les trop gros coups. *« They overplayed their game »* : « Ils ont joué trop fort », avait dit un jour Gromyko à Maurice Couve de Murville, à propos de quelque initiative des Etats-Unis ;

– De toute façon, *si la force enregistre des succès spectaculaires, elle ne bâtit pas pour la durée. « On peut tout faire avec des baïonnettes,* disait, comme chacun sait, Clemenceau, *sauf s'asseoir dessus. »* Et Napoléon, un siècle avant lui, avait conclu que l'esprit, en définitive, était plus fort que l'épée. Lui aussi savait de quoi il parlait.

On pourrait continuer. Contentons-nous de citer encore ce qui nous paraît être une règle d'or : le sens du relatif. La politique n'est pas le royaume de l'absolu, et ceux qui croient le contraire ont toujours connu d'effroyables réveils. Elle est un art, difficile comme tous les arts, mais qui doit, sauf à sombrer dans le chaos, qu'il vise précisément à ordonner un peu, respecter un minimum de règles : ne pas s'écarter du fil de fer...

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Publications de la Sorbonne, 1981.

Etranger

Pologne

Varsovie : une certaine indifférence après la levée de l'état de guerre

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les Polonais sont passés avec indifférence, vendredi 22 juillet, jour de la fête nationale, du régime de l'état de siège à celui de l'état de crise, conscients d'être toujours autant sous haute surveillance, et que rien n'est réglé quant à la question de fond ouverte l'été 1980 en Pologne : celle des libertés et des syndicats indépendants.

La seule mesure concrète de la levée de l'état de siège aura été la loi d'amnistie adoptée jeudi par la Diète, et qui couvre les délits politiques (poursuites d'activités syndicales, participation à des grèves, etc.) commis depuis le 13 décembre 1981. Cette amnistie, qui devrait toucher quelque six cents détenus et cent quarante-six condamnés actuellement en liberté provisoire, reste cependant limitative. Selon les indications officielles, quelque soixante-quinze personnes sont exclues du pardon, parmi lesquelles les têtes de file de l'opposition démocratique. Les principaux militants du KOR (Comité d'autodéfense sociale), MM. Jacek Kuron et Adam Michnik notamment, resteront ainsi en prison, de même que sept anciens dirigeants de Solidarité, et les responsables de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.). Dans les milieux de l'opposition, on espérait toutefois, vendredi, une libération prochaine de l'historien Bronislaw GeremeK, ancien conseiller de Solidarité.

Le peu d'illusions quant au changement était visible vendredi à Varsovie sur le visage des habitants, où ne se reflétait aucune joie, et qui ont accueilli, visiblement dans l'indifférence, la « fin de la guerre ». Dans la majorité des cas, on estimait qu'il s'agissait d'une décision qui ne changeait rien, puisque l'arsenal des mesures répressives restait en place, qu'il subsisterait des prisonniers politiques ; enfin, que l'ensemble des acquis d'août 1980 demeurait lettre morte.

Les clandestins ont déjà fait connaître, par la voie de leur principal dirigeant, M. Zbigniew Bujak, que, faute d'une amnistie générale, ils poursuivront la lutte. La forme que celle-ci revêtira, et ses mots d'ordre, constituent la grande interrogation, et M. Lech Walesa, actuellement en vacances, a réservé pour l'instant son analyse, mais a exprimé à nouveau sa méfiance.

Un rendez-vous devrait donner bientôt la mesure de l'état réel de la « normalisation » dans le pays : celui, le 31 août prochain, du troisième anniversaire des accords de Gdansk, qui avaient sanctionné la naissance de Solidarité.

Du coté du pouvoir, on ne s'y trompe pas, les lendemains risquent d'être difficiles, et le numéro un polonais a lui-même estimé, jeudi, que l'après-état de siège ouvrait une « période complexe ».

Pour y faire face, en tout cas, le régime ne peut toujours pas, loin s'en faut, passer le relais aux civils, signe manifeste de la crise persistante au sein du parti, coupé de la population. Si l'administration de l'état de siège, le Wron, a été dissoute, les militaires continueront d'occuper de nombreux postes-clés, tant au sein du gouvernement — où l'on compte quatre généraux ministres, outre le général Jaruzelski — que des administrations et des instances régionales.

● *M. Franz-Joseph Strauss*, président des chrétiens-sociaux de Bavière (C.S.U.), s'est entretenu vendredi 22 juin avec le cardinal-primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp. M. Strauss séjourne actuellement dans la région d'Olsztyn (nord de la Pologne). — *(A.F.P.)*

● *Grève de la faim à Bucarest.* — Une jeune femme roumaine, Iulia Jercan, a commencé une grève de la faim le 14 juillet à Bucarest afin d'obtenir l'autorisation de se marier avec un Français, M. Pierre Blondeau. Bien qu'on ait affirmé, lors d'une séance de la commission franco-roumaine le 21 avril à Bucarest, à Mlle Jercan qu'il n'y avait « pas d'opposition au mariage » et que le « dossier était en voie de règlement », une conseillère d'Etat a précisé récemment que l'attente risquait d'être encore longue.

Italie

Franco Rodano, théoricien influent du « compromis historique » meurt à Rome

De notre correspondant

Rome. — L'un des plus rigoureux idéologues du P.C.I., considéré comme le théoricien du compromis historique, M. Franco Rodano, est mort vendredi 22 juillet dans sa maison près d'Ancona. Il éait âgé de soixante-trois ans. Le président de la République, M. Pertini, a envoyé un télégramme de condoléances à sa femme, Mme Marisa Cinciari, qui fut vice-présidente de la Chambre des députés et est actuellement membre du Parlement européen. M. Berlinguer, dans son message, souligne pour sa part *« l'intelligence lucide de ce combattant passionné »*.

Franco Rodano fut l'une des figures marquantes de l'histoire de la pensée politique en Italie au cours de ces quarante dernières années, et en particulier l'un des points de référence théorique au sein du P.C.I. Il n'y occupa aucune fonction de responsabilité. Cet intellectuel de poids fut et se voulut un simple militant. Son rayonnement fut avant tout idéologique.

Concilier deux fidélités

Rodano a toujours navigué au plus près entre ces deux pôles de la vie italienne que sont le catholicisme et le communisme. Le premier l'habita depuis sa jeunesse. Du second il épousa les thèses en 1945. Et tout son effort intellectuel consista à essayer de faire marcher ensemble sinon de concilier ces deux fidélités.

Franco Rodano était né à Rome d'une famille piémontaise. Il commença très jeune à militer contre le fascisme dans les associations de jeunesse de l'action catholique et, en 1940, prit contact avec le P.C.I. alors clandestin. Arrêté puis relâché en 1943, il fonda le mouvement des « catholiques communistes », dont il dirigea le journal *Voce Operaia*. Le mouvement se scinda, et Rodana adhéra au P.C.I. en 1945.

Son activité fut avant tout celle de l'écriture : dans *Rinascita*, la revue théorique du parti, dans *Spettatore Italiano* ou dans *Rivista trimestriale*. Il fut notamment l'auteur de trois ouvrages : *Sur la politique des communistes, la Question démocrate chrétienne et le compromis historique* et *Pensée de Lénine de l'idéologie à la leçon*.

On considère Rodano comme le père du compromis historique, une sorte d'« éminence grise » du P.C.I. En fait, telle que la concevait Rodano, la rencontre entre D.C. et P.C.I. devait être celle de deux grandes forces du pays sur la question de la démocratie sans forcément déboucher sur une formule de gouvernement.

Rodano s'est défendu de vouloir créer une tendance chrétienne au sein du P.C.I. comme une tendance communiste dans le catholicisme, et au contraire il entendait distinguer les choix politiques des choix spirituels.

En politique, notamment avec Aldo Moro, il chercha à concilier la force du P.C.I. comme parti de la classe ouvrière avec la démocratie et le pluralisme. Particulièrement sensible au « social » — Rodano prit une part active à la campagne sur l'avortement, par exemple, — il voyait des convergences plus profondes entre les mouvements sociaux que ne peuvent peut-être le concevoir et les partis politiques en tant qu'appareils.

Il demeura un catholique fidèle à ses convictions, même lorsqu'il fut frappé par Pie XII de l'interdiction de recevoir l'Eucharistie, mesure levée en silence par Paul VI. Il fut également fidèle à une certaine idée du communisme lorsque, en 1982, le P.C.I. franchit le pas, prenant ses distances par rapport à Moscou et condamna le « socialisme réalisé ». Il écrivit alors un article dans *Paese Sera*, où il soulignait que « *délégitimiser* » le P.C. soviétique signifiait aussi perdre l'identité du P.C.I. Jusqu'à la fin de sa vie, il voulut vivre en accord rigoureux avec les principes qu'il avait fondés.

PHILIPPE PONS.

Washington entre Grecs et Turcs : la chamaille dans l'Alliance

Des pommes de discorde mais

De tout temps, la région qui s'étend du nord de l'Adriatique à la Méditerranée orientale, et singulièrement la Grèce et la Turquie, a donné la migraine aux chancelleries et aux états-majors. Certes, le temps n'est plus où les attachés militaires occidentaux à Constantinople expliquaient dans de fiévreuses dépêches comment et pourquoi il était essentiel de *« tenir les détroits »*, cependant que leurs collègues civils s'interrogeaient sur le déclin de la Sublime Porte ou le jeu comparé des Britanniques et de la Wilhelmstrasse dans la question des Balkans, dans le meilleur style *« Salonique, nid d'espions »*. Il faut même se garder, lorsque l'on tente d'analyser la situation actuelle des forces dans cette partie de la Méditerranée, de trop céder à ces réminiscences : l'évolution des armements, des moyens de détection et de surveillance, a rendu la présence sur le terrain moins indispensable que jadis.

Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui encore la densité des navires de guerre des nations riveraines ou non est en Méditerranée, de très loin, la plus forte du monde. Signe éloquent de l'intérêt que représente cette région pour les puissances moyennes ou grandes qui y entretiennent à grands frais des escadres et des bases militaires.

Carrefour stratégique, la zone gréco-turque aurait même tendance à le redevenir pleinement depuis quelques années. Les événements d'Iran ont en effet privé les Etats-Unis de quelques-unes de leurs « grandes oreilles » braquées vers l'Union soviétique, tandis que la situation dans les pays *du Golfe* restituait toute leur importance aux relais dont pouvait disposer Washington, en particulier pour ses avions, en Grèce continentale et plus encore en Crète.

En même temps, ces deux piliers de l'OTAN qu'étaient la Grèce et la Turquie, essentiels à la solidité de son flanc sud (surtout à l'époque où l'Italie donnait des signes de faiblesse et où les Anglais s'apprêtaient à perdre Malte), sont devenus, pour des raisons plus politiques que militaires, plus fragiles. Les Etats-Unis se trouvent ainsi confrontés, tout particulièrement depuis l'invasion du nord de Chypre par les troupes d'Ankara en juillet 1974, à une situation pour le moins délicate : la discorde chez l'ami.

Plus qu'un contentieux direct entre Washington et chacun de ces deux pays, du moins à l'origine, c'est en effet l'interminable différend entre la Grèce et la Turquie qui vient compliquer depuis de longues années déjà la tâche des Américains dans une région où leur implantation militaire paraissait solide, mais ne l'est restée qu'au prix de bien des négociations et de quelques concessions. Il est vrai que, de leur côté, les Etats-Unis ne se sont pas contentés de subir les pressions, les revendications et parfois les mises en demeure, à la limite du chantage diplomatique, de leurs deux partenaires dans la zone égéenne : ils ont aussi joué, parfois, de leur rivalité.

Ce contentieux n'est pas nouveau. En particulier, même si les questions d'hommes y ont leur part, il est bien antérieur à l'arrivée de la gauche au pouvoir en Grèce ou au coup d'Etat militaire en Turquie. Ni M. Papandréou, ni le général Evren ne sauraient en être rendus directement responsables, pas plus que de l'expression d'un sentiment d'agacement ou de défiance à l'égard de l'alliance atlantique.

L'affaire de Chypre, voilà neuf ans, avait déjà porté un coup assez rude à la cohésion du dispositif de l'OTAN dans la région, puisque Athènes devait, pour protester contre le fait que l'alliance n'ait pas sanctionné Ankara, se retirer du commandement militaire intégré. Et Washington, de son côté, avait dû décréter un embargo sur les armes à destination de la Turquie, sitution assez paradoxale entre deux pays membres d'une même alliance...

Discorde en mer Égée

Mais le différend proprement gréco-turc a trouvé ces dernières années de nouveaux aliments, qui ne sont pas directement issus, eux, de l'affaire de Chypre. C'est essentiellement la mer Egée qui les lui fournit. Cette partie de la Méditerranée, ce bassin dans le bassin, pose en effet un problème de droit international dont la solution est moins facile à trouver qu'on ne le clame de part et d'autre — en s'appuyant, naturellement, sur des conclusions diamétralement opposées. La mer Egée est hérissée d'innombrables îles, grecques pour la plupart mais certaines fort proches des côtes turques. De sorte que la notion d'eaux territoriales prend ici une importance considérable : l'extension de 6 à 12 milles nautiques, dont Athènes avait fait un de ses objectifs, aboutirait par exemple, selon Ankara, à priver la Turquie de nombreux passages maritimes à travers le dédale égéen... ou à l'obliger à en solliciter sans cesse la permission à la Grèce. Mais celle-ci fait valoir que la sécurité de ses îles était à ce prix, l'invasion de Chypre lui ayant donné matière à réflexion *à cet égard*.

Certains signes de dégel s'étaient pourtant manifestés dès 1980. Et la participation des deux ministres aux réunions de l'OTAN, dont la Grèce avait regagné le giron grâce aux patients efforts du général Bernard Rogers, a également permis d'amorcer un processus de dialogue concrétisé, par exemple, par la reprise des vols Ankara-Athènes quotidiens.

Mais M. Papandréou souffle alternativement le froid et le chaud sur les relations gréco-turques. La crise de Chypre s'enlise dans les méandres des pourparlers intercommunautaires d'une désespérante inefficacité, cependant que le dirigeant de l'« Etat fédéré turc » créé par l'armée d'Ankara dans le nord de l'île, M. Rauf Denktash, parle désormais de créer un Etat *« indépendant »*. De sorte qu'il est bien difficile, au jour le jour, de mesurer si ce dégel entre la Grèce et la Turquie, espéré par Washington et par l'ensemble des milieux de l'OTAN, est en train de devenir, fût-ce timidement, une réalité.

Les Etats-Unis peuvent cependant se flatter, même si chacun de leurs deux alliés les accuse toujours d'être trop complaisants avec l'autre, d'avoir enregistré en Grèce comme en Turquie un succès important. L'accord américano-turc de janvier 1980 a permis à Washington de retrouver l'usage de plusieurs bases très importantes pour son dispositif de surveillance de l'U.R.S.S., notamment celle d'Incirlik, cependant que les vols des avions-radars AWAKS permettent de nouveau, au dessus de la Turquie, une « veille aérienne » évidemment refusée en Iran. Quant au tout récent renouvellement de statut des bases militaires en Grèce, il a finalement été obtenu par M. Bartolomew après un dernier aller-retour Athènes-Washington (*le Monde* du 16 et daté 17-18 juillet).

Il est vrai que, dans un cas et dans l'autre, les Américains ont

Ankara : l'allié méritant jaloux de l'enfant gâté

De notre correspondant

Ankara. — Ismet Inonu, le chef de l'Etat turc, traditionnellement méfiant à l'égard des grandes puissances, disait qu'*« on ne peut pas coucher avec un éléphant »*, et il constatait avec amertume combien Washington réduisait la marge de manœuvre de la Turquie, en particulier dans l'affaire chypriote. Dans les années 60, il avait menacé les Etats-Unis d'une révision de sa politique, mais on en était resté aux mots. Les relations entre les deux pays sont toujours, en effet, demeurées très étroites et se sont même intensifiées depuis la levée de l'embargo américain en 1978 après trois ans d'une période sombre.

Le président de la République, le général Evren, estime que la Turquie, ayant une longue frontière avec l'Union soviétique, doit continuer sa politique traditionnelle de bon voisinage. Il pense néanmoins qu'un pays *« qui entretient la plus grande armée de l'OTAN après celle des Etats-Unis »* a besoin d'une aide militaire accrue. Avec un revenu par tête d'habitant de l'ordre de 1300 dollars par an, la Turquie — souligne-t-il — *« fait le plus grand sacrifice »* en consacrant plus de 20 % de son budget à la défense.

Un armement vétuste

Le chef de l'Etat souhaite donc que son pays soit doté d'un armement moderne pour remplacer son matériel vétuste, *« datant de la deuxième guerre mondiale »*. Un général, membre de l'état-major à Ankara, nous disait même récemment que *« les pilotes militaires turcs sont souvent plus jeunes que leurs avions »*.

Par ailleurs, le général Evren a déclaré à plusieurs reprises, notamment dans un discours prononcé à Izmir, que la Turquie *« n'a aucune ambition territoriale et ne souhaite qu'une chose, avoir de bonnes relations et entretenir l'amitié avec la Grèce »*.

L'avènement au pouvoir de M. Papandréou à Athènes n'a pourtant guère facilité la *« compréhension »* entre la Grèce et la Turquie. *« L'enfant gâté de l'OTAN »*, pour reprendre le titre d'un article de *Nex Republic* au mois de mars dernier, n'a manqué — disent les Turcs — aucune occasion de tendre les relations entre les deux pays.

Ce maudit « lobby grec » !

Ankara reproche également au Congrès américain d'être influencé par le « lobby grec » à Washington, qui, selon les Turcs, veut faire observer par l'administration américaine la proportion de sept à dix dans la distribution de l'aide militaire à Ankara et à Athènes. Face à la Grèce, qui a moins de dix millions d'habitants, la Turquie, avec ses quarante-huit millions, se sait beaucoup plus vaste et peuplée dans une région des plus névralgiques, et estime donc avoir besoin d'une aide bien plus importante pour sa défense. L'assistance militaire ne devrait obéir qu'aux critères des véritables besoins d'un pays allié, — répète-t-on ici sans cesse.

Les émissaires de Washington, récemment venus à Ankara, tels M. Burt ou M. Perle, respectivement secrétaires d'État adjoints pour les affaires européennes et pour la défense, ont déclaré qu'ils *« ne croyaient pas à l'existence d'une menace de la part de la Turquie contre la Grèce »*. Ils ont assuré à leurs interlocuteurs que M. Reagan était hostile aussi bien au principe qu'à l'application de la fâcheuse *« proportion de sept à dix »*. Cela dit, le récent accord de défense paraphé entre la Grèce et les États-Unis prévoyant une assistance militaire de l'ordre de 500 millions de dollars à la Grèce (contre 715 millions à la Turquie) le maintient bel et bien.

M. Turkmen, ministre turc des affaires étrangères, a convoqué aussitôt l'ambassadeur américain, M. Strausz-Hupe, pour lui exprimer son mécontentement. Il avait averti qu'Ankara s'opposait à l'insertion d'une clause *« ouverte ou secrète »* susceptible d'être interprétée par la Grèce comme une garantie américaine face à une *« menace »* éventuelle turque. Le ministre assure qu'il n'existe aucune clause semblable à l'égard de la Grèce dans l'accord de défense turco-américain de 1981 et regrette que *« dans le nouvel accord gréco-américain figure une allusion à l'amendement de 1978 apporté à la loi d'aide militaire américaine (Defence Aid Act) »*.

Ce texte indique que les Etats-Unis fourniront une assistance destinée à la Grèce et à la Turquie uniquement pour les besoins de la défense, et *« feront le nécessaire pour préserver le présent équilibre des forces entre les pays de la région, y compris la Grèce et la Turquie »*. La formule avait été mise au point en 1978 pour convaincre les élus américains de lever l'embargo infligé à la Turquie.

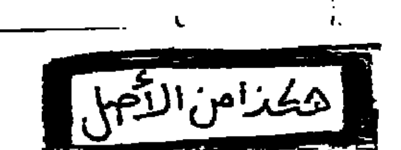
De même, selon des sources américaines à Ankara, l'accord gréco-turc peut être reconduit tacitement, comme l'accord de défense turco-américain. Au bout de cinq ans, il peut être modifié ou annulé après préavis de quinze mois (trois mois pour l'accord turco-américain).

Apaiser l'hostilité du gouvernement turc

Enfin, tandis que les bases américaines en Turquie sont placées sous l'autorité d'un commandant militaire turc, les bases américaines en Grèce resteraient toujours sous le contrôle américain, et l'officier grec sur place n'aurait qu'un rôle de simple observateur.

Quoi qu'il en soit, l'administration américaine s'efforcera évidemment d'apaiser l'hostilité du gouvernement turc à l'application de la proportion de sept à dix. Mais les faits sont là : l'allusion à *« l'équilibre des forces »* dans la région de la mer Egée constituera sans doute une arme de propagande très précieuse aussi bien pour le *« lobby grec »* à Washington que pour M. Papandréou, qui peut se sentir obligé de se « racheter » devant son électorat.

ARTUN UNSAL.



Grecs et Turcs ont au moins un point commun. Ils sont pour les Américains des alliés « à problèmes ».
Non que leur engagement dans l'OTAN soit douteux ou lourd d'arrière-pensées.
Mais, embarqués sur le même bateau,
ils s'assommeraient volontier à coups de rames.
Cette vieille bisbille est-elle en train de s'apaiser enfin, après des moments dramatiques
comme il y a neuf ans l'affaire de Chypre ?
Le 15 juillet dernier, après neuf mois de négociations, la « Grèce socialiste » a accepté
de maintenir ouvertes pour cinq ans les bases américianes.
Ankara, mécontent du « traitement de faveur » réservé à Athènes par Washington,
se fait peu à peu plus accommodante.

un jardin à défendre...

dû faire quelques concessions à leur interlocuteur : levée de l'embargo frappant la Turquie, en juillet 1978, malgré un énergique baroud d'honneur du « lobby grec » à Washington ; arrangements, d'ailleurs déjà controversés, à Athènes, sur l'éventualité d'un désengagement progressif dans cinq ans pour les bases situées en territoire grec, restrictions à leur usage et reconduction du fameux « rapport de 7 à 10 » dans le volume de l'aide militaire aux deux pays. Mais dans l'ensemble, l'OTAN — donc Washington — demeure beaucoup mieux implantée dans la région qu'on n'eût pu le prédire il y a quelques années. A l'autre extrémité de la Méditerranée, le renfort de l'Espagne, qui rejoint ainsi le Portugal, est évidemment de nature à consolider l'ensemble du dispositif.

La position de l'alliance atlantique est cependant moins idyllique qu'il n'y paraît dans la région, pour trois raisons au moins. La première est que l'accord signé avec M. Papandréou n'empêche pas les « pacifistes » grecs, et surtout les communistes, en principe membres de la majorité gouvernementale, de mener une campagne plus intense que jamais contre l'OTAN et contre Washington, réunissant des foules parfois considérables.

La seconde est que la situation à Chypre — toujours elle — donne aux Soviétiques, relayés par un parti communiste local très puissant (le président Kyprianou, quoique de centre droit, lui doit sa réélection), l'occasion d'un forcing diplomatique dont l'objectif immédiat est, au minimum, de faire passer l'île du neutralisme théorique à la neutralisation bien réelle. Avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir pour les bases qu'y ont conservées les Britanniques.

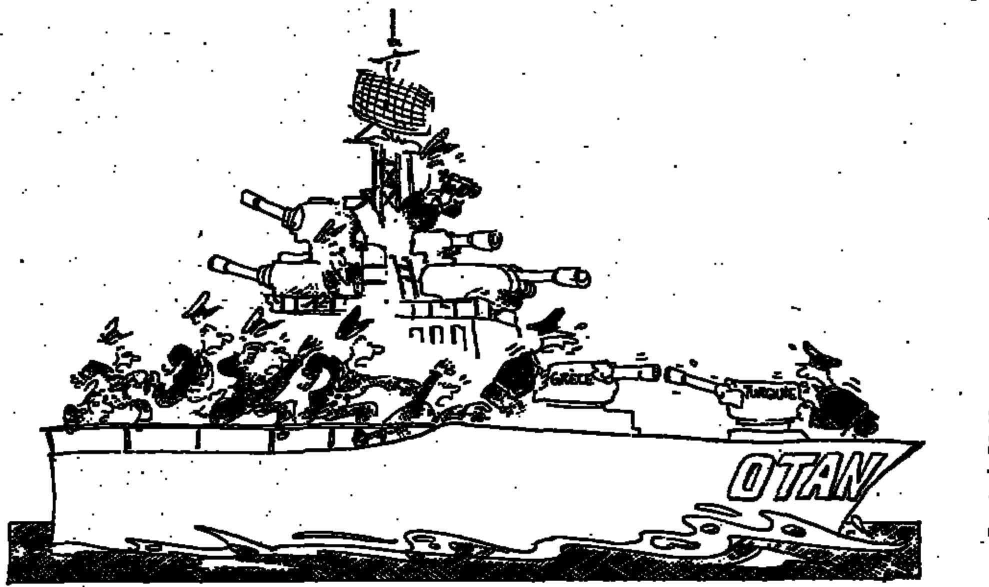
Enfin, M. Papandréou nourrit un grand dessein qui ne peut guère correspondre aux intérêts de l'OTAN : celui de créer dans les Balkans une vaste zone dénucléarisée. Le mot est d'ailleurs quelque peu impropre, puisque les pays intéressés ne disposent pas d'armes nucléaires ; du moins leur installation future y serait-elle interdite. L'accueil réservé à cette proposition par les pays du bloc soviétique de cette zone — Roumanie et Bulgarie — est positif. Or il se trouve que l'ensemble de la région pourrait instantanément être placé sous le feu nucléaire des fusées soviétiques installées à Odessa, c'est-à-dire hors de la zone d'application d'un tel accord de dénucléarisation, si jamais il devait voir le jour...

Quant à la Yougoslavie, ses dirigeants éprouvent, dit-on à Athènes dans les milieux diplomatiques, des sentiments mitigés à l'égard des incartades de la Grèce vis-à-vis de l'alliance. Tito se désolait d'ailleurs naguère de voir ses voisins grecs s'apprêter à l'abandonner. D'une certaine façon, la *« proximité militaire américaine »* aide Belgrade à garder ses distances avec Moscou. Mais, à l'issue d'une visite de M. Papandréou à Belgrade, en mai dernier, le gouvernement yougoslave s'est prudemment prononcé en faveur de la *« mise à l'étude »* de la proposition du premier ministre grec, tout en insistant sur le renforcement de la coopération balkanique dans son ensemble. Seule l'Albanie, murée dans son isolement, a répondu clairement par une fin de non-recevoir à la proposition Papandréou.

Et la Turquie ? Il n'est pas sûr qu'elle ne saisisse pas l'occasion, non sans doute sur le plan nucléaire mais par le biais d'une coopération économique et politique entre les pays balkaniques, d'améliorer enfin ses rapports avec la Grèce, comme le général Evren s'est déjà employé à le faire avec la Bulgarie. Rapports qui offrent d'ailleurs parfois des images singulièrement contrastées : les déclarations martiales des uns et des autres n'empêchent pas Grecs et Turcs d'entretenir des relations beaucoup plus détendues qu'on ne pourrait croire dans certains domaines. Le surlendemain d'un discours particulièrement dur de M. Papandréou sur le gouvernement d'Ankara, un fait divers tragique — l'incendie d'un hôtel — permettait par exemple aux journaux de révéler que quelque vingt mille Grecs avaient profité des fêtes de Pâques pour passer le week-end à Istanbul. Et le Tout-Athènes politique s'écrase aux réceptions de l'ambassade de Turquie dans la capitale grecque...

L'étrange chamaille de leurs alliés n'a pas fini de dérouter les Occidentaux, et au premier chef les Américains. A leurs yeux, les familles désunies sont des nœuds de vipères. Dans ce très proche Orient, les choses ne sont pas si simples...

BERNARD BRIGOULEIX.



Dessin de PLANTU.

Athènes : scènes de ménage sans vrai désir de divorce

De notre correspondant

Athènes. — *« Yankees go home ! » « Exo i Amerikani ! »* Des banderoles pendouillent aux quatre coins d'une capitale écrasée de soleil. Les murs des facultés et des grandes écoles sont tatoués d'affiches, affichettes, tracts ronéotypés, et de graffiti exigeant la fermeture des bases américaines, le retrait de l'OTAN et un renversement des alliances. Des caricatures et des dessins, de brefs échos et de longs articles, vouent les États-Unis aux gémonies. De même, dans les champs, les ateliers, les bureaux, aux terrasses des cafés, et dans les salons proustiens de la *« café society »*, les Américains se trouvent au centre des discussions. Pour les désigner, un maussade *« Amerikani »* a succédé à l'amical diminutif *« Amerikanaki »* d'autrefois. Pourtant, ce ne sont là que turbulences dans l'immuable.

Un nouvel accord sur les bases vient d'être conclu, et la Grèce et les États-Unis s'engagent dans la voie d'une plus étroite collaboration. Cela n'empêchera pas certains Grecs de réclamer le départ des Américains : ils le font depuis trente-six ans.

Le ton a été donné dès l'arrivée des premières missions américaines, et, au début de 1947, deux quotidiens athéniens de droite réclamèrent alors le départ des nouveaux protecteurs. Il n'était pourtant pas encore question de Chypre, de l'OTAN, de la pression turque dans la région de l'Egée, d'armes atomiques ou de missiles. En dehors du désir d'indépendance propre à tous les Grecs, ces deux journaux exprimaient le refus d'un style de vie et la hargne de ceux qui acceptaient mal de passer du chapeau melon et du parapluie roulé au blue-jean et au tee-shirt.

A ce propos, il convient de noter que, pour les Britanniques, les Américains en Grèce ne devaient être qu'en *« sous-location »*. La Grande-Bretagne, contrainte de faire appel aux États-Unis, escomptait bien prendre un jour ou l'autre le premier rôle sur la scène politique et sociale hellénique. Cela dit, il serait hasardeux d'avancer que les Britanniques ont facilité les premiers pas des Américains sous le ciel de l'Attique.

En revanche, les Grecs, ayant pour l'Europe les yeux de la City de Londres, se montrèrent plus que réticents à l'égard des Américains.

Ces modernes barbares

Ces modernes oligarques ne dissimulèrent pas le peu d'estime que leur inspiraient les diplomates, les militaires et les experts américains qui n'avaient *« même pas »* l'accent d'Oxford.

Il est vrai que, de leur côté, pétris de bonne volonté mais marqués par leur esprit de système, les Américains, par ailleurs peu enclins au compromis, crurent, dur comme fer, que les problèmes de la Grèce pourraient être résolus à la hussarde. Leurs maladroites et agaçantes ingérences dans les affaires intérieures, leur « imperméabilité » à la mentalité grecque, firent qu'un fossé se creusa. D'autant plus que l'intelligentsia faisait la moue devant ces modernes barbares... C'est ainsi que les classes privilégiées se trouvèrent au diapason d'un *« peuple de gauche »* épris de liberté et bien décidé à combattre la *« nouvelle occupation »*.

La jonction de ces forces contradictoires accentua le malentendu initial : les Américains donnaient la fausse impression qu'ils ne considéraient les Grecs que comme des bouches à nourrir et des soldats à équiper.

Lors de leur installation dans le pays, Bible dans une main et carnet de chèques dans l'autre, ils furent échaudés par quelques fils d'Ulysse, et n'accordèrent à leur allié qu'une aide économique restreinte et vétilleuse. De même pour l'assistance militaire : il fallut que l'armée *« démocratique »* menaçât de « libérer » Salonique pour que le Pentagone se décidât à livrer aux militaires grecs les fournitures massives dont ils avaient besoin.

En 1950, les Américains avaient, certes, tiré les Grecs de la misère, et ils leur avaient certainement évité de devenir une « démocratie populaire ». Mais ils n'étaient pas parvenus à créer un climat favorable à leurs intérêts, et, depuis 1951, les Soviétiques ne cessèrent plus d'exploiter l'amertume qui s'était développée à leur égard.

Le jeu de Moscou fut favorisé par l'interminable crise chypriote. En effet, l'opinion grecque n'a jamais cessé de douter des Américains.

Une meilleure compréhension

Les Grecs déplorent que, lorsque leur intérêt supérieur entre en conflit avec les relations privilégiées unissant les Etats-Unis à la Turquie, la diplomatie américaine fasse immanquablement pencher la balance du côté d'Ankara. D'autre part, ils ont mal accepté de trop flagrantes ingérences américaines : le soutien à la droite, la chute de Georges Papandréou en 1965, le putsch des colonels en 1967, le traquenard de Chypre en 1974, par exemple.

Sur un autre plan, la persistance de ce climat défavorable aux Américains fut facilitée par le fait que les Etats-Unis n'occupent pas, dans la mémoire collective des Grecs, une place comparable à celle tenue par la Turquie, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Certes, les Grecs n'oubliaient pas l'aide généreuse assurée par les Etats-Unis lors du désastre en Asie Mineure, en 1922, ou durant les deux guerres mondiales. Ils n'en ont pas moins été incapables de mesurer ce que représentait la jeune et gigantesque puissance américaine.

Aujourd'hui, entraînés par une florissante et dynamique communauté de plus de trois millions de personnes aux États-Unis, soit plus du quart du peuple hellène, la plupart des Grecs ont modifié leur attitude envers les Américains.

Cette évolution a été accélérée par une attitude plus compréhensive de la part des Américains eux-mêmes. Ceux-ci ont compris, que, si les Grecs restaient attachés à une « douceur de vivre » bien méditerranéenne, ils étaient néanmoins résolument engagés dans la voie du développement économique et social et que la grande majorité d'entre eux étaient favorables à Washington.

Enfin, la « présence » américaine a grandement influencé les Grecs dans tous les domaines, en premier lieu de très nombreux jeunes. Le sentiment d'infériorité sur les plans économique et militaire et de supériorité dans le domaine intellectuel suscite une sorte d'attraction-répulsion vis-à-vis des Américains. Mais les rapports entre les deux pays relèvent désormais de ce « syndrome conjugal » qui porte les époux à se quereller et à parler de divorce, alors qu'ils savent pertinemment qu'aucun d'entre eux ne prendra le large.

MARC MARCEAU.

LA BATAILLE DES EUROMISSILES

M. Kohl invite les négociateurs à « examiner davantage » le compromis de « la promenade dans les bois »

« Je suis partisan d'utiliser toutes les occasions aux délicats pourparlers de Genève (sur les euromissiles), a déclaré M. Kohl, chancelier ouest-allemand, dans un entretien accordé au *Washington Post* et publié vendredi 22 juillet. *Ce qu'on a appelé la promenade dans les bois n'a jamais été exploré à fond (...) Je ne suis pas en mesure de juger s'il y a une chance de trouver là un nouvel élan, mais il faut l'examiner davantage à Genève. »*

M. Kohl reprenait ainsi sous une forme atténuée un propos récent de son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, qui avait invité les Soviétiques à accepter cette ébauche de compromis mise au point entre MM. Nitze et Kvitsinski, les négociateurs américain et soviétique, au cours d'entretiens informels en juillet 1982 et dont les grandes lignes sont bien connues : pas de Pershing, mais seulement trois cents missiles de croisière déployés par l'OTAN en face de soixante-quinze SS-20 à trois têtes dans les régions occidentales de l'U.R.S.S.

M. Woerner, ministre ouest-allemand de la défense, actuellement en visite à Washington, a néanmoins fait remarquer que M. Kohl *« n'a rien dit qui puisse être interprété comme un soutien à cette proposition »*. *« Notre position n'a pas changé,* a-t-il ajouté, *nous considérons que le mélange des systèmes d'armes* (Pershing et missiles de croisière) *est un élément essentiel de la double décision »* prise par l'OTAN en 1979. Toujours selon M. Woerner, les entretiens de M. Kohl à Moscou ne permettent pas de penser que ce *« compromis de la promenade dans les bois pourrait constituer une solution »*.

M. Kohl avait précisé pour sa part au *Washington Post* que ses interlocuteurs du Kremlin, tant M. Andropov que le maréchal Oustinov, ministre de la défense, lui ont *« indiqué très clairement que l'U.R.S.S. installerait des SS-20 sur le territoire d'autres pays du pacte de Varsovie, y compris en Allemagne de l'Est »*. Jusqu'à présent, les observateurs estimaient que l'U.R.S.S. installerait chez ses alliés des fusées à courte portée, telles que les SS-22 et 23, non pas des SS-20, dont le point d'impact ne pourrait être que... l'océan Atlantique.

« Convergence totale d'analyse » entre Paris et Londres

Le problème des euromissiles a été abordé lors d'entretiens que M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, a eus, vendredi, avec son homologue britannique, Sir Geoffrey Howe, à La Celle-Saint-Cloud. Il y a *« convergence totale d'analyse entre la France et le Royaume-Uni sur les problèmes de défense,* a dit notamment M. Cheysson, *et je crois pouvoir dire la même politique »*. *« Je suis tout à fait d'accord avec cela »*, a répondu le ministre britannique, qui a ajouté : *« Nous avons un intérêt commun au maintien de notre capacité de défense et à la promotion d'un désarmement véritable, sincère et équilibré. »* Les deux ministres ont également évoqué les problèmes du Liban — où Paris et Londres participent à la force multinationale — et l'adoption du budget de la Communauté, malgré le vote négatif de la Grande-Bretagne (*le Monde* du 23 juillet), une décision que Sir Geoffrey Howe a qualifiée de *« maladroite »*.

Espagne

L'ancien leader du P.S.O.E. M. Llopis est mort

De notre correspondant

M. Rodolfo Llopis, ancien président du conseil de la République espagnol en exil (1947), membre fondateur de l'Internationale socialiste (1951) et qui fut trente années durant (1944-1974) secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), est décédé le 22 juillet, âgé de quatre-vingt-huit ans, à Albi.

Madrid. — Destin paradoxal que celui de M. Llopis ! Celui qui incarna depuis l'exil, durant toute l'époque du franquisme, la légitimité et l'esprit de résistance du socialisme espagnol vaincu lors de la guerre civile, aura été incapable d'être l'artisan de son retour à la légitimité. M. Llopis disparaît au moment où le P.S.O.E., dont il fut secrétaire général durant trente ans, revient au pouvoir après une éclipse de près d'un demi-siècle. Mais c'est un P.S.O.E. dont il a été irrémédiablement coupé, faute d'avoir pu comprendre à temps que l'évolution était inéluctable.

C'est que M. Llopis était resté prisonnier des souvenirs, mais aussi des fantasmes, de l'époque de la guerre civile. Pour lui, le franquisme était transitoire et allait succomber rapidement sous le poids de ses propres contradictions. Pourquoi, dans ces conditions, oublier les querelles de la guerre et favoriser une politique d'union de toutes les forces antifranquistes ? Les ennemis de M. Llopis c'était la bourgeoisie, l'Église et le parti communiste. Ils le sont restés jusqu'à la fin.

M. Llopis, il est vrai, avait vécu de près les luttes de la guerre. Né en 1895 à Alicante, professeur d'histoire et de géographie, il fut un militant de la première heure du P.S.O.E. Elu député au parlement en 1931 après le rétablissement de la République, il se spécialisa dans les problèmes d'éducation. Directeur de l'enseignement primaire puis sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, il favorisa le développement de l'enseignement laïc, ce qui lui valut plus d'un conflit avec l'Eglise. Durant la guerre civile, il fut l'un des proches collaborateurs du président du gouvernement républicain, M. Largo Caballero.

La victoire des franquistes le contraindra à l'exil à Albi, dans le sud de la France. Elu secrétaire général du P.S.O.E. en 1944, il dirige en autocrate une formation qui tarde à se remettre du choc de la défaite. La prolongation de l'exil lui fait perdre progressivement contact avec la réalité d'une Espagne que transforme le boom économique. Dans les années 60 se dessine un mouvement de contestation au sein du P.S.O.E. A l'extérieur, certains nouveaux militants s'impatientent devant l'immobilisme des dirigeants « historiques ». En Espagne même le parti se réorganise, à Séville et au Pays basque d'abord, et les militants de l'intérieur, qui prennent des risques dans la clandestinité, supportent de plus en plus mal la tutelle des « vieux » de l'exil.

En 1969, lors d'une réunion de la direction du parti, un jeune militant venu de Séville apostrophe, à la stupéfaction générale, le tout-puissant secrétaire général. Il explique qu'un nouveau P.S.O.E. est en train de naître en Andalousie, qui n'a plus grand-chose à voir avec la fiction que M. Llopis prétend maintenir de l'extérieur. Cet orateur audacieux, encore inconnu, s'appelle M. Felipe Gonzalez.

Au congrès de Toulouse, en 1970, M. Gonzalez et ses partisans demandent que les décisions soient désormais prises par les militants de l'intérieur. La majorité des délégués les approuvent, mais M. Llopis tente encore de gagner du temps. Il s'oppose sans succès à la convocation, en 1972 à Toulouse, d'un nouveau congrès qui ne peut que consacrer sa défaite. Il n'hésite pas alors à diviser le parti en organisant un congrès parallèle. Mais l'Internationale socialiste accorde la reconnaissance à M. Gonzalez, qui succèdera officiellement à M. Llopis comme secrétaire général au congrès de Suresnes en 1974.

Les efforts de M. Llopis pour maintenir en vie un P.S.O.E. « historique » ne résistèrent pas à l'épreuve des faits. Rentré en Espagne après la mort de Franco, il se présenta sans succès aux législatives de 1977 où son parti ne récolta aucun siège. Le P.S.O.E. de M. Gonzalez en obtint 118 : les Espagnols avaient tranché.

THIERRY MALINIAK.

Etranger

Turin la démoniaque...

Turin cache bien son jeu. L'ancienne capitale du royaume d'Italie, guindée sinon constipée, la ville de Fiat et de la bourgeoisie « per bene » est, en secret, un chaudron de sorcières.

De notre correspondant

Turin. — Dans son petit appartement propret de Piazza-Crispi, presque à la périphérie de la ville, M. Pontiglio voit les visages des morts sur les murs. Débonnaire et souriant, ce comptable en retraite est l'un des nouveaux mages de la Turin secrète, occultiste, voire sataniste. Ses facultés se sont révélées il y a quelques années : *« Si quelqu'un m'avait raconté il y a dix ans ce que je vois aujourd'hui, je l'aurais pris pour un fou. D'ailleurs lorsque mes apparitions ont commencé, je suis allé voir un psychiatre qui m'a déclaré tout à fait normal. »*

Désormais, la renommée de M. Pontiglio a passé les frontières et les demandes se sont multipliées. Bien qu'il soit une heure avancée de la nuit, le téléphone ne cesse de sonner. Notre interlocuteur voit ce qu'il nomme des *« entités »* et les décrit. Epanoui parmi ses *« morts »* qui lui font cortège nuit et jour, il pratique la vision comme un apostolat, gratuitement, pour *« rassurer »* son prochain en lui *« démontrant que nos défunts sont proches de nous »*.

Dans un pays où le « mauvais œil » fait partie du folklore et où un président de la République, M. Leone, fut photographié faisant les cornes, à la dérobée, près du lit d'un malade atteint de choléra, beaucoup se reconnaissent sans doute dans cette boutade attribuée au philosophe Benedetto Croce : *« Je n'y crois pas, mais on ne sait jamais. »* On s'attendait plutôt à rencontrer ces pratiques magico-religieuses, voire démoniaques, dans le Mezzogiorno, où le *jettatore* (celui qui jette un sort) a toujours sa place, et non dans le Nord, et en particulier à Turin, l'industrielle, la positiviste, la puritaine capitale du Piémont.

Pourtant, il suffit de feuilleter l'annuaire de la ville pour être frappé par le nombre, infiniment plus important qu'ailleurs, de mages, voyantes, astrologues, cartomanciennes, chiromanciennes, médiums, parapsychologues et autres. Ce ne sont là que ceux qui font de la publicité et ont pignon sur rue (plus de trois mille), car il y a aussi tous les « clandestins » de quartier, de la repasseuse qui lit les lignes de la main à la ménagère qui tire les cartes à ses voisines pour arrondir ses fins de mois : au total, six mille à sept mille personnes.

De la messe noire au « Magic shop »

Un monde qui a son Gotha, ses gagne-petit comme les cartomanciennes du marché derrière Piazza-Palazzo, et ses charlatans. Selon Giuditta Dembeck, qui a recueilli anecdotes et témoignages dans son *Torino citta magica*, plus de cinquante mille personnes pratiquent des rites ésotériques, et, selon le « démonologue » — ainsi se définit-il — Gianluigi Marianini, une bonne partie des milliers de séances de spiritisme qui se déroulent chaque nuit à Turin sont des messes noires.

Sur toutes ces pratiques s'est en tout cas greffée une industrie lucrative : librairies spécialisées et « Magic shops », où l'on vend amulettes, philtres magiques ou poupées de cire à cribler d'épingles, se sont multipliées.

Il y a quelques années la municipalité a dû faire restaurer et fermer la chapelle désaffectée de San-Pietro-in-Vincoli (Saint-Pierre-aux-Liens), jouxtant le cimetière des condamnés à mort, à la suite de violations nocturnes répétées des tombes pour la célébration de messes noires. Il a fallu en faire autant pour la chapelle de la Bella Rosin (la maîtresse la plus célèbre de Victor Emmanuel II), et les gardiens de cimetières racontent qu'ils ne comptent plus les intrus qui, une bouteille à la main, cherchent à capter l'esprit des morts près des tombes fraîchement fermées. Il y a aussi, nous raconte-t-on, les maisons hantées et les prêtres exorcistes qui opèrent à la façon du *pronto soccorco* (aide d'urgence) lorsqu'un feu se déclare, qui, moins qu'une lance à incendie, réclame de l'eau bénite. *« Turin est une ville où les messes noires sont très fréquentes »*, reconnaît un prêtre qui ne précise pas si cette affirmation est déduite des confessions reçues.

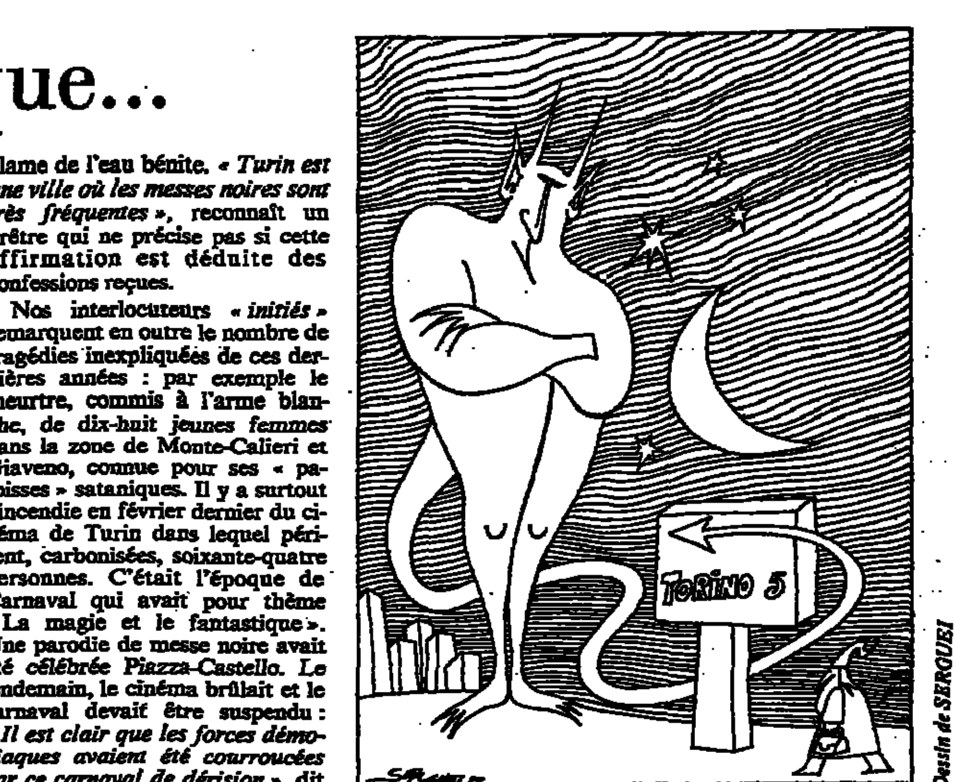
Nos interlocuteurs *« initiés »* remarquent en outre le nombre de tragédies inexpliquées de ces dernières années : par exemple le meurtre, commis à l'arme blanche, de dix-huit jeunes femmes dans la zone de Monte-Calieri et Giaveno, connue pour ses « paroisses » sataniques. Il y a surtout l'incendie en février dernier du cinéma de Turin dans lequel périrent, carbonisées, soixante-quatre personnes. C'était l'époque de Carnaval qui avait pour thème « La magie et le fantastique ». Une parodie de messe noire avait été célébrée Piazza-Castello. Le lendemain, le cinéma brûlait et le carnaval devait être suspendu : *« Il est clair que les forces démoniaques avaient été courroucées par ce carnaval de dérision »*, dit un « initié ».

Un fait paraît clair : il y a eu ces dernières années une recrudescence de l'occultisme à Turin. *« On ne fait en réalité que redécouvrir ce dont on parle depuis des siècles »*, affirme Giuditta Dembeck. Mi-sceptique, mi fascinée, elle assure que l'histoire de la ville présente des particularités étranges. D'abord, Turin fut bâtie au confluent de trois fleuves et sa forme sur une carte rappellerait le caractère chinois qui signifie *tao*. En outre, elle est située sur le 45e *parallèle*, *auquel* l'astrologie attribue un destin singulier.

La ville du linceul

La légende veut aussi qu'elle ait été construite, à l'origine, par des condamnés à mort égyptiens dont le bateau avait été drossé sur les côtes de Ligurie.

Pour les « initiés », il n'y a pas de hasard : tout est signe : ainsi Turin, après avoir été la ville des druides, dont il reste des menhirs sur ce fameux mont Musiné, dans la vallée de la Suza, un lieu *« magique »*, dit-on (*« surtout dangereux pour ses vipères »*, note un « esprit fort »), fut aussi celle des templiers et des premières loges maçonniques avec Florence. C'est aussi la ville qui, au dix-neuvième siècle, a eu le plus grand nombre de saints (Don Bosco, qui fonda l'ordre des salésiens; Cottolengo, dont le nom reste attaché à cet hospice, sans doute unique au monde, où sont rassemblés les cas les plus extrêmes de la misère humaine), et enfin San Giuseppe Cafusso, le confesseur des condamnés à mort). C'est aussi la ville où se trouve le linceul (la *sindone)* qui aurait enveloppé le corps du Christ. Or, à plusieurs reprises dans les années 70, des incendies se sont déclarés dans la chapelle qui l'abrite : la sainteté de Turin attire son contraire, soulignent les « démonologues ».



Dessin de SERGUEI

Du point de vue historique, on peut sans doute relever au Moyen Age un certain nombre de phénomènes étranges rapportés par les chroniques et survenus notamment dans les galeries qui existent sous la ville et auxquelles on accède encore de nos jours par les caves de certaines maisons.

Ici, Nietzsche devint fou...

N'est-ce pas d'ailleurs en outre à Turin qu'est publié depuis deux cent soixante ans *Il Gran pescatore di Chiaravalle* (le grand pêcheur de Chiaravalle), almanach magico-astrologique vendu à quelque trente mille exemplaires aujourd'hui encore rien qu'en ville ? Turin a en outre accueilli Nostradamus et Cagliostro : elle fut le lieu où Nietzsche, achevant *Ecce homo*, devint fou, sautant au cou d'un cheval, et où Rousseau fut saisi d'un prurit exhibitionniste, montrant son derrière aux passants via Po...

Turin, ville schizophrène, capitale positiviste le jour et possédée par des forces occultes la nuit ? Pour le sociologue Filippo Barbano, *« il faut distinguer entre pratiques magiques et expériences parapsychologiques. En ce qui concerne ces dernières, il existe une liaison entre la tradition positiviste de Turin, la première ville à avoir été touchée par les idées des Lumières, et le spiritisme...*

» Un certain agnosticisme, caractéristique de cette ville catholique la plus protestante de l'Italie, a favorisé les choses. »

Sur le plan littéraire, un écrivain et poète, traducteur de Rimbaud et auteur d'un récent livre fascinant, *Promenade avec le diable*, dont le héros est une sorte de jeune Faust se laissant entraîner dans un voyage à travers le mal (ici l'hitlérisme), comme Giampiero Bona, estime que Turin *« est assurément une ville plus mystérieuse que les autres, plus refermée, moins offerte que Rome ou que Naples, qui n'ont pas besoin de mystère. N'oublions pas que c'est ici, au dix-neuvième siècle, que naquirent le mouvement littéraire crépusculaire des « échevelés »* (scapigliati) *et la métaphysique de Chirico »*. Ne refusant pas l'extraordinaire et le mystère et citant Oppenheimer — *« Les historiens sont incapables d'expliquer notre époque »*, — Bona n'en tient pas moins à se démarquer radicalement de *« tout ce bric-à-brac de sectes sataniques et autres qui infestent Turin »*.

C'est aussi l'attitude un peu souveraine du prince de la Turin secrète : Gustave Adolphe Rol. Personnage énigmatique, volontiers excentrique, peintre et à son heure antiquaire, grand collectionneur d'objets ayant appartenu à Napoléon, c'est une sorte de Cagliostro de la haute société italienne dont les dons, qui défient les lois de la science, sont de renommée mondiale. Une comparaison avec le comte qui séduisit le Paris de Louis XV ne lui plaît qu'à moitié : *« Cagliostro avait des dons, mais c'était un aventurier ; du moins n'a-t-il fait de mal à personne »*, nous dit-il, nous recevant pour l'une de ses *« soirées expérimentales »* réservées à quelques privilégiés et qu'il distille aux plus grands noms, recevant des autres quelque trois cents lettres par jour.

Ses expériences ravissaient Dino Buzzati et faisaient battre des mains Einstein. Elles fascinent son ami Fellini, qui qualifie Rol de *« déconcertant »*. Le personnage de Rol n'a rien de sévère ni d'hermétique, mais au contraire il s'en dégage une joie rassurante et une vitalité peu commune pour un homme déjà âgé. *« Je ne crois pas à la magie »*, nous dit-il, *« mes expériences tiennent de l'esprit intelligent de l'homme. C'est-à-dire à la force de la volonté afin de toucher à une autre dimension de la vie. »* Ce qu'il fit, ce soir-là, tient du prodige. Où finit le jeu ? Où commence la vérité ? Imaginer une manipulation ou simplement la suspecter satisfait la raison, mais il est parfois tentant de se laisser porter par le merveilleux — sinon de l'admettre. D'ailleurs Rol lui-même le dit : *« C'est trop grand, on ne peut pas y croire. »*

PHILIPPE PONS.

GRANDE-BRETAGNE

Des prisons qui méritent la corde...

On n'y reviendra plus désormais. Les Communes ont mis le bourreau de Londres à la retraite (le Monde du 15 juillet). Mais les prisons de Sa Majesté, désormais sans potences, sont dans un piteux état. Surpeuplées, figées dans un style victorien, elles ne valent même pas la corde pour les pendre...

De notre correspondant

Londres. — A peine leur défaite confirmée, les partisans du rétablissement de la peine de mort ont enfourché un nouveau cheval de bataille : l'aggravation des condamnations. Si l'on ne peut pas recommencer à pendre les criminels comme avant 1965, qu'on les envoie au moins en prison pour le restant de leurs jours et, surtout, que les condamnations à perpétuité ne se traduisent pas, en fait, par un séjour de quelque dix ans derrière les barreaux.

Les nouveaux députés conservateurs, élus de la vague thatchérienne, ne sont pas les seuls à être sensibles à l'idéologie sécuritaire. Le premier ministre, qui a voté dans tous les scrutins pour le rétablissement de la peine capitale, n'est certainement pas hostile à une répression accrue, à la fois pour des raisons de principe, car elle croit en la nécessité du châtiment, et pour des raisons politiques, car l'opinion britannique est en général inquiète de la montée de la criminalité.

Le malheur, c'est que les prisons britanniques sont déjà surpeuplées et que, jusqu'à maintenant, le gouvernement conservateur s'efforçait de faire accorder la liberté conditionnelle aux petits délinquants dès qu'ils avaient purgé un tiers de leur peine.

Une « poubelle pénale »

Les prisons sont une *« immense poubelle pénale »*, écrit un gouverneur (directeur) d'établissement pénitentiaire dans le *Times*. La population carcérale est en Angleterre et au Pays de Galles (l'Ecosse a un régime particulier) une des plus nombreuses d'Europe occidentale par rapport à l'ensemble de la population : soixante-quinze détenus pour cent mille habitants. On y compte les condamnations les plus longues. Quarante-cinq mille prisonniers s'entassent dans des établissements prévus pour en accueillir moins de quarante mille. La plupart des centrales datent du siècle dernier ; entre 1860 et 1960, on a construit en Angleterre une seule prison ; c'était en 1922 quand Churchill était ministre de l'intérieur.

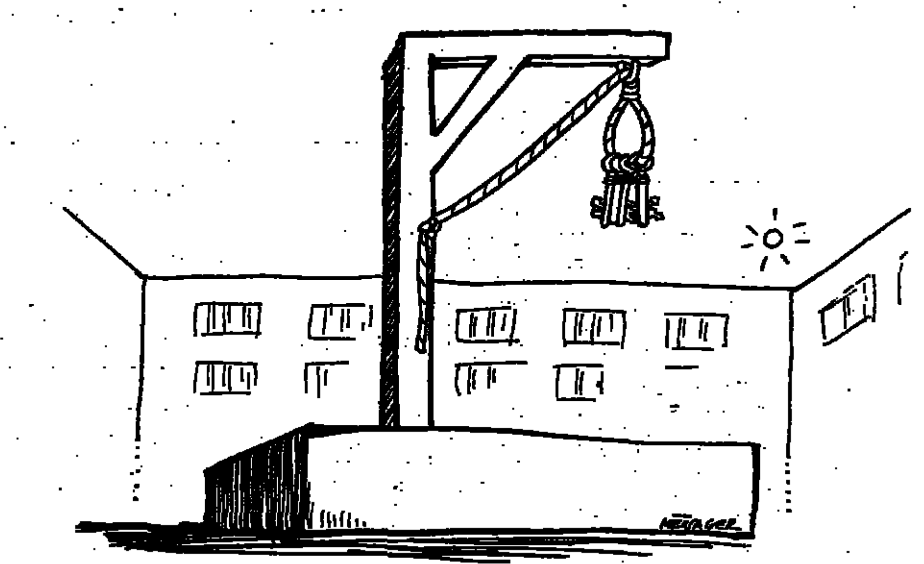
Le ministre de l'intérieur du précédent gouvernement Thatcher a commencé un programme de construction : deux mille places nouvelles ont été créées depuis 1981 et trois mille seront construites dans les quatre prochaines années. Le nombre des gardiens a augmenté de 15 % depuis 1979.

Mais le nombre des mutineries s'accroît : cinq en 1981, six en 1982 et sept durant le premier semestre de cette année...

M. Guinan, gouverneur de la prison de Wandsworth, dans la banlieue de Londres, n'hésite pas à ouvrir les portes de son établissement à la presse étrangère. *« Une prison reflète aussi la personnalité du gouverneur »*, assure son adjoint. Wandsworth a un régime strict et austère, à l'image de M. Guinan, ancien officier de la « coloniale ». Traditionnellement, les gouverneurs venaient de l'armée, maintenant ce sont plutôt *des universitaires, remarque en* passant M. Guinan, qui n'a pas l'air de les tenir en grande estime. Il pense en tout cas que *« les mesures libérales sont allées trop loin et qu'il est temps de faire une pause de réflexion »*.

Il est vrai que Wandsworth n'est pas une prison comme les autres. Outre le fait qu'on y conserve en bon état la dernière potence de Grande-Bretagne, révisée tous les six mois, c'est un centre de transit où les détenus ne restent que le temps d'être classés et affectés à un autre établissement. Wandworth a été construite entre 1840 et 1850 pour quelque six cents prisonniers. Elle en accueille aujourd'hui plus du double. La prison dispose de trois cent soixante-huit gardiens dont cent vingt sont de service en même temps, soit environ un gardien pour treize détenus.

Les condamnés sont classés en quatre catégories : ceux qui doivent purger une peine supérieure à dix ans et qui sont des terroristes ou des meurtriers, les récidivistes, les auteurs de vols et enfin les condamnés pour fraude qui, en général, peuvent travailler à l'extérieur de la prison où ils ne reviennent que pour la nuit. Wandworth a des gardiens spécialisés dans le placement des condamnés, qui se fera en fonction de leurs problèmes personnels, de leurs souhaits, des nécessités de la sécurité et de leur conduite dans le centre de transit. Ici, le régime est sévère : les ateliers ne sont pas très grands, les condamnés ont droit à deux lettres (censurées) par semaine, neuf livres par quinzaine, une douche ou un bain par semaine, une visite toutes les trois semaines d'une demi-heure pendant les week-ends et peut-être de quarante-cinq minutes pendant la semaine. Les détenus qui ont fait une tentative d'évasion sont signalés à l'attention des gardiens par une tenue jaune qui tranche sur les pyjamas bleus de leurs compagnons.



Dessin de MENAGER.

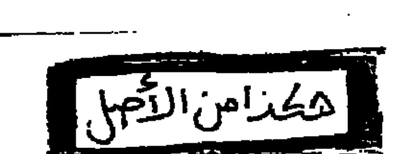
Le « sentiment victorien du châtiment »

« Il faut que les condamnés éprouvent le profond sentiment victorien du châtiment », explique le gouverneur Guinan. Il s'élève contre ce qu'il appelle *« l'hystérie du surpeuplement »* des prisons, même s'il est vrai que les condamnations ont eu tendance à s'allonger depuis les années 60, c'est-à-dire précisément depuis l'abolition de la peine de mort. Il ne prend pas position directement sur le débat qui a agité les Communes, mais il remarque que, depuis 1965, le nombre des condamnations à la réclusion à perpétuité a été multiplié par dix et que les phénomènes de violence dans les prisons se sont aggravés.

Il ne croit pas, en tout cas, à la *« prison-pourrissoir »*. *« Elle ne peut pas changer les caractères, mais elle peut changer les comportements »*, dit-il. Dans les *« prisons libérales »* où tout le monde est mélangé, l'incarcération peut facilement devenir l'école du crime. Mais M. Guinan estime que ce risque est inexistant à Wandsworth, où les prisonniers sont séparés selon les catégories et où la discipline est particulièrement dure. Les punitions et le respect des droits des prisonniers n'en sont pas moins soumis au contrôle d'un organisme extérieur, le *« bureau des visiteurs »*, différent des *« visiteurs de prisons »* issus des organisations charitables. Ce bureau officiel est composé de *« civils »* représentant toutes les catégories de la population et cooptés pour trois ans. Il a le droit de visiter à tous moments la prison, de contrôler l'action du gouverneur et d'enregistrer les plaintes éventuelles des détenus.

M. Guinan s'est vu allouer un budget de 15 millions de livres (près de 180 millions de francs) jusqu'en 1992 pour moderniser « sa » prison et y améliorer les conditions de vie, à la fois pour les détenus et les gardiens. Si le gouvernement résiste à la tentation d'augmenter la population carcérale pour rassurer l'opinion publique, dans dix ans, chaque détenu disposera d'une cellule et pourra avoir une activité artisanale. Malgré son caractère particulier, Wandsworth est ainsi assez représentative de la situation générale dans les prisons que l'on continue à dépeindre en Angleterre en se référant à Dickens.

DANIEL VERNET.



Ombres et lumières sur l'affaire Lin Biao

Lin Biao est un de ces personnages dont le destin hors série intrigue les générations. Stratège et tacticien exceptionnellement doué, il est l'artisan de quelques-unes des victoires militaires décisives remportées par les communistes chinois avant leur prise de pouvoir à Pékin. Numéro 2 du régime pendant la révolution culturelle, constitutionnellement désigné comme le successeur de Mao Zedong, il paraît être au faîte de sa carrière lorsque soudain tout s'effondre. Le personnage disparaît de la scène politique dans les premières semaines de l'automne 1971, se transforme d'abord en fantôme puis en traître à la nation, jusqu'au jour où le premier ministre Zhou Enlai, devant le Xe congrès du parti communiste chinois, réuni au mois d'août 1973, révèle officiellement que Lin Biao avait voulu attenter à la vie du président Mao. Son complot ayant échoué, précise-t-il, le maréchal avait trouvé la mort à bord de l'avion dans lequel il avait voulu se réfugier *« chez les révisionnistes soviétiques »* et qui s'était écrasé au sol, le 13 septembre 1971, à Ondor-Haan, sur le territoire de la *République* populaire de Mongolie.

Si riche soit l'histoire récente de la Chine en retournements inattendus, cette version des événements paraît un peu courte et par trop extraordinaire pour ne pas se heurter à une bonne dose de scepticisme. A l'intérieur même de la République populaire, les rumeurs vont bon train. Le petit peuple pékinois est assez friand de mystère pour se régaler, à partir de documents à usage plus ou moins internes diffusés par le comité central du parti, de versions plus ou moins ajustées et croustillantes sur cette étonnante révolution de palais. A l'extérieur également, on s'interroge et d'autant plus que des Soviétiques — qui ont toutes raisons d'être informés de première main sur ce qui se passe en Mongolie — laissent entendre à divers interlocuteurs que le corps de Lin Biao ne se trouvait pas dans l'avion tombé à Ondor-Haan.

C'est de là que naît la thèse d'un assassinat dont le ministre de la défense aurait été victime en Chine même et par des exécuteurs agissant pour le compte de Mao Zedong lui-même. Après avoir été évoquée dans divers ouvrages, elle est au centre du livre publié simultanément au mois de mai dans plusieurs pays occidentaux sous le pseudonyme de Yao Mingle et sous le titre *Enquête sur la mort de Lin Biao* (1).

Somptueux dîner

Cela se lit comme un roman policier, et l'amateur de ce genre de littérature y trouvera le dosage voulu d'intrigues, de souterrains, de coups fourrés, d'embuscades, *de disparitions* aussi subites que suspectes, de détails gastronomiques et, bien entendu, de révélations sur les activités sexuelles de personnages plus ou moins haut placés — en particulier de ce chenapan de Lin Liguo, qui avait la spécialité de faire passer des examens médicaux à ses futures victimes pour les observer toutes nues à travers un miroir sans tain et de leur mordre les seins quand il les tenait à sa merci.

Avec le même luxe de détails, Yao Mingle décrit la tentative avortée d'attentat — à l'aide de missiles — contre le train qui conduisait Mao de Shanghai à Pékin, enfin la destruction au lance-roquettes de la voiture qui transportait Lin Biao et son épouse, Ye Qun, à l'issue d'un somptueux dîner offert à leur intention par le président lui-même et où l'on avait bu, précise-t-il, *« une bouteille de vin impérial datant de la dynastie des Ming et conservé dans son récipient en porcelaine d'origine depuis quatre cent quatre-vingt-deux ans »*.

Ce fascinant « récit » s'appuie sur des témoignages et des documents qu'on nous assure provenir des cercles chinois les plus secrets et les plus restreints, dont l'auteur nous dit lui-même qu'ils *« n'ont jamais été diffusés en Chine ou ailleurs »*, mais se garde bien de préciser comment il se les est procurés. Le tout, pour faire bon poids, orné de quelques références à des textes déjà connus de longue date, destinées à *donner* à l'ensemble un petit air d'authenticité.

Il en faudrait plus, toutefois, pour convaincre. Simon Leys lui-même, qui a préfacé l'ouvrage, parle de la *« réalité »* que constitue selon lui l'assassinat de Lin Biao en Chine, *« sur les ordres de Mao »*, mais admet quelques lignes plus loin qu'il ne peut pas *« tirer de conclusions en ce qui concerne la véracité »* du récit de Yao Mingle et que ces révélations ne le *« convainquent pas entièrement »*. Quant aux *« motivations »* de l'auteur, sur lesquelles Simon Leys fait mine de s'interroger, on en a une petite idée lorsque Yao Mingle nous explique que Lin Biao, de concert avec Moscou, ne visait à rien de moins qu'à transformer l'ensemble du continent euro-asiatique en *« une forteresse grandiose et terrifiante du communisme »*.

Toute la vérité ne sera probablement pas connue avant longtemps sur l'affaire Lin Biao. Les dirigeants chinois n'ont, hélas, pas coutume de publier leurs Mémoires, et les véritables « fuites » dont bénéficient parfois Taïwan ou Hongkong donnent généralement l'impression d'avoir été soigneusement contrôlées.

Il est cependant possible, d'après les éléments les moins douteux dont on dispose, d'apporter quelques lumières sur cet étrange épisode qui marqua, au bout du compte, la fin de la révolution culturelle.

La version officielle chinoise est presque certainement inexacte, à tout le moins incomplète, lorsqu'elle présente Lin *Biao comme un comploteur* résolu à éliminer Mao pour prendre sa place. Le début de l'affaire se situe à la fin de l'été 1970, à l'occasion d'un plénum du comité central du parti communiste *chinois, réuni dans* le montagneux paysage de Lushan, et au cours duquel on nous parle d'une *« attaque surprise »* de Lin Biao contre Mao, le premier posant implicitement sa *candidature à un poste de président* de la République, vacant depuis la destitution de Liu Shaoqi deux ans plus tôt. Mais les récits publiés par la presse chinoise elle-même, en particulier le *Quotidien du peuple* du 24 novembre 1980, fourmillent de détails. Ils incitent au moins à se demander qui a pris l'initiative des hostilités et si ce ne sont pas Lin Biao et ses amis qui ont eu le sentiment, lors de cette première passe d'armes, d'être tombés dans un piège. Le surlendemain de l'ouverture du plénum, les généraux proches du ministre de la défense ne sont-ils pas invités par Zhou Enlai à présenter leur autocritique, et l'un *d'eux, arrivé en retard à Lushan*, ne juge-t-il pas l'atmosphère assez *« anormale »* pour préférer brûler tous ses papiers ?

Hétéroclite et dérisoire

La version chinoise nous assure ensuite que l'idée de passer à des moyens de prise du pouvoir non plus politiques mais militaires — ce qu'on appela le *« projet 571 »* — surgit dès l'hiver suivant dans le camp de Lin Biao et que les premières consultations entre les conjurés s'organisèrent autour du fils de ce dernier, Lin Liguo, à qui de hautes fonctions avaient été imprudemment confiées à l'état-major de l'armée de l'air.

Deux points, au moins, incitent au doute. Le côté hétéroclite et *dérisoire* des *« moyens militaires »* que les comploteurs — en dépit de multiples complicités et des facilités résultant de leurs postes élevés dans la hiérarchie des forces chinoises — envisagent *de mettre en œuvre. Il est question* de véhicule amphibie, d'héliport secret, de canon anti-aérien, de lance-flammes, plus tard de simples pistolets. Rien, dans ce bizarre arsenal, ne servira d'ailleurs jamais. Tout cela ne fait pas très sérieux et permet de s'interroger sur la résolution réelle d'hommes possédant pourtant une longue expérience du combat, de la lutte clandestine, voire des règlements de compte.

Second point remarquable : Mao est de toute évidence fort bien renseigné sur les activités des « conjurés » supposés. A tel point que, lors d'une tournée en province, il va lui-même informer ses interlocuteurs militaires qu'un « complot » se trame contre lui et leur enjoindre ainsi implicitement de choisir leur camp. C'est d'ailleurs lorsque la teneur de l'une de ces conversations est rapportée à Lin Biao que celui-ci, toujours d'après la version chinoise, décide qu'il doit agir sans tarder. Nous sommes le 6 septembre, une semaine exactement avant la date de sa disparition. Qui a manœuvré qui ? La tentation est forte de penser que Mao, avec l'habileté tactique résultant d'une longue expérience, a exploité sinon créé une situation pour acculer son adversaire dans une impasse et à la panique.

C'est à ce moment, selon Pékin, que Lin Biao aurait décidé d'assassiner Mao avant même qu'il ne regagne la capitale. Vrai ? Faux ? Plusieurs projets sont alors mis au point, nous dit-on, pour attenter à la vie de « B 52 » — nom de code adopté pour désigner le président. Mais rien n'indique qu'aucun d'entre eux ait réellement connu ne fût-ce qu'un début d'exécution. En revanche, *le Quotidien du peuple nous révèle* que, le 10 septembre, Lin Biao s'était déjà préoccupé d'obtenir les plans de la surveillance radar dans les secteurs aériens du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest. *Considérait-il déjà sa fuite comme l'issue* la plus vraisemblable ?

Quant à l'étape finale, les documents rendus publics à Pékin en donnent une description très détaillée, heure par heure. Le 12, Mao a regagné sain et sauf la capitale. Lin Biao ne songe plus qu'à fuir. Le premier ministre Zhou Enlai fait tout pour l'en empêcher. La voiture du maréchal force les barrages. L'appareil s'envole de justesse, s'enferme dans le silence radio en dépit des appels répétés de Zhou. Celui-ci n'apprendra que le 14 dans l'après-midi que le Trident-256 s'est écrasé trente-six heures plus tôt en Mongolie.

Tout cela est naturellement invérifiable si l'on récuse les documents photographiques montrant les débris de l'appareil publiées beaucoup plus tard (novembre 1980) à Pékin.

Invérifiable mais pas invraisemblable. D'abord parce que, si certains Soviétiques ont laissé dire que le corps de Lin n'était pas dans l'appareil, d'autres nous ont dit avec tout autant d'assurance qu'il figurait bien, ainsi que son épouse, parmi ceux des victimes (*le Monde* du 29 novembre 1980). Qui a menti et à quelle époque ? Les témoignages des Soviétiques ne permettent pas en tout cas à eux seuls d'infirmer la version chinoise, puisqu'ils sont contradictoires.

Si, d'autre part, des hommes comme Mao Zedong et Zhou Enlai ont voulu cacher les circonstances réelles de la mort de Lin Biao, il serait tout à fait extraordinaire qu'ils aient choisi d'inventer, de toutes les versions possibles, celle qui était la plus vulnérable puisqu'elle s'exposait au démenti d'autorités étrangères qui avaient directement accès aux pièces à conviction. Si un accident d'avion avait dû être « inventé », le territoire chinois est assez vaste et désertique pour qu'il ait pu être « situé » à l'abri des regards indiscrets.

D'où est né le conflit ?

Que Lin Biao ait été politiquement éliminé, les éléments dont on dispose permettent de le penser. Qu'il ait été physiquement assassiné en Chine, rien ne le prouve et tout permet d'en douter — y compris les us et coutumes d'un régime qui n'a jamais eu recours à ce genre de méthode pour se débarrasser d'opposants de haut rang, quitte à les laisser périr à petit feu, en prison ou en exil.

Reste enfin le véritable mystère qui intéresse l'historien : d'où est né, en réalité, le conflit entre Lin Biao et Mao ? Une tentative de prise du pouvoir est peu crédible de la part d'un homme *parvenu au faîte de sa puissance* et déjà désigné constitutionnellement comme dauphin. Le conflit a donc nécessairement une origine politique. Touchait-il uniquement à des problèmes d'ordre *intérieur, à un moment où l'armée* — et par conséquent son chef — occupait une place largement prééminente dans le régime ? Fallait-il, en écartant un homme, tourner une page et mettre *ainsi Zhou Enlai en position* de reprendre le rang de « numéro deux » qui lui avait échappé quelque temps ? Des considérations de politique étrangère ont également pu *jouer. A Pékin comme à Moscou*, on a suggéré que Lin Biao était en désaccord avec la tournure que Mao donnait au différend sino-soviétique et souhaitait, pour sa part, plus de modération. *Sans doute ne faut-il pas oublier*, dans le même contexte, qu'en ce même mois de juillet 1971 où la crise approchait de son paroxysme, M. Kissinger effectuait secrètement sa première visite à Pékin.

ALAIN JACOB.

Dessin de FRANCHINI

(1) Robert Laffont.

Etranger

Chine

Le parti compte désormais plus de quarante millions de membres

De notre correspondant

Pékin. — La presse chinoise a fourni pour la première fois vendredi 22 juillet des chiffres relativement précis sur la remise en ordre du parti communiste depuis la fin de la révolution culturelle en 1976. A la fin de l'année dernière plus de trois millions de cadres du P.C. *« injustement condamnés »* pendant cette période avaient été réhabilités et 470 000 membres, exclus précédemment, réintégrés. En outre, les sanctions disciplinaires, mesure moins grave que l'exclusion, qui avaient été infligées à certains membres ont été annulées dans cent mille cas. Des *« dizaines de millions »* de personnes qui avaient eu maille à partir, d'une façon ou d'une autre, avec les autorités de l'époque ont été *« blanchies »*.

Ces précisions ont été révélées lors d'une conférence nationale sur le travail d'organisation du parti qui s'est tenue *« récemment »* à Pékin, en présence de MM. Hu Yaobang, secrétaire général, et Chen Yeping, nouveau chef du département concerné du comité central. M. Chen était jusqu'à maintenant l'un des adjoints du précédent chef du département d'organisation, M. Song Renqiong.

En *1980*, un bilan provisoire du coût financier des réhabilitations avait été rendu public. La même année, M. Hu, à l'époque simple secrétaire du comité central, avait évalué à quelque cent millions de personnes le nombre de victimes à des degrés divers (mort, emprisonnement, persécution, exclusion du parti etc.), la révolution culturelle.

Une réorganisation des équipes dirigeantes du parti à l'échelon provincial a eu lieu à la fin de l'année dernière et au cours du premier trimestre de cette année. A cette occasion, un tiers des premiers secrétaires provinciaux avaient été renouvelés. Le mouvement doit se poursuivre dans les prochains mois aux échelons inférieurs de la hiérarchie, dans le cadre d'une grande campagne de *« rectification »* prévue pour trois ans. La conférence nationale, qui vient de se tenir, a assigné pour objectif aux départements d'organisation du parti, à tous les échelons, d' *« accélérer »* la formation d'équipes dirigeantes, conformément aux *« quatre critères »* définis par le centre (esprit révolutionnaire, rajeunissement, bonnes connaissances culturelles, compétence professionnelle). Depuis le lancement de cette action en 1982, 470 000 cadres *« vétérans »*, c'est-à-dire occupant une fonction de responsabilité antérieurement à 1949, sur un total de 2,8 millions ont accepté de prendre leur retraite. Il est désormais instamment demandé aux cadres âgés de plus de soixante ans (cinquante-cinq ans pour les femmes) des postes inférieurs de se retirer en deuxième ou troisième ligne et à *ceux de plus de cinquante ans* d'aider à la promotion de plus qu'eux.

La conférence a constaté que depuis la fin de 1978, plus de quatre millions de nouveaux membres avaient été accueillis dans le parti, portant le total à plus de quarante millions. Parmi eux 460 000 sont des *« techniciens »* et des *« spécialistes »*, catégories vivement encouragées aujourd'hui à apporter leur contribution à la modernisation du pays. Plus de deux cent mille techniciens et scientifiques qui avaient perdu leur emploi pendant la révolution culturelle, ont retrouvé, ces dernières années un poste de travail approprié. Plus d'un million se sont vu accorder un titre professionel.

Les départements d'organisation ont été invités à élaborer un plan de huit ans (jusqu'en 1990) pour *« réformer »* les équipes dirigeantes à tous les échelons. Cette conférence d'insère, à l'évidence, dans les *préparatifs en cours de vue du* lancement d'ici la fin de l'année de la campagne de *« rectification »* du parti. Les *« œuvres choisies »* de M. Deng Xiaoping, publiées au début de ce mois, serviront de guide dans cette tâche. *Le Quotidien du Peuple* précise, que les participants à la conférence nationale ont étudié *« consciencieusement »* cet ouvrage pendant leurs travaux.

MANUEL LUCBERT.

● *La condamnation à mort* de l'ancien ministre de la culture malaisien de la jeunesse et des sports, M. Mokhtar Hachim, reconnu coupable de l'assassinat d'un rival politique, a été *confirmée* par le tribunal fédéral le samedi 23 juillet. — *(A.F.P., Reuter.)*

Seychelles

IMPLIQUÉS DANS UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT EN 1981

Six mercenaires ont été amnistiés et expulsés

Six mercenaires condamnés aux Seychelles pour leur participation à une tentative de coup d'État, en novembre 1981, ont quitté, ce samedi 23 juillet, Victoria pour Johannesbuurg. Ils avaient été amnistiés vendredi par le président France Albert René. Un communiqué de la présidence, publié vendredi soir à Victoria, déclarait que cette mesure humanitaire montrait *« la confiance du gouvernement et du peuple des Seychelles dans la stabilité de leur pays »*.

Quatre des mercenaires — Bernard Carey (Britannique), Roger England (Zimbabwéen), Aubrey Brooks (Zimbabwéen) et Jeremiah Puren (Sud-Africain) — avaient été condamnés à mort le 6 juillet 1982, après avoir plaidé coupable de *« trahison »*, tandis que Martin Dolinchek et Robert Sims, *tous deux* Sud-Africains, avaient été condamnés respectivement à vingt et à dix ans de prison.

Les six hommes ont déclaré qu'ils avaient été bien traités lors de leur détention dans une petite île, l'île *Plate*, à 80 kilomètres au *sud* de Mahé. Ils ont dit qu'ils reviendraient aux Seychelles, mais *« en tant que touristes »*.

Elections législatives le 7 août

Débarqués dans l'archipel par un vol régulier, un groupe d'une quarantaine de mercenaires avait essayé de s'y infiltrer aux Seychelles, le 25 novembre 1981, afin de renverser le président France-Albert René et de favoriser le retour de James Richard Mancham, ex-président des Seychelles, jugé pro-occidental, que M. René avait renversé en juin 1977. Leur complot avait été découvert à l'aéroport, et ils avaient dû s'enfuir en détournant un vol d'Air India sur l'Afrique du Sud. Les six hommes, qui ont été arrêtés, étaient restés sans doute en couverture après le départ de l'avion où faisaient partie d'un groupe infiltré quelques jours auparavant pour préparer l'opération.

D'autre part, le gouvernement a annoncé que la date des élections législatives avait été fixée au 7 août.

Etablie après le coup d'État de gauche qui avait porté au pouvoir le président Albert René, en 1977, l'Assemblée populaire des Seychelles a été dissoute le 27 juin, peu avant l'expiration de son mandat de quatre ans. Tous les candidats aux élections doivent avoir l'approbation du Front populaire progressiste, seul parti politique du pays. L'élection présidentielle, qui se déroule tous les cinq ans, doit avoir lieu l'an prochain. — *(Reuter, A.F.P., U.P.I.)*

A travers le monde

Égypte

● TREIZE EXTREMISTE MUSULMANS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS pour activités subversives, rapporte le quotidien *Akhbar El-Yom* dans son édition de samedi 23 juillet. Ils ont avoué que des pays étrangers étaient impliqués dans le complot contre l'Etat *récemment dénoncé* par le président Moubarak. — *(Reuter.)*

Maroc

● LE CHEF DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE FEZ ASSASSINÉ. — Un dirigeant de la communauté juive du Maroc a été sauvagement assassiné par des hommes non identifiés et sept autres juifs ont été arrêtés au cours des derniers jours, a annoncé, vendredi 22 juillet, le quotidien israélien *Maariv. Maariv*, qui cite des sources bien informées, affirme que Eliahou Gazlan, soixante-six ans, chef de la communauté juive de Fez, a été attaqué chez lui par trois hommes jeunes, décapité et coupé en morceaux. — *(A.F.P.)*

France

Les « affaires » du détenu Pinelli

Ange Pinelli, truand marseillais, ancien lieutenant de Mémé Guérini, qui purgeait une peine de vingt ans de réclusion criminelle à la prison de Muret (Haute-Garonne), préparait activement sa sortie. En 1971, il avait été condamné à perpétuité, mais, en 1974, sa peine avait été commuée en vingt années de réclusion, en raison de l'amnistie présidentielle.

Détenu exemplaire, Pinelli espérait une libération conditionnelle pour 1983. A peine le temps de se retourner pour reprendre les « affaires » et s'assurer à l'extérieur des moyens de survie. Profitant des permissions de plusieurs jours qu'on lui accordait deux ou trois fois par an, Pinelli avait organisé un racket sur les machines à sous. Un plan mûri du fond de sa cellule, où le prisonnier avait écarté les improbabilités de la réintégration sociale au profit, plus sûr, d'un savoir-faire vieux de trente ans.

A la faveur des permissions, il acheta donc un bar, sous un prête-nom, il réunit dans l'arrière-salle quelques repris de justice qu'il charges de lui arrondir, hors les murs, son pécule. C'est ainsi qu'en novembre 1982 ils décident de mettre à l'amende le propriétaire d'une boîte de nuit grenobloise et de lui réclamer 40 000 francs par mois — une assurance contre les imprévus. Ils emportent au passage la caisse, les bijoux et l'argent des machines à sous et menacent de représailles toute la famille. Le propriétaire refuse le chantage. Le « Star Club » est détruit par un incendie le 24 décembre, au moment ou Pinelli fête sagement Noël, en cellule.

Mais le chef est absent trop souvent, et la bande livrée à elle-même s'énerve, dégaine et s'entre-tue. Les policiers enquêtent. Pinelli, presque au bout de sa peine, est de nouveau inculpé de *« vol avec violence et extorsion de fonds »*.

Des permissions trop courtes, des « affaires » trop délicates, qu'il aurait fallu surveiller de plus près... Pinelli reste donc en prison avec un calendrier tout neuf.

Vandalisme et arrestations en Corse

Des actes de vandalisme ont été commis vendredi 22 juillet contre la plaque apposée à Almria à la mémoire des deux gendarmes mobiles tués le 22 août 1975. Aucune revendication n'a été formulée. On rappelle cependant que la plaque commémorant le souvenir de Guy Orsoni et inaugurée le 10 juillet à Vero par un commando masqué du F.L.N.C. (*le Monde* du 12 juillet) a été retirée le mercredi 20 juillet par les gendarmes et les policiers (*le Monde* du 22 juillet). A la suite de cette intervention, la famille Orsoni a déposé plainte à Ajaccio pour « vol, détérioration et destruction de biens mobiliers ».

De son côté, Mme Agnès Rossi, l'épouse de Henri Rossi, actuellement en fuite, inculpée le 16 juillet de complicité de séquestration dans le cadre de l'affaire Orsoni (*le Monde* du 19 juillet), a été mise en liberté sous contrôle judiciaire.

Les avocats de la famille Orsoni ont déposé, vendredi 22 juillet, une demande d'audition en qualité de témoins de MM. Broussard, commissaire de la République délégué à la police, et, A. Mancini, responsable du S.R.P.J. d'Ajaccio, *« à la suite de la disparition d'un procès-verbal d'audition dans le dossier d'instruction »*. Ce procès-verbal concernerait l'interrogatoire de Paul Andréani, actuellement écroué, *etui* relaterait les circonstances de l'enlèvement et de l'assassinat de Guy Orsoni.

Les avocats de la partie civile ont demandé une confrontation entre MM. Broussard et Mancini et Alain Orsoni, frère de la victime. Enfin, la gendarmerie d'Ajaccio a arrêté les deux auteurs de l'incendie, le 1er juillet, de six Méharis, José Buresi, vingt ans et Dominique Giannesini, trente ans, qui ont reconnu avoir commis cette action par « idéal nationaliste ». Ils ont nié en revanche l'appartenance à l'Armée de libération nationale de la Corse (A.L.N.C.), qui avait revendiqué ces attentats le 2 juillet.

Trois anciens ministres de la justice demandent un droit de réponse à TF 1

Représentés par Me François Sarda, trois anciens ministres de la justice, MM. Jean Lecanuet, Olivier Guichard et Alain Peyrefitte ont demandé, vendredi 22 juillet, en référé, à M. Jean-Michel Guth, premier vice-président du tribunal de Paris de rendre une ordonnance imposant à TF 1 de leur accorder un droit de réponse, que cette chaîne leur a refusé.

Les trois anciens gardes des sceaux se plaignent d'un commentaire fait le 30 juin au journal télévisé où il fut dit que *« M. Robert Badinter est en fait le premier ministre de la justice à s'intéresser au sort des victimes »*.

Les demandeurs font valoir qu'au temps de leur passage place Vendôme, entre 1974 et 1981, de nombreuses mesures avaient été déjà prises en faveur des victimes.

Avocat de TF 1 qui maintient son refus, Me Georges Kiejman a plaidé *que les trois anciens ministres* n'étaient pas cités donc pas mis en cause par le commentaire incriminé, et que leurs prédécesseurs dans la fonction, tels que MM. Jean Foyer, René Pleven, Edgar Faure et même François Mitterrand n'ont pas pris ombrage des propos dont ils se plaignent.

L'ordonnance sera rendue le 25 juillet.

Les sanctions dans la police

LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DOUCET EST MIS A LA RETRAITE D'OFFICE

A la suite des propositions de sanctions faites par le conseil de discipline de la police nationale après les manifestations du 3 juin, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, à qui revenait le soin de les entériner ou non, a pris sa décision pour cinq des fonctionnaires en cause.

M. Jacques Doucet, contrôleur général, est mis à la retraite d'office ; M. Pierre Derousseau, contrôleur général, est rétrogradé au rang de commissaire principal ; M. Roger Drai, commissaire divisionnaire, dont le conseil avait proposé la rétrogradation pour un an, fera seulement l'objet d'un blâme ; M. Jacques Heitz, officier de paix, est sanctionné par un avertissement. Le ministre a estimé qu'aucune sanction n'était justifiée pour les commissaires Jean-Luc Querrien et Raymond Loiez, ainsi que pour M. Roland Maistre, commandant de la C.R.S. 7.

M. Defferre a encore à se prononcer sur le cas de neuf autres policiers, *qui ont comparu devant le* conseil.

Le Tour, ça marche !

(Suite de la première page.)

Et après ? Cela n'empêche pas les drames et les souffrances, c'est-à-dire une continuité. Le Tour de France est un gros malin. Il sait, et ses chantres le disent et le redisent pour lui, que sa légende fait partie de son capital, qu'elle en est même peut-être bien l'essentiel. Pascal Simon et son épaule blessée, héros de l'année 1983, est dans le droit fil de Christophe le « Vieux Gaulois », brisant sa fourche en 1905 dans la descente du Tourmalet et venant la réparer lui-même dans une forge de Sainte-Marie-de-Campan. Il faut aussi, pour pimenter l'affaire, qu'il y ait les « bons » et les « méchants ». Poulidor, l'éternel second devenu « Poupou », a pu ainsi s'apparenter à un nouvel Abel face à un Anquetil-Caïn, éternel premier.

Les Abel et les Caïn sont toujours là, encore plus clairement désignés lorsque le Hollandais Henk Lubberding balance dans les balustrades le « petit Français » Michel Laurent, contraint à la cabriole et à l'abandon, poignet fracturé en prime.

Il est aussi tout à fait possible que le Tour de France soit d'abord et tout simplement, tout bonnement, par nature si l'on peut dire, une affaire de Français, une affaire pour gens de bon cœur, de passions alternatives et de chauvinisme camouflé. Ce n'est sûrement point un hasard si ses hérauts, nouveaux Froissart et Joinville de cette croisade de juillet, portés volontiers sur le calembour, se réfèrent au Père Hugo pour chanter *« la légende des cycles »* ou discuter à perte de vue sur *« l'art d'être grimpeur »*. On reste là aussi dans le populaire. Mais cette popularité a d'autres racines et d'autres ancrages. Le sport cycliste en général, le Tour de France du même coup, ce sont d'abord les coureurs qui les font. Ces garçons, qu'ils soient de France, d'Espagne, de Hollande, de Suisse, d'Italie ou même de Colombie, ont en général des origines modestes. Ce sont le plus souvent des fils de paysans, d'ouvriers ou des porteurs de journaux qui, avant de devenir des professionnels de la bicyclette, ont connu la vie rurale, l'établi ou l'atelier. Pour un Jean Bobet, frère de « Louison », licencié d'anglais, mais fils de boulanger, pour un Laurent Fignon, bachelier, ou un Marc Gomez, combien d'autres sans fortune ni privilèges, lancés dans ce monde clos d'un sport où les hiérarchies sociales ne sont pas moins établies que dans le reste du monde du travail. Il y a là aussi les maîtres et les serviteurs. Le résultat conditionne le maintien de l'emploi. Le cyclisme professionnel est un microcosme dur et cruel aux faibles. Il faut, comme le disent ses pratiquants, s'y « défoncer ».

Osmose

La foule qui les acclame est une foule qui, inconsciemment ou non, se reconnaît en eux. Si d'aventure ils font spectaculairement une grève pour protester contre des conditions de course — c'est-à-dire de travail — jugées trop dures, le public, leur public, sait de quoi il retourne et ne leur en voudra jamais. Et eux de la même façon, s'ils sont interrompus dans leur course par un mouvement ouvrier en quelque endroit, n'en prennent point ombrage. De là cette osmose entre les uns et les autres, car le smicard n'est assurément pas que sur les bas-côtés de la route de juillet.

Osmose aussi par l'intermédiaire d'un langage particulier. Chaque sport a son jargon, ou simplement son vocabulaire, comme le droit a le sien. Le tennis s'essaye aujourd'hui à la popularité. Il n'empêche que ses commentateurs doivent encore, et devront encore longtemps sans doute, expliquer ce qu'est un « ace », un « break », un grand ou moyen « tamis », et ce qu'il faut entendre par « lift ». Sur les routes du Tour, point n'est besoin de lexique. Les mots dans leur simplicité disent bien ce qu'ils veulent dire. Ils ont tout pour plaire dans leur tournure imagée. Celui-là qui *« monte comme un fer à repasser »* a toutes les chances d'être bientôt *« à la ramasse »*, même si dans la vallée il a voulu *« mettre le nez à la fenêtre »* pour faire illusion.

Ainsi est né pour se fortifier génération après génération un mythe qui s'est nourri de ses propres rites, prenant bien soin de les cultiver, prenant non moins soin de mettre au goût du moment le prodigieux spectacle qu'au fil des décennies il devait devenir. Mais si, du jour où la télévision vint s'en mêler, la présence et les pressions de la publicité se firent plus insistantes et même outrageantes, il n'est point dit que l'outrage ait été ressenti comme tel. Ceux qui ne se sont jamais tenus dans cette affaire pour autre chose que des gens en quête d'un moment de fête et de flonflons, ceux qui trépignent à l'écoute des trémolos du « direct » au moment d'un sprint ou d'un « passage au sommet », ceux qui compatissent comme des mères poules aux épuisements des obscurs, aux cabrioles cruelles, sanglantes, parfois mortelles, de ceux qui courent comme de ceux qui les suivent, tous ceux-là laisseront toujours gloser les grincheux ou les penseurs. Pour eux, le Tour de France, c'est bien celui qu'a célébré, au-delà de toutes les audaces permises par des délires exquis, un Antoine Blondin : *« Qu'on le veuille ou non, cette course cycliste aura engendré une manière de culture et propagé un courant d'affection, un air de famille et un air du pays qu'on respire même à son insu. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'Alliance française a cent ans

L'Alliance française a célébré son centenaire le jeudi 21 juillet avec l'inauguration d'une plaque au 215, boulevard Saint-Germain à Paris (7e), lieu où fut fondée l'association. Le président de l'Alliance française, M. Marc Blancpain, ainsi que le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, assistaient à la cérémonie. De nombreuses manifestations marqueront le centenaire jusqu'à la fin de l'année.

La volonté de diffuser la langue et la culture françaises est à l'origine de la création de l'Alliance française en 1883. L'association, conçue dans le cadre du cercle Saint-Simon, bénéficie de la prestigieuse contribution de Taine, Renan, Pasteur et Ferdinand de Lesseps. Le diplomate Paul Cambon, chef de cabinet de Jules Ferry, assure la présidence. Dès 1894, l'Alliance française parraine plus de cinq cents écoles pour l'enseignement du français hors de l'Hexagone et ouvre à Paris un cours de vacances pour étrangers.

Après la seconde guerre mondiale, l'Alliance française s'installe au 101, boulevard Raspail à Paris, qui est son siège actuel. A partir de 1948, la priorité est donnée à l'enseignement du français aux étrangers. Les autres activités comprennent la diffusion de livres, conférences, concerts, représentations théâtrales, expositions, ciné-clubs.

Afin de faire face à des exigences toujours croissantes, l'Alliance française s'agrandit en créant à Paris une Maison de l'Alliance française dotée d'un restaurant, d'une résidence de cent chambres et de services sociaux. L'enseignement audiovisuel est introduit en 1961.

Aujourd'hui, il existe mille comités à l'étranger, constitués localement en associations privées à but non lucratif et fréquentés par plus de 270 000 étudiants. A Paris, l'École internationale de langue et civilisation françaises, dirigée par M. Bruezière, accueille chaque année 35 000 étudiants, représentant environ cent quarante nationalités. Agés de dix-huit à trente ans, les élèves peuvent préparer des diplômes littéraires, commerciaux ou de traducteurs. C'est l'école de Paris qui finance les envois de livres aux *huit cent trente bibliothèques étrangères* ainsi que les conférenciers. Reconnue d'utilité publique en 1886, l'Alliance française est un établissement privé ; l'aide financière de l'État se limite à 3,77 %. L'intégration à l'éducation nationale a été l'une des revendications des professeurs en grève au mois de février 1982.

LES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Le SNE-Sup demande la réouverture des négociations

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), dont une délégation a été reçue par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, le vendredi 22 juillet, estime que le retrait de l'ordre du jour du Comité technique paritaire (C.T.P.) du projet de décret réformant les carrières universitaires (*le Monde* du 20 juillet 1983) *« peut permettre la reprise des négociations sur l'ensemble des problèmes de carrière des enseignants du supérieur sur des bases nouvelles »*. Le SNE-Sup interprète ce retrait comme le résultat de la décision de ses représentants de démissionner du C.T.P.

Selon le syndicat, M. Savary envisage l'ouverture de *« nouvelles discussions sur certains points »* du projet de réforme. Prenant acte de cette *« ouverture »*, le SNE-Sup demande que s'instaurent sans aucun préalable *« de véritables négociations »*. Le syndicat appelle, d'autre part, ses adhérents à ne pas appliquer les augmentations d'horaires prévues dans le « petit » décret approuvé par le C.T.P. du 18 juillet en vue de la rentrée prochaine. L'application de ces nouvelles obligations de service d'enseignement compromettrait, selon le SNE-Sup, *« la réalisation équilibrée »* de l'ensemble des missions définies dans le projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

LA VINGTIÈME ÉTAPE

L'échappée de Philippe Leleu

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le Breton Philippe Leleu a réussi vendredi 22 juillet la plus longue échappée victorieuse du Tour de France 1983, au cours de l'étape Morzine-Dijon (291 kilomètres). Seul pendant 180 kilomètres, il a franchi la ligne d'arrivée avec 9 minutes 17 secondes d'avance sur Jean-Louis Gauthier et 9 minutes 21 secondes sur les premiers du peloton. Sa performance est valorisée par sa moyenne horaire, qui s'élève à 39 419 km/h, moyenne reremarquable compte tenu de la forte chaleur et de la longueur du parcours.

Leleu n'a toutefois pas battu le record établi dans le Tour de France en 1947 par Albert Bourlon, avec une échappée solitaire de 253 kilomètres au cours de l'étape Carcassonne-Luchon. L'Espagnol Balagué a fait mieux en résistant seul pendant 259 kilomètres, à l'occasion de l'étape Manresa-Saragosse du Tour d'Espagne 1972.

Plainte de Zoetemelk

Pénalisé pour dopage au terme de l'étape Soissons-Fontaine-au-Piré, Joop Zoetemelk a décidé de porter plainte contre la Société du Tour de France. Le champion néerlandais, qui plaide non coupable, estime que la sanction prononcée à son égard lui porte un grave préjudice moral et matériel, indépendamment du fait qu'elle a perturbé son comportement dans le Tour de France. Il entend obtenir une réhabilitation et surtout, informer l'opinion de la nécessité de réformer la réglementation anti-dopage qui n'est plus adaptée, selon lui, aux conditions de la compétition moderne.

M. Félix Lévitan s'est étonné que cette action vise le Société du Tour de France. *« L'affaire concerne l'Union cycliste internationale*, a-t-il déclaré. *Un coureur ne peut, en aucun cas, rendre la Société du Tour de France responsable de contrôles anti-dopage positifs dont il est l'objet. »* M. Jacques Goddet a confirmé ce point de vue, en estimant toutefois que la révision de la réglementation anti-dopage est souhaitable.

JACQUES AUGENDRE.

VINGTIÈME ÉTAPE

Morzine-Dijon (291 km)

1. Philippe Leleu, les 291 km en 7 h 22 min. 56 sec. ; 2. J.-L. Gauthier, à 9 min. 17 sec. ; 3. Kelly, à 9 min. 21 sec. ; 4. Glaus ; 5. Van der Poel ; 6. Pirard ; 7. Manders ; 8. L. Wijnants ; 9. Fignon ; 10 Vanoverscheide, etc., même temps que Kelly.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Laurent Fignon, 98 h 25 min. 18 sec. ; 2. Winnen, à 2 min. 59 sec. ; 3. Van Impe, à 3 min. 8 sec. ; 4. Arroyo, à 3 min. 29 sec. ; 5. Alban, à 4 min. 35 sec. ; 6. Bernaudeau, à 5 min. 16 sec. ; 7. Kelly, à 10 min. 11 sec. ; 8. Madiot, à 11 min. 34 sec. ; 9. Boyer, à 15 min. 21 sec. ; 10. Anderson, à 15 min. 43 sec., etc.

CORRESPONDANCE

Les jardiniers-squatters de Saint-Ouen-l'Aumône (suite)

Après l'article intitulé « Les jardiniers-squatters de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) seront expulsés à la mi-septembre » (le Monde *du 22 juillet), M. Alain Richard (P.S.), maire de la ville, nous apporte les précisions suivantes :*

Les deux éléments essentiels qui expliquent notre action sont les suivants :

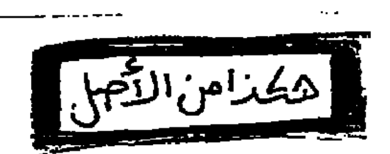
1) Le risque de croissance d'un bidonville. De mois en mois se développent des constructions sans rapport avec des abris de jardin. Elles sont déjà habitées sporadiquement. L'entrée en action des marchands de sommeil serait une question de mois si nous laissions faire.

2) La montée de l'agressivité. Les incidents entre squatters concurrents ou les disputes de fin de fête ont déjà fait plusieurs blessés graves. Le terrain étant entouré de talus de 3 à 5 mètres de haut, il est facile de s'habituer à y faire sa propre « police ».

Si nous proposons la reprise du jardinage en gestion associative et dans un lieu plus adapté, c'est parce que nous croyons que cette activité populaire peut être dissociée d'accessoires aussi inquiétants. Est-ce une « raison officielle » ? Et que dirait *le Monde* dans six mois d'une municipalité de gauche qui, par son inaction, aurait facilité l'exploitation d'immigrés sans toit et aurait permis des bagarres entraînant mort d'homme ?

Avec cette curieuse affaire, je suis frappé de l'extension que prennent les mécanismes de lobby dans notre vie publique. Tout le monde perçoit qu'une appropriation privative de ce type gangrène en peu de temps les rapports normaux de convivialité et de solidarité.

● *Le maire de Pleurtuit (Ille-et-Vilaine)* a fait fermer le camping municipal à cause d'une cohabitation difficile entre estivants et gitans. Sur les cent quatorze places que compte le camping, une vingtaine étaient occupées par les vacanciers, le reste par les « gens du voyage ». Peu à peu, des heurts se sont manifestés et le maire a décidé de fermer le camping *« pour des raisons sanitaires et d'hygiène »*.



MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

L'HABITAT ET LE TERTIAIRE

50% des économies d'énergie

Le développement industriel et la mise à niveau de notre outil de production face à une forte concurrence étrangère est l'objectif prioritaire des pouvoirs publics, mais il ne faudrait pas que l'on considère dorénavant comme étant moins urgents les autres secteurs d'activité, c'est-à-dire l'habitat et le tertiaire, les transports et l'agriculture.

Nous ne devons pas oublier par exemple que, dans l'hypothèse d'une croissance économique faible, le secteur habitat et tertiaire représente 50% de l'objectif physique que nous nous fixons en matière d'économies d'énergie et que, dans l'hypothèse d'une croissance économique forte, la part de l'habitat et du tertiaire est encore de 46%. De plus, ce secteur est un domaine privilégié de développement des énergies nouvelles et renouvelables : solaire, géothermie, biomasse sèche et utilisation des déchets urbains.

Les experts s'accordent à reconnaître que dans le secteur habitat et tertiaire les objectifs d'économies d'énergie fixés par le plan intérimaire de deux ans doivent être maintenus. L'objectif global du secteur varie en moyenne annuelle de 1,85 Mtep (million de tonnes équivalent pétrole) dans l'hypothèse d'une croissance économique faible, à 2,05 Mtep dans le cas d'une croissance économique forte. Pour simplifier, nous admettrons donc que l'objectif de 2 Mtep fixé lors du débat de l'automne 1981 reste valable.

Gérer les chaufferies par télématique

Pour atteindre les objectifs ainsi tracés, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a mis en place une série de moyens de nature à développer les investissements de maîtrise de l'énergie pour atteindre un rythme annuel de plus de 20 milliards de francs par an, dont 15 milliards pour les seules économies d'énergie, le reste étant réparti entre les substitutions d'énergie et l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables.

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie aide de manière significative (avec un taux maximum de 50%) les opérations visant à expérimenter ou à démontrer la faisabilité de nouvelles techniques. C'est ainsi qu'elle a lancé une vaste opération de démonstration sur les installations de récupérateurs de chaleur sur fumées des chaufferies collectives au gaz. Les premiers résultats des mesures effectuées sur les matériels font apparaître des réductions de consommation de 12 à 20%. Elle va également entreprendre, en accord avec Gaz de France, une action similaire sur les chaudières à condensation au gaz. Autre exemple de ce type d'actions : un appel de candidatures a été lancé auprès des villes de plus de 30 000 habitants en vue de lancer une opération test dans une quinzaine d'entre elles de télégestion des chaufferies par télématique.

Des objectifs nouveaux

Il est apparu en outre de plus en plus évident qu'un des rôles essentiels des aides publiques consistait à apporter aux décideurs (particuliers, collectivités, gestionnaires) les moyens de prendre leur décision d'investissements en toute connaissance de cause et non pas seulement en fonction de pressions commerciales.

Nous avons substitué à l'ancienne politique des 400 F/tep, qui s'est terminée le 31 décembre 1982, une « aide au diagnostic » dans tout le secteur habitat et tertiaire[1].

Actuellement, on peut constater que plus de 710 000 logements ou équivalents-logements[2] ont été diagnostiqués. Tout laisse donc supposer que nous aurons, à la fin de l'année, franchi le cap du million d'équivalents-logements, ce qui est tout à fait encourageant puisque notre objectif sur le patrimoine existant portait sur 720 000 équivalents-logements par an.

Nous pouvons espérer ainsi diagnostiquer les bâtiments existants à un rythme supérieur à celui prévu.

Il est encore trop tôt pour annoncer des résultats au niveau du volume de travaux engendré par ces diagnostics. Mais on sait que, dans le secteur HLM, 60% des travaux recommandés par les diagnostics sont réalisés dans les deux ans qui suivent et que, dans le cadre de l'opération pilote, les travaux semblent démarrer à un rythme satisfaisant à Conflans-Sainte-Honorine.

Le Fonds spécial de grands travaux est venu à la fin de 1982 compléter fort heureusement par une aide à l'investissement le dispositif d'aide à la décision. Il a permis un véritable « décollage » de la politique de maîtrise de l'énergie dans le secteur des collectivités locales et dans celui des hôpitaux où elle avait stagné ces dernières années. Dès à présent, nous savons que la deuxième tranche sera un succès ; de plus, le volume d'études induit par la première tranche entraînera, à n'en pas douter, un volume important de travaux encore difficiles à estimer.

Pour ce qui concerne les énergies nouvelles et renouvelables, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie s'est donnée en février 1983 de nouveaux objectifs que l'on peut rapidement résumer de la manière suivante : favoriser la diffusion de technologies déjà maîtrisées par des opérations « de référence » dans les domaines de l'architecture bioclimatique, de la production d'eau chaude sanitaire, de la fermentation méthanique et du chauffage au bois, toutes filières susceptibles de contribuer dès à présent de façon mesurable au bilan énergétique national. De plus, une action de diffusion des générateurs photovoltaïques a été décidée en raison de l'impact social et économique favorable produit par l'apport d'électricité en sites isolés (zones de montagne, par exemple).

Le programme de maîtrise de l'énergie dans l'habitat et le tertiaire, fortement dopé par le Fonds spécial de grands travaux, est donc en passe de porter ses fruits. Il importe maintenant de poursuivre l'effort car la continuité d'une politique est un des facteurs essentiels de sa réussite.

Pierre Cubaud,
directeur général
de l'Agence française
pour la maîtrise de l'énergie

1. L'aide de l'Agence s'élève pour le diagnostic à 70% du montant de l'étude dans la limite d'un barème fixé selon le type de bâtiment.
2. Pour le secteur tertiaire, un équivalent-logement correspond conventionnellement à un lit pour les hôpitaux ou les cliniques et à 100 mètres carrés pour les autres locaux (bureaux, commerces, etc.).

BREVES

FORMATION D'ARCHITECTES

Le ministère de l'Urbanisme et du Logement et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie organisent un stage « Architecture et maîtrise de l'énergie ». Il s'adresse à de jeunes architectes diplômés, recrutés localement de préférence et rémunérés par l'Etat en tant que stagiaires de la formation professionnelle. D'une durée d'un an, il se déroulera à plein temps dans la région Poitou-Charentes, à partir de décembre 1983. Quinze postes sont offerts. Les candidatures doivent être adressées impérativement avant le 20 septembre à l'ASFODEP, place Chanzy, BP 84, 79003 Niort Cedex (à l'attention de M. Baudin) et comporter : une note d'intention faisant apparaître les motivations et les expériences professionnelles du candidat dans les domaines liés à la maîtrise de l'énergie (économies d'énergie, énergies nouvelles et renouvelables...) ; un curriculum vitae; une photocopie des trois dernières feuilles de paye ou un autre document susceptible de prouver une cotisation à la Sécurité sociale.

L'UNSFA AUSSI

Dans *Maîtrise de l'énergie* parue dans *Le Monde* daté des 26-27 juin 1983, nous donnions une liste d'organismes habilités à établir des diagnostics thermiques. Nous avions omis d'y faire figurer l'UNSFA (Union nationale des syndicats français d'architectes), signataire elle aussi d'une convention avec l'AFME.

Il faut donc noter également : UNSFA, (1) 544.58.45.

EDITORIAL

Décider dans les régions

Généralement, le cadre d'intervention admis pour un service public est celui de la réglementation. C'est pourtant une autre voie que l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a choisie pour traiter avec ses partenaires : celle de la négociation. Démarche novatrice, ayant pour but de fournir la meilleure adéquation entre la demande énergétique et les solutions offertes, elle débouche sur la signature de contrats, notamment avec les régions.

Recensement des besoins en termes quantitatifs et qualitatifs ; analyse technico-économique des solutions alternatives proposées ; connaissance des ressources mobilisables, y compris du point de vue de leur complémentarité : voilà ce que permet la phase de confrontation entre l'échelon central, dépositaire de la cohérence nationale, et les intervenants, porteurs de leur spécificité.

Car, si les buts poursuivis sont les mêmes, les modalités d'intervention, la chronologie, les priorités peuvent ne pas coïncider totalement. Et c'est d'ailleurs ainsi que la politique contractuelle prend tout son sens, puisqu'il s'agit de trouver la solution acceptable pour les deux parties sans qu'il y ait prédominance de l'un des protagonistes. Si l'un ou l'autre des contractants conserve le loisir de développer seul toutes initiatives qui ne pourraient être inclues dans le contrat, l'un et l'autre, en signant un plan commun d'interventions, renforcent leur propre capacité d'action.

Rapprocher le processus de décision des lieux d'application ; introduire souplesse et adaptabilité dans un cadre de décisions générales ; faire que le service public soit au service du public : tels sont les buts de la régionalisation de la maîtrise de l'énergie.

R.-P.B.

« JE REFUSE LES GASPILLAGES » déclare Haroun Tazieff

Corapporteur avec Philippe Chartier des missions sur la recherche, le célèbre volcanologue donne à *Maîtrise de l'énergie* un vibrant plaidoyer pour la géothermie..

Excellente initiative, cette lettre mensuelle de l'AFME. Il faut continuer d'ouvrir le débat public, au grand jour. Pendant la campagne électorale de François Mitterrand, au printemps 1981, je me suis mouillé pour engager le futur pouvoir à soumettre la politique de l'énergie au feu de la controverse démocratique. Cette lettre va dans le sens que je souhaite : elle est là pour montrer qu'il y a d'autres solutions, que l'initiative décentralisée peut faire avancer les choses.

Dans aucun autre pays occidental que la France, les grands producteurs d'énergie n'ont un tel pouvoir sur l'Etat, une telle capacité d'exclure et de discréditer les solutions alternatives. Prenez la géothermie par exemple : depuis une vingtaine d'années environ, à une époque où le pétrole était pourtant encore très bon marché (et où les officiels croyaient partout qu'il le resterait encore longtemps), des centrales produisant de l'électricité à partir de la chaleur interne de la terre se sont mises en place à travers le monde entier. La centrale de Larderello en Italie existait depuis 1910, mais c'est au cours des années 60 qu'on en a vu apparaître d'autres, en Nouvelle-Zélande, au Japon, en Californie, en URSS, aux Philippines, au Mexique, au Salvador, au Kenya, en Islande. Et je ne parle pas des petites centrales de Taïwan ou d'Hawaii. Qu'ont fait les Français pendant ce temps-là ? Notamment dans les territoires d'outre-mer ?

Malgré mes conseils de mise en valeur des sites géothermiques voisins pour traiter le minerai de nickel de Nouvelle-Calédonie et les efforts du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), puis d'Eurofrep (société privée de recherche et d'exploitation de pétrole) dans les années 1963-1967 en Guadeloupe, nous attendons toujours la première référence géothermique française. J'entends dire que la centrale de Bouillante doit entrer en fonctionnement avant la fin de cette année et je m'en réjouis.

A l'intérieur de l'Hexagone aussi, il n'y a pas seulement des bassins à basse température que l'on commence à exploiter, mais également des gisements à haute température (plus de 150 degrés) en Alsace et dans le Massif Central.

Priorité doit être donnée à l'exploitation de ces gisements plutôt qu'à des opérations spectaculaires comme le projet « Energeroc », s'inspirant du pilote américain des *hot dry rocks* (roches chaudes). Cela consiste à fracturer des granites à 5 000 mètres de profondeur en y injectant de l'eau que l'on espère récupérer sous forme de vapeur. Certes, des recherches sur la fracturation doivent être poursuivies pour améliorer la productivité des réservoirs existants mais pour qu'une opération géothermique soit économiquement rentable il faut que la nature géologique de sols se prête à la circulation du fluide caloporteur en grande quantité (100 à 500 tonnes/heure par puits).

Je sais que, du fait des fonctions officielles que j'ai acceptées[1], je suis tenu à une certaine obligation de réserve, mais cela ne m'interdit nullement de dire que le chauffage électrique n'est pas une bonne solution. Produire une énergie aussi « haute », aussi ordonnée, aussi précieuse que l'électricité, pour relever finalement de quelques degrés la température des logements au bout de la ligne, c'est gaspiller les trois quarts des calories contenues dans le charbon, le pétrole ou l'uranium. Cette politique économiquement désastreuse, dont nous avons hérité, il est désormais très difficile de s'en débarrasser. Ce serait cependant l'une des façons de sortir de la crise. Avec la géothermie, à partir des gisements à basse température comme Dogger en région parisienne (70 degrés à 1 600 mètres de profondeur), on dispose d'une source d'énergie proportionnée aux besoins de chauffage des locaux et économe en devises.

D'autres ressources, solaires et géothermiques, peuvent être utilisées pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et les besoins énergétiques de certaines industries du secteur de l'agriculture (malteries, laiteries, brasseries...).

La frénésie du gaspillage énergétique de notre société, hérité d'un passé récent à l'échelle humaine (une génération à peine), est incompatible avec les ressources naturelles et ne peut pas durer bien longtemps. Je suit tout à fait convaincu qu'au cours des vingt ou trente prochaines années, nous devrons non seulement stabiliser mais même réduire, dans d'importantes proportions, notre consommation globale d'énergie. Le progrès social n'y perdra rien, bien au contraire.

Propos recueillis par Louis Puiseux



1. Haroun Tazieff dirige le Commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs.

DES TECHNIQUES DANS DES REGIONS

La sciure en bâtons de Cogra 48

Trouver l'usine Cogra 48, à Mende, n'est pas très difficile. Au feu rouge, on tourne à droite. Mais quel feu rouge ? Le seul. La préfecture de la Lozère n'est pas une ville comme les autres.

C'est là que Bernard Chapon, un jeune forestier de la région, a décidé de monter une usine de fabrication de granulé de sciure déshydratée.

Techniquement, l'installation est simple, rationnelle et fort bien construite : un four, dans lequel ne brûle pas d'autre combustible que de l'écorce, chauffe l'air d'un tambour de déshydratation à une température de 500 à 600°C. Après un premier broyage, la sciure ayant 40 à 45% d'humidité est envoyée dans ce tambour et en ressort à 10% d'humidité. Elle est ensuite broyée à nouveau, très finement, puis pressée. Le produit final se présente sous la forme d'un bâtonnet cylindrique de 8 millimètres de diamètre pour 2 à 3 centimètres de longueur.

Le feu du débat

On entre là au cœur du débat. Schématiquement, la question peut se poser ainsi : il ne saurait être question de brûler des rondins, ailleurs que dans une cheminée d'agrément. Il y a mieux à faire avec cette matière première. Au moins, quand il n'y a pas de papeterie dans le voisinage, peut-on brûler de la plaquette ou de la sciure. Mais ce combustible a de quoi désorienter les chauffagistes traditionnels : il n'a pas de caractéristiques stables, ni granulométrie, ni taux d'humidité constants. Le granulé tel que le fabrique M. Chapon remédie à cet inconvénient. Mais, à la différence du rayonnement solaire ou de l'eau d'un cours d'eau, le bois est une source d'énergie renouvelable qu'il faut acheter. Toute opération qui en augmentera la valeur ajoutée en renchérira donc le coût. Dans ces conditions, on aura vite fait d'atteindre un prix de vente à la thermie dissuasif au regard des énergies concurrentes. Mais, à Mende, M. Chapon a de bons arguments à faire valoir aux sceptiques.

L'opération semble avoir été aussi bien montée économiquement que techniquement. La répartition du capital de la Cogra 48 en témoigne : 40% pour les seize principales scieries de ce département ; 40% pour la SA de HLM Lozère-Habitation ; 10% pour le Crédit agricole ; 10% pour le département. « *Parvenir à rassembler dans la même société à la fois les producteurs de la matière première et le principal demandeur d'énergie calorifique de la région était pour moi le premier gage de la réussite* », commente M. Chapon. Avant la création de la Cogra, la sciure ne faisait l'objet d'aucune valorisation : il n'y a pas de fabricant de panneaux de particules dans la région, et l'on sait en outre que la situation de cette industrie n'est pas flamboyante. Les scieurs étaient donc tout disposés à vendre leurs déchets à un prix très raisonnable. Du point de vue de la protection de l'environnement, le département, qui tire du tourisme une partie de ses ressources, ne pouvait que se réjouir de la disparition des tas de sciure. Enfin, du côté des HLM, le problème était fort clair : en Lozère, la saison de chauffe dure huit mois et les températures de moins 20° C ne sont pas rares. C'est ainsi qu'un locataire de la cité de Fontanille, à Mende, payait chaque mois 450 francs de loyer et ... 900 francs de provision de chauffage. Tout ce qui allait permettre de réduire le coût de fonctionnement de la chaufferie de cette cité de quatre cent cinquante logements sans pour autant entraîner d'investissements trop coûteux, puisque ceux-ci ne peuvent désormais plus être répercutés sur les loyers, était bon à prendre. Propre, aisément manipulable, stockable sans problème, produit sur place, n'entraînant pas de gros investissements, produisant tout aussi peu de fumée que de cendres, le granulé de sciure avait de quoi séduire les gestionnaires de cette SA HLM. D'autant que, à 16 centimes la thermie — chiffre avancé par M. Chapon —, on est largement au-dessous des 30 centimes que coûte le fioul domestique, seule source de chauffage utilisée jusqu'alors.

Très satisfait de ses premiers résultats, M. Chapon envisage d'employer bientôt sept personnes et de traiter à terme la quasi-totalité des 11 000 tonnes de sciure aisément mobilisables sur le département chaque année. Prochain client de la Cogra : l'hôpital de Mende, qui absorbera dès l'hiver prochain 1 500 tonnes de granulé de sciure.

La confiance accordée par les deux plus gros demandeurs d'énergie calorifique de la Lozère montre qu'on a su tirer au mieux parti des conditions particulières de ce département.

Michaël Gheerbrant

LIVRE

La France au soleil

Idée de départ du Comité d'action pour le solaire : montrer qu'en France le solaire — et les énergies nouvelles et renouvelables en général —, ça existe réellement. D'où la formule retenue en 1982 de sélectionner dans un guide cent « brillants » exemples de réalisations, en faisant le tour des techniques et des régions.

Le Comité a décidé de recommencer l'expérience, et le Guide 1983 de la France solaire *présente à nouveau cent brillants exemples, mille cinq cents réalisations solaires, mille adresses utiles et, affirme-t-il « deux cent soixante-douze pages pour payer moins cher son énergie ». Schémas, explication des différentes techniques, interviews, articles, déclarations de responsables ou spécialistes viennent compléter les fiches descriptives des réalisations, présentées photos à l'appui.*

Grand principe des utilisateurs : se servir d'énergie disponible « gratuitement » au départ. Ainsi, sait-on que la paille inutilisée de la Beauce peut servir à chauffer une cité ? Que les tiges de lavande, jetées après distillation, peuvent être également brûlées en chaudière ? Que les fientes des élevages de dindes peuvent produire un gaz permettant d'alimenter l'usine où ces volailles sont transformées en gigots et escalopes ? Que le soleil peut chauffer l'eau d'un hôpital, d'une piscine, d'un groupe scolaire ?

Utiliser au maximum ce qu'il est convenu d'appeler les énergies nouvelles et renouvelables est, par-delà l'intérêt individuel ou d'une collectivité restreinte, un enjeu capital pour un pays qui, comme la France, est contraint d'importer massivement son énergie. En faudrait-il une preuve que la préface de ce guide l'apporterait : elle est signée François Mitterrand !

Le Guide 1983 de la France solaire *est disponible dans les kiosques. On peut également le demander au Comité d'action pour le solaire, 8 rue de Richelieu, 75001 Paris. Prix : 45 francs.* ■

LOIRE ATLANTIQUE
Gros plan sur les HLM

Visualiser les fuites de calories des cinq cent soixante-quatre logements sociaux qu'elle voulait réhabiliter : telle a été la première volonté d'une société anonyme d'HLM de la ville de Nantes. Pour cela, elle a eu recours à la « thermographie ». On appelle ainsi l'opération qui consiste à photographier, à l'infrarouge, les bâtiments. Les photos obtenues selon ce procédé permettent en effet de localiser nettement les zones chaudes. Une étude attentive des contrastes de couleurs ou de dégradés de gris donne donc des indications précieuses.

Mais ce n'est qu'une première approche. Reste ensuite à se livrer à l'examen minutieux des locaux, appelé « diagnostic thermique » (voir *Maîtrise de l'énergie* des 26/27 juin 1983). Seul celui-ci permet de rassembler les éléments pour fixer les interventions à envisager, d'avoir une idée des coûts des travaux à entreprendre et, surtout, de choisir la nature de ceux-ci.

A Nantes, il fallait protéger les immeubles contre les « chocs thermiques », ces mauvais coups que différences de température et changements de conditions atmosphériques leur font subir, provoquant fissures et infiltrations. C'est donc l'isolation extérieure — qui consiste, comme son nom l'indique, à recouvrir le bâtiment d'une carapace isolante — que le diagnostiqueur a préconisé. Et c'est ce qui a été réalisé.

Opération importante (trois cent quatre logements pour « Le Ranzay » ; deux cent soixante pour « Le Château de Reze ») ; opération longue (seize mois de travaux en tout) ; opération coûteuse (4 600 000 francs TTC). Il faut toutefois préciser qu'il s'agit là d'un montant global, comprenant, outre l'isolation extérieure, d'autres travaux d'isolation (terrasses, planchers, ouvertures), des interventions de réglage et révision, des installations de chaudières à gaz. Il faut surtout indiquer que l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a subventionné l'opération à près de 30% (1 520 000 francs TTC). Il faut enfin rappeler que, par-delà les gains énergétiques importants qu'entraînent des interventions de ce type, les occupants ont, « en prime », la satisfaction d'habiter dans des logements où il fait meilleur vivre. ■

MANCHE
PAC et plâtre

« *J'ai cru aux performances prédites, malgré le manque de références industrielles. C'était en 1977 et je suis persuadé aujourd'hui d'avoir choisi la bonne voie.* » L'homme qui exprime ainsi sa satisfaction est M. Roales, industriel à Sainte-Mère-Eglise (Manche). Son problème ? Sécher des carreaux de plâtre. La solution retenue ? La pompe à chaleur.

Jusqu'en 1978, Premaco, l'entreprise dont M. Roales est le président-directeur général, ne disposait que d'un seul séchoir, dont la capacité maximale était de 200 000 m² de carreaux de plâtre par an. Ce séchoir, de 24 mètres de long, était alimenté en fioul lourd (dit n° 2). Un échangeur « longitudinal » maintenait l'air de séchage à 90° C, température *impliquant un cycle complet* de séchage de vingt-quatre heures. Ce matériel se classait parmi les plus performants, plaçant ainsi la société en bonne place par rapport à la concurrence. Pourtant, le prix du fioul ne cessant d'augmenter, le coût du séchage représentait déjà 15% du prix de revient des carreaux. Or, Premaco voulait porter sa capacité de production à 350 000 m², d'où la nécessité d'un nouveau four. « *Il faut toujours s'efforcer d'avoir de l'avance sur ses concurrents* », affirme encore M. Roales qui, dès lors, voulant réduire la consommation d'énergie pour abaisser les coûts, n'avait plus qu'une solution : innover.

Au cours d'un colloque, un exposé d'un ingénieur EDF sur la pompe à chaleur (PAC) avait suffisamment intéressé le chef d'entreprise pour qu'il cherche de ce côté-là... et qu'il trouve. Certes, il a fallu adapter. Car les pompes à chaleur construites en 1978 ne permettaient pas de maintenir une température supérieure à 63° C. Le four s'en est trouvé allongé, passant à 35 mètres au lieu de 24. La durée de l'opération est passée de vingt-quatre heures à trente-cinq heures. Mais qu'importe, finalement, ce qui compte, c'est le résultat. Celui-ci est sans discussion puisque l'adoption de la pompe à chaleur s'est traduite par une réduction de 41% de la consommation d'énergie primaire du séchoir, d'où une économie de fioul lourd de 1 041 tonnes par an.

« *Je considère que m'affranchir aujourd'hui du fioul me donne un avantage* », conclut M. Roales. ■



MIDI
Scorpion contre tison

Chaque été, en Corse, sur la Côte d'Azur, en Provence, en Languedoc-Roussillon, plusieurs milliers d'hectares se transforment en torches. S'il y a peu de chance pour qu'on trouve le moyen d'empêcher les feux de se déclencher, on peut en revanche essayer de freiner la propagation des incendies. Efficace et préventif, le débroussaillage permet de faire des coupes claires dans les *fouillis des sous-bois*, de quadriller la forêt, en vue de circonscrire les dégâts à quelques lots. Mais une telle opération coûte cher (8 000 francs à l'hectare). Si l'on ne peut pas supprimer le coût de ce nettoyage, on peut essayer de l'amortir en utilisant le bois ainsi récolté. Reste que cette valorisation des taillis et autres arbustes dépend de leur transformation sur place en morceaux facilement transportables. Or, la forêt méditerranéenne a une fâcheuse tendance à pousser sur des versants fortement pentus, ce qui complique l'opération. Il fallait donc inventer une machine capable d'arracher, de récolter, de déchiqueter, quel que soit le terrain.

Cette machine existe maintenant. Elle s'appelle « Scorpion », elle a six roues, elle broie tout, elle est fabriquée par une société française : la Semdem. Ce n'est encore qu'un prototype mais, à chacune de ses démonstrations, elle fait la preuve de son efficacité. A la grande satisfaction de son « père », M. Gasquet, mais aussi de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie qui, par son concours financier, a permis la réalisation de cette machine.

Encore faut-il trouver des débouchés au produit. C'est à quoi s'emploie l'Agence, qui organise un concours en vue de la fabrication de chaudières « grille tout bois », capables de calciner sans problème aussi bien de la sciure que des bûchettes de 30 centimètres, et destinées à alimenter des chaufferies collectives. Intérêt économique, innovation, sauvegarde de la nature se rejoignent ainsi pour permettre un approvisionnement à partir de ressources locales. ■

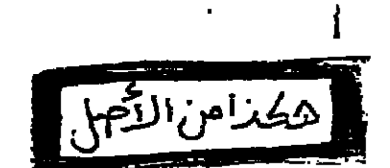
MOSELLE
Vapocraqueurs et fleurs en pots

Maintenir dans les serres une température de 20° C, par moins 15° C de température extérieure : voilà la contrainte pour les établissements Marion, de Saint-Avold (Moselle). Horticulteurs, ils produisent fleurs et surtout plantes vertes, particulièrement exigeantes en chaleur. Installés sur 2,5 hectares, envisageant une extension, à terme, sur 4 hectares, il leur fallait prévoir une augmentation de la capacité de la chaufferie. Mais, la facture à payer du fait du renchérissement des produits pétroliers pesait déjà lourd. Trouver une autre source de chaleur permettant d'utiliser le circuit de chauffage existant était évidemment la solution, mais cela supposait que l'on puisse disposer d'un fluide à 70° C.

Or, à quelque 5 kilomètres de là, sur la plate-forme de Carling, les activités du groupe CDF-Chimie dégagent une importante source de chaleur. Les eaux de trempe des deux vapocraqueurs sont justement récupérables à 75° C.

Après étude, l'opération de récupération et de transfert de chaleur a été jugée financièrement viable et deux canalisations (aller-retour) ont été tirées sur les 5 500 mètres qui séparent l'utilisateur du fournisseur. L'installation fonctionne depuis 1980 — très bien, puisque le générateur prévu en secours n'a jamais servi — et une campagne de mesure, effectuée en 1981, a fait apparaître une économie annuelle de 2 000 tep. L'investissement ayant été de 8 millions de francs et les économies constatées sur les charges d'exploitation, pour 1981, étant de 1,7 million de francs, l'installation doit être amortie en moins de cinq ans.

C'était la première fois que l'on utilisait ainsi des eaux chaudes industrielles pour chauffer des serres. Que la tentative soit couronnée de succès est donc intéressant, et cela devrait ouvrir la voie à d'autres réalisations. A partir de la plate-forme de Carling, d'abord, dont les disponibilités sont loin d'être toutes utilisées, mais également en profitant d'autres « sources » industrielles, et notamment celles des centrales électriques. D'autant que, outre les serres, les industries utilisant de l'énergie thermique à bas niveau, les collectivités locales, les organismes d'HLM, les groupements gérant des immeubles d'une certaine taille peuvent utiliser de tels réseaux de chaleur. ■





PYRÉNÉES ORIENTALES
Miroirs et mégawatts

Présenté aux pouvoirs publics en 1977, le projet Thémis dut être redimensionné à une puissance inférieure pour des raisons budgétaires, pour être finalement accepté par le Conseil des ministres en 1979. Cette année-là, la construction de la centrale solaire d'une puissance de 25 MW démarre à Targassonne, dans les Pyrénées-Orientales ; le financement est partagé entre le département et la région Languedoc-Roussillon, l'ancien Commissariat à l'énergie solaire et Electricité de France.

La centrale française complète[1] le portefeuille mondial de la dizaine de centrales à tour de quelques mégawatts installées dans le monde. Le principe de ces centrales est simple : une chaudière supportée par une tour reçoit les rayons solaires concentrés au préalable par un ensemble de miroirs orientables : les héliostats. Elles se différencient les unes des autres par la géométrie de la chaudière, le fluide caloporteur et le stockage thermique.

Quelle est la vocation de ces centrales ? En ce qui concerne la France, une chose est sûre en tout cas : Thémis ne servira pas à fournir de l'électricité au réseau. C'est unanimement qu'EDF et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie abandonnent ce type de centrales pour la production d'électricité des deux décennies à venir. En revanche, Thémis pourrait être très efficace pour la production de chaleur, cette forme énergétique que le nucléaire avait fait oublier mais qui est, en fait, la mieux adaptée à certaines industries de transformation, tels l'agro-alimentaire, la chimie, le textile... Les centrales à tour pourraient être utilisées à ces fins en France... mais aussi dans les pays où le soleil brille pendant de longues heures d'affilée. Thémis est-elle donc un prototype exportable ? Sans doute, mais il faut encore prolonger l'expérience et simplifier le système. M. Chabbal, représentant du gouvernement et responsable de la mission de la recherche attachée a, en tout état de cause, affirmé que la prospection de marchés à l'étranger, et en particulier dans le tiers monde, avait commencé.

Thémis, centrale expérimentale, devait aussi être un outil de recherche. Fin 1985, le contrat qui lie EDF au CNRS prendra fin. D'ici là, le gouvernement devra sans doute décider du développement futur des centrales solaires. En attendant, les Etats-Unis, l'Australie, l'Union soviétique semblent décidés aujourd'hui à se lancer dans la construction de centrales solaires prototypes de 100 MW.

Martine Barrère

1. Celle-ci est la plus instrumentée. C'est-à-dire que, comportant de nombreux instruments de mesure, elle devrait permettre de tirer de nombreux enseignements.

Perrier ou la fraîcheur à double vapeur

En 1972, la société Perrier de Vergèze (Gard) prit la décision de fabriquer sur place la célèbre bouteille verte, jusqu'alors sous-traitée. Un four à verrerie exige une température de près de 1 600° C ; on conçoit que, même à cette époque, le coût énergétique d'un tel investissement ait été pris en considération. Toutefois, comme le reconnaît M. Jean-Pierre Hartemann, directeur du département Travaux neufs, *« personne n'aurait été capable, à ce moment-là, de nous prévenir que le prix du fioul allait s'envoler et que ce critère serait fondamental »*.

Après 1974, il fallut se rendre à l'évidence : le four qui avait été choisi coûtait trop cher en énergie. Sous la direction de M. Jacques Lassalette, ingénieur chargé des problèmes thermiques, les thermiciens de l'entreprise décidèrent d'améliorer les performances énergétiques de leur installation. Dans un four, quel qu'il soit, si l'on veut économiser du carburant, une solution possible consiste à préchauffer l'air qu'on y introduit, ou « air comburant ».

Dans le modèle de four installé à Vergèze, un récupérateur de calories (échangeur tubulaire) utilisant les gaz sortant du four à 1 350° C permettait déjà de porter l'air comburant à 525° C au moment de son introduction dans le four. Il était logique de penser que, même à la sortie de cet échangeur, les fumées, alors rejetées dans l'atmosphère, conservaient un potentiel énergétique considérable. On envisagea donc la construction d'un second échangeur (à spirale) au-dessus du récupérateur initial avec adjonction d'une chaudière de récupération alimentant en vapeur une turbo-machine.

Techniquement possible mais non rentable sur un seul four, cette opération fut abandonnée jusqu'en 1977 lorsque Perrier décida d'entreprendre la construction d'un second four, pour faire face à l'accroissement des ventes et en particulier à l'engouement des Américains pour le *« champagne des eaux de table »*...

Des bulles qui ont conquis l'Ouest

Unique en son genre, l'installation de Vergèze fonctionne depuis 1980 de la façon suivante : les deux fours, de modèle identique, disposés parallèlement l'un à l'autre, sont dotés d'un second récupérateur permettant de porter l'air comburant à 750° C. Mais là ne s'arrête pas le rôle des fumées : collectées au sommet des récupérateurs, ces gaz brûlants vont produire de la vapeur d'eau surchauffée à haute pression (430° C pour 32 bars) dans deux chaudières installées derrière chaque four. A l'issue de ce parcours, les fumées sont rejetées dans l'atmosphère. Elles sont à 235° C environ.

La vapeur produite dans ces deux chaudières a deux usages :

— produire de l'électricité par l'intermédiaire d'un turbo-alternateur de 2 300 kilowatts (plus de 5 millions de kilowatts-heure ont été produits en 1980 — compte tenu de l'auto-consommation de l'installation —, soit une économie de 1275 tep d'énergie primaire) ;

— produire à nouveau de la chaleur sous forme d'eau surchauffée par l'intermédiaire d'un échangeur, pour alimenter trois autres chaudières servant tant au chauffage des locaux qu'au processus industriel de la verrerie et de l'embouteillage. En 1980, cette eau chaude a permis l'économie de 3 070 tep. L'ensemble de la distribution de cette vapeur, pilotée par ordinateur, est extrêmement souple. Si l'on ajoute à ces chiffres l'économie de gaz et de fioul réalisée sur les fours à verre (1 765 tep), on arrive à une économie globale — mesurée précisément par le bureau d'étude Apave au cours de l'année 1980 — de 6 100 tep, soit plus de 10% de la consommation totale de l'usine. Soit encore une économie de plus de 5 millions de francs.

L'investissement s'étant élevé à 18 millions de francs, l'installation devrait être amortie au printemps prochain. Un point mérite d'être souligné : si l'on se réfère aux problèmes de colmatage et d'encrassement qu'a connus l'installation à ses débuts, et aux systèmes de ramonage permanent des chaudières qu'il a fallu installer, on mesure à quel point dépollution et économies d'énergie peuvent aller de pair. Dans le même ordre d'idées, un système de récupération de la chaleur qui rayonne des parois des fours permettrait d'économiser de l'énergie supplémentaire et d'améliorer des conditions de travail réputées dures.

Vergèze n'étant pas très loin d'Alès, on pouvait se demander s'il ne serait pas possible de remplacer le fioul et le gaz des deux fours à verre par du charbon. *« Les investissements d'économie d'énergie (ou de substitution)* dit M. Hartemann, *ne doivent tout d'abord perturber en rien le processus de production. Ensuite, il faut que cet investissement soit rentable. Si la solution charbon apporte sans doute une réponse correcte à notre premier impératif, cela paraît, à l'heure actuelle, beaucoup moins sûr pour le second, principalement en raison des problèmes techniques. »*

M. G.



Dessins : Stanislas Bouvier

LA RÉUNION
Bagasse à tout faire

L'île de la Réunion a son énergie : la bagasse. Ce résidu ligneux de la canne à sucre fait en effet l'objet d'un véritable plan de valorisation.

Spectaculaire est par exemple la mise en service prochaine d'une centrale de 20 MW de puissance. Conditionnée sous forme de « granulés », cette bagasse, dont la Réunion produit 700 000 tonnes par an, peut être aussi utilisée pour l'alimentation animale et comme combustible. Deux mille tonnes par an pourraient à très court terme être ainsi enfournées dans les chaudières industrielles, venant remplacer des produits pétroliers importés à grands frais.

Mais pourquoi ne pas brûler aussi cette bagasse « au foyer » et remettre au goût du jour les méthodes traditionnelles de cuisson ? Ce fut l'idée d'une association locale, l'Atelier portois[1] (dont l'objectif est d'inciter à la création de petites entreprises artisanales sur l'île) : adapter un fourneau aux besoins réunionnais. Ainsi naquit le fourneau portois. Bel exemple de « technologie appropriée », ce fourneau en tôle galvanisée, tout simple, peu encombrant, est composé d'une plaque porteuse de trois foyers et d'une cheminée. Des clapets commandent le tirage. Sa consommation en combustible — bagasse mais aussi bois — est particulièrement faible.

Il faut savoir que la cuisine réunionnaise, fort mijotée, est dévoreuse d'énergie. Il n'est pas rare qu'une famille utilise trois bouteilles de gaz par mois. Cette charge peut représenter 10 à 15% des revenus dans les ménages à faible pouvoir d'achat. Ce butane est bien sûr totalement importé : plus de 14 000 tonnes par an, pour un montant de 81 millions de francs.

La Nouvelle Entreprise artisanale, créée par l'Atelier, a démarré sa production de fourneaux, dont la diffusion sera facilitée par le fait que l'usage de la cuisine au bois sur ce type d'appareils est encore largement utilisé dans certaines communes.

Adapté aux conditions locales, le fourneau portois pourrait bien faire des émules dans d'autres départements d'outre-mer, voire en Afrique sahélienne où la déforestation due à l'usage intensif du bois prend allure de catastrophe. ■

1. Du nom de la commune du Port, siège de l'association.

Une première au siège de la CGT

Agréable, cette sensation de fraîcheur en pénétrant dans l'immense patio couvert de l'immeuble des fédérations de la CGT à Montreuil ! C'est par ces températures caniculaires du début juillet qu'on apprécie pleinement les bienfaits de l'« air conditionné ». Air conditionné, oui, mais... et les économies d'énergie ? Justement, tout cela est bien lié, mais, d'abord, un bref retour en arrière...

Deux motivations essentielles ont poussé la CGT, il y a dix ans, à quitter la rue Lafayette pour constuire un vaste complexe intersyndical.

D'abord, un souci d'efficacité par une mise en commun de moyens et de meilleures conditions de travail. Ensuite, le désir de donner une autre dimension à l'action syndicale en réalisant, comme le souligne Ernest Deiss, président de la Société civile d'études et recherches (SCER) qui a assuré la maîtrise d'œuvre du projet, *« un ensemble à la pointe du progrès scientifique et technique sans beaucoup d'équivalent dans le monde »*. La commune de Montreuil a été retenue pour la nouvelle implantation qui allait permettre la mise en valeur d'un quartier particulièrement défavorisé en le faisant bénéficier, avec les installations complémentaires, hôtelières, commerciales et autres, d'un centre d'intérêt et d'animation à la fois attractif et créateur d'emplois.

Une nappe...

Ce choix impliquait un certain nombre de contraintes, et en particulier la proximité du boulevard périphérique conduisait à des niveaux sonores très élevés : d'où l'absolue nécessité de clore complètement les bâtiments, et en conséquence d'adopter un système de climatisation des locaux. En outre, le pari architectural du bâtiment des fédérations, qui avait été conçu sous la forme d'une couronne polygonale entourant un hall polyfonctionnel, introduisait d'autres contraintes : le volumineux patio ainsi créé, couvert en partie supérieure par trois verrières de forme triédriques (trois côtés), constituait, de fait, un volume bioclimatique soumis à l'effet de serre, c'est-à-dire une zone d'accumulation énergétique considérable nécessitant le traitement de 300 000 m³ d'air toutes les heures.

Les autres locaux, l'immeuble de la confédération qui est actuellement terminé et ceux de la presse et de l'UFM (Union fraternelle de la métallurgie) en cours de construction, ne posaient pas de problème particulier et pouvaient sans difficulté s'intégrer au système de chauffage retenu pour cet ensemble de 105 000 m² de surface totale.

Le principe de la climatisation complète ayant été choisi une fois pour toutes, il convenait de définir la formule la plus économe en énergie, compte tenu de surcoûts raisonnables : fallait-il « passer » au charbon, se brancher sur le réseau du chauffage urbain de Bagnolet ou envisager une solution électrique ? La discussion a, semble-t-il, été âpre entre les responsables, mais c'est finalement le « tout électrique » qui a été choisi car, indique François Blumental, directeur général de la SCER, *« c'était en ligne avec la position de la CGT et le fait qu'à terme le développement du programme électro-nucléaire français conduirait à un kWh électrique moins cher »*. En outre, cette solution permettrait de « mettre en œuvre une technique audacieuse », qui cadrait bien avec le contexte général de la réalisation du complexe intersyndical.

Tout électrique oui, mais tout électrique intelligent : le système qui a été finalement réalisé est tout à fait original car, outre les multiples systèmes de récupération de chaleur qu'il comporte à tous les niveaux des bâtiments, il utilise les « services » d'une nappe d'eau souterraine peu profonde qu'il maîtrise pour y « stocker » calories ou frigories selon les besoins !

... deux puits...

« C'est là la grande originalité de notre système, souligne François Blumental, *une exploitation en deux puits indépendants, avec un fonctionnement saisonnier alterné. »* Prélevée en hiver dans le puits qualifié de « chaud », l'eau, après avoir cédé ses calories dans le circuit de chauffage des bâtiments, est rejetée dans le puits « froid » : en été, cette eau froide « stockée » est à son tour utilisée pour assurer la climatisation des locaux. L'eau chaude qui en résulte est alors rejetée dans le puits chaud ; la boucle est bouclée : les volumes d'eau transférés d'un puits à l'autre chaque saison ont été évalués à 212 000 m³. Ils créent au niveau de chaque forage deux bulbes suffisamment éloignés pour éviter toute action parasite.

Concrètement, pendant l'été, l'eau froide issue du premier puits récupère la chaleur emmagasinée au niveau du « patio », ou encore produite par les groupes frigorifiques. Elle se réchauffe et est transférée dans le puits « chaud ».

Pendant l'hiver, la chaleur nécessaire au chauffage est puisée dans divers gisements : d'abord, dans celui de récupération sur l'air extrait ; ensuite dans le stock d'énergie du puits chaud, enfin dans les ballons d'hydro-accumulation dont chaque bâtiment est équipé et qui utilisent du courant électrique de nuit, peu cher. Le seul cas d'utilisation d'hydrocarbures est la mise en route en hiver de groupes Diesel permettant d'écrêter les consommations d'électricité aux heures de pointes EDF. En demi-saison, le système s'équilibre de lui-même, sans recours aux puits, les excédents de chaleur compensant ici les manques là.

Le système devrait fonctionner à plein rendement d'ici quatre ou cinq ans, le temps qu'un équilibre se crée au niveau de la nappe phréatique et que l'installation soit parfaitement maîtrisée. Actuellement, l'économie réalisée est de l'ordre de 15% mais, à terme, on devrait pouvoir atteindre 500 tep sur une consommation totale de 1 100 tep pour une installation équivalente au fioul.

...et des logiciels

Des efforts sont actuellement faits pour améliorer le système de gestion centralisée de l'énergie en intégrant aux logiciels de commande des données réelles quant à l'inertie des bâtiments aux taux d'occupation des locaux (qui peuvent varier considérablement d'un jour à l'autre), aux prévisions météorologiques à court terme (connexion avec le centre « météo » du Bourget), etc. Les logiciels mis au point sur des bases expérimentales permettront une gestion plus fine du système et une amélioration des performances des installations : des campagnes de mesure doivent permettre de tirer des enseignements intéressants du fonctionnement de cette réalisation exemplaire à bien des égards qui, regrette François Blumental, *« a été snobée pour des raisons purement idéologiques »* et qui, sur un coût total de 334 millions de francs *« a reçu comme seule subvention un million de francs provenant de l'ex-Agence pour les économies d'énergie »*.

Serge Mayenobe

D O S S I E R



En 1981 et 1982, la consommation de carburant automobile s'est stabilisée, alors que, sur la même période, le parc s'est accru de 7,2%. Cela traduit l'évolution du comportement des conducteurs et l'amélioration des véhicules. Les constructeurs, avec l'aide de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, réalisent des progrès rapides, aussi bien au niveau de l'organisation de la production que du produit final. Ainsi, la consommation moyenne des véhicules neufs mis sur le marché français depuis 1973 a-t-elle baissé d'environ 25%.

Le début de l'année 1983 est cependant marqué par une reprise nette de la consommation de carburant, qui montre une sensibilité des usagers aux baisses de prix survenues fin 1982. D'importants efforts restent à accomplir vers *un usage rationnel de l'automobile en termes de conduite économique*, d'entretien et d'utilisation du véhicule à bon escient. Et d'abord acheter sa voiture en fonction de sa consommation. L'AFME édite dans ce but une brochure semestrielle, indiquant les consommations conventionnelles de tous les véhicules mis sur le marché.

Au-delà, il s'agit de veiller à l'état des quelque 20 millions de véhicules qui composent le parc automobile. Différentes enquêtes ont montré que près de 80% des voitures fonctionnent très loin du réglage optimum préconisé par les constructeurs en matière d'allumage et de carburation. Or, la réalisation d'un entretien annuel permet d'économiser jusqu'à 10% de la consommation du véhicule. Extrapolée à l'ensemble du parc, cette donnée permet de situer l'importance de l'enjeu, soit 1,5 million de tonnes équivalent pétrole.

Pour atteindre cet objectif, les professionnels de la réparation automobile, avec le soutien de l'Agence, ont créé et animé une structure de plusieurs milliers de centres de diagnostic et de conseil.

Parallèlement, la conduite économique reste un facteur de réduction des consommations susceptible d'entraîner des gains de l'ordre de 10 à 30%. Les systèmes et équipements technologiques nouveaux faciliteront dans l'avenir l'acquisition des bons réflexes et d'un style de conduite adapté. Mais c'est sur *l'amélioration du comportement des automobilistes* que l'effort doit porter par une sensibilisation accrue.

Enfin, il s'agit de favoriser l'insertion harmonieuse de l'automobile dans le système général de transport. La réduction des usages de la voiture, dans les situations où elle est la moins adaptée, l'utilisation de modes de transport alternatifs (transports collectifs, marche à pied, bicyclette) constituent un axe de développement majeur de la politique de maîtrise de l'énergie en milieu urbain où les trajets sont courts.

OBJECTIF : TROIS LITRES

La consommation d'énergie imputable à l'automobile est de 17 millions de tonnes équivalent pétrole par an, comparables aux principaux secteurs industriels.

Pour la réduire, outre ce qui concerne les comportements des conducteurs, une voie essentielle porte sur les programmes de recherche. De 1975 à 1981, les constructeurs ont déjà fait descendre la consommation moyenne des véhicules mis sur le marché de 8,5 à 7,1 litres aux 100 kilomètres. Dès 1978, un accord avec Renault et Peugeot permettait de lancer deux programmes de véhicules de synthèse, Eve et Véra, pour aboutir à des prototypes de milieu de gamme, dérivés de voitures actuelles (R 18 et 305) dont la consommation devait être diminuée. Ce fut un succès technique spectaculaire : une consommation de 2,52 litres réussie par la Véra diesel sur le trajet Pau-Paris, à 70 km/h de moyenne, tout en conservant aux véhicules les qualités de confort, sécurité et performances qu'attendent les consommateurs. Le véhicule Eve a permis d'obtenir un coefficient de résistance aérodynamique optimum sans nuire à l'habitabilité et l'esthétique, de gérer par microprocesseur le groupe moteur, d'étudier la récupération et le stockage de l'énergie de freinage, de tester l'injection directe sur moteur Diesel de faible cylindrée unitaire.

Des voitures-laboratoires...

Ces études ont permis de réaliser des prototypes consommant en moyenne 4,5 à 5,5 litres aux 100 kilomètres. Pourtant ces véhicules aux performances énergétiques si étonnantes ne font pas l'objet d'une production et d'une commercialisation en série. Ce sont des véhicules-laboratoires, élaborés sans tenir compte des contraintes de fabrication et des technologies économiquement disponibles pour produire en série. En revanche, les retombées de ces programmes sont importantes pour les autres véhicules en cours d'étude chez le constructeur. Ainsi, la 205 contient de nombreuses améliorations étudiées et testées sur Véra : allégement du poids, moteur amélioré, suspension arrière, amélioration du coefficient de forme (CX), qui permet une meilleure pénétration dans l'air. Les pouvoirs publics ont souhaité franchir un pas supplémentaire. C'est ainsi qu'est né en 1980 le « programme 3 litres » qui vise à mettre sur le marché des véhicules de série de gamme moyenne basse actuelle (type R5 ou 104) consommant 3 litres aux 100 kilomètres. Objectif : début des années 1990. Un effort de recherche sans précédent est développé par PSA et Renault qui travaillent sur deux véhicules baptisés respectivement Eco 2000 et Vesta ; après une phase d'étude de faisabilité effectuée en 1981, ces véhicules en sont aujourd'hui au niveau de prototypes roulants dont les premiers essais routiers se sont révélés très satisfaisants. L'effort de recherche porte sur l'ensemble des éléments concourant à l'abaissement des consommations : amélioration de l'aérodynamisme en recherchant des coefficients de forme de 0,25, alors qu'ils sont en moyenne à 0,40 aujourd'hui ; optimisation de la structure pour en réduire le poids ; allégement des principaux organes, utilisation de nouvelles transmissions ; diminution des frottements mécaniques dans les moteurs ; application de l'injection directe aux *moteurs Diesel de tourisme* ; *introduction* de nouveaux matériaux... tout en gardant le souci de définir des solutions techniques industrialisables.

Parallèlement, des programmes de recherche sont confiés aux équipementiers automobiles sur de nouveaux alternateurs, des démarreurs améliorés, des vitrages allégés, des systèmes de récupération de puissance.

Cet effort de recherche représente 600 millions de francs répartis sur cinq ans à parts égales entre constructeurs et pouvoirs publics (Agence française pour la maîtrise de l'énergie, Agence nationale pour la valorisation de la recherche, ministère de l'Industrie et de la Recherche). L'AFME contribue à hauteur de 25% du total. Elle soutient, par ailleurs, d'autres recherches sur la récupération d'énergie cinétique (énergie liée au mouvement du véhicule), sur les capteurs et compteurs de consommation, les systèmes d'aide à la conduite ou de contrôle de pression des pneumatiques. Enfin, il ne faut pas oublier l'engagement de l'Agence dans le développement de véhicules à traction électrique.

... à des produits de série

Un premier programme portant sur un véhicule utilitaire a été lancé récemment ; parallèlement était engagé un plan d'action dans le domaine des accumulateurs d'énergie. Objectif : permettre là aussi en 1990 un début de production de série de ces véhicules qui permettrait de substituer à une partie des hydrocarbures actuellement consommés l'usage de l'électricité en heures creuses.

AUTO MOBILE et maîtrise de l'énergie

ELLE VOUS A SÉDUIT, SACHEZ L'ENTRETENIR

Cause	Surconsommation
• *Moteur mal réglé*	de l'ordre de 10% en moyenne sur tous parcours.
• Pneumatiques sous-gonflés	de l'ordre de 3% pour un manque de pression de 0,3 bar.
• Galerie vide sur le toit	de l'ordre de 10% sur route et autoroute.
• Charge supplémentaire	3% en ville pour 100 kg.
• Conduite agressive	jusqu'à 50%.
• Conduite mal adaptée	jusqu'à 30% pour une utilisation du moteur à haut régime.
• Départ à froid	50% sur les 5 premiers kilomètres pour une température extérieure de 20°C ; 70% sur les 5 premiers kilomètres pour une température extérieure de 3°C.
• Route sinueuse	de l'ordre de 10% à vitesse moyenne inférieure ; jusqu'à 50% à vitesse moyenne égale impliquant un style de conduite agressif de type rallye.

Votre voiture est mal réglée, vos pneus sont sous-gonflés, vous êtes nerveux au volant : résultat, vous consommez 25% de plus d'essence ! Très concrètement, pour une voiture moyenne, type sept chevaux, consommant *8* litres aux *100* kilomètres, et roulant 13 000 kilomètres par an, c'est 260 litres supplémentaires qui partent en fumée par le pot d'échappement. 1 250 francs par an, ça fait réfléchir.

L'entretien de votre voiture est rentable : d'abord parce qu'il diminue les risques de panne et d'accident, ensuite parce qu'il vous permet de passer moins souvent à la pompe. *Exemple : le carburateur déréglé de* notre voiture moyenne peut engloutir 65 litres supplémentaires par an. Un contrôle de la « carburation », dont le rôle est de doser avec précision le mélange air-carburant, devrait être fait une fois par an. Même raisonnement pour l'allumage, dont les spécialistes du moteur à explosion savent qu'il sert à enflammer le mélange gazeux dans les cylindres grâce à un appareillage électrique : bougies, allumeur, bobine. Mal réglé, l'allumage est la cause d'une surconsommation de l'ordre de 5%, soit plus de 50 litres par an dans notre exemple de référence. Dans ces deux cas, et sauf à être un parfait petit bricoleur, on s'adressera à des professionnels pour contrôler, régler, entretenir. *Mais il existe* bien d'autres opérations de routine, par exemple, gonfler correctement ses pneus ou ôter sa galerie inutile, que tout automobiliste économe peut faire pour agir efficacement sur le niveau de consommation de carburant.

Une fois parti avec une voiture parfaitement entretenue, n'oubliez pas que, au volant, le meilleur gisement d'économie reste le respect des limi*tations de vitesse (en appuyant sur le* champignon de 110 à 130 km/h, la consommation augmente de plus de 25%). Et c'est encore le meilleur moyen d'arriver à bon port !

ONDE VERTE... ET TRAJETS GOURMANDS

• Le système de régulation du trafic en ville joue un rôle non négligeable sur les consommations de carburant : la signalisation tricolore commande en partie le temps passé en circulation ainsi que le nombre et la durée des arrêts. Le système actuellement le plus utilisé est celui de « la stratégie d'onde verte avec microrégulation locale ». Il s'agit sur les grands axes de décaler dans le temps les changements de feux pour maintenir un flux continu et, parallèlement, d'adapter la durée des phases vertes et rouges aux besoins du trafic. Une expérience du ministère des Transports et de l'AFME a permis de chiffrer l'impact énergétique de ce système de régulation. La ville retenue était Caen, dotée d'un système performant de régulation. L'expérience a porté sur le comportement énergétique de dix véhicules sur dix milles kilomètres, dans différentes situations de régulation du trafic. Par rapport au fonctionnement habituel, la suppression de la microrégulation n'a fait apparaître qu'une légère dégradation du rendement énergétique, de 1 à 3 % suivant le site. En revanche, la suppression de la coordination onde verte a entraîné une surconsommation des véhicules, pouvant aller de 4 à 23 % selon qu'il s'agissait de voies, de dessertes, de rocades ou du centre ville.

L'expérience de Caen montre l'intérêt énergétique des systèmes de régulation aux heures de pointe car elle favorise les transports colllectifs, et aux heures creuses elle augmente le rendement énergétique des déplacements motorisés, soit une économie annuelle de 2 000 tonnes équivalent pétrole.

• Le kilométrage urbain représente en France 38 % du total des déplacements en voiture, soit 50 % de la consommation des véhicules particuliers (8 Mtep). Or, les voitures ont en ville un mauvais rendement énergétique : arrêts fréquents, vitesses moyennes faibles, déplacements avec un moteur froid. Sur les cinq premiers kilomètres, la surconsommation peut atteindre 50 % à une température de 20° C (70 % à 30° C). Une meilleure gestion des petits trajets urbains est donc économe en énergie.

Une campagne d'information a été engagée en 1982 sur ce thème par l'AFME et le ministère des Transports à Rennes, Chalon-sur-Saône, Evreux. Il s'agissait d'informer, sans réglementation ou interdiction, sur l'intérêt pour les usagers de l'automobile en ville de réfléchir sur les raisons de leur choix et sur les possibilités d'autres modes de déplacement : deux-roues, transports collectifs, marche à pied. Ces campagnes se sont appuyées sur des affichages municipaux, des articles dans la presse locale et régionale, des interventions dans les manifestations locales. Les enseignements de ces campagnes pilotes (réaction du public, aménagement urbain...) permettent le lancement d'une campagne ouverte à toutes les collectivités intéressées. L'enjeu est de taille puisque l'économie pouvant en résulter concerne plusieurs centaines de milliers de tep.

LES NOUVEAUX CARBURANTS ARRIVENT

Le développement de filières nationales de production de carburants de substitution constitue un axe prioritaire de la politique d'indépendance énergétique dans le domaine des transports routiers.

Au-delà des problèmes techniques *du choix des nouveaux produits* et de la manière de les fabriquer, la vraie difficulté réside dans la diffusion massive d'un produit de grande consommation à des millions d'utilisateurs. Le parc automobile français, qui comporte 20 millions d'automobiles, se renouvelle en moyenne tous les dix ans. Les personnes qui achètent un véhicule aujourd'hui doivent pouvoir rouler dans trois ou quatre ans sans avoir à procéder à d'onéreuses modifications. De même, au niveau international, un accord sur un produit devrait éviter des incompatibilités qui empêcheraient la libre circulation des véhicules d'un pays à l'autre.

L'alcool au service de la voiture

Le *développement* des nouveaux carburants peut se faire dans deux directions. La première consiste à mettre au point des produits identiques à ceux existants. Son principal avantage est de préserver le véhicule, mais son inconvénient majeur réside dans le coût prohibitif des produits de synthèse. La deuxième direction est celle des alcools carburants : elle implique une modification des véhicules lorsque le nouveau carburant n'atteint pas une certaine teneur en hydrocarbures. Il est possible en effet de mélanger essence et alcool, avec l'objectif final de remplacer totalement la première par le second. A terme, cette solution entraîne d'importants investissements tant pourla mise au point de nouveaux véhicules que pour la *modification des infrastructures routières* (stockage de carburant, pompes, etc.).

Divers alcools et différentes filières de production peuvent être envisagés : méthanol[1], éthanol[2], acétone butanol[3]. Pour beaucoup d'experts, le méthanol serait le plus intéressant, pouvant être produit aussi bien à partir de carbone fossile (charbon, schistes, résidus du raffinage) que de carbone renouvelable (bois, paille, topinambour...).

Concrètement, c'est une approche progressive de la substitution qui a été retenue. Dans un premier temps, le mélange de produits oxygènes au super-carburant sera autorisé dans de faibles proportions ; cela n'entraîne aucune modification des véhicules ni de contraintes spécifiques pour le consommateur. C'est 1 *Mtep* de produits pétroliers qui pourrait être ainsi substitué.

A plus long terme, compte tenu de l'expérience acquise, il sera possible de mettre sur le marché des produits à plus forte teneur en alcool, de 25 à 50 %, et parallèlement de proposer des véhicules conçus spécialement pour ces nouveaux carburants.

1. Alcool obtenu par la gazéification du bois ou du charbon.
2. Alcool obtenu par la fermentation des sucres.
3. Alcool obtenu par la fermentation du jus de betterave et de topinambour. Ce n'est pas un carburant de base mais un solvant à l'addition de méthanol aux hydrocarbures.

« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis Vicat — 75015 Paris.
Rédaction et communication : Hugues Sibille, TEN & Associés, 10 rue Royer — 75006 Paris.
Maquette : Claudine Roy.
Composition, montage, photogravure : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

IL Y A DEUX ANS LA TUERIE D'AURIOL

Règlement de comptes entre chefs du SAC

Dans la nuit du 18 au 19 juillet 1981, M. Jacques Massie, un inspecteur de police stagiaire, responsable du SAC des Bouches-du-Rhône, était assassiné avec cinq membres de sa famille par un commando. L'instruction est sur le point de s'achever.

De notre correspondant régional

Marseille. — Malgré plusieurs visites préalables de repérage sur les lieux et une longue attente près du domicile de Jacques Massie, les membres du commando étaient passés à l'action complètement à contretemps. Au lieu de surprendre l'inspecteur stagiaire, qu'ils croyaient seul dans la maison, ils s'étaient trouvés en présence de cinq membres de sa famille : son épouse, Marie-Dominique, trente-huit ans — qui reconnaîtra certains des agresseurs, — son fils, Alexandre, huit ans, son beau-père, M. Maurice Jules Jacquemes, soixante-dix ans, l'épouse de celui-ci, soixante-cinq ans, et l'ami de sa sœur, M. Georges Ferrarini, un carrossier marseillais de quarante ans. Jacques Massie, lui, était absent. L'opération avait alors dégénéré en une sauvage extermination. Après avoir été immobilisés et gardés en otages plusieurs heures, les parents de M. Massie avaient été un à un assommés à coups de matraque, étranglés et poignardés. A son retour, vers 3 heures, l'inspecteur stagiaire a été assailli sur le seuil de la bastide. Il parvint à s'enfuir mais il fut rattrapé, frappé de plusieurs coups de couteau au thorax, avant d'être achevé, la tête fracassée contre un trottoir.

En moins d'une semaine, les cinq auteurs présumés de la tuerie sont identifiés et arrêtés. Ni des professionnels du crime ni même des délinquants notoires, mais tous des adhérents du SAC (Service d'action civique) : un instituteur mystique, Jean Bruno Finocchietti, trente et un ans, père de trois enfants — c'est lui qui a achevé de ses mains le petit Alexandre et tué Jacques Massie, — trois obscurs employés des P.T.T, Jean-François Massoni, vingt-six ans, Didier Campana, vingt-neuf ans, et Ange Poletti, trente-trois ans, ainsi qu'un ancien légionnaire du 2e REP, Lionel Collard, trente et un ans, surnommé *« l'homme à l'oreille coupée »*, que les trois précédents désigneront comme le chef du commando.

Le 24 juillet, grâce aux informations données par Finocchietti, le corps de Jacques Massie est découvert. Le 30 juillet, les enquêteurs ont trouvé les corps des cinq autres victimes, jetés au fond d'une galerie de mine désaffectée du massif des Maures. Les renseignements fournis par un indicateur ont été à la base du succès de l'enquête. Le commando a également joué de malchance. Au petit jour, le 19 juillet, après l'évacuation des cadavres, deux de ses membres étaient revenus à la bastide de la Douronne pour l'incendier et supprimer ainsi toutes les traces. Le feu ne s'est pas propagé...



Dessin de PESSIN.

Dès le début, l'hypothèse d'un règlement de comptes entre membres du SAC est apparue la plus plausible. L'interpellation, le 24 juillet à Paris, puis le transfert et l'incarcération à Marseille, quatre jours plus tard, du secrétaire général de cette organisation, M. Pierre Debizet, eut pour conséquence d'élargir le champ des responsabilités et de donner à l'affaire d'Auriol une dimension politique nationale. Les dirigeants du R.P.R. s'indignèrent du procès d'intention fait au mouvement gaulliste à travers les déclarations du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, affirma de son côté que *« le gouvernement est décidé à ne rien laisser dans l'ombre »*. La tuerie d'Auriol provoqua ultérieurement la création d'une commission d'enquête parlementaire — présidée par M. Alain Hautecœur, député socialiste du Var, — dont les conclusions ont amené le gouvernement à dissoudre le SAC le 28 juillet 1982.

Les intérêts politiques ont-ils été à l'origine du carnage d'Auriol ? L'orientation très particulière prise par le SAC des Bouches-du-Rhône dans les mois précédant les faits — la gauche venait d'arriver au pouvoir — justifiait que le magistrat instructeur, Mme Llaurens-Guérin, cherchât à répondre à cette question. Après deux ans d'investigations opiniâtres et minutieuses, il ne semble pas pourtant qu'il y soit parvenu de façon définitive.

Pour certains avocats de la défense, notamment celui de M. Pierre Debizet, Me Denise Nialou-Marsh-Feiley, l'information aurait *« perdu de sa crédibilité en s'engageant dans une voie qui était sans issue »*, alors qu'il eût été *« plus opportun »* de mettre en lumière les mobiles *« en relation avec des affaires de droit commun »*. Pour un autre avocat, *« on a voulu trouver une cause exceptionnelle à des faits exceptionnels »*, si bien que *« la montagne a accouché d'une souris »*. S'il n'est pas contestable en fait que la tuerie d'Auriol ait *« baigné »* dans une atmosphère politique, son point de départ n'en reste pas moins une médiocre rivalité entre *« chefs »* du S.A.C. local, dont tous les éléments de l'enquête attestent qu'elle avait été portée à son paroxysme.

Un conflit avait en effet éclaté entre Jacques Massie et son successeur intérimaire à la tête du S.A.C. des Bouches-du-Rhône, Jean-Joseph Maria, dit *« Gérard »*, aujourd'hui âgé de cinquante-deux ans, directeur d'une entreprise de peinture de Marseille. Maria avait découvert que l'inspecteur stagiaire avait commis certaines indélicatesses et s'efforçait d'obtenir son exclusion de l'organisation. Après un attentat mystérieux, dont il disait avoir été l'objet le 26 avril 1981, l'inspecteur stagiaire aurait exercé un chantage à l'égard de ses adversaires, en menaçant d'utiliser des documents *« compromettants »* sur les activités illégales du S.A.C., dont divers attentats à l'explosif commis à Marseille et dans la région (1). L'expédition punitive d'Auriol aurait été destinée à récupérer ces fameux documents et à *« neutraliser »* Jacques Massie.

Cette thèse conserve toute sa vraisemblance. Elle suppose cependant que la monstrueuse tuerie n'ait été que le résultat d'une énorme *« bavure »*, inexplicable sans le concours des psychiatres. A qui, alors, incombe la responsabilité morale de la sinistre affaire d'Auriol ? Il serait nécessaire, pour répondre à cette question, de connaître le ou les commanditaires de l'opération. Finocchietti a prétendu avoir reçu ses ordres d'un énigmatique M. « Z » dont il s'est toujours refusé à dévoiler l'identité. Maria n'a cessé de se dire étranger aux faits, tout comme d'ailleurs le chef présumé du commando, Lionel Collard, en dépit d'un alibi inconsistant. Quant à M. Pierre Debizet, qui avait été appelé à trancher le différend entre Massie et Maria, aucun des inculpés ne l'a mis nommément en cause... Le secrétaire général de l'ex-S.A.C. sera-t-il renvoyé devant les assises des Bouches-du-Rhône ? *« Il n'y a pas l'ombre d'une charge contre lui,* affirme Me Nialou, *ce serait un déni de justice, une décision purement politique. J'ose espérer que l'on n'en est pas encore là... »*

Une bataille de procédure est, quoi qu'il en soit, à prévoir lors du procès qui doit commencer devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, au printemps prochain. Mes Henri Ruggeri et Marc Greco, les défenseurs respectifs de Maria et de Collard, ont d'ores et déjà protesté, auprès du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, contre le refus du juge d'instruction d'organiser une confrontation générale. Ils contestent d'autre part la décision récente de Mme Llaurens-Guérin d'annexer au dossier la copie d'autres procédures concernant notamment des attentats (2). Ils auront la possibilité de faire valoir ces griefs devant la chambre d'accusation. En cas d'insuccès de leur démarche ils pourraient ensuite se pourvoir devant la Cour de cassation.

GUY PORTE.

(1) Il s'agit notamment d'attentats ou tentatives d'attentat perpétrés contre le Centre international de la Sainte-Baume à Plan-d'Aups (Var) le 24 avril 1980, contre l'imprimerie *Encre noire* à Marseille (un mort, onze blessés), le 11 août 1980, contre l'hôtel des impôts de Marseille le 23 mars 1981, contre la cité d'urgence de La Cayolle et contre la cité d'immigrés de Bassens, dans la périphérie marseillaise, en juin de la même année. Jean-Bruno Finocchietti, Lionel Collard et très récemment Jean-Joseph Maria ont été inculpés dans ce dernier attentat.

(2) Est également annexée au dossier la procédure relative à un hold-up commis en janvier 1982 dans la banlieue marseillaise par Campana, Massono et Peletti. On prête à Mme Llaurens-Guérin l'intention de rendre une ordonnance de jonction pour l'affaire de la tentative d'attentat de Bassens.

LES DÉCOUVERTES DE GLOZEL

Un feuilleton archéologique de cinquante-neuf ans

Depuis le 18 juillet et jusqu'au 8 août, des fouilles sont entreprises au lieu-dit « Chez Guerrier » sur la commune de Mayet-de-Montagne (Allier), soit à environ 600 mètres du site de Glozel (sur la commune de Ferrières-sur-Sichon, Allier). Ainsi pourra-t-on — peut-être — préciser enfin la période ou les périodes dont on a retrouvé des vestiges étranges à Glozel de 1924 à 1928. De 1927 à 1932, Glozel fut le sujet de controverses scientifiques extraordinairement violentes qui sombrèrent parfois dans la bouffonnerie et qui allèrent jusqu'à des procès en escroquerie et en diffamation.

Le 1er mars 1924, M. Emile Fradin (âgé de dix-sept ans) et son grand-père, Claude Fradin, labourent à Glozel le champ Duranthon, qui sera baptisé plus tard champ des morts. La vache de labour tombe dans un trou. Curieux, M. Emile Fradin regarde : il s'agit d'une fosse ovale entourée d'un mur de pierres et couverte d'une sorte de voûte. Dans la fosse : deux vases de céramique, un crâne, une tablette portant des inscriptions.

Autour de la fosse, M. Fradin et son grand-père trouvent de multiples objets (tablettes à inscriptions, os taillés et gravés, poteries, dalles de terre cuite, pierres taillées, restes humains, etc.).

La nouvelle se répand, les curieux affluent, les savants aussi. En juillet 1925, un médecin de Vichy, le docteur Morlet, archéologue à ses heures, loue à la famille Fradin le champ des morts pour 200 francs par an. Il faut reconnaître l'extrême honnêteté du docteur Morlet : dans le bail, il est précisé que tous les objets à découvrir dans le champ des morts sont la propriété de la famille Fradin et le docteur Morlet a toujours eu l'élégance de signer ses publications sur Glozel de son nom et de celui d'Emile Fradin.

C'est lui aussi qui, en 1928, conseilla aux Fradin d'installer chez eux un petit musée rassemblant toutes les pièces découvertes à Glozel. Les visiteurs furent admis pour un droit d'entrée de 4 francs.

La plus vieille écriture

Au début, certains spécialistes crurent à un gisement paléolithique. Un des animaux gravés avait été identifié comme étant un renne. Or les rennes ont disparu d'Europe occidentale à la fin du paléolithique. En conséquence, les signes gravés, auxquels on trouvait une certaine ressemblance avec l'alphabet phénicien, constituaient la plus ancienne écriture connue et même le plus ancien alphabet au monde, puisqu'ils étaient très largement antérieurs à la première écriture du Proche-Orient et plus encore au premier alphabet, inventé par les Phéniciens.

Assez vite, le site fut rajeuni : Le renne était plus probablement un cerf et on parla alors de néolithique. Mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque les méthodes actuelles de datation absolue n'existaient pas.

Les spécialistes français et étrangers se divisèrent en glozéliens et antiglozéliens, aussi acharnés les uns que les autres, certains glozéliens, déçus dans des ambitions qui n'étaient pas purement scientifiques, se transformant d'ailleurs en antiglozéliens enragés. L'un et l'autre camp comptait parmi ses membres certains des plus illustres préhistoriens et protohistoriens de l'époque et n'hésitait pas à utiliser, pour essayer de triompher, les procédés les plus vils et à traîner les autres en justice.

Accusations

M. Emile Fradin est accusé de faux : on peut pourtant se demander comment un jeune campagnard, fort intelligent et curieux certes, mais ignorant alors tout de l'archéologie, aurait pu fabriquer toutes ces pièces et toutes ces inscriptions. Il est aussi accusé d'escroquerie pour faire payer 4 francs aux visiteurs de son musée : comme s'il obligeait les gens à venir chez lui !

M. Fradin est poursuivi. Il gagne ses procès. Mais il a toujours été profondément blessé d'avoir été traité de faussaire. Il a obtenu une première satisfaction en 1974 : des datations par thermoluminescence (1) faites au Danemark, en France et en Grande-Bretagne ont donné, pour vingt-sept des objets de céramique de Glozel, des âges allant de 700 avant Jésus-Christ à... 1749 après Jésus-Christ, la très grande majorité des pièces ainsi datées étant antérieures à 250 après Jésus-Christ

Certaines datations au carbone 14 d'os façonnés ou gravés ont même attribué à ceux-ci un âge de dix-sept mille ans avant Jésus-Christ, mais cette dernière datation est très controversée, et de toute façon le carbone 14 ne peut dater les gravures

L'« affaire » de Glozel avait déclenché de telles passions, de tels comportements, que l'autorisation de nouvelles fouilles (toute fouille est soumise à autorisation, même sur un terrain privé, depuis la loi du 27 septembre 1941) a toujours été refusée. Pour la première fois cette année, une autorisation a été accordée, mais pas pour Glozel même. Le site éponyme, en effet, est bouleversé : dans les années 20, les fouilles se faisaient sans la rigueur qui est de règle actuellement. Une dizaine de sites satellites étant connus dans la région et n'ayant jamais été fouillés, l'un d'entre eux, celui de « Chez Guerrier », a été choisi.

Précautions

En mai et juin derniers, des mesures magnétométriques ont été faites sur ce site vierge, de façon que les anomalies ainsi décelées guident les fouilleurs. Le but des fouilles de cette année est surtout d'établir une stratigraphie précise des couches archéologiques.

En outre, l'autorisation de fouilles est accompagnée de prescriptions strictes. D'abord, le travail sera fait sous le contrôle d'une commission scientifique de quatre experts spécialistes respectivement de la préhistoire récente, de la protohistoire, du gallo-romain et du Moyen Age, c'est-à-dire des quatre périodes qui semblent être représentées à Glozel.

Ensuite, les fouilles seront menées sous la surveillance constante du conservateur des Antiquités préhistoriques d'Auvergne, qui connaît très bien le passé de la région. En outre, les analyses et les publications seront faites avec l'accord de la commission scientifique. Enfin, les résultats seront publiés dans la presse scientifique française.

Pour les signes inscrits sur une soixantaine de tablettes, des études de linguistique et des analyses philologiques et sémiotiques vont être faites. On distingue une bonne centaine de signes différents, ce qui fait penser à une écriture syllabique plutôt qu'à une écriture alphabétique. Ces signes ont une certaine ressemblance avec les écritures protohistoriques ibériques du septième siècle avant Jésus-Christ. Ces écritures ibériques — qu'on ne sait pas déchiffrer — semblent faites d'emprunts à divers alphabets, dont l'alphabet grec, qui est lui-même dérivé de l'alphabet phénicien.

YVONNE REBEYROL.

(1) La thermoluminescence, fondée sur le fait qu'un minéral cristallin (quartz, feldspath, etc.) chauffé à 400 °C émet une quantité de lumière qui est fonction du temps pendant lequel ce minéral a été soumis à l'irradiation venant des éléments radio-actifs naturels environnants et aussi des rayons cosmiques. Les céramiques contiennent des minéraux cristallins dans lesquels la cuisson de fabrication a effacé toute trace des irradiations antérieures à cette cuisson. Pour la datation d'une céramique par thermoluminescence, on chauffe un minuscule échantillon de cette céramique et la quantité de lumière émise permet de connaître avec une bonne approximation le temps écoulé depuis la cuisson. Mais il faut connaître d'abord la radioactivité naturelle du minéral matière première et celle du sol où l'objet à dater a été enfoui. Le temps écoulé à mesurer par cette méthode ne peut excéder quelques centaines de milliers d'années.

MÉDECINE

La musique comme thérapie

La musique peut-elle guérir ? Elle contribuerait, dans certaines circonstances, à faciliter certaines thérapeutiques.

Les enfants autistiques voient leur état amélioré par... une sonate de Bach. La musique est bénéfique pour des accouchées, les clients des dentistes, les toxicomanes, les comateux et les schizophrènes, s'il faut en croire les orateurs récemment réunis à Paris à l'occasion du congrès mondial de musicothérapie (1). Ce congrès a réuni cinq cents spécialistes sous la présidence du docteur Pierre Pennec, psychiatre au centre hospitalier spécialisé de la Roche-sur-Yon (Vendée).

La musicothérapie, utilisation du son, du rythme et de la musique s'est affirmée comme une approche psychothérapeutique. Elle concerne des malades pour lesquels les techniques de soins existantes se montrent insuffisantes, voire dépassées. Son champ d'application est assez vaste. Ainsi, selon le docteur Christian Phéline (Orléans), les stimulations, auditives en particulier, facilitent les phénomènes de plasticité cérébrale et accélèrent l'éveil chez les patients plongés dans le coma.

Il peut paraître paradoxal, aussi, de conseiller la musique aux sourds. En fait, les surdités totales sont rares, et il s'agit bien souvent de surdités partielles. Des restes auditifs laissent subsister une sensibilité à la musique dont les fréquences ont un spectre plus étendu que les fréquences habituelles de la conversation. Pour Mme Nadir Cervellini (Brésil), la musique a toujours été utilisée chez des enfants déficients auditifs comme moyen menant à l'acquisition de modèles rythmiques ou à l'amélioration de l'intonation de la voix. Tout comme l'éveil sonore, chez les enfants autistiques, elle permet une rééducation psychomotrice. La musique devient alors médiateur de la relation.

Le docteur Maurice Gabai (Nice), stomatologue, parle plus volontiers de détente psychomusicale que de « musicothérapie », qui a pour lui une trop grande connotation psychiatrique. Il utilise la musique, ce qui lui permet de diminuer les doses d'anxiolytiques et d'anesthésiques : les malades, fixant leur attention sur quelque chose d'agréable (une musique qu'ils aiment, qu'ils ont choisie), oublient en partie la douleur.

D'aucuns contestent néanmoins la valeur de cette musicothérapie.

M. Michel Milone (psychanalyste, professeur de chant), va jusqu'à publier dans le dernier numéro de la revue *Vecteurs « Les psy et nous »* (2) un article qu'il intitule « La musicothérapie : une imposture ». Il termine en disant *« ce n'est qu'une vogue de l'art-thérapie en général, pour des thérapeutes en mal d'outil-miracle »*.

En tout cas, pour le docteur Pennec, la musicothérapie recherche aujourd'hui son autonomie et *« le double patronage du secrétariat d'Etat à la santé et du ministère de la culture lui a en effet donné une reconnaissance officielle en tant que discipline thérapeutique »*.

Au-delà de ces résultats ponctuels, ce congrès marque une étape historique de la musicothérapie en France. Il a permis de souligner qu'un effort vers la théorisation de cette discipline, trop souvent empirique, a été entrepris. Il a aussi reconnu la nécessité d'élaborer la déontologie que requiert l'utilisation des sons sur les états affectifs.

F. B.

(1) Congrès organisé par l'Association française de musicothérapie, 40, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 280-34-33.

(2) Revue *Vecteurs*, n° 5 nouvelle série : *« Les psy et nous »*, juin-juillet-août 1983, rue du Presbytère, 31540 Saint-Julia. Prix : 25 F.

Rock et toxicomanie

Le docteur Michel Satonnet, psychiatre, et M. Pierre Bastide, musicothérapeute, ont étudié les rapports qui existent entre la drogue et la musique. Leur étude part d'une constatation. *« Nous étions frappés, disent-ils, par la persistance d'un discours musical chez le jeune toxicomane et inversement par l'importance des phénomènes toxicomaniaques chez les grands musiciens ou mélomanes. »*

Dans le centre d'accueil Joyeuse (1) à Joinville (Val-de-Marne), de jeunes toxicomanes choisissent d'utiliser la musique pour essayer de « s'en sortir ». Les jeunes drogués se laissent aller à l'improvisation sur l'instrument de leur choix (percussion et batterie sont très souvent choisies). Au début, on constate un défoulement dans cette musique proche du hard-rock, du jazz et du blues ; puis vient une demande de perfectionnement dans la technique (le plus souvent, ils n'avaient jamais joué d'un instrument).

Lorsqu'ils quittent le produit toxique, les pensionnaires peuvent retrouver des sensations fortes dans la création musicale. On passe alors à une toxicomanie musicale, moins nocive, plus sociable et légale !

Très souvent, après un épisode de musicothérapie, le jeune toxicomane désire s'acheter un instrument. C'est là que la musique, si elle n'est toutefois pas toujours susceptible de remplacer la drogue, devient... prothèse.

(1) Centre Joyeuse fondé par l'association Union pour la défense de la santé mentale, 17, bd Henri-Ruelle, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Culture

L'action culturelle est devenue l'enjeu d'une nouvelle bataille politique

Le parti socialiste poursuivra tout l'été et à la rentrée sa campagne contre l'attitude de l'opposition dans le domaine culturel là où les élus de celle-ci ont pris le pouvoir local à l'issue des élections municipales de mars dernier. Une réunion interne est également prévue au début octobre pour mettre au point une stratégie de reconquête dans les communes concernées.

Bien qu'il affirme ne pas vouloir généraliser, le P.S. estime que la droite se livre, dans un nombre croissant de villes où la gauche n'est plus majoritaire, à une *« reprise en main partisane de l'action culturelle »* qui s'accompagne de suppressions de subventions et de licenciements. Le P.S. cite en exemple le cas de sept communes : à Brest (Finistère), la convention avec la Maison de la culture a été dénoncée et la subvention à Radio-Brest-Atlantique supprimée ; les permanents de cette première radio libre bretonne ont été licenciés.

A Nantes (Loire-Atlantique), la municipalité a réduit de 29 % la subvention de la Maison de la culture. A Poissy (Yvelines), la subvention au Centre d'action culturelle a été réduite des deux tiers, cinq permanents et trois vacataires licenciés. A Saint-Etienne (Loire), ce sont le directeur de la Maison de la culture, d'une part, et la déléguée générale aux rencontres cinématographiques internationales de la ville, d'autre part, qui ont été licenciés.

A Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), le conseil municipal a dénoncé la convention avec la Maison de la culture et supprimé un poste du Fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire (Fonjep). A Suresnes (Hauts-de-Seine), la subvention au club Léo-Lagrange a été supprimée, les locaux devront être évacués en septembre prochain et deux permanents ont été licenciés. A Taverny (Val-d'Oise), enfin, la municipalité a démantelé l'Office municipal de la culture, ce qui a eu pour conséquence la suppression de neuf emplois, et licencié un éducateur de rue.

Le parti communiste partage, à ce sujet, le point de vue du P.S., ainsi que le dit, ci-dessous, M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône.

L'opposition renvoie ces accusations à la gauche en affirmant qu'il s'agit simplement, dans certains cas, de *« démarxiser »* l'action culturelle dans les communes que la gauche a perdues.

POINT DE VUE

Le feu de la revanche

Par GUY HERMIER (*)

LES faits sont connus. Dans les municipalités qu'elle vient de reconquérir, la droite n'a pas de tâche plus urgente que de s'en prendre avec brutalité aux établissements culturels et à leurs animateurs.

A Nantes, Brest, Saint-Etienne, Poissy, Tourcoing et bien d'autres villes encore, c'est la pratique des interdits professionnels, la chasse aux sorcières, les tentatives d'asservissement de la vie associative et culturelle qui sont devenues la règle. Partout, les nouveaux apprentis sorciers de la droite jouent avec le feu de la revanche.

N'en doutons pas ! Cette attitude craintive et hargneuse devant tout ce qui bouge, pense, crée comporte des risques graves pour la démocratie et la culture.

Graves pour la démocratie. Lorsque le maire U.D.F. de Saint-Etienne, au mépris de la convention qui lie la ville à l'Etat et contre l'avis de l'association qui gère la maison de la culture, licencie son directeur, Max Serveau, *que les maires R.P.R. de* Brest et de Nantes, par d'autres voies, font de même, cela porte un nom : les interdits professionnels.

On frémit en imaginant ce qu'il adviendrait si demain, par malheur, notre peuple donnait à la droite les moyens d'aller plus loin. Et je ne pense pas seulement à la vie culturelle.

Récemment, devant le club de l'Horloge, le sénateur R.P.R. Collet déclarait, à propos du projet de *« dénationaliser le système éducatif » : « Il faut préparer dans le secret des mesures radicales pour pouvoir surprendre l'adversaire »*, à la faveur de *« l'électrochoc potentiel du retour de la droite »*. Quelles mesures radicales les amis de M. Chirac préparent-ils contre les professionnels de la culture, les enseignants, les personnels de la fonction publique ? C'est aujourd'hui qu'ils sont en droit de le savoir.

Il faut donc, sans attendre, ramener à la raison démocratique ces premiers détachements de la droite qui cherchent à accoutumer l'opinion publique à ce que les méthodes éprouvées du maccarthysme l'emportent sur les libertés républicaines qui sont un trait de l'originalité française.

Pour la culture aussi, sa liberté, son développement, ces faits sont graves. Qu'on me comprenne bien. Il ne s'agit en aucune façon de vouloir imposer à la droite quelque modèle que ce soit. Dans les mairies qu'elle gère, *il lui revient de définir et de* mettre en œuvre une politique culturelle.

Or les mesures qu'elle prend ne visent pas à construire autre chose mais à détruire ce qui existe. Avec le démantèlement des maisons de la culture de Nantes, de Brest et de Saint-Étienne ou de plusieurs centres d'action culturelle, c'est tout un pan de la *« décentralisation culturelle »* qui est mis en cause. Des initiatives, parfois de portée internationale comme les Rencontres cinématographiques de Saint-Étienne, sont purement et simplement menacées de disparition. *C'est une part non négligeable* du tissu culturel français qui est ainsi déchiré.

Et puis, ce que veut la droite, c'est bannir, au profit d'une main-mise politique et tatillonne, l'idée toujours neuve de Jean Vilar selon laquelle il faut avoir le courage de confier la di*rection des équipements culturels à* des artistes et des professionnels de la culture. Ce qu'elle craint, c'est leur expérience, c'est l'autonomie de programmation, c'est l'incessant renouvellement, les audaces inattendues, dérangeantes de la vie artistique, sans quoi la liberté de création reste une pétition de principe.

Les communistes le savent de longue expérience. Dans les villes qu'ils administrent, ils ont plus appris du dialogue, de la confrontation, des contradictions qui naissent de la libre activité des artistes, des créateurs, *que de je ne sais quelle volonté de* régenter leur activité à partir de préoccupations politiques immédiates, même lorqu'elles sont infiniment plus légitimes, plus sociales, plus généreuses que celles de la droite. Sans ce courage de la création, il n'est pas de culture qui vaille.

La droite le sent bien, qui tente de donner le change. Le maire de Grenoble fait patte de velours avec Georges Lavaudant, et celui d'Avignon jure ses grands dieux qu'il ne touchera pas au Festival. Nous nous *en félicitons car le pire n'a jamais été* notre politique.

Mais nous n'avons pas la mémoire si courte que nous ayons oublié le temps, pas si lointain après tout, de la droite liguée contre *les Paravents* de Jean Genet, faisant retirer de l'affiche du T.N.P. *la Passion du Général Franco* d'Armand Gatti, ou se dressant, en 1968, avec, à sa tête, M. Jean-Pierre Roux — le nouveau maire d'Avignon, — pour exiger la mort du Festival de Jean Vilar. Ceux-là sont capables, si ce qui se passe dans les municipalités de droite n'était pas stoppé net, de remettre au goût du jour la pratique *« de la sébille et du cocktail Molotov »*, une conception de la création et de la culture normalisée.

Ce type de rapport entre l'art et la politique est inacceptable, dans n'importe quel pays au monde. C'est pour les communistes français, depuis longtemps, une affaire entendue. Mais il ne suffit pas d'en être convaincu pour les autres, encore faut-il imposer le respect de ces principes lorsqu'ils sont mis en cause, par qui que ce soit, chez nous. Rien ne serait plus grave que d'accepter l'arbitraire et la censure dans la vie culturelle sous prétexte qu'ils sont l'œuvre de la droite.

Les manifestations de Nantes et de Saint-Etienne, les prises de position des partis de gauche et du ministre de la culture, les appels lancés par la Société des réalisateurs de films et, à Chaillot, à l'initiative d'Antoine Vitez, par nombre de créateurs et de professionnels de la vie culturelle et artistique, ont donné le signal de la riposte.

Elle peut et doit encore s'élargir. L'enjeu est, en effet, de taille. L'offensive spectaculaire contre le secteur *culturel n'est pas isolée. La* droite, dans ces municipalités, remet aussi en cause des centres de santé, des programmes H.L.M. ; elle asphyxie la vie associative ; elle va même jusqu'à débaptiser des rues Salvador-Allende ou Pablo-Neruda.

« Ville par ville regagnons la France », telle était l'ambition, d'ailleurs déçue, de la droite lors des élections municipales. Aujourd'hui, elle fait de ses municipalités autant de « contre-pouvoirs » afin d'empêcher que les acquis positifs du gouvernement de la gauche *ne s'inscrivent* durablement dans la réalité française. Cette ambition est à long terme. En cherchant, par exemple, à compromettre, à travers le renoncement à l'Exposition universelle, le bicentenaire de la Révolution française, ce sont, à l'évidence, les racines *mêmes de la République que la droite* veut atteindre.

Sans rien ignorer des débats, des problèmes, que suscite la mise en œuvre d'une politique culturelle nouvelle, il est urgent de comprendre que s'opposer aux mauvais coup de la droite ce n'est pas seulement préserver des acquis, résister, mais déjouer son plan d'ensemble visant à paralyser, à désespérer, les acteurs nécessaires d'un changement qui ne se construit pas en un jour, certes, mais chaque jour.

(*) Député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., chargé des intellectuels, de la culture et de l'enseignement.

UN ENTRETIEN AVEC LE NOUVEAU DÉLÉGUÉ NATIONAL DU R.P.R.

« Le pouvoir doit aider la culture mais ne rien lui imposer »

nous déclare M. Jean-Claude Groshens

En nommant le 29 juin dernier *M. Jean-Claude Groshens* délégué national du R.P.R. aux affaires culturelles, le président du mouvement, M. Jacques Chirac, a voulu souligner l'importance qu'il attache au développement de l'action de son parti dans ce secteur. M. Groshens est, en effet non seulement un homme de culture, mais un spécialiste reconnu en matière d'affaires culturelles. Cet agrégé des facultés de droit, ancien recteur de Nancy et de Lille, fut directeur du cabinet de M. Michel Guy au secrétariat d'Etat à la culture (1974-1976), puis directeur du livre (1976-1980) avant de devenir président du Centre Georges-Pompidou. Dans ses nouvelles fonctions, rue de Lille, il aime à se référer à la recommandation faite par M. Chirac aux nouveaux maires R.P.R., que celui-ci avait réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, le 10 mai dernier, de *« se montrer généreux dans les domaines sociaux et culturels afin de prouver leur capacité à mieux faire que les socialistes et les communistes »*. Il se réfère aussi au *« développement de la qualité et de la diversification culturelle »* conduite dans la capitale.

Depuis sa prise de fonctions, les appels multiples qu'il a reçus d'élus locaux R.P.R. démontre assez, dit-il, que l'action culturelle des municipalités désormais dirigées par l'opposition correspond à un besoin réel. M. Groshens admet que certaines *« maladresses »* ont pu être commises par quelques nouveaux élus, mais il affirme que *« les socialo-communistes ont très rapidement fait monter ces poussées de fièvre pour les exploiter habilement sur le plan politique dans le cadre d'une statégie totalitaire »*. Il poursuit : *« La gauche, en s'emparant de comportements mineurs, a cru trouver ses martyrs. Elle se place ainsi ouvertement dans une récupération idéologique de la culture. »* M. Gros- hens explique que cette attitude découle de l'interprétation, qu'il conteste, selon laquelle *« la maîtrise du pouvoir culturel est la garantie du maintien du pouvoir politique »*. Selon cette analyse, chère au théoricien communiste italien Antonio Gramsci et reprise en France par le courant de pensé de la nouvelle droite, il est nécessaire pour la gauche *« d'acquérir, puis de conserver, le monopole de l'expression culturelle »*. C'est pour cela, d'après M. Groshens, que la gauche s'efforce de « culpabiliser » l'opposition aux yeux de l'opinion publique en mettant en valeur quelques incidents mais *« en se gardant bien de reconnaître ce qui se passe bien dans l'immense majorité des cas »*. L'ancien recteur reconnaît que, bien souvent, les nouveaux élus appartenant à l'opposition ont découvert *« l'aspect caché des problèmes culturels avec une certaine naïveté »*.

En ce qui concerne les maisons de la culture, M. Groshens estime, par exemple, que, *« là où elles sont dirigées par de vrais professionnels, ça marche bien, mais qu'il y a forcément des problèmes là où les animateurs sont plutôt des idéologues politiques »*. Il demande : *« Allez voir si, dans certaines municipalités socialistes ou communistes, on accepte des animateurs qui ne sont pas des militants de gauche ! »* Et il cite plusieurs villes conquises par l'opposition en mars dernier où les responsables culturels anciens sont toujours en place, comme Grenoble, Avignon, Cannes, Orange, en minimisant les changements intervenus ailleurs.

Quant à l'action culturelle du R.P.R., M. Groshens pose comme principe que *« le pouvoir politique ne doit pas récupérer la culture. Il doit l'aider, mais ne rien lui imposer »*. Son parti présentera à l'approche des élections un *« projet culturel s'inspirant du principe de la liberté de création et d'expression »*.

Pour le moment il estime que le rôle d'une formation d'opposition doit être surtout de dénoncer l'action du pouvoir. *« Nous n'avons*, affirme-t-il, *aucun complexe à avoir envers ceux qui veulent faire de la culture leur chasse gardée. Contrairement à ce que croit M. Jack Lang la culture n'est pas une chose que l'on enrôle, que l'on administre, la culture ce n'est pas d'abord un ministère. »*

Pour M. Groshens l'opposition doit *« enregistrer le décalage qui se creuse entre les promesses de M. Mitterrand et ses réalisations, l'incohérence qui s'accentue entre des ambitions creuses et l'austérité de l'état de rigueur »*. C'est ainsi que son septicisme s'accroît quant aux chances de réalisation effective de tous les grands projets culturels prévus à Paris par l'État.

En conclusion, M. Groshens estime que l'attitude politique et idéologique adoptée par le gouvernement en la matière met en cause, en réalité, *« l'universalité de la culture »*. Et il affirme qu'en ce domaine, selon une expression de M. Chirac, *« seule la médiocrité n'est pas tolérable »*.

ANDRÉ PASSERON.

L'ÉPOPÉE D'ABEL GANCE, AU PALAIS DES CONGRÈS

Ovation pour le vrai « Napoléon »

Présenter les 22, 23 et 24 juillet, dans le grand auditorium du Palais des congrès, la version originale du *Napoléon* d'Abel Gance, reconstituée par Kewin Brownlow (cinq heures treize minutes de projection, avec accompagnement d'orchestre et trois entractes : voir *le Monde* du 24 juin), *c'était risqué.* Chaleurs d'été, fin de semaine, départs en vacances : y aurait-il suffisamment de spectateurs pour que l'entreprise ait du succès ? Le personnel de la Cinémathèque française (dont les archives ont fourni une bonne part de cette reconstitution, la plus proche du film de 1927) et Georges Cravenne, organisateur général, y croyaient. Il *est donc bien* vrai que la foi soulève les montagnes.

Vendredi, la salle, qui comprend près de quatre mille places, était pleine, de haut en bas. La location pour le samedi et pour le dimanche dépassait, déjà, l'espérance minimum. On refusera sans doute du monde, en fin de compte. Le triomphe de la séance d'inauguration va vite se répéter, de bouche à oreille.

Ce ne fut pas un événement « parisien », mais populaire. Peu d'invitations avaient été lancées, il n'y eut pas de discours officiel. Les personnalités : Constantin Costa-Gavras, président de la Cinémathèque, André-Marc Delocque-Fourcaud, directeur général, Pierre Viot, directeur *du Centre de la cinématographie*, Claude Lelouch, Nelly Kaplan, Claude Makowski, Jean Mitry, Jean-Claude Brialy, Marie Dubois, Bertrand Tavernier, d'autres visages connus, cinéastes ou acteurs, se fondaient dans la foule. France Roche réalisait un reportage pour Antenne 2 ; pendant les pauses, Jean Dréville racontait ses souvenirs de 1927.

Attentif, chaleureux dès le début, le public ne diminua pas en cours de projection. Il était là pour le plaisir. On sentit, très vite, une atmosphère d'enthousiasme qui ne cessa de croître jusqu'à l'ovation finale, extraordinaire, saluant à la fois le vrai film de Gance et les quarante-huit musiciens du concert Colonne ayant exécuté la musique adaptée par Carl Davis, qui dirigeait lui-même l'orchestre. Il eut droit à dix rappels au moins.

Qu'on ne vienne pas parler d'élitisme. Ce *Napoléon*, déjà présenté au Havre les 13 et 14 novembre 1982, vient, tout simplement, de conquérir les amateurs de grand cinéma, de retrouver la splendeur et la gloire qu'avait voulu lui donner son créateur. Depuis cinquante ans, on en connaissait seulement, au hasard de diverses reprises et nouveaux montages, les « morceaux de bravoure » telle cette tempête à la Convention parallèle à la tempête dans laquelle Napoléon, qui n'est encore que le jeune Bonaparte, s'enfuit de Corse en barque.

De l'école militaire de Brienne à l'entrée du général impétueux, en Italie, à la tête d'une armée de « gueux », le film a repris sa construction alternant scènes épiques et moments intimistes, mouvements de foule et repos du guerrier en famille, remous révolutionnaires et *coquetteries de salon d'où sortira le* mariage expéditif avec Joséphine de Beauharnais, batailles et intrigues politiques.

Les idées de Gance sur un « chef » reprenant à son compte la Révolution française naufragée dans les excès de la Terreur, pour la répandre à travers le monde, en commençant par l'Italie, deviennent au cinéma, par le mélange d'un lyrisme exacerbé et d'un réalisme descriptif, par le sens de la durée historique, de l'antithèse drame-comédie, sublime-grotesque, l'équivalent d'un roman de Victor Hugo. Comparaison souvent faite *mais ici justifiée par tous* les éléments narratifs et visuels. En contrepoint de la montée de Bonaparte, la jeune fille Violine (Annabella) issue du cuisinier de Brienne incarne le rêve populaire et la dévotion amoureuse entretenue en secret. Violine méritait Napoléon plus que Joséphine, la créole habile à jouer de l'éventail et du regard troublant de Gina Manès.

On ne refait pas l'Histoire. Gance, pourtant, l'a menée à sa façon. C'est lui, plus encore que l'acteur Albert *Dieudonné à jamais marqué par le* rôle, qui s'est pris pour Napoléon en dirigeant, sous la pluie, dans la boue, au cours d'une stratégie dont lui seul était sûr, l'attaque des redoutes anglaises de Toulon. C'est sa conception de l'érotisme qui donne un aspect aussi singulier au « bal des victimes » d'après Thermidor, où s'exhibent, demi-nues, sous une pluie de pétales de roses, les trois déesses : Mme Tallien, Mme Récamier et Joséphine.

On n'en finirait pas de dire tout ce qu'on découvre aujourd'hui dans ce « film de l'avenir » habité par le génie. Et l'on avait oublié le rôle primordial de la musique d'accompagnement à l'époque du cinéma muet. Carl Davis a synchronisé d'une façon stupéfiante, sur les images et le rythme du montage, une partition où passent des accents beethovéniens, mozartiens, où *la Marseillaise, le Chant du départ* et autres musiques d'époque auxquelles s'ajoutent les propres thèmes inventés par le compositeur-chef d'orchestre, suivent et renforcent l'élan de l'écriture cinématographique.

Il fallait aussi faire *entendre* Gance. Les vingt minutes finales de mise en scène en triptyque (l'ancêtre du Cinérama) sur écran gigantesque, conjuguent deux apothéoses admirables ; les variations d'images en trois morceaux, la symphonie musicale. L'enthousiasme jaillit, spontanément, d'une salle électrisée, transportée.

Il ne faut pas rater cela pour un empire. Gance a été applaudi à l'écran dans son rôle de Saint-Just. Sa fille, la veuve d'Albert Dieudonné, quelques comédiens ayant joué dans le film, sont montés sur scène, avec Kewin Brownlow et les bravos n'en finissaient pas. La Cinémathèque française peut être fière. Grâce à elle la France a largement rattrappé son « retard » sur la renaissance de *Napoléon*. Et chacun aura pensé aux deux grands absents de ce triomphe : Abel Gance et Henri Langlois, vous savez, celui qui cachait les bobines de films sans en prendre soin !

JACQUES SICLIER.

Éternel retour à Avignon

La rumeur disait qu'un bon spectacle off se donne dans un restaurant-théâtre, Le Chien qui fume, à 14 h 30. Horaire pratique : l'après-midi reste libre. A l'adresse indiquée, malgré la chaleur, une petite foule et des gens font déjà la queue à l'intérieur où les murs sont *décorés de photos, de masques* genre commedia dell'arte. Les masques sont à vendre, c'est écrit sur une pancarte. On attend le long des tables, on essaie de ne pas voir les restes de riz dans les assiettes et les tranches de melon grattées jusqu'à l'écorce. Le public est jeune, parle *du rock d'Andrew More pas loin* d'ici : *« Alors tu vois, pas vraiment* hard, *plutôt* punk. »

On avance lentement, on traverse un couloir, une première salle avec des fauteuils rouges, un piano (il y a une dizaine de spectacles à toutes les heures au Chien qui fume). On *arrive dans une sorte de grange* assez vaste, trop haute, avec des gradins. La scène est une estrade, le décor une palissade et des caisses de bois entassées que deux comédiens et une comédienne déguisés en clochards, visages passés au blanc, nez de clown, débarrassent en sautillant *avec des gestes* piqués au burlesque qui passe à la télévision dans les histoires sans paroles.

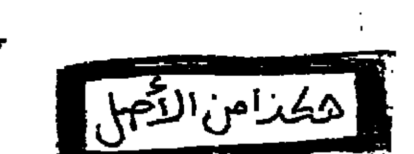
A eux trois, ils forment le Théâtre écarlate. Leur spectacle s'appelle *la Brasse à l'envers*. Il n'est pas nouveau comme en témoignent les élogieux extraits de presse affichés dans la rue. On peut même dire qu'il date. Voilà bien longtemps que je n'avais pas eu l'occasion de voir ce genre de cabaret didactique démontrant sans rigueur la manière dont se pratiquent l'exploitation de l'homme par l'homme, le commerce, la concurrence, la publicité, etc.

Les comédiens ne sont pas mal. Ils sont jeunes, apparemment de la même génération que leur public. Alors, comment peuvent-ils se contenter d'une forme et d'un discours aussi usés ? Ce n'est pas de la paresse d'esprit, c'est de la méconnaissance. Il y a beaucoup à faire pour que *« tout le monde ait accès à la culture »*, pour que se réalise le rêve.

COLETTE GODARD.

■ Le futur musée d'Orsay, consacré au dix-neuvième siècle, va enrichir sa collection photographique grâce à un don de la Fondation Kodak-Pathé. Le musée Kodak, créé en 1960 avec l'acquisition de la collection de l'Américaine Thérèse Bonney, reporter, restait peu accessible au grand public. Le musée d'Orsay devrait favoriser la connaissance de ces œuvres, tandis que le musée Kodak conservera la collection d'appareils.

■ Le photographe Willy Ronis vient de signer l'acte par lequel il fait don de l'ensemble de son œuvre à l'État français. Plus de quatre-vingt mille négatifs doivent être confiés à la direction du patrimoine et conservés au fort Saint-Cyr, dans les Yvelines. En un premier temps, trois cents épreuves ont été données. Elles permettront de réaliser en 1984 une rétrospective de l'œuvre de ce solitaire né à Paris en 1910, qui a débuté dans la profession avec un reportage sur les grèves aux usines Citroën en 1936.



Paris / programmes

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Sam. : 20 h 30 ; dim. : 14 h 30 et 20 h 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !*

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : George Dandin.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h : mat., dim. 15 h 30 : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) sam. 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 30, mat. dim. à 15 h. : la Bonne Femme aux camélias ; sam. 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-61), sam. 21 h : Play it again, Sam.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. Sam. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. sam. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, Dim., 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 17 h. : Folies d'opérettes (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam. 20 h 15 : les Pieds dans les poches ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam. 20 h 30, Dim. 18 h : Histoires déconcertantes ; sam. 22 h 15, dim. 16 h : Et toi la grande...

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

La danse

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam.-dim. 20 h 30 : Cie Barkane.

MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim., à 21 heures : les Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15), sam. 15 h : Ecole nationale du cirque (dern.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam.-dim. à 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Sam. : Mairie du Ve, 18 h 30 : Soirée H. Dutilleux ; Bateaux-Mouches, 15 h 30 : Y. Uyama, M. Bouvard (Frescobaldi, Scheidt, Bach...) ; dim : Château de Maisons-Laffitte, 17 h 30 : N. Spieth (Dieupart, Rameau, Boismortier...).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Dim., 21 h 30 : le Contre mode d'emploi ; sam., 20 h 15 : la Folle envie ; à 22 h : Robinson Crusoe and Company ; dim., 20 h 15 : Historia de un amor ; à 22 h : Je, François Villon ;

IIe Juillet musical de l'escalier d'or (523-15-10)

Sam., 19 h : O. et Cl. Delangle (Schumann, Gotkovsky, Denisov ; 21 h : F. Bobey.

Samedi 23 – Dimanche 24 juillet

Les concerts

SAMEDI 23

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : J. Beillard.

DIMANCHE 24

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : M. Guyard (Bach, Vierne, Buxtehude...).

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 23.

NOTRE-DAME, 14 h 30 : Amherst College Glee Club, dir. : B.G. McInnes ; 17 h 45 : P. Eben.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J. Begin (Marchand, Grigny, Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 23 JUILLET

17 h, la Fille Rosemarie, de R. Thiele ; 19 h, Two o'clock courage, de A. Mann ; 21 h, Margin for error, de O. Preminger.

DIMANCHE 24 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Mystère Saint-Val, de R. Le Henaff ; 17 h, Pampa Barbare, de H. Fregonese et L. Demare ; 19 h, Born to be bad, de N. Ray ; 21 h, Meet me at the fair, de D. Sirk.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 23 JUILLET

17 h, A tombeau ouvert, de R. Thomas ; 19 h, Tourments, de L. Bunuel ; 21 h, Ulysse, de J. Strick.

DIMANCHE 24 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Pollyana, de P. Powel ; 17 h, la Maison des secrets, de G. Green ; 19 h, Racines, de B. Alazraki ; 21 h, les Jeux de l'amour, de Ph. de Broca.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

ESCROC, MACHO ET GIGOLO (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES (Fr.) : Arcades, 2e (233-44-58).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (H. sp.) (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES FILMS NOUVEAUX

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION, film germano-austro-français de Herbert Vesely. (V. all.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Berlitz, 2e (740-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (543-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLICS DE CHOC (**), film français de Jean-Pierre Desagnat. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-94) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL, film américain de Steve Carver. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

PSYCHOSE II (**), film américain de Richard Franklin. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Y A-T-IL UN PIRATE SUR L'ANTENNE, film français de Jean-Claude Roy : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Ciné Beaubourg, 8e (271-52-36) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

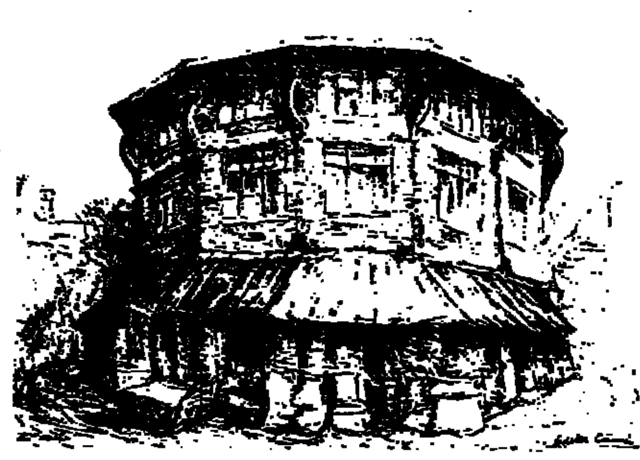
A signaler, d'Abel Gance :

NAPOLEON, vers. intégrale sur triple écran. – Au Palais des congrès, à 16 h 30.

France / Paris-région

ODETTE CAMP A CARNAVALET

Dessins de mémoire



« La ruche », rue de Dantzig (15e).

Paris canicule, c'est Paris harassé de chaleur, oublieux de son appétit de labeur ; c'est une foule qui demande grâce, à l'affût du moindre coin de fraîcheur, du moindre souffle d'air. Les plus nombreux, sans imagination, retrouvent le chemin des berges de la Seine, d'autres les frondaisons des parcs et jardins. Plus rares sont ceux qui se souviennent des hautes cours ombragées des hôtels du Marais.

Parmi ceux-ci, il en est un dont la douceur de l'air et le calme des jardins enthousiasmaient déjà Mme de Sévigné au XVIIe siècle : *« Dieu merci, nous avons l'hôtel Carnavalet. C'est une affaire admirable : nous y tiendrons tous et nous aurons le bel air ; comme on ne peut pas tout avoir, il faut se passer des parquets et des petites cheminées à la mode ; mais nous aurons du moins une belle cour, un beau jardin et de bonnes petites filles bleues qui sont fort commodes. »*

Les « bonnes petites filles bleues », des religieuses voisines, n'œuvrent plus aujourd'hui à l'entretien de l'hôtel et ont laissé la place à des femmes, en bleu elles aussi, qui arborent le blason de la capitale puisque Carnavalet est devenu musée de la Mairie de Paris. Mais « la Carnavalette », comme aimait dire la femme de lettres, n'a rien perdu du caractère de sa propriétaire d'antan. Témoin de l'esprit de Paris, de son histoire, de ses histoires, elle abrite, bazar hétéroclite, petites et grandes œuvres, souvenirs de la vie des plus grands et des plus humbles.

En 1980, le musée s'est enrichi d'une donation de quarante dessins d'Odette Camp, qu'elle avait elle-même rassemblés sous le titre « Paris disparu ». Née à Marseille en 1909 et morte soixante-dix ans plus tard, Odette Camp n'était jusqu'à aujourd'hui connue que d'un public très restreint. L'exposition de ses dessins parisiens exécutés de 1955 à 1979 devraient la rendre plus familière au grand public.

Après avoir peint à l'huile des paysages méditerranéens puis bretons, elle s'est depuis 1955 consacrée entièrement au dessin, et tout particulièrement à Paris. Délaissant les crayons ou les fusains, elle a fait la découverte de l'encre de Chine et de petits bâtonnets de bois, technique originale qui lui a permis de rendre en l'inventant une capitale très noire et très blanche, un Paris de pierre en clair-obscur.

On ne retrouve ici rien du Paris cliché des guides et magazines, rien du Paris clinquant des boulevards et des avenues. C'est le Paris de toujours, enfoui dans les faubourgs, caché derrière les murs épais, auquel s'est attachée l'artiste. Avec l'exactitude de l'enquêteur minutieux, elle a mené sa reconstitution de main de maître, de son trait le plus fin pour le quai de la Marne dans le dix-neuvième arrondissement à son trait le plus fort, le plus gras, pour les hauts murs noirs de la rue des Jardins-Saint-Paul.

Un beau jour, on démolit le viaduc d'Auteuil. Elle est là qui suit avec tendresse la disparition des piles du pont. Rue Vilin, dans le vingtième arrondissement, elle saisit de ses bâtonnets un hôtel cerné d'escaliers avant que le vent de la modernité ne l'emporte.

Le Paris industrieux, celui des ateliers, n'échappe pas non plus à l'œil d'Odette Camp. D'abord, les maisons d'édition, comme celle du passage Saint-Sébastien, ou les imprimeries, comme celle du passage des Singes ; la boutique d'un « tapissier-sommier-ébéniste », rue du Grenier-sur-l'Eau, une fabrique de tricots, rue Baudricourt, un émailleur au four, place Saint-Blaise...

Discrètement, au détour d'un dessin, Odette Camp rejoint le bataillon de ceux qui contestent la rénovation abusive de la capitale. Sur le mur d'un immeuble condamné à la démolition, rue des Jardins-Saint-Paul, elle remarque un slogan : « ...logement, pas d'expulsion sans relogement ».

Un de ses derniers dessins s'attache aux contours d'une petite maison de la rue de Romainville. Pierres apparentes, étage biscornu, grille de bois, arbre noir et nu, le rêve est là qui surprend, bouleverse ; c'est le Paris du cœur des Parisiens qui resurgit, celui de la simplicité, de la modestie. L'œuvre d'Odette Camp est précieuse, irremplaçable. Mémoire tranquille et dense, ses dessins sont devenus indispensables.

OLIVIER SCHMITT.

★ Odette Camp, « Paris disparu », musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Jusqu'au 28 août.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Les amateurs de ventes aux enchères, qui n'ont pas encore quitté la région parisienne, peuvent bénéficier des dernières ventes de fin de mois ; comme de nombreux marchands et amateurs ont déjà pris le large, ceux qui restent ont de bonnes chances de tirer profit de la mollesse des enchères.

A Versailles, dimanche 24 juillet, à 14 h 15, deux ventes aux Chevau-Légers : céramiques, meubles, objets d'art, à l'hôtel ; argenterie et bijoux à la galerie. A l'Isle-Adam, meubles et tableaux anciens.

Toujours le 24 juillet, tableaux modernes et de l'école de Barbizon à la salle des fêtes de Barbizon, à 14 heures, avec M. Claude Marumo, expert.

Au château de Bourron-Marlotte (à 7 kilomètres de Fontainebleau), meubles et objets d'art. A Bordeaux-en-Gâtinais, près de Beaume-la-Rolande (90 km au sud de Paris) : bel ameublement rustique. Peintres anciens à Provins.

Deux ventes à Nogent-le-Rotrou : le matin (à 10 heures), gravures, dessins, tableaux ; l'après-midi (14 heures), meubles, tableaux, argenterie.

Dans un plus large rayon en direction de la Normandie, signalons des bijoux, meubles et tableaux aux Andelys. Des bijoux et bibelots à Fécamp. Des dentelles et de l'argenterie à Granville. Des meubles normands à Vire.

Au-delà de ce week-end, une belle vente classique à Morlaix le lundi 25 juillet, à 14 heures : meubles d'époque, de style et rustiques ; argenterie, bijoux, faïences de Jersey.

Enfin, à l'Hôtel Drouot, le lundi 25 juillet, à 14 h 15, Mes Libert et Castor liquident, si l'on peut dire, le stock de vins (volnay et bordeaux), de vieux champagnes (Pol-Roger et Pommery 1952), ainsi que des apéritifs et alcools (expert, M. de Clouet). De beaux meubles dix-huitième et dix-neuvième siècle, provenant d'un château, promettent d'intéressantes acquisitions sous le marteau de Me Hoebanx.

D'autres ventes courantes ont lieu jusqu'au 27 juillet, à l'Hôtel Drouot, qui fermera ses portes pour les vacances jusqu'au lundi 12 septembre.

France / Services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
De J. Antoine et J. Bardin, réal. G. Barrier.
Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.

21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimoda, A. Badel...
Cruauté « japonaise », humiliations, les mésaventures du grand buriné Blackthorne se poursuivent allégrement. Une saga bien réalisée, à l'américaine.

22 h 55 22, v'là le rock.
Emission de J.-B. Hebey.
Funky music avec M. Jackson, Earth, Wind and Fire, S. Wonder, M. Gay...

23 h 40 Journal.

23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Bon anniversaire Loulou.
Enregistré au Paradis Latin le 22 mars dernier.
Avec C. Aznavour, M.-P. Belle, A. Cordy, N. Croisille, S. Distel...

22 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Norvège.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE FR 3

20 h 35 Festival d'été : Avignon, Dernières nouvelles de la peste.
De B. Chartreux, par le Théâtre national de Strasbourg, mise en scène de J.-P. Vincent, avec Ch. Berling, T. Bosc, C. Bouchery...
Les tentatives insensées des hommes face à la peste qui, durant des siècles, a rempli d'effroi l'humanité occidentale.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Musiclub.
Grâce à la musique (1re partie). *Beethoven.*

FRANCE-CULTURE

17 h, Radio festival, en direct d'Avignon. Magazine : grands airs et hautes tensions ; paroles en actes : « Racine (s) », montage de textes de Racine ; voix off, avec J.-C. Bailly ; auto-stop.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

En direct de Marseille et d'Aix-en-Provence

20 h 30, Présentation du concert.
21 h 30, Concert (en direct du Théâtre du pavillon Vendôme) : *la Cenerentola*, de Rossini, d'après le conte de C. Perrault, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. R. Weikert. Avec L. Valentini-Terrani, J. Conwell, M. Damonte, R. Capecchi, D. Gonzales, L. Otey.
0 h, Nuit baroque et ancienne.

Dimanche 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h Série : Les chevaux du soleil,
d'après le roman de J. Roy, réal. F. Villiers (rediff.).

18 h Sports dimanche.

18 h 15 Les animaux du monde.

18 h 45 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : mission en Antarctique.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Les Révoltés du Bounty.
Film américain de L. Milestone (1962), avec Marlon Brando, T. Howard, R. Harris, H. Griffith, R. Haydn (rediffusion).
En décembre 1787, un voilier anglais part pour Tahiti afin de ramener des arbres à pain. Après un voyage difficile, la tyrannie du capitaine amène l'équipage à se révolter. Inspiré de faits authentiques, ce film, malgré la couleur, l'abondance de scènes spectaculaires et l'interprétation de Trevor Howard et Marlon Brando, ne vaut pas la magnifique première version de Frank Lloyd (1935), en noir et blanc.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Lettre aimée.
Emission de J.-F. Delassus.
Une lettre d'amour lue par un comédien.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17 h 25 Série : Madame le juge.
« Un innocent », réal. N. Trintignant (rediffusion).

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Bonjour M. Lewis.
de R. Benayoun.
Sketches, gags, extraits de films du grand comique américain.

21 h 35 Documentaire : La Renaissance : 1588, l'année charnière,
de Ph. Kohly.
La grande révolution de la Renaissance italienne dans l'art, l'imprimerie, l'économie...

22 h 25 La grande parade du jazz.
Jimmy Witherspoon Quartet.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 35 Pour les jeunes.

19 h 40 R.F.O. hebdo.

20 h Série : Benny Hill.

20 h 35 Série : Lignes de vie.
Simone et Jacqueline, une résolution.
Jumelles, Jacqueline et Simone — trait pour trait semblables — vivent ensemble depuis plus de cinquante ans. Blotties dans une maisonnette en rase campagne, elles mènent une existence hors de la réalité.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Fortune de septembre, d'O. Girard ; *Un garçon rouge*, de C. Lalande.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : **le Partage de Catherine.**
Film italien de L. Comencini (1965), avec C. Spaak, E.-M. Salerno, M. Michel, R. Cucciola, M. Miranda (v.o. sous-titrée. N.).
A Rome, une jeune fille, qui se fait passer pour hôtesse de l'air et étudiante, entretient des relations avec trois hommes ignorant, chacun, ce « partage ». Un jour, la supercherie se découvre. Comédie inspirée d'une pièce de Diego Fabbri, dans laquelle Comencini n'a pas réussi à passer de l'humour au drame comme le sujet semblait l'indiquer. A voir surtout pour Catherine Spaak.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Etude concert, de G. Pierné, par J.-Y. Thibaudet au piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Stanislas Rodanski ou le voyageur immobile.
20 h 40, Avignon : Soirée écritures, par M. Reverdy et J.-L. Graton.

FRANCE-MUSIQUE

En direct de Marseille.

21 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : musique ancienne, récital Esther Lamandier.
23 h 30, Fréquence de nuit : l'amour. Œuvres de Tuxedomoon, Liszt, Mozart ; à 0 h 5, quelques lettres de Flaubert pour une éducation sentimentale.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 25 JUILLET

— *M. Jacques Goddet*, directeur général du journal *l'Equipe*, sera l'invité de l'émission « Plaidoyer », de R.M.C., à 8 h 30, pour un bilan du Tour de France.

CARNET

Mariages

— **Roland ROMEYER**
et
Annie SAVOYE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 23 juillet 1983 à Heyrieux (Isère).

Décès

— Le général Raymond Coche,
Marie-Françoise et Patrick Radiguet de la Bastaie,
Claude-Marie et Bernard Villié,
Bruno et Geneviève Coche,
Bernard et Anne-Marie Coche,
Marie-Christine et Jean-Louis Farcy,
Bertrand et Catherine Coche,
Brigitte, Michel et Anne, Marie-Hélène, Isabelle, Pascale et Jean-Marie, Claire, Marc, Bruno, Eric et Christophe, Chrystel, Delphine, Renaud et Hortense, Olivier, François, Guillaume et Marion, Hélène, Raphaëlle et Alexandre, Aurélia et Vanessa.
Les familles Brue, Cécile, Rossier, Baschiera le Puil, Janon, Calvier, Lécuyer,
font part, dans la peine mais dans l'ESPÉRANCE, de l'entrée dans la VIE ÉTERNELLE, de

Mme Raymond COCHE,
née Edmée Chevalier,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et alliée,
au terme d'une longue épreuve, le 17 juillet 1983.
Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Arpajon et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Voiron.

« Tu seras avec moi en paradis. »
(Luc XXIII-43.)

Selon son désir une aide peut être adressée aux orphelins apprentis d'Auteuil. C.C.P. 1629-02 Y Paris.

Une messe sera célébrée ultérieurement dans sa paroisse à Grenoble et au Monétier-les-Bains.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Auguste-Gaché,
38000 Grenoble.
La Prairie, bâtiment C 2,
91290 Arpajon.

— M. et Mme Jean Chérioux,
ses enfants,
Mme Joëlle Chérioux,
M. et Mme Jean-Pierre Rochette,
M. Philippe Chérioux,
ses petits-enfants,
Antoine et Paul Rochette,
ses arrière-petits-enfants,
ont *la douleur de faire* part du décès, survenu le 21 juillet à Tours (Indre-et-Loire), de

Mme Eugène MOIGNARD,
née Alice Chérioux.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e, le lundi 25 juillet 1983, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

278, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— *Le laboratoire d'anthropologie de* l'université Bordeaux-I a la tristesse de faire part du décès du

professeur Raymond RIQUET,

survenu le 20 juillet.

Anniversaires

— Le 24 juillet 1982,

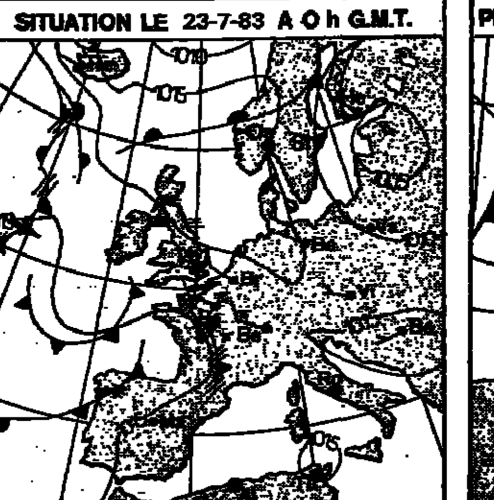
Benoît CAMAU
partait pour le grand voyage.
Il allait avoir treize ans.
Vous, ses amis, nos amis, gardez-lui une place dans votre mémoire.
Michel, Monique, née Romagnan, et Olivier Camau.
Tunis. Aix-en-Provence.

— A tous ceux qui les ont estimés et aimés, nous rappelons le souvenir de

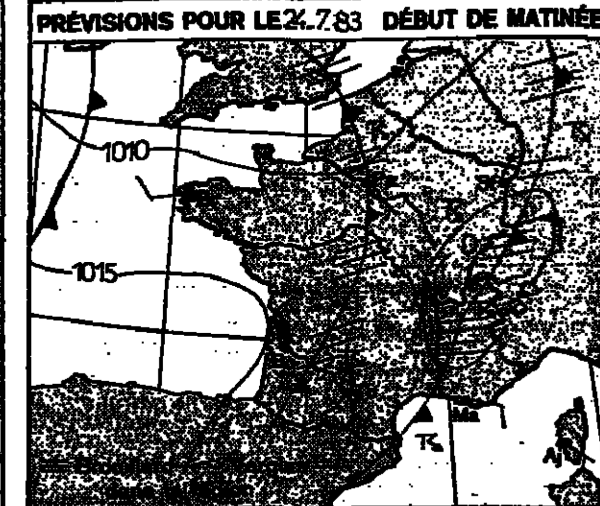
Octave MERLIER,
helléniste,
traducteur du Nouveau Testament,
fondateur de la collection
« Connaissance de la Grèce »,
ancien combattant 1914-1918,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
représentant secret
du général de Gaulle en Grèce
1940-1941,
déporté à Aurillac (Cantal)
sur l'ordre de l'amiral Darlan,
« Laurent » dans la Résistance
du Cantal (1943-1945),
ancien directeur
de l'Institut français d'Athènes,
professeur honoraire
de l'université d'Aix-Marseille,
membre correspondant
de l'Académie d'Athènes.
Son épouse,
Melpo MERLIER-LOGOTHETI,
fondatrice
du Centre d'études d'Asie Mineure.
Notre sœur,
Augustine MERLIER,
docteur en médecine,
externe des hôpitaux de Paris,
sociétaire
du Salon des indépendants.
Mlle Octavie Merlier, professeur honoraire,
4, rue Corvisart, Paris-13e.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-7-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.7.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le samedi 23 juillet à 0 heure et le dimanche 24 juillet à minuit.

La *situation dépressionnaire* tant au sol qu'en altitude engendre le passage de fronts froids successifs dont le caractère orageux a toutefois tendance à diminuer.

Dimanche, le temps sera encore chaud avec des orages sur la moitié est, puis le soir de la Méditerranée à l'Alsace. Le vent, de direction variable, présentera des rafales sous les orages. Ailleurs, le temps sera variable. Le soleil devra laisser une place aux développements nuageux. Quelques averses se produiront en journée près de la Manche, quelques ondées orageuses en soirée de la Bretagne au littoral atlantique avec du vent modéré d'ouest puis sud-ouest.

Les températures minimales seront de 15 à 17 °C de la Bretagne aux régions proches de la Manche, 19 à 22 °C sur les régions méditerranéennes, 17 à 19 °C ailleurs. Les maximales, en légère baisse, seront de 22 à 25 °C près des côtes occidentales, 32 à 35 °C sur les régions méditerranéennes, 23 à 27 °C ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 23 juillet à 8 heures : 1 013,8 millibars, soit 760,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 22 juillet au 23 juillet) :

Ajaccio, 33 et 19 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 26 et 17 ; Bourges, 34 et 17 ; Brest, 23 et 17 ; Caen, 30 et 16 ; Cherbourg, 25 et 15 ; Clermont-Ferrand, 38 et 18 ; Dijon, 34 et 19 ; Grenoble, 39 et 21 ; Lille, 29 et 17 ; Lyon, 39 et 22 ; Marseille-Marignane, 39 et 23 ; Nancy, 31 et 19 ; Nantes, 26 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 23 ; Paris-Le Bourget, 31 et 19 ; Pau, 25 et 18 ; Perpignan, 29 et 24 ; Rennes, 28 et 16 ; Strasbourg, 31 et 17 ; Tours, 32 et 16 ; Toulouse, 30 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

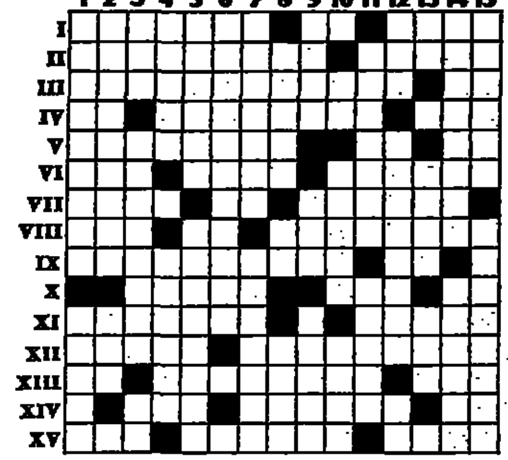
Températures relevées à l'étranger : Alger, 40 et 21 degrés ; Amsterdam, 26 et 15 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 27 et 14 ; Bonn, 30 et 14 ; Bruxelles, 29 et 16 ; Le Caire, 37 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 23 et 14 ; Dakar, 30 et 17 ; Djerba, 35 et 24 ; Genève, 34 et 20 ; Jérusalem, 30 et 16 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 27 et 17 ; Luxembourg, 30 et 17 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 18 et 11 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 36 et 19 ; Rome, 33 et 22 ; Stockholm, 22 et 14 ; Tozeur, 41 et 30 ; Tunis, 41 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3499

HORIZONTALEMENT



I. On la jette lorsqu'on a l'intention de s'en servir. Peut faire de l'effet. Sert à apprécier ou à se faire apprécier. — II. Dont la croyance ne va pas jusqu'à la confession. Petit bout de terre fertile pour la culture grecque. — III. Sont d'un genre à arriver dans la vie. Personnel. — IV. Elu d'une circonscription normande. Leur vice apparaît autant dans le cuir que dans le velours. Un coin de Provence. — V. Foyers pour des personnes handicapées. Possessif. Permet de s'offrir la figure des autres. — VI. Salutation distinguée. Sud d'une région chaude au Nord. Plus important pour l'homme que pour la société. — VII. Période de froid souvent précédée d'un orage. Personnel. Versements en liquide. — VIII. En outre. D'un auxiliaire. De quoi refroidir. — IX. Sont amenés à se présenter lorsque d'autres sont amenés à s'absenter. Caractères de croyants. — X. Déchéance qui peut être un exemple d'amendement. Fait dresser les cheveux sur la tête. Ses jours sont comptés. — XI. Font le malheur des uns et le bonheur des autres. Souvent chassé avant d'être chasseur. — XII. Est riche mais pas de noble extraction. Sur laquelle on ne compte pas, mais avec laquelle il faut compter. — XIII. Tiré du crincrin. Certains y noient leur chagrin, d'autres leurs guignes. Se prend pour le bœuf lorsqu'il est gros. — XIV. Lampe à incandescence. Plus elles fument et mieux elles se portent. Chef d'élite. — XV. Met en forme pas mal de petites poupées. Bien élevée. Comme un jeu d'enfant.

VERTICALEMENT

1. Séparation de biens. Ont donc un goût très prononcé. — 2. Arrive toujours avec des fleurs. A parfois besoin d'un bon verre pour se remettre. — 3. Participe. Passe sa vie au lit. Préfixe privatif. — 4. Tourne dès le premier tour de manivelle. Merisier à grappes. — 5. C'est une qualité dans un sens. Publication annuelle régulièrement mise à jour. — 6. N'obtient pas de brillants résultats dans son travail. — 7. A laquelle il ne manque rien, à part la souplesse. Appliqués et rarement étendus. — 8. Prise par « l'oreille » ou par la bouche. Entourent une prison. Nid de serpent. — 9. Le bout du chemin pour Moïse. On le garde par force et par faiblesse. Au Ciel ou en Enfer. — 10. Peuvent se voir avec Léon et s'entendre avec Hélène. Une chose vraiment assommante. On se réjouit généralement de sa veine. — 11. Dernière étape d'une épreuve de plats. Tient donc moins de place. — 12. Servent de guides. De quoi se piquer le nez. On s'en sert pour le gratin. — 13. Symbole chimique. Violent la loi du silence. Point. — 14. Peut passer aux actes, mais n'a pas droit à la parole. Ont donc tous les atouts pour occuper un poste élevé. — 15. Genre de bête à donner des cauchemars. Joli berceau.

Solution du problème n° 3498

Horizontalement

I. Rhinoplastie. — II. Toupillon ; ample. — III. Isis ; la ; an ; pieu. — IV. Mélomane ; émules. — V. Es ; Iturbide. — VI. Da ; ara ; ou ; erg. — VII. EV ; frein ; lin ; as. — VIII. Aile ; névé ; curé. — IX. Clouté ; aoûté ; mi. — X. Utérin ; sa ; Nil. — XI. Relis ; strette. — XII. Ares ; Io ; outre. — XIII. Mortelles ; Ur ; EO. — XIV. ED ; elle ; spécial. — XV. Lens ; esse ; olé !

Verticalement

1. Timide ; caramel. — 2. Rose ; aval ; érodé. — 3. Huile ; iouler. — 4. Ipsos ; flûtistes. — 5. Ni ; arêtes ; el. — 6. Ollaire ; er ; Ille. — 7. Plantain ; isolés. — 8. Lô ; eu ; néant. — 9. Ana ; ro ; VO ; rossé. — 10. Nébuleuse. — 11. Ta ; mi ; tatouée. — 12. Impudence ; turc. — 13. Epiler ; net ; Io. — 14. Lee ; garni ; réal. — 15. Meuse ; seul ; Eole.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 juillet :

UNE LOI

● Complétant la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

UN DÉCRET

● Relatif au financement des régimes de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles et à la fixation des cotisations pour 1983.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux prêts accordés par les sociétés de crédit immobilier en vue de l'acquisition, de l'agrandissement et de l'amélioration de logements.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole navale en 1983.

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 JUILLET

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Arcus).

« La Mosquée », 11 h, entrée place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« *Le trois-mâts le Belem* », 15 h, métro Bir-Hakeim, M. Jaslet.

MARDI 26 JUILLET

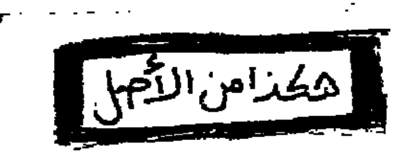
« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais et ses artisans », 15 h, église Saint-Nicolas-des-Champs (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (Arts et curiosités de Paris).

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée principale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 h, 1 bis, rue des Carmes, Mme Ferrand.



Le marché des clandestins

(Suite de la première page.)

Depuis lors, un millier de ces migrants ont été interpellés aux marches de l'Est. Mais les services de la PAF reconnaissent que 300 clandestins leur filent chaque mois entre les doigts. Le cimetière de Sarrebrück, jouxtant la France, ainsi que la voie ferrée Paris-Francfort, ont longtemps permis à ces groupes de fraudeurs de pénétrer, de nuit, en territoire français. D'autres points de passage sont situés à proximité de la frontière franco-suisse, et beaucoup plus au nord, vers le Luxembourg.

A l'origine de ce mouvement, une législation ouest-allemande plus rigoureuse, destinée – officiellement en raison du chômage croissant – à réduire de plus de 200 000 personnes cette année le nombre de travailleurs étrangers fixés en R.F.A. Ces « *Gastarbeiters* » ou « travailleurs-hôtes » selon l'euphémisme consacré – disposent de quarante-huit heures pour quitter le sol germanique lorsqu'ils sont repérés. La plupart se dirigent vers la Frane, toujours parée de sa réputation de terre d'asile.

Deuxième filière : la péninsule Ibérique. Plus de 250 clandestins et une dizaine de passeurs d'hommes ont été interceptés, rien qu'en février et mars derniers, dans les seuls départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. En 1982, 1 186 irréguliers avaient été appréhendés dans ce secteur et refoulés en Espagne, et 5 000 autres immigrants n'avaient pas été autorisés à pénétrer en France. Il s'agissait notamment de Sénégalais, mais aussi de Pakistanais, qui constituaient, avec d'autres travailleurs marocains, algériens, angolais ou zaïrois, une colonie de 6 000 à 7 000 saisonniers. Là aussi, la cause de cet afflux résidait dans les difficultés économiques qui frappent l'Espagne comme tous les pays européens. D'autres clandestins arrivent aussi en France au départ de Barcelone, franchissant la passe de Puigcerda, empruntée lors de la guerre civile par les républicains... Les voyageurs, parfois guidés simplement par des chiens, couvrent alors à pied quelque 10 kilomètres à travers les sentiers boisés de la montagne. Ils remontent ensuite, côté français, à bord de leur véhicule qui a franchi normalement la frontière. Plus à l'ouest enfin, les caravanes « passe-frontière » sont parfois abandonnées au sommet d'un col, près de la Pierre-Saint-Martin : « *Marchez tout droit, Paris, c'est par là !* » Des Africains qui voyaient la neige pour la première fois sont ainsi morts de froid et d'épuisement – on parle d'une centaine de victimes en dix ans – en traversant, la nuit, les cols du Pays basque.

Troisième filière importante : la Belgique, point d'aboutissement des immigrés rejetés par la R.F.A. ou la Grande-Bretagne. Un millier de Pakistanais sont arrivés en Belgique depuis le début de l'année, ce qui a entraîné un renforcement des contrôles dans les faubourgs de la capitale belge. La majorité de ces travailleurs asiatiques, anglophones ou ne parlant que leur propre langue, avaient fui le régime du général Zia Ul Haq pour gagner l'Europe. Une partie d'entre eux ont demandé le statut de réfugiés politiques et attendent une décision du Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU à Bruxelles. Mais d'autres Pakistanais, ainsi qu'un demi-millier d'Indiens qui ont fait la traversée de Douvres à Ostende depuis le début de 1982, auraient « *disparu de la circulation* » et seraient passés en France.

Certains, nantis d'un passeport britannique, ont pu obtenir une carte de ressortissant de la C.E.E. A Karachi, des trafiquants de main-d'œuvre fabriquent des faux passeports, et la presse londonienne a relaté au début de cette année l'arrestation d'un imprimeur qui reconnaissait en avoir vendu deux mille, à 400 dollars l'unité. D'autres trafics portent, plus rarement, sur la drogue et les bijoux, quelques migrants servant de convoyeurs.

Une fois en France, certains clandestins tentent leur chance sur place et se mettent en quête de travail, ce qui explique quelques concentrations de travailleurs turcs en Lorraine et dans le Nord. Le plus grand nombre poursuivent cependant leur route jusqu'à Paris, et c'est le cas surtout des Pakistanais, des Indiens, des Sri-Lankais ou des Mauriciens, qui viennent se fondre dans l'anonymat multitudinaire de la capitale.

Comme des « boat-people »

« *Ceux qui arrivent ici de cette façon,* nous dit Mme Mariam Abou Zahab, expert judiciaire et interprète d'ourdou et d'arabe depuis 1974 – date d'une grève de la faim légendaire des Pakistanais pour leur régularisation – *s'étonnent que le gouvernement français ne soit pas plus clair dans sa politique et, à la limite, qu'il les laisse entrer en France. Ils ont du mal à faire la différence entre la demande d'asile et l'octroi de la carte de réfugié, et tous disent, quand on leur demande leur statut : j'ai pris l'asile politique. En fait, ils disposent d'un récépissé de demandeur d'asile et d'une autorisation provisoire de travail renouvelables tous les trois mois, et cela jusqu'à épuisement des voies de recours. Ils ne comprennent pas pourquoi on leur accorde ces papiers qui les remplissent d'espérance et pourquoi, deux ou trois ans plus tard, lorsqu'ils se sont plus ou moins installés, on leur dit de partir. Mais c'est là toute la question du droit d'asile qui doit être revue.* »

Mme Abou Zahab évoque aussi la publicité orchestrée dans les journaux d'Asie autour de l'accueil fait en France aux « boat-people » : « *Comment en vouloir aux Pakistanais et autres Sri-Lankais ? Comment leur faire admettre que la France a des responsabilités d'ancienne puissance coloniale envers certains pays d'Asie, mais pas envers des pays d'influence britannique ? Et pourtant, ils se considèrent réellement comme des « boat-people.* »

Autre problème : celui des Indiens qui arrivent en France depuis deux ou trois ans et qui tentent – systématiquement et vainement – d'obtenir le droit d'asile. Des agents de voyages et autres recruteurs de main-d'œuvre exercent leurs talents dans les provinces du Penjab et du Gujarat, et plus récemment dans la région de Madras. Ils proposent des « voyages tout compris » pour Paris, avec adresses des services compétents. Tous ces Indiens entrent en France par les aéroports, avec des visas de circulation de un à trois mois, le plus souvent avec des visas de transit sur des passeports vierges de tout autre visa.

Alors on peut se poser des questions : « *Les consulats français en Inde,* dit Mme Zahab, *délivrent-ils donc si facilement des visas, les employés locaux ont-ils un avantage financier ou s'agit-il de visas obtenus de façon plus ou moins légale par les agents de voyage ? D'autre part, existe-t-il une volonté politique de remplacer une immigration, par exemple arabe, par une main-d'œuvre plus docile et contre laquelle le racisme des Français n'est pas encore manifeste ? Allez donc voir à Belleville dans quelles conditions vivent, ou plutôt survivent, les Indiens.* »

Notre interlocutrice conclut : « *C'est dans le pays d'origine qu'il faut oser parler du chômage. C'est dans le pays d'origine qu'il faut dépenser de l'énergie, et même de l'argent, pour que nos ambassades fassent de la dissuasion plutôt que de délivrer des visas dans des conditions douteuses à des malheureux qui se sont laissé entraîner par leur rêve...* »

Mais n'est-ce pas, en revanche, dans le pays d'accueil qu'il faut mener une stratégie sévère contre les employeurs frauduleux ?

JEAN BENOIT.

AU MICRO DE TF 1

M. Jacques Delors critique sévèrement la direction du groupe Peugeot

Au lendemain de l'annonce, par la direction de Peugeot-Talbot, de sept mille trois cent soixante et onze suppressions d'emploi dans le groupe, M. Jacques Delors a durement critiqué la gestion de la direction, au micro de TF 1, le 22 juillet.

Niant avoir déclaré, comme le lui reprochait la C.G.T., « *que les licenciements étaient inévitables* », le ministre de l'économie et des finances a posé quelques questions, sans équivoque. « *Comment se fait-il que le groupe Peugeot, à partir de 1979, ait perdu des parts de marché en France et à l'étranger ?... Le groupe Peugeot a choisi une stratégie de larges regroupements des usines. Cette stratégie était-elle bonne ou mauvaise ?... Est-ce que l'effort que font les actionnaires est suffisant ? J'ai déjà dit* », a rappelé M. Delors, « *aux dirigeants de Peugeot qu'il n'était pas suffisant... Pendant des années, on a versé plus de dividendes aux actionnaires que l'on n'a demandé à ces mêmes actionnaires de faire un effort.* » Par ces déclarations, le gouvernement précise sa position, avant l'ouverture des négociations avec la direction et les partenaires sociaux. Déjà, M. Jack Ralite avait affirmé le caractère « *structurel* » des raisons conduisant la direction à licencier. A l'inverse, cette dernière plaidait la thèse du « *conjoncturel* ». Le gouvernement a opté : la direction de Peugeot-Talbot ne pourra appliquer son plan avant au moins trois mois, ce délai supplémentaire étant justifié par le motif « *structurel* » des licenciements. C'est ce qu'ont confirmé des membres du cabinet de M. Bérégovoy à une délégation F.O. reçue le 22 juillet.

Il semble bien que, dans cette affaire, le gouvernement, comme les syndicats, joue la carte du temps.

D. R.

SELON LES PRÉVISIONS DE L'O.C.D.E.

Perspectives de redressement mais chômage élevé pour le Canada

« *Au cours des dix-huit prochains mois, l'économie canadienne devrait se relever de la récession la plus grave qu'elle ait connue depuis la guerre et qui a probablement atteint son point le plus bas dans les derniers mois de l'année passée.* » Ce pronostic est établi par l'O.C.D.E. (Organisation pour la coopération et le développement économiques) dans sa dernière étude consacrée au Canada. L'O.C.D.E. chiffre ses prévisions comme suit :

● *Le produit national brut* (P.N.B.), qui avait baissé de 4,8 % en volume en 1982, croîtrait en 1983 et 1984 de 1,9 % et 4,7 % respectivement.

● *Le taux d'inflation* devrait être ramené de 10,5 % en 1982 à 6,2 % cette année, puis à 5,5 % en 1984.

● *Le taux de chômage*, en revanche, augmenterait encore cette année : 12,5 %, contre 11 % (soit 1,3 million de chômeurs) en 1982. Il se stabiliserait à 12 % l'année prochaine.

« *La reprise*, précise l'O.C.D.E., *devrait surtout être favorisée cette année par un ralentissement de la réduction des stocks, l'investissement résidentiel et les dépenses publiques soutenant la demande finale. Plus tard, dans le courant de l'année, les exportations devraient commencer à se redresser et la consommation des ménages amorcer une légère reprise.* » Le commerce extérieur avait apporté un soutien sensible à l'activité intérieure en 1982 – enregistrant un excédent sans précédent de 15 milliards de dollars. Cependant, selon l'O.C.D.E., il pourrait avoir un effet à peu près neutre les deux années suivantes.

L'évolution de la consommation des ménages serait freinée par la persistance d'un taux de chômage élevé. Mais l'O.C.D.E. s'attend aussi à une baisse du taux d'épargne des ménages, qui avait atteint le niveau record de 14,1 % en 1982, du fait d'une inflation rapide et de taux d'intérêt élevés.

La maîtrise de l'inflation, difficile en période de relance, constitue pour l'O.C.D.E. une des principales conditions pour sortir de la récession. Des résultats considérables ont été obtenus dans la réduction des pressions inflationnistes, mais avec un certain retard, notamment par rapport aux Etats-Unis. Une surveillance étroite des prix et des salaires resterait nécessaire, en particulier dans la mesure où la politique de fixation autoritaire des salaires dans la fonction publique ne devrait pas continuer au-delà de la fin de 1983.

Depuis avril dernier, la politique budgétaire à court terme est plus expansionniste, dans le but de soutenir momentanément la reprise. Cependant, une réduction du déficit budgétaire est programmée pour la fin de 1984, à mesure que le redressement se confirme. La politique monétaire restrictive continuera à subir la contrainte des évolutions qui interviendront sur le marché des capitaux des États-Unis.

Au premier semestre de 1983

LE NOMBRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES A AUGMENTÉ DE 3 %

Au cours du premier semestre 1983, le nombre des défaillances d'entreprises a atteint 10 620 contre 10 319 au cours du premier semestre 1982, révélant une augmentation de 2,9 %, qui est, selon les services de l'INSEE, légèrement sous estimée, en raison du retard de publication des jugements au BODAC (Bulletin officiel des annonces commerciales), retard qui n'est pas encore complètement rattrapé. Pour la même raison, les statistiques de juin (2 497 défaillances d'entreprises, après correction des variations saisonnières, contre 2 101 en juin 1982, soit une progression de 18,85 %) sont peu significatives, 22 % des jugements publiés au BODAC en juin ayant été prononcés en mai, 50 % en avril et 28 % en mars et avant mars.

LES MILITANTS DE GREENPEACE INTERPELLÉS EN U.R.S.S. VONT ÊTRE RELACHÉS

Les sept militants du mouvement écologiste Greenpeace – six Américains et un Canadien – qui avaient été interpellés par les autorités soviétiques après leur débarquement dans le port baleinier de Lorino, sur la côte sibérienne (*le Monde* du 20 juillet), devraient être relâchés en mer samedi ou dimanche.

Les militants de Greenpeace voulaient démontrer que les Soviétiques contreviennent aux règlements sur la chasse à la baleine. Ils avaient choisi de faire cette démonstration le 18 juillet, date de l'ouverture à Brighton (Grande-Bretagne) de la réunion de la Commission baleinière internationale (C.B.I.), qui doit, en principe, décider une réduction des quotas de capture autorisée par les neuf pays baleiniers (U.R.S.S., Japon, Norvège, Pérou, Islande, Espagne, Brésil, Corée du Sud, Etats-Unis).

Par solidarité avec leurs camarades d'Amérique, quatre militants français de Greenpeace se sont enchaînés, le 22 juillet, à la rambarde d'un paquebot soviétique affrété par Tourisme et travail, dans le port du Havre (Seine-Maritime). La police, sur a fait évacuer le paquebot deux heures plus tard. – (*A.F.P.*)

ACCORD DANS LA CHIMIE ENTRE CHLOE, P.C.U.K. ET L'AMÉRICAIN ARCO

Bloquées par le différend Elf-Total, les négociations engagées depuis des mois par CHLOE-Chimie et P.C.U.K. avec la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield (ARCO) en vue de l'associer à la fabrication de polyuréthanne (matière plastique utilisée dans l'isolation, les industries de l'automobile, des vernis et peintures, des textiles et de la chaussure) ont abouti. Un accord vient d'être signé.

A compter du 1er septembre prochain, la filiale européenne d'ARCO reprendra les unités de Chocques (Nord), Rième (Belgique), appartenant avant restructuration à P.C.U.K., et de Lavéra (Bouches-du-Rhône), propriété de CHLOE-Chimie où sont produits des polyols conduisant avec les diisocyanates au T.D.I., une des matières premières entrant dans la fabrication du polyuréthanne. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Aucune autre solution n'était envisageable. Il n'existait pas en France d'unité de M.D.I., une spécialité ARCO, autre intermédiaire chimique qui, associée au T.D.I., permet d'obtenir du polyuréthanne. Pendant une période transitoire, CHLOE et P.C.U.K. (ATO-CHEM à partir du 1er octobre) apporteront leur assistance technique à ARCO.

Du vin en briques

La Société des vins de France (S.V.F.), première entreprise de distribution du secteur, lance un nouveau vin de table, conditionné en briques de carton, comme cela existe pour le lait ou les jus de fruits. Les villes de Grenoble et Aix-en-Provence ont été retenues comme marché-test, durant l'été. Le lancement national devrait avoir lieu à l'automne.

Ce nouveau produit, dénommé « *Carré de vigne* », sera élaboré, précise la S.V.F., uniquement à partir de vins français, sélectionnés pour correspondre à l'évolution du marché vers des vins de table de haut de gamme. Le marché du vin de table régresse en France, mais au sein de ce marché la part de la S.V.F. est en progression.

Le succès (ou l'échec) du vin en carton pourrait avoir une influence déterminante sur l'évolution de la distribution du vin de table en France.

Motostandard : avoir raison

Motostandard va pouvoir repartir, avec soixante-quinze salariés et sous un autre nom, M.T.D.S. Le tribunal de commerce de Mâcon (Saône-et-Loire) a finalement opté, vendredi 22 juillet, pour la solution élaborée par les travailleurs de l'ancienne filiale de Gutbrod (liquidée en novembre 1982) avec le concours de la mairie de Mâcon et avec l'appui fortement sollicité de l'Elysée et de l'industrie.

La nouvelle société, qui devra réorienter ses productions et servir de point d'ancrage à la restructuration de la profession du petit machinisme et des tondeuses à gazon, aura un capital de 2,2 millions de francs, augmenté de 2 millions dans les deux ans. Aussi bien pour le capital que pour le fonds de trésorerie, les différents apports sont les suivants : par le Codefi (comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises), 1 million de francs en 1983, et en 1984 ; par les C.P.I. (crédits de politique industrielle), 500 000 francs en 1983 et en 1984 ; par la ville de Mâcon, un prêt de 1,4 million de francs, avec remboursement différé sur cinq ans ; par les salariés eux-mêmes, le versement de l'équivalent de six mois d'allocation de chômage, plus une somme par personne de 5 000 francs à 10 000 francs selon l'ancienneté. Mais chaque salarié aura un même nombre de parts dans le capital.

La nouvelle société sera effectivement dirigé par M. De France (*le Monde* du 1er juillet), mais l'apport en capital que devait faire un industriel de Côte-d'Ivoire s'est révélé impossible.

Ce dossier industriel, jugé à bien des égards exemplaire (*le Monde* du 31 mai) pour la gauche, se termine par une décision optimiste. Le gouvernement, ou du moins les hommes qui décident dans les ministères et à l'Elysée, avaient fini par admettre que le projet de M.T.D.S. était industriellement et économiquement viable et socialement exemplaire. Pour les soixante-quinze de Motostandard et leurs conseillers, le plus dur reste à faire : avoir raison.

J. G.

Faits et chiffres

Agriculture

● **Les conseils de direction des offices interprofessionnels agricoles** pour les vins, les plantes à parfum, les fruits et légumes et l'horticulture, le lait et les produits laitiers et enfin les viandes sont maintenant constitués. Les arrêtés donnant la liste des membres des conseils de direction ont été publiés au *Journal officiel* du vendredi 22 juillet 1983.

On y relève les noms de quelques-uns des principaux responsables du monde agricole : MM. Jean-Baptiste Benet, Philippe Lamour, Raymond Chandou, Marcellin Couret, Antoine Verdale (vin), Henri Bois (fruits et légumes), Aimé Genibre, Frejus Michon, Michel Ledru (lait).

Énergie

● **Baisse de la consommation des produits pétroliers.** – La consommation de produits pétroliers en France a baissé de 1,9 % au cours du premier semestre par rapport à la période correspondante de 1982, avec un total de 41,52 millions de tonnes, a indiqué vendredi 22 juillet le comité professionnel du pétrole (C.P.D.P.). Les livraisons de fuel domestique – un quart de la consommation – ont baissé de 3,7 %, et celles de fuel lourd de 19,2 %. En revanche, à cause des baisses de prix à la pompe intervenues au début de l'année, la consommation de carburant a augmenté au cours du premier semestre : + 3,2 % pour l'essence et le super, + 3,1 % pour le gazole.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● **Les prix : + 0,2 % en juin.** – L'indice du coût de la vie aux États-Unis n'a progressé que de 0,2 % en juin. En rythme annuel pour le 1er semestre, la hausse a été de 2,9 %, a annoncé vendredi 21 juillet le département du travail. Pour l'ensemble de l'année en cours, la hausse de l'indice a ainsi de bonnes chances d'égaler son bas niveau de 1982, qui était de 3,9 %, estiment les économistes.

La faible amplitude de la progression de l'indice en juin a reflété une modération de la hausse des prix de l'énergie (+ 0,3 %) et une réduction appréciable (– 0,3 %) des prix des produits alimentaires.

● **General Motors premier exportateur aux États-Unis.** – Boeing a perdu, au profit de General Motors, le titre de première société exportatrice et a rétrogradé à la troisième place, après General Electric, au classement des principales sociétés exportatrices des États-Unis établi par la revue *Fortune*. Cependant, note cette revue, les sociétés américaines ont, dans leur ensemble, vu leurs ventes à l'étranger diminuer fortement l'an dernier en raison de la récession économique et de la cherté du dollar.

Les exportations de General Motors se sont élevées à 4,67 milliards de dollars (– 18 % sur 1981), celles de General Electric à 3,92 milliards (– 10 %) et celles de Boeing à 3,87 milliards (– 36 %).

Prix

● **Les vêtements masculins de la marque M. de Fursac**, collection automne-hiver 1983-1984, devront être vendus aux détaillants 2 % moins cher que prévu. Quant à la collection printemps-été 1984, ses prix seront ceux de 1983, augmentés de 6,5 %. Ainsi en a décidé le ministère de l'économie et des finances, en raison de dépassements des accords de modération signés par l'industrie de l'habillement avec les pouvoirs publics, dans un texte publié au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du 22 juillet 1983. La marque M. de Fursac est celle de la société Maurice Laufer S.A. (100 millions de francs de chiffre d'affaires en 1982).

Social

● **Dépôt de bilan chez Desurmont à Tourcoing (Nord).** – La société Desurmont (filatures de coton) à Tourcoing (Nord), qui occupe quatre cent soixante-dix personnes, vient de déposer son bilan. Les difficultés sont venues des mauvaises conditions climatiques et aussi de la hausse du coton en raison des mouvements du dollar. En 1978, Desurmont & Cie avait déjà déposé son bilan. Une suspension provisoire de paiements s'était ensuivie, qui avait débouché sur un moratoire, et, depuis trois ans, cette société fait partie du groupe Le Blan, dont dépendent plusieurs filatures de coton. – (*Corresp.*)

● **Cinq cents emplois menacés chez Ducellier** (matériel électrique automobile) : la direction des usines Ducellier (4 500 salariés) a annoncé, lors d'un récent comité central d'entreprise, son intention de déposer une demande de convention F.N.E. pour l'année 1984, qui s'appliquerait à 350 salariés âgés de cinquante-cinq ans et plus. La direction envisage, de plus, de favoriser les départs volontaires – il en faudrait 150 – par des incitations financières.

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Retour du beau temps

Après des semaines d'engourdissement, le marché international des capitaux est à nouveau actif. On peut même craindre qu'il ne le soit trop. Mais, n'ayant jamais eu le sens de la mesure, il a toujours basculé brutalement du pessimisme le plus sombre à l'optimisme exagéré. Ainsi, à la crainte d'un vif durcissement de la politique monétaire américaine qui avait jeté les opérateurs dans le désarroi et arrêté l'activité primaire a succédé une allègresse quasi débridée, qui s'est traduite par une série d'euro-émissions nouvelles en dollars après que Paul Volker a fait part de son intention de limiter la hausse des taux d'intérêt à court terme cette année.

Dans un mouvement de *decrescendo* étonnant, quatre opérations à taux d'intérêt fixe totalisant 725 millions de dollars ont été coup sur coup offertes à des conditions chaque fois plus basses, alors que, huit jours plus tôt, il semblait que, saturés et méfiants, les investisseurs ne voulaient plus rien entendre.

La CECA avait, lundi, ouvert le feu avec un euro-emprunt de 75 millions de dollars assorti de termes extrêmement attrayants. D'une durée de sept ans, il était proposé à un prix de 99,50 avec un coupon annuel de 11,875 %, le tout représentant un rapport à l'échéance de près de 11,90 %. L'émission devait se trouver rapidement absorbée. C'est toutefois à la suite de la comparution, mardi et mercredi, de Paul Volker devant les comités *ad hoc* du Congrès américain que le mouvement devait se précipiter.

La Banque mondiale lançait, jeudi, une euro-émission de 250 millions de dollars divisée en deux tranches : la première, de 150 millions et d'une durée de cinq ans, est accompagnée d'un coupon de 11,25 % par an sur un prix de 99,75 ; la seconde, d'un montant de 100 millions sur sept ans, est dotée d'un coupon annuel de 11,50 % et sera également émise à 99,75. Vendredi, les premières réactions étaient encourageantes. La haute qualité du débiteur, qui est reconnue par le « A.A.A. » attribué à sa dette par les agences américaines, ne laisse jamais insensibles les portefeuilles internationaux. Sur le marché gris, la tranche la plus courte se traite à 98,50 et celle à sept ans aux environs de 98,25.

J.-P. Morgan and Company Holding, à qui appartient le prestigieux Morgan Guaranty Trust de New-York, qui bénéficie également du « A.A.A. », est presque simultanément entré en lice avec un euro-emprunt de 150 millions de dollars d'une durée de sept ans, proposé à partir d'un prix au pair avec un coupon annuel de 11,375 %. Parallèlement, J.-P. Morgan offre 150 warrants. Jusqu'en août 1987, chacun d'entre eux permettra au porteur d'acquérir au pair une euro-obligation supplémentaire d'une valeur nominale de 1 000 dollars, dont la durée sera également de sept ans, mais le coupon de seulement 10,75 % par an.

Ceux qui estiment que les taux d'intérêt devraient baisser au cours des quatre prochaines années seront intéressés par les warrants, encore que le prix unitaire de 24-26 dollars auquel ils se traitaient vendredi soit très, pour ne pas dire trop, élevé. L'emprunt lui-même est assorti de conditions qui, pour certains, paraissent à la limite de l'insuffisance. Néanmoins, la renommée de Morgan, la relative rareté de son papier ainsi que la maîtrise de l'euromarché de Morgan Guaranty, qui est considéré comme le seigneur et maître en matière de crédits bancaires internationaux, ont rapidement balayé les objections qu'on pouvait élever à l'égard de son opération euro-obligataire. Celle-ci devrait se placer sans difficulté majeure.

En revanche, on ne peut en dire autant de l'euro-émission de 100 millions de dollars sur sept ans proposée dans l'intervalle par la Nippon Credit Bank. Malgré un coupon annuel de 12 % et un prix au pair, elle s'est tout de suite heurtée à un refus massif des investisseurs internationaux, qui en ont littéralement ras-le-bol des emprunts des banques japonaises. Une décote de plus de deux points sanctionnait, vendredi, cette désapprobation universelle.

Le marché des emprunts internationaux libellés en deutschemarks a été soulagé d'apprendre que les autorités monétaires américaines ne désirent pas que les taux d'intérêt à court terme se tendent trop aux Etats-Unis. Comme en même temps les transactions qui sont offertes dans le cadre du calendrier de juillet émanent d'emprunteurs de bonne qualité, l'ambiance primaire est propice outre-Rhin. Il le fallait, parce que ce ne sont pas moins de 400 millions de deutschemarks d'euro-obligations nouvelles qui ont vu le jour cette semaine par le truchement de quatre transactions.

Deux d'entre elles ont été particulièrement appréciées, les investisseurs se montrant toujours friands de papier de sociétés industrielles américaines. C'est ainsi qu'Avon Products Inc. a vu l'euro-émission de 100 millions de deutschemarks qu'il a lancée jeudi bien accueillie malgré sa longue durée. Les euro-obligations, qui viendront à échéance de 9,5 ans, seront émises au pair avec un coupon annuel de 7,50 %. Il en a été de même pour International Standard Electric Corporation dont l'offre de 100 millions de deutschemarks a éveillé des échos très favorables. D'une durée de dix ans, elle comporte sur un prix au pair un coupon de 11,75 % par an.

Très forte demande d'ECU

On aurait pu croire que la profession dentaire belge étant en vacances, l'intérêt pour l'ECU s'estomperait durant le mois de juillet. Il n'en est rien. L'ECU se vend toujours très bien auprès de la clientèle privée du Benelux. La récente émission de la Caisse nationale de l'énergie est maintenant offerte au-dessus du pair. Toutes les conditions sont donc réunies pour le lancement d'un nouvel euro-emprunt ayant la devise de la C.E.E. pour support. Malheureusement, les banquiers luxembourgeois, qui, du haut de la forteresse qui coiffe la capitale du Grand-Duché, scrutent l'horizon ne voient rien venir. Les banques belges, dont l'activité est réduite en période estivale, ne se sentent guère d'attaque pour lancer une opération. De son côté, l'emprunteur que la banque Paribas a apparemment dans sa manche hésite pour des raisons diverses à se lancer dans l'euro-aventure.

M. Alain Dromaire, qui, au Trésor, a la haute main sur les emprunts internationaux français, étant en vacances, les débiteurs de l'Hexagone le sont aussi. Cette pause est la bienvenue. On souhaiterait même que l'absence du haut fonctionnaire de la Rue de Rivoli se prolonge jusqu'au mois d'octobre afin de laisser à l'euromarché le temps de digérer la pléthore de papier Trésor émise depuis le début de l'année. Comme toutefois il revient à la fin du mois de juillet, le répit devrait vraisemblablement s'arrêter au mois d'août.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Agitation sur le dollar

Après avoir *battu son record* à Paris la semaine dernière à 7,81 F, le dollar a connu d'assez fortes variations.

Au début de la semaine, tout le monde attendait, avec une certaine inquiétude, la déclaration de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, devant le Congrès, et, dans la crainte d'une hausse des taux américains, le dollar se mettait à remonter, après un fléchissement initial. Puis, les jours suivants, sur la rumeur de déclarations « modérées » dudit Paul Vocker, le « billet vert » se mettait à baisser, accusant même un net recul jeudi, après confirmation de la rumeur : il n'y aura pas, effectivement, de « tour de vis » brutal donné par la Réserve fédérale. Du coup, les cours du dollar revenaient, à Paris, à 7,72 F et, à Francfort, à 2,57 DM.

A la veille du week-end, toutefois, les propos tenus par M. Martin Feldstein, chef des économistes de la Maison Blanche, selon lesquels de nouvelles hausses des taux d'intérêt pourraient être nécessaires afin de ralentir la croissance de la masse monétaire, orientaient à la hausse la monnaie américaine.

L'annonce d'une accélération de la reprise de l'économie des Etats-Unis (+ 8,7 % au second trimestre, sur une base annuelle, au lieu des 7 % prévus), faisait craindre une surchauffe et, donc, une politique du *crédit plus restrictive, entraînant* un raffermissement des taux, et, partant, du dollar.

Par ailleurs, les milieux financiers internationaux n'en réalisent pas moins qu'une politique de freinage de la croissance des liquidités, même « douce », maintient élevés les taux d'intérêt et favorise le dollar.

Toutefois, selon la firme de courtage londonienne bien connue Phillips and Drew, l'aggravation spectaculaire du déficit des comptes courants américains, la dégradation de leur balance des capitaux et le ralentissement des achats étrangers de valeurs mobilières à New-York devraient ramener le dollar d'un peu moins de 2,60 DM actuellement à 2,28 DM à la fin de 1983 (220 yens contre 240 yens et 1,70 dollar contre 1,50 dollar pour la livre sterling).

Quant à la firme d'analystes Maxwell Stamps, toujours à Londres, elle persiste à prévoir un affaiblissement du franc au cours des douze prochains mois et un nouveau réalignement du système monétaire européen en février 1984, avec un mark à 3,19 F, le dollar valant encore 7,38 F en juillet 1984 malgré la baisse générale de cette monnaie.

Pour l'instant, le franc français affiche une tenue fort satisfaisante, essentiellement vis-à-vis du mark, qui, à 3,01 F en fin de semaine, se trouve non loin de son cours-plancher de 2,9985 F. Cette faiblesse du mark est même bien gênante pour les exportateurs français, qui aimeraient le voir 2 % plus cher, au voisinage de son cours-pivot de 3,06 F. De toute façon, les gnomes de Zurich font crédit à M. Delors jusqu'à l'automne et lui donnent rendez-vous à cette époque.

Un record, enfin, un de plus, a été battu cette semaine, celui du cours du franc suisse à Paris, qui a dépassé, pour la première fois, 3,70 F. Au train où vont les choses, rapatrier des capitaux de Suisse va devenir une bonne affaire, à moins que l'augmentation des prélèvements fiscaux en France ne constitue un élément dissuasif absolu. A noter, enfin, que les restrictions sur les opérations de change à terme pourraient être assouplies pour quelques secteurs industriels. L'assouplissement intéressant uniquement les entreprises qui importent des matières premières à transformer en produits finis réexportés par la suite.

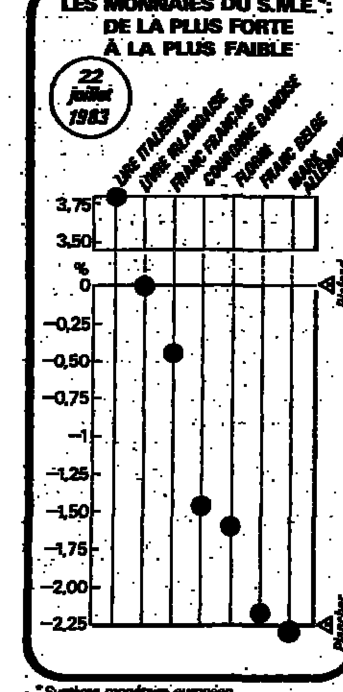
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 22 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5200	–	12,8360	47,5285	38,6100	1,9312	34,4700	0,0652
	1,5175	–	12,8073	47,1142	38,5200	1,9216	34,4175	0,0650
Paris	11,8408	7,7900	–	370,24	300,77	15,0444	268,52	5,0823
	11,8406	7,8000	–	367,87	300,77	15,0038	268,73	5,0704
Zurich	3,1900	2,1040	27,0085	–	81,2355	4,0633	72,5267	1,3726
	3,2209	2,1225	27,1836	–	81,8374	4,0786	73,0511	1,3804
Francfort	3,9368	2,5900	33,2479	123,09	–	5,0019	89,2796	1,6897
	3,9394	2,5960	33,2400	122,30	–	4,9885	89,3478	1,6884
Bruxelles	78,7056	51,7800	6,6469	24,6102	19,9927	–	17,8490	3,3782
	78,9707	52,0400	6,6650	24,5182	20,0462	–	17,9109	3,3847
Amsterdam	4,4095	2,9010	37,2411	137,88	112,00	5,6025	–	1,8926
	4,4091	2,9055	37,2118	136,89	111,92	5,5832	–	[illegible]
Milan	2329,78	1532,75	196,76	728,49	591,79	29,6011	528,35	–
	2333,16	1537,50	196,91	724,38	592,26	29,5446	529,17	–
Tokyo	364,90	240,00	30,8090	114,06	92,6640	4,6340	82,7300	0,1565
	365,72	241,00	30,8657	113,55	92,8351	4,6310	82,9461	0,1567

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 juillet, 3,2458 F contre 3,2398 F le vendredi 15 juillet.



* Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du zinc et du blé

La perspective d'une baisse des taux d'intérêt au cours des prochains mois ne manquera pas de se répercuter sur les marchés de matières premières. Quelques signes de reprise se manifestent déjà sur certains métaux non ferreux. Mais ce n'est qu'une reprise généralisée de l'activité économique qui permettra une véritable revalorisation des prix.

MÉTAUX. — *La reprise s'est confirmée et même accentuée sur les cours du zinc à Londres. Nombre de producteurs américains, australiens et européens viennent de majorer le prix de leur métal pour le porter de 780 à 820 dollars la tonne, niveau le plus élevé de l'année. La dernière augmentation remonte à mai dernier (prix porté de 750 à 780 dollars la tonne). La position statistique de ce métal tend à s'améliorer. En effet l'utilisation mondiale a progressé de 2 % durant les quatre premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1982, selon les statistiques établies par le Groupe international d'études du plomb et du zinc. Les hausses les plus importantes se sont produites aux États-Unis (+ 20 %) et au Japon (+ 8 %). A la fin mai, les stocks mondiaux étaient revenus à leur niveau le plus bas depuis juin 1981 soit à 423 000 tonnes (– 54 000 tonnes).*

Reprise des cours du plomb à Londres. Pourtant, l'utilisation mondiale de métal a diminué de 2 % durant les quatre premiers mois de l'année. A fin mai, les stocks détenus par les producteurs s'étaient accrus de 17 000 tonnes pour atteindre 272 000 tonnes.

Les cours du cuivre se maintiennent à leurs niveaux précédents au Metal Exchange de Londres. Il faut s'attendre à une légère hausse des cours du métal rouge dans le courant du second semestre, production et consommation mondiales devant tendre à s'équilibrer vers la fin de l'année. Telles sont les prévisions formulées par les spécialistes du CIPEC (Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre), dont les représentants des pays membres ou associés, au nombre de huit, viennent de se réunir à Paris. Mais, toute revalorisation du prix du cuivre restera subordonnée à une amélioration plus sensible de la conjoncture économique. Durant les cinq premiers mois de l'année, la demande mondiale a chuté de 100 000 tonnes. Des achats pour le compte de pays communistes — Chine surtout — devraient permettre de compenser la diminution de la consommation des pays industrialisés.

CÉRÉALES. — *Nouvelle progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago, malgré la révision en légère hausse — 4 millions de tonnes — de la récolte mondiale évaluée par le Conseil international du blé à 484 millions de tonnes. L'Australie a vendu 1,5 million de tonnes de blé à l'U.R.S.S. La récolte de l'Afrique du Sud a enregistré une sensible baisse.*

DENRÉES. — *Nouvelle avance des cours du café sur les différents marchés. La récolte mondiale de la saison 1983-1984 est estimée, par le département américain de l'agriculture, à 95 millions de sacs, soit une augmentation de 16,6 % par rapport à celle de 1982-1983. Mais de mauvaises conditions climatiques — pluies — qui ont prévalu pendant deux mois au Brésil, risquent d'infirmer les prévisions d'une récolte en augmentation de 13 millions de sacs au Brésil, ce qui représente la totalité de l'augmentation prévue de la récolte mondiale. Les régions affectées sont celles de Sao-Paulo, Parana et Minas-Gerais.*

Faibles variations des cours du sucre sur les places commerciales. La production pour la campagne 1983-1984 devrait augmenter à Cuba qui retrouverait alors son rythme de croisière de 7,5 millions de tonnes, en U.R.S.S., au Brésil et en Chine.

LES COURS DU 22 JUILLET 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 115,50 (1 116,50) ; à trois mois, 1 134 (1 125,50) ; étain, comptant, 8 520 (8 635) ; à trois mois, 8 550 (8 670) ; plomb, 269 (262) ; zinc, 500 (477,50) ; aluminium, 1 014 (1 012) ; nickel, 3 175 (3 185) ; argent (en pence par once troy), 806,50 (796). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 75,90 (75,30) ; argent (en dollars par once), 12,29 (11,90) ; platine (en dollars par once), 431,50 (434,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (71,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 275-285 (280-290). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,18 (30,47).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 76,40 (76,15) ; décembre, 77,36 (77,50). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 460 (459) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 45 (44,70).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 786-794 (806-807). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 246-264,50 (267,50-268,50).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 278 (2 072) ; décembre, 2 321 (2 132) ; sucre, septembre, 10,62 (10,48) ; octobre, 10,90 (10,73) ; café, septembre, 128,28 (127,15) ; décembre, 126,36 (125,66). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 173,50 (170,50) ; octobre, 177,25 (175) ; café, septembre, 1 667 (1 632) ; novembre, 1 629 (1 608) ; cacao, septembre, 1 621 (1 505) ; décembre, 1 637 (1 522). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 898 (1 785)) ; décembre, 1 907 (1 830) ; café, septembre, 1 960 (1 950) ; novembre, 1 950 (1 950) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 2 370 (2 285) ; décembre, 2 450 (2 285). Tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), août, 203,50 (187,50) ; septembre, 205,80 (187,80). — **Londres** (en livres par tonne), août, 159 (146,50) ; septembre, 160 (148,10).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 366 (351 1/2) ; décembre, 385 (367 1/4) ; maïs, septembre, 323 1/2 (308 3/4) ; décembre, 328 (294 1/4).

INDICES. — Moody's, 1 065,90 (1 054,60) ; Reuter, 1 868,90 (1 854,10).

Marché monétaire et obligataire

Baisse prochaine des taux français

Deux événements se sont produits, cette semaine, sur les marchés financiers : la déclaration, très attendue, de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des États-Unis (FED), qui a voulu se montrer « modéré » dans sa politique de resserrement des liquidités, et l'annonce, par M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, d'une réduction-surprise de la rémunération des dépôts dans les Caisses d'épargne, prélude à une baisse générale des taux d'intérêt en France.

A Washington, déposant devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, M. Volcker a indiqué que les « *perspectives d'une reprise économique soutenue et d'une baisse du taux d'intérêt à terme seraient améliorées plutôt que diminuées par une action limitée et prise à temps pour réduire la croissance excessive de la monnaie et des liquidités, compte tenu de son potentiel inflationniste* ».

La FED a décidé de ne pas chercher à résorber l'augmentation excessive de la masse monétaire de ces derniers mois (12 % depuis le début de l'année, sur une base annuelle, au lieu de 4 % à 8 %, objectif officiel), mais de se montrer désormais plus stricte en ce qui concerne le contrôle de la croissance des liquidités. Pour le second semestre, le gonflement de la masse monétaire M 1 devra s'inscrire dans une fourchette de 5 % à 9 %, sur une base annuelle. Les *choses n'ont pas très bien commencé* : pendant la période hebdomadaire se terminant au 13 juillet, la masse monétaire (dans son acception la plus stricte M 1) a augmenté de 300 millions de dollars alors que le marché s'attendait à une diminution de l'ordre du milliard.

Cette politique emporte l'adhésion totale de la Maison Blanche.

Après avoir réagi très favorablement à ces déclarations, qui éliminent la perspective d'un durcissement sévère et d'un relèvement du taux d'escompte officiel, comme la rumeur en avait couru, les marchés financiers internationaux ont, tout de même, réalisé que la réduction de la croissance des liquidités impliquait, obligatoirement, une certaine tension des taux d'intérêt. M. Feldstein, principal conseiller économique du président Reagan, l'a confirmé en avertissant que le taux de base des banques était susceptible d'être relevé à tout moment. Un certain flou plane donc sur l'orientation du loyer de l'argent outre-Atlantique, bien que M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, ait affirmé que ledit taux de base allait diminuer de 1,5 à 2 % d'ici à la fin de l'année.

En France, M. Delors a donné le signal d'une baisse prochaine des taux en faisant sauter le verrou qui bloquait le processus, à savoir la ré*munération des dépôts sur les livrets* des caisses d'épargne, qui détermine celle des comptes sur livrets des banques et des bons à cinq ans émis par le Trésor, les P.T.T., le Crédit agricole et les GREP. Après une première tentative au début de l'année, avec une réduction de 8,5 % à 7,5 %, désavouée spectaculairement par M. Mauroy et le P.S. (officiellement en raison d'une inflation persistante, officieusement à cause de l'approche des élections municipales), M. Delors a pu mettre à exécution son programme de déflation du taux servi aux épargnants. Il a pu profiter, il est vrai, du ralentissement de l'inflation et des progrès spectaculaires du « livret rose », indexé sur le coût de la vie, dont la diffusion insuffisante avait été invoquée il y a six mois.

Du coup, les banques vont être « invitées », avant le 1[er] septembre, à réduire à nouveau leur taux de base, déjà ramené en janvier de 12,75 % à 12,25 % (– 0,50 %), la Banque de France devant entreprendre, de son côté, de faire baisser le loyer de l'argent sur le marché monétaire, *actuellement alimenté à 12 1/4 %*, et ceci depuis le 27 juin. S'y ajoute une mesure en faveur du bâtiment, qui en a bien besoin, à savoir une diminution de 0,75 % du taux des prêts à l'accession à la propriété (PAP) ramené à 11 %. Tout cet ensemble est prévu pour atténuer les conséquences d'une stagnation ou d'une récession de l'économie, dont les signes sont déjà perceptibles et qui seront encore plus criants à l'automne.

Un marché fou, fou, fou...

« Cela ne marche pas, cela s'envole », estimaient les spécialistes à la veille du week-end, évoquant le comportement du marché obligataire français, où « il n'y a plus de papier ». Celui qui est proposé à l'émission est enlevé aussitôt, en dépit de la baisse des taux nominaux, et, plutôt, à cause d'elle : il faut se dépêcher avant que le fléchissement des rendements ne s'accentue.

Ainsi, après l'emprunt de quatre milliards de francs à 14,80 % de la Caisse nationale de l'énergie, que les souscripteurs se sont arraché, celui du Crédit national, en deux tranches de 1 milliard de francs, l'une à 14,60 % sur dix ans, en baisse de 0,20 % (comme nous l'avions laissé entendre la semaine dernière), l'autre à 13,30 % (14,43 % de rendement actuariel brut, avec bons de souscription sur deux ans, de 14,38 % à 13,72 %), s'est placé en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Il en a été de même pour l'émission du Comptoir des entrepreneurs (700 millions de francs à huit ans et 14,80 %). Quant aux titres participatifs et obligations convertibles, le Thomson-Brandt est « parti » depuis longtemps, Michelin et Lafarge-Coppée se casent très bien.

C'est que les opérateurs en sont maintenant bien convaincus, les taux vont continuer de baisser. Les mesures prises par M. Delors sont là pour le confirmer, de même que la diminution continue des rendements sur le marché secondaire : 13,28 % contre 13,21 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 13,16 % contre 13,32 % pour ceux à moins de sept ans et 14,25 % contre 14,37 % pour le secteur public, selon les indices Paribas.

Ces perspectives font l'effet d'un chiffon rouge sur les investisseurs institutionnels (les fameux « zinzins ») qui n'y croyaient pas trop *jusqu'à présent et qui, ayant pris du* retard, se précipitent avec un bel ensemble pour acheter du papier à des taux encore très intéressants, mais sans doute trop élevés pour les emprunteurs, qui se constituent des dettes à des conditions désormais très onéreuses si, comme tout l'indique, la désinflation se poursuit. Comme les obligations à taux variable ne peuvent plus guère se placer, faute de clients (tout est pour les taux fixes), il faut imaginer d'autres solutions, comme les obligations convertibles en actions, solution classique qu'a employée Michelin, ou, toute nouvelle formule, les obligations à base de souscriptions d'actions (O.B.S.A.) qui offrent aux souscripteurs la possibilité d'acheter des actions pendant X années à un prix fixe et préférentiel. Cela a été le cas de Lafarge-Coppée, et les dirigeants de Peugeot-Citroën y pensent beaucoup.

FRANÇOIS RENARD.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 juillet

Wall Street et l'effet Delors

INODORE, incolore : la semaine écoulée menaçait de l'être avec une actualité dont on attendait peu de choses sinon de désagréables, et le départ d'un nouveau train de vacanciers la veille du 14 juillet. La Bourse avait été presque vidée par cette fuite vers les plages, les montagnes ou les campagnes. Mais les démons indiques veillaient et, pour la première fois depuis presque un mois, le marché s'est offert un vrai galop : 3,3 % de hausse. Même la montée des Eaux du 27 juin au 1er juillet n'avait pas réussi à pousser les cours aussi loin. Il faut remonter quatre semaines en arrière pour retrouver une progression d'une pareille ampleur.

La mise en route avait pourtant été laborieuse. Au départ, lundi, le marché avait même glissé (– 0,4 %) et le lendemain, après alignement, il arrivait avec grand-peine à s'arracher de la piste (+ 0,26 %). Pas assez de puissance. Il manquait des tours (135 millions de francs de transactions, en valeurs françaises seulement). Mercredi, les pilotes ayant rajouté du « gaz », les valeurs françaises s'élèvent légèrement plus haut (+ 0,69 %). Mais ce fut jeudi seulement, jour de liquidation générale, qu'elles gagnèrent de l'altitude (+ 1,21 %), avant d'atteindre, la veille du week-end, mais au tout dernier moment, le niveau 135,1 (+ 1,62 %) mesuré à l'indicateur instantané.

Si l'aiguille du variomètre a eu tant de mal à s'élever et le marché à trouver son bon angle de montée, il ne faut pas en chercher l'explication de ce côté de l'eau. Beaucoup, outre-Atlantique, craignaient, malgré les apaisements fournis, que M. Paul Volcker, président du Fed, connu pour son orthodoxie et très soucieux d'éviter une surchauffe, ne soit tenté d'agir sur l'arme des taux. New-York en souffrit. Paris en fut peiné, manqua de ressort et ne dut son décollage qu'à la contraction d'une offre toujours très réticente.

Divine surprise : au lieu de resserrer les boulons, M. Volcker décidait de les ajuster mollement en étendant les objectifs de croissance de la masse monétaire (voir ci-contre). A Wall Street, ce fut l'explosion. La Bourse l'apprit jeudi à la première heure. Sous le coup de la satisfaction déjà causée la veille dans l'après-midi par la contraction de moitié du déficit commercial en juin, elle se sentit pousser des ailes et, sans le poids des inévitables ventes bénéficiaires supportées ce jour-là pour la liquidation, sixième gagnante de l'année (+ 6,55 %), sa prise d'altitude eût été plus forte encore. Du moins était-ce l'avis recueilli autour de la corbeille.

Quelques-uns craignirent que les frissons redonnés presque aussitôt au New-York Stock Exchange, cette fois par M. Martin Feldstein, président des conseillers économiques de la Maison Blanche, en pronostiquant un possible enchérissement du loyer de l'argent, ne dissuadent le marché de poursuivre son vol avec l'arrivée des nuages.

Heureusement, la radio de bord était branchée sur Rivoli-Infos. Un communiqué diffusé jeudi en fin de journée faisait connaître qu'à compter du 1er août le taux d'intérêt des caisses d'épargne était réduit d'un point. En clair, cela signifiait que M. J. Delors, ministre des finances, orientait sa politique vers une baisse générale des coûts du crédit. Le marché pouvait donc monter au-dessus de la couche. Ce qu'il fit avec beaucoup de conscience et de conviction. De fait, l'on se frottait les mains rue Vivienne, les chances de gagner sur deux tableaux n'étant pas minces. Sur le plan du produit d'abord, avec des entreprises en meilleure ou moins mauvaise santé financière, capables d'investir davantage et de dégager plus de profit, donc de servir des dividendes accrus ; sur le plan des liquidités ensuite, avec l'apport de capitaux que procureraient inévitablement au marché l'Ecureuil et ses frères devenus moins rémunérateurs.

Reste à savoir maintenant si la Bourse continuera à manifester autant de persévérance à monter. *« On est parti pour une septième liquidation gagnante »*, jubilait un professionnel, à la veille de partir à son tour en vacances. Mais, prudent quand même, il devait ajouter sous forme d'interrogation : *« Mais ce septième ciel ne sera-t-il pas le dernier ? »*

L'autre événement a été créé cette semaine par la devise-titre parvenue à son plus haut niveau historique mercredi : 10,45 F. Cause du phénomène : la forte demande de valeurs étrangères. Cette monnaie de service devait redescendre jeudi à 10,35 F, avant de remonter à 10,40 F à la veille du week-end. *« A quand les 11 F ? »*, demandait un gérant de portefeuille dans les travées.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 juillet	19 juillet	20 juillet	21 juillet	22 juillet
Terme	127 376 338	208 184 529	277 744 353	292 943 066	173 671 869
Comptant					
R. et obl. ..	432 565 443	579 486 788	947 120 959	1 027 061 140	1 027 308 678
Actions ..	119 200 022	135 797 661	154 470 083	119 197 685	132 598 539
Total	679 141 803	923 467 978	1 379 335 395	1 439 201 891	1 333 579 086

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç. ..	125,2	125,3	126,3	127,6	–
Étrang. .	146,6	147,9	149,3	150,9	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 31 décembre 1982)

Tendance .	130,3	130,6	131,7	133,2	135,1

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	125,2	125	125,7	126,8	127,6

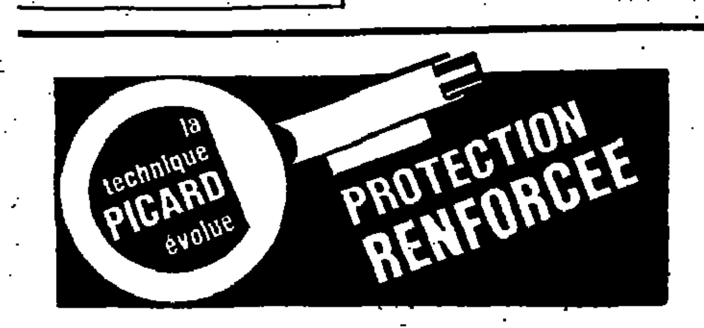
VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	23 420	49 406 720
Schlumberger	97 155	55 463 425
Pernod-Ricard (1)	57 075	39 700 990
L'Air liquide (1) .	94 260	39 009 343
Bouygues (1)	41 545	30 053 280
Moët (1)	24 075	29 163 525
Legrand (1)	13 610	24 731 650
Amrep (1)	24 070	22 992 050
Chargeurs (1) ...	94 250	20 845 078
I.B.M.	15 535	19 993 995

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 00 xxx	Cours 00 xxx
Or fin (kilo en barre) ...	106 200	106 250
– (kilo en lingot) ...	105 950	106 350
Pièce française (20 fr.) .	694	694
Pièce française (10 fr.) .	408	408
Pièce suisse (20 fr.) ...	675	686
Pièce latine (20 fr.)	646	645
● Pièce tunisienne (20 fr.)	615	644
Souverain	827	824
Souverain Elizabeth II ..	819	815
● Demi-souverain	415	420
Pièce de 20 dollars	3 965	3 986
– 10 dollars	2 000	2 010
● – 5 dollars	1 255	1 280
– 50 pesos	4 375	4 340
● – 20 marks	789	780
– 10 florins	687	689
● – 5 roubles ...	435	429



BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Entre la joie et l'appréhension

Le chaud et le froid ont tour à tour soufflé cette semaine sur Wall Street. D'abord frileusement replié sur soi dans la crainte d'une surprise désagréable de dernière minute concernant la politique monétaire du Fed, le marché devait ensuite laisser éclater sa joie, à l'annonce d'un léger assouplissement. Pas longtemps : M. Martin Feldstein semait à nouveau le doute dans les esprits en assurant qu'un relèvement des taux de base bancaires n'était pas impossible. Frissonnants, les opérateurs n'ont, du coup, plus osé s'engager très loin malgré les signes de désinflation, et les deux dernières séances furent consacrée à consolider les positions prises mercredi à l'occasion de la neuvième hausse historique de la place, la plus importante enregistrée depuis le 30 novembre 1982.

D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a progressé de 38,86 points, pour s'établir à 1 231,16, dont plus de 30 furent acquis au cours de la seule journée du 20 juillet.

L'activité a porté sur 414,13 millions de titres contre 347,62 millions.

	Cours 15 juil.	Cours 22 juil.
Alcoa	36 5/8	40 7/8
A.T.T.	62 3/4	61 7/8
Boeing	44 5/8	45
Chase Man. Bank ..	52	51 3/4
Du Pont de Nem ..	46 7/8	47 1/2
Eastman Kodak ...	70 7/8	69 1/8
Exxon	34 1/4	35
Ford	57	59 1/4
General Electric ...	50 5/8	53 1/2
General Foods	45 1/4	45 5/8
General Motors ...	71 1/4	74 7/8
Goodyear	29 1/4	29 1/4
I.B.M.	120	124 5/8
I.T.T.	44	46 3/8
Mobil Oil	30 5/8	31
Pfizer	40 1/2	40
Schlumberger	55 3/8	57 1/2
Texaco	35 3/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	36 7/8	36 5/8
Union Carbide	65	68 1/4
U.S. Steel	24 1/2	24 5/8
Westinghouse	45 1/8	48 1/2
Xerox Corp	44 7/8	46 3/4

LONDRES

Reprise

Des rumeurs sur des réductions d'impôt pouvant figurer dans le prochain budget ont redonner de la vigueur au marché, qui, d'autre part, encouragé par la fantastique, hélas ! trop brève, reprise de Wall Street, a refranchi la barre des 700. Comme à New-York, cependant, la semaine s'est achevée sur une note hésitante. Mi-figue, mi-raisin.

Indices « F.T. » du 22 juillet : industrielles, 706,8 (contre 683,6) ; mines d'or, 660,6 (contre 647,1) ; fonds d'État, 80,08 (contre 80,04).

	Cours 15 juil.	Cours 22 juil.
Beecham	343	348
Bowater	268	240
Brit. Petroleum ...	392	402
Charter	000	000
Courtaulds	93	96
De Beers (*)	9 43	10 1/8
Dunlop	64	63
Free State Geduld .	48	48
Glaxo	855	850
Gt. Univ. Stores ...	521	536
Imp. Chemical	520	524
Shell	562	566
Unilever	740	740
Vickers	105	114
War Loan	35 1/4	35 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Résistant

Avec le creux de l'été, l'activité s'est ralentie. Quelques ventes bénéficiaires s'étant d'autre part produites, les cours se sont tassés. Une légère reprise en fin de semaine a cependant permis de regagner le terrain perdu et même un peu au-delà.

Indice de la Commerzbank du 22 juillet : 974,90 contre 966,70.

	Cours 15 juillet	Cours 22 juillet
A.E.G.	72,50	72
B.A.S.F.	152 80	152 30
Bayer	152,50	152,30
Commerzbank	179	181
Deutschebank	335,50	337,50
Hoechst	156,30	157,80
Karstadt	259,50	258,50
Mannesmann	146	145,70
Siemens	361,50	363,50
Volkswagen	198	200,80

TOKYO

Au-dessus de 9 000

La tendance a été très irrégulière, mais les cours seront plutôt orientés à la hausse quand même. La reprise survenue samedi matin devant la dernière demi-séance de la semaine, a permis d'effacer complètement les effets de la baisse du vendredi.

L'activité a porté sur 1 753 millions de titres contre 1 504 millions.

Indices du 23 juillet : Nikkeï Dow Jones, 9 015,05 (contre 8 995,96) ; indice général, 666,05 (contre 661,73).

	Cours 15 juil.	Cours 22 juil.
Akaï	566	605
Bridgestone	484	486
Canon	1 450	1490
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	884	884
Matsushita Electric	1 610	1 650
Mitsubishi Heavy ..	202	200
Sony Corp	3 360	3 640
Toyota Motors	1 200	1 230

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

BAISSE FORCÉE DE 1 F DU « FIGARO-MAGAZINE »

Le ministère de l'économie, des finances et du budget, a décidé, par un arrêté publié au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.)*, de baisser de 11,50 F à 10,50 F le prix du *Figaro* du samedi vendu avec son supplément, *le Figaro-Magazine.*

Le ministère a également décidé de bloquer à 3,70 F le prix quotidien du *Figaro* et de *France-Soir.*

Un communiqué publié vendredi 22 juillet par la rue de Rivoli fait état de *« dépassements sensibles »* du rythme de hausse prévu par les engagements de lutte contre l'inflation, signés par la presse en novembre dernier, à la faveur du blocage général des prix.

Des dépassements ont également été constatés pour l'édition du samedi de *France-Soir*, vendue avec *France-Soir-Magazine*, mais le ministère a estimé que le passage à l'impression en couleur de ce supplément constituait une « amélioration » du produit, justifiant son nouveau prix de 6,50 F.

Les lecteurs du *Figaro-Magazine* ne pourront toutefois bénéficier de la baisse réglementaire qu'à la rentrée, la publication de ce supplément étant suspendue jusqu'en septembre, comme celle de *France-Soir-Magazine.*

M. André Audinot, président-directeur général du *Figaro* et président du Syndicat de la presse parisienne, estime que *« cette rupture unilatérale des accords »* est une *« véritable provocation ». « Il s'agit,* dit-il, *de nouvelles manœuvres auxquelles nous ne nous soumettrons pas. Nous refusons de travailler à perte. Si l'État persistait, nous en tirerions les conclusions qui s'imposent et remettrions en cause les accords passés avec les imprimeurs, les papetiers et les ouvriers. »*

La Fédération nationale de la presse française et le Syndicat de la presse parisienne voient, pour leur part, dans la décision des pouvoirs publics, *« une interprétation unilatérale, non conforme à nos engagements réciproques »*. Dans une lettre adressée à M. Claude Jouven, directeur général de la concurrence et de la consommation, le directeur général de la fédération, et, à ce titre, signataire des engagements de lutte contre l'inflation, M. Roger Bouzinac, fait part de sa *« surprise »* et demande le réexamen de la mesure décidée vendredi.

● *M. François Mitterrand*, qui séjourne actuellement à Latche, dans sa propriété des Landes, s'est rendu vendredi 22 juillet au musée de Brassempouy, célèbre pour la réplique de la statue de la *Dame à la capuche* qu'il renferme. L'original de cette statuette en ivoire – première sculpture connue d'un visage humain, – découverte en 1894 dans une grotte de Brassempouy, se trouve au musée de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Son âge est estimé à quelque vingt-cinq mille ans.

● *Grève à la Caisse d'épargne de Paris.* – L'intersyndicale de la Caisse d'épargne de Paris (C.G.T., C.F.D.T., autonomes) a annoncé, le 23 juillet dans un communiqué, qu'elle appelait le personnel à une demi-journée de grève le samedi 23 juillet dans l'après-midi. Les syndicats entendent dénoncer le manque d'effectifs qui empêche *« d'assurer un service public correct »*.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Les amis de M. Mauroy sont irrités par certains propos de M. Jospin

Les amis de M. Pierre Mauroy ont reçu un coup au cœur en prenant connaissance des déclarations faites par M. Lionel Jospin dans *le Nouvel Observateur* du 22 juillet. Ils n'ont pas du tout apprécié de lire que, pour le premier secrétaire du parti socialiste, ils sont *« devenus très minoritaires dans le P.S. »* et, encore moins, de constater que M. Jospin semble légitimer l'existence de certaines affinités privilégiées entre le courant mitterrandiste (courant A) et le CERES, en se référant aux congrès d'Épinay et de Metz. Il a fallu une intervention tempérante du premier ministre *pour éviter que plusieurs de ses pro*ches, animateurs du courant B, ne provoquent, sous le coup de l'irritation, une polémique publique.

M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, ancien maire de Suresnes, se proposait, par exemple, de souligner que le premier secrétaire du P.S. commet une erreur historique en présentant l'accord entre les mitterrandistes et le CERES comme le facteur déterminant lors du congrès d'Épinay-sur-Seine constitutif du nouveau parti socialiste en 1971. M. Pontillon estime qu'il est bien placé pour savoir que la victoire de M. Mitterrand avait été essentiellement, à l'époque, la conséquence de l'alliance des amis de celui-ci avec les partisans de MM. Mauroy et Defferre. C'est, en effet, sur la base de la motion d'orientation présentée conjointement par MM. Pontillon et Louis Mermaz que le congrès s'était déterminé en faveur de M. Mitterrand, le CERES n'ayant été associé à l'opération qu'au dernier moment. Ironiques, certains animateurs du courant B allaient jusqu'à dire, vendredi soir, que cette «erreur» de M. Jospin est d'autant plus excusable que lui-même n'a adhéré au P.S. qu'en 1972... Au nom de ses amis, M. Roger Fajardie se proposait de demander des explications au premier secrétaire du P.S. à l'occasion de la prochaine réunion du bureau exécutif du parti, mercredi 27 juillet.

Selon l'analyse des proches de M. Mauroy, ces propos de M. Jospin ne doivent pas être mis sur le compte d'une quelconque maladresse. A leurs yeux, ils traduisent, au contraire, une tentative pour minorer le rôle du courant « mauroyiste » avant le congrès de Bourg-en-Bresse. Les amis de M. Mauroy en veulent pour preuve que M. Jospin ne se montre pas pressé, depuis plusieurs semaines, de concrétiser, dans la perspective du congrès des 28, 29 et 30 octobre, l'accord entre son propre courant et le courant B dont le principe est pourtant retenu puisqu'il s'agit, à travers la personne de M. Mauroy, de soutenir la politique du gouvernement.

Les amis du premier ministre souhaitaient qu'un projet de motion commune fût arrêté dès cet été. Il semble que M. Jospin préfère attendre la veille du comité directeur du 10 septembre qui prendra acte des motions déposées. Comme si le premier secrétaire du P.S. craignait qu'un tel accord avec le courant B ne déplaise à ceux des membres du courant A, qui, tel M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, se sentent sur bien des points plus proches du CERES que de M. Mauroy, même depuis le départ de M. Jean-Pierre Chevènement du gouvernement. Comme si M. Jospin cherchait donc à retarder le plus longtemps possible les réactions d'hostilité à un tel rapprochement. Les animateurs du courant B rappellent, à ce sujet, l'ambiguïté cultivée par M. Joxe, qui soulignait, dans *le Nouvel Observateur* du 3 juin, que l'alliance majoritaire du congrès de Metz (courant A plus le CERES de M. Chevènement) demeure une hypothèse plausible, autrement dit une hypothèse pouvant exclure ultérieurement du partage du pouvoir aussi bien M. Mauroy et ses amis que M. Rocard et les siens.

Par ses déclarations, M. Jospin fournit aux amis du chef du gouvernement l'occasion de faire pression pour essayer d'accélérer la mise au point d'une motion commune aux deux courants. Au-delà de ces manœuvres préparatoires au congrès de Bourg-en-Bresse, c'est, en fait, le rôle futur de M. Pierre Mauroy au sein du parti socialiste qui est en jeu.

ALAIN ROLLAT.

« Ils sont devenus « très minoritaires »

Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur* du 22 juillet, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., déclare notamment, à propos de la préparation du congrès de Bourg-en-Bresse : *« Ce qui nous rapproche du CERES, c'est d'avoir fait, ensemble, Epinay et Metz, c'est-à-dire de nous être trouvés côte à côte lorsque l'essentiel était en cause. C'est aussi la stratégie de l'union de la gauche, et une certaine idée de la réalité du parti. Ce qui nous sépare, c'est que les militants du CERES y croient au moins autant qu'au parti. Ajoutons-y certaines de leurs inclinations en politique internationale et ce vieux goût pour le gaullisme, qui leur vient de leur jeunesse.*

» Ce qui nous rapproche du courant mauroyiste, c'est d'abord le sens des responsabilités. L'idée toute simple que le premier ministre et la majorité du P.S. doivent marcher ensemble. Et, là aussi, le sens du parti, même si cela n'a pas toujours été le même.

» Ce qui nous en distingue ? Ils sont devenus très minoritaires dans le P.S., et nous sommes majoritaires. Et, bien sûr, nous n'avons pas tout à fait la même idée qu'eux du bilan de la S.F.I.O.

» Avec les rocardiens, nous partageons une volonté de rénovation de la société et une certaine capacité à comprendre et à capter les idées nouvelles. Nous avons aussi en commun le souvenir des luttes anticolonialistes. En revanche, nous n'avons pas la même idée du parti. Eux croient souvent que c'est ce qui se passe en dehors – dans un journal, une association, un syndicat ou chez un homme – qui est essentiel. Peut-être parce qu'ils n'ont jamais réussi à faire du P.S.U. un vrai parti. Enfin je trouve qu'ils ont une approche un peu droitière de l'économie. Mais avec eux, comme avec les autres, l'essentiel est, à mes yeux, ce qui nous rapproche et fait de nous, dans notre commune diversité, des socialistes. »

M. Fidel Castro en faveur d'un règlement négocié en Amérique centrale

M. Fidel Castro s'est, à son tour, prononcé en faveur d'un règlement négocié pour ramener la tranquillité en Amérique centrale, dans l'esprit des propositions du groupe dit « de Contadora ».

Dans un message adressé aux présidents du Mexique, de la Colombie, du Venezuela et du Panama, rendu public le vendredi 22 juillet à Caracas, le chef de l'État cubain écrit notamment : *« On peut compter sur Cuba pour des solutions négociées, fondées sur les principes de la non-intervention, de l'égale souveraineté des États et de la coopération pour le développement économique et social. »* M. Castro fait également l'éloge de la déclaration de Cancun, dans laquelle des quatre chefs d'État du groupe de Contadora recommandaient, en particulier, la suppression de toutes les bases militaires étrangères d'Amérique centrale, ainsi que le retrait des conseillers étrangers. Il exprime son soutien à la décision du Nicaragua d'accepter des discussions multilatérales, sous les auspices du groupe Contadora, sur ses différends avec le Honduras. Il conclut en indiquant que Cuba appuiera toute solution acceptable pour *« les forces révolutionnaires du Salvador* [et] *pour ceux qui luttent en Amérique centrale afin d'obtenir l'indépendance nationale et le changement démocratique à titre définitif »*.

De son côté, M. Richard Stone, émissaire spécial du président Reagan en Amérique centrale, est actuellement en route pour une troisième tournée dans la région. Après Mexico et Ciudad de Guatemala, il visite Panama, où doit avoir lieu, le 28 juillet, la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères du groupe de Contadora. M. Stone est porteur d'un message du président des États-Unis appuyant les efforts des quatre chefs d'État latino-américain en faveur de la paix dans la région. A Mexico, il a répété que les États-Unis étaient prêts à discuter avec le Nicaragua de la proposition en six point ouvrant des négociations unilatérales de paix en Amérique centrale qu'avait formulée le 19 juillet M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte révolutionnaire sandiniste.

● *MM. Ali Amini et Chapour Bakhtiar, anciens premiers ministres* du chah d'Iran, ont approuvé dans un communiqué commun rédigé à Paris le 19 juillet *« le principe d'une monarchie constitutionnelle »*, tout en réaffirmant *« leur respect du droit inaliénable de la nation à sa souveraineté »*, ainsi que *« leur attachement au suffrage universel »*. Les deux signataires ont également souligné la *« nécessité impérative de la séparation de l'État et de la religion »*.

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1983 a été tiré à 456 684 exemplaires

A B C D F G H

Après le rassemblement du 19 juin à Vincennes

LES « CENT » PRÉPARENT D'AUTRES INITIATIVES POUR L'AUTOMNE

Le collectif de l'Appel des cent, qu'anime, principalement, M. Georges Séguy, membre du comité central du P.C.F., et qui avait organisé le rassemblement du 19 juin, à Vincennes, pour la paix, a décidé, le 20 juillet, de continuer son action, à l'automne, en affrétant un train spécial, qui fera étape dans une dizaine de grandes villes françaises, à l'occasion de la semaine de l'ONU pour le désarmement.

Les animateurs des Cent ont rencontré les délégués départementaux de l'Appel, qui doivent multiplier les initiatives dans les entreprises et les localités, afin de préparer la campagne de cet automne et de collecter des moyens financiers. Ils ont décidé, d'autre part, d'entamer la préparation pour 1984, d'une *« rencontre des hommes de culture, des intellectuels de France, d'Europe, et du monde, avec l'objectif d'obtenir la signature de cent mille intellectuels français, appelant leurs confrères du monde entier à participer à ce grand rassemblement »*.

● *M. Arthur Paecht*, vice-président de la commission de défense de l'U.D.F., a désavoué, vendredi 22 juillet, au nom du parti républicain, les nouvelles prises de position de M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., sur la dissuasion nucléaire. M. Paecht a affirmé : *« L'indépendance totale de notre pouvoir de décision et d'emploi de notre outil militaire, y compris le nucléaire, reste l'un de nos principes fondamentaux. Ce principe n'est contesté par aucun responsable, ni du parti républicain ni de l'U.D.F., et la commission de défense nationale de cette formation, à l'unanimité, a déjà fait savoir que M. Michel Pinton ne s'exprime pas, à ce sujet, qu'à titre strictement personnel et que ses déclarations n'engagent que lui-même »*.

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT D'ORLY

Des avis de recherche sont lancés contre trois militants de l'ASALA

Un avis de recherche a été lancé, par les policiers de la brigade criminelle, contre trois militants de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) qui auraient réussi à échapper au « coup de filet » des enquêteurs après l'attentat d'Orly. Les identités des deux premiers n'ont pas été rendues publiques. Le troisième est Soner Nayir, Arménien de nationalité turque, âgé de vingt et un ans, qui, selon les policiers, serait le fabricant de la bombe qui a explosé le 15 juillet à l'aéroport d'Orly (*le Monde* du 23 juillet).

Soner Nayir était en France depuis trois ans et avait obtenu le statut de réfugié politique. Il occupait, ces dernières semaines, un studio au 10, avenue de la Liberté, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), dans un immeuble habité en majorité par des Arméniens, dont les frères Ohannès et Avenis Katanessian, qui ont été inculpés de *« détention et de transport d'engins explosifs »*. Vendredi, les policiers ont procédé à une deuxième perquisition du studio de Soner Nayir.

D'autre part, on ignore toujours le nombre des Arméniens, suspectés d'appartenir à l'ASALA, qui seront expulsés. Le Mouvement national arménien (M.N.A.) a cité le chiffre de onze personnes, déjà visées par un arrêté d'expulsion, mais d'autres pourraient subir le même sort. Le gouvernement, qui n'a pas encore pris de décision définitive, précise que ces Arméniens ne seront expulsés ni vers leur pays d'origine, l'Iran et la Turquie, ni vers des pays du Proche-Orient. Il est plus vraisemblable, indique-t-on, que leur destination soit l'un des pays limitrophes de la France.

Trois associations, le Mouvement national arménien (M.N.A.), le Comité de soutien aux prisonniers politiques arméniens (C.S.P.P.A.) et l'Union des étudiants et de la jeunesse arménienne (U.E.J.A.) ont critiqué, vendredi, au cours d'une conférence de presse, le projet du gouvernement d'expulser certaines des personnes interpellées lundi. Cette mesure, selon M. Ara Toranian, responsable du M.N.A., constituerait une *« atteinte inadmissible aux libertés »*. Ces associations estiment qu'aucune charge précise ne justifie ces expulsions.

Enfin l'ASALA a renouvelé, vendredi, ses menaces à la France, cette fois dans un communiqué téléphoné au bureau de l'A.F.P. à Beyrouth. *« Nous avertissons le gouvernement français,* a indiqué l'organisation clandestine, *que nos attaques seront très dures s'il ne libère pas les prisonniers. Toutes les institutions et les intérêts français seront les cibles des attaques de nos combattants; et du sang coulera. »*

● *Les auteurs de l'attentat d'Orly* sont *« au service d'une cause qui devient de moins en moins claire à mesure qu'elle baigne dans le sang »*, a déclaré le 22 juillet M. Claude Cheysson. Le ministre des relations extérieures a ajouté : *« Le gouvernement français a reconnu (...) qu'il y avait eu à l'égard du peuple arménien des événements historiques d'une gravité extrême (...) mais en quoi la mémoire de ceux qui sont morts dans des conditions horribles, en quoi la cause du peuple arménien peut-elle être servie par la sauvagerie de quelques terroristes ? »*. – *(A.F.P.)*

A Lausanne

Le congrès mondial arménien ménage l'Union soviétique

De notre correspondant

Lausanne. – *« Notre combat n'est pas dirigé contre le peuple turc mais contre tous les États qui voudraient enterrer notre cause. »* Telle semble bien être l'orientation prise par le deuxième congrès mondial arménien réuni jusqu'au dimanche 24 juillet à Lausanne. Pourtant les réponses fournies vendredi à la presse par son principal animateur, le pasteur James Karnusian, n'ont pas suffi à lever certaines des équivoques qui planent sur cette rencontre. Que ce soit à propos de la violence ou de l'attitude à l'égard de l'Union soviétique, une manière de flottement sinon d'embarras était parfois perceptible.

Interrogé sur la lutte armée, M. Karnusian devait répondre : *« Le congrès est partisan de la lutte arménienne sous toutes ses formes, mais se démarque de certaines méthodes, en particulier du terrorisme aveugle comme ce fut le cas il y a quelques jours à Orly. » « Force est cependant de constater,* a-t-il ajouté, *que de jeunes gens sont prêts à se sacrifier et à verser leur sang pour l'Arménie, indépendamment de notre volonté. Nous n'avons pas la possibilité d'influencer ces groupes tant que le gouvernement turc persistera dans son intransigeance et niera le génocide de 1915. Tout en prônant la voie politique et diplomatique, nous devons bien admettre que sans le terrorisme, ni les* mass media, *ni les gouvernements n'auraient autant parlé de la cause arménienne. »*

Des réponses évasives apportées à des questions relatives à la situation des Arméniens en U.R.S.S. se dégage l'impression d'une volonté de ménager l'Union soviétique. *« Notre but prioritaire,* a précisé le pasteur Karnusian, *demeure la récupération de l'Arménie occidentale occupée par la Turquie. »* Une certaine confusion est également apparue quand un journaliste turc a demandé à qui devraient s'adresser les autorités de son pays pour entamer un éventuel dialogue avec les Arméniens. *« Le peuple arménien a une représentation officielle historique à Erevan, et le ministre turc des affaires étrangères pourrait prendre contact avec son homologue de la République soviétique d'Arménie »*, fut-il répondu dans un premier temps.

Un peu plus tard, la réponse était corrigée en ces termes : *« Un gouvernement arménien doté d'une représentativité nationale existe en U.R.S.S. Mais le congrès aspire précisément à jouer ce rôle en renforçant ses structures pour assumer la représentativité de l'ensemble de la diaspora, et les Arméniens d'Union soviétique y trouveront aussi leur place. »*

Enfin, dans une résolution adoptée vendredi, le congrès a *« protesté vigoureusement contre les mesures d'expulsion que le gouvernement français compte prendre à l'égard d'une vingtaine de personnes interpellées récemment à Paris et contre lesquelles aucune charge n'a été retenue »*. Il en appelle à *« la tradition constante de justice et de liberté de la France pour que ces Arméniens ne soient pas livrés à leurs ennemis »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

UN APPEL DU COMITÉ NATIONAL POUR LES MUSULMANS DE FRANCE

M. André Wormser, président du Comité national pour les musulmans de France, et qui préside aussi la commission politique du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), nous a transmis l'appel suivant : « Devant la recrudescence et le caractère dramatique des actes de violence et de haine raciale qui frappent dans nos villes et leurs banlieues la population d'origine maghrébine, le Comité national pour les musulmans français en appelle solennellement à tous les Français pour qu'ils se dressent spontanément et partout contre ces actes inadmissibles qui défigurent notre nation. Il remarque avec tristesse que cette violence s'exerce tout particulièrement contre les jeunes, tous nés en France, et donc membres de la communauté nationale, quel que soit le statut de leurs parents, Français musulmans ou travailleurs immigrés. Il rappelle cette vérité d'évidence que la haine qui s'en prend aujourd'hui aux musulmans n'épargnera, de proche en proche, aucune minorité et qu'elle menace directement le fonctionnement de notre démocratie. Le Comité national pour les musulmans français demande aux autorités gouvernementales ou locales de réprimer ces actes avec la dernière énergie dans un but de prévention. Au titre de cette prévention, il souhaite que soient augmentés les efforts, déjà sensibles, pour informer et mettre en garde, surtout à l'époque des vacances d'été, propice dans le passé à des manifestations d'intolérance dans les lieux de loisir et de repos. Il y va des valeurs fondamentales de notre pays et de la dignité de tous. »